

Biblioteka Politechniki Krakowskiej



10000297107

1021

CAMPAGNE

DES ARMÉES FRANÇAISES,

EN PRUSSE, EN SAXE, EN POLOGNE, etc.

SOUS LE COMMANDEMENT

DE S. M. L'EMPEREUR ET ROI, EN 1806 et 1807;

OUVRAGE destiné à recueillir les grands Événemens qui s'y sont passés, et les Actions d'éclat des Généraux, Officiers et Soldats;

ON y a joint des Notices Biographiques sur ceux qui ont péri dans cette mémorable Campagne, ainsi que des détails Historiques et Militaires sur les Sièges et Batailles qui ont eu précédemment lieu dans les Contrées où les Français viennent de porter leurs armes.

CET Ouvrage est orné de vingt Portraits, gravés en taille douce, tant des principaux Commandans, Généraux et Officiers Nationaux et Étrangers, que des Personnes qui ont accompagné SA MAJESTÉ. On y a joint le Plan de la Bataille d'Jena, et la Carte Géographique du Théâtre de la Guerre.

TOME TROISIÈME.

A PARIS,

Chez F. BUISSON, Libraire, rue Gît-le-Cœur, n^o. 10, ci-devant
rue Haute-Feuille, nos. 20 et 23.

~~~~~  
1807.





I 25123

SOUS LE COMMANDEMENT

DE S. M. EMPEREUR ET ROI, EN 1808 et 1809;

Ouvrage destiné à recueillir les grands Evénemens  
qui s'y sont passés, et les Actions d'honneur des  
Généralis, Officiers et Soldats;

On y a joint des Notes Géographiques sur ceux qui ont  
eu part dans cette mémorable Campagne, ainsi que des détails  
Historiques et Militaires sur les Régimens et Bataillons qui  
ont eu principalement lieu dans les Combats, ou les Français  
viennent de porter leurs armes.

Cet Ouvrage est divisé en vingt Livres, par ordre de batailles, tant des  
Parties Combattantes, Générales et Officiers Français et Français,  
que les Partis qui ont accompagné les Français. On y a joint le Plan  
de la Bataille de Jena, et la Carte Géographique de l'Armée de la France.

TOME TROISIÈME

A PARIS,

Chez T. BUISSON, Libraire, rue de la Harpe, n. 101, ci-devant  
rue de la Harpe, n. 101 et 102.

1807.

Akc. Nr.

4604/51

---

---

## P R É F A C E.

---

Nous nous sommes attachés dans ce Volume, comme dans les précédens, à réunir le plus de Faits qu'il nous a été possible sur les Actions particulières des Guerriers Français, et à bien faire connoître les Événemens de cette Campagne célèbre. C'est à quoi tendent les Notes et les Détails Historiques et Géographiques qui accompagnent le Texte des Bulletins : cette méthode paroît avoir réussi et plu au Public. On regarde généralement cet Ouvrage, non pas comme une Histoire, ce qui eût été impossible, mais comme de bons Mémoires de la Guerre présente.

Les Pièces Diplomatiques et les Actes du Gouvernement que nous y avons

réunis, achèvent d'en rendre l'utilité complète, en épargnant au Lecteur des recherches pénibles qu'il auroit à faire pour les trouver épars dans une foule de Recueils.

La seule chose dont notre Ouvrage paroissoit manquer, étoit une Carte de Géographie. Nous avons pris d'abord le parti de n'en point mettre, afin de ne point augmenter le Prix des Volumes, et surtout, parce que nous pensions que les Lecteurs pourroient s'en procurer de bonnes, pour l'intelligence des Opérations Militaires des Armées.

Mais ayant remarqué, dans l'usage que nous avons fait nous-mêmes des Cartes actuelles, que le plus grand nombre des Villes ou Rivières désignées dans les *Bulletins*, ne s'y rencontrent pas, nous avons cru rendre un service au Public d'en faire graver une qui, sous

le nom de *Théâtre de la Guerre*, remplit bien l'objet, et présentât la situation des Lieux dont il est parlé dans les Relations de la Campagne.

Ceux qui savent combien peu l'on profite à la lecture d'un récit d'Évèemens Militaires, lorsque l'on ne peut pas suivre la marche des Armées, et qu'on ignore leurs positions respectives sur le terrain, nous saurons quelque gré du soin que nous avons apporté à leur donner une Carte telle que nous l'annonçons ici.

Elle paroîtra avec le Volume suivant, et pourra, au gré des Acquéreurs, être placée à l'endroit de l'Ouvrage qui leur paroîtra le plus convenable.

Nous ne croyons pas devoir prévenir le Lecteur que notre Ouvrage ne ressemble à aucun de ceux qui, sous le même nom à-peu-près, ont paru ou

sont promis au Public. En général on doit peu espérer d'Entreprises Littéraires qui vont à la traverse de celles que d'heureux efforts et quelque intelligence de la matière font réussir. La précipitation, le desir de faire mieux dans des choses où souvent le *mieux est l'ennemi du bien*, ôtent à ces Ouvrages d'imitation le mérite qui doit leur être propre : c'est une concurrence fâcheuse qui, sans servir les Connoissances, détourne ceux qui s'y livrent de s'occuper d'autres Entreprises qui n'auraient point ces inconvéniens à craindre.

Nous n'en dirons pas davantage, parce qu'on pourroit attribuer à tout autre motif, ce que nous disons par un simple sentiment de convenance et de justice.

Revenons à notre Ouvrage. On nous a fait remarquer que dans le Volume

qui vient de paroître , nous faisons entendre que le Prince Charles commandoit l'Armée Autrichienne qui fut battue à Hohenlinden : c'est une erreur de notre part , et à laquelle nous avons été induits par quelque récit inexact. Nous remercions le Militaire distingué qui nous l'a fait connoître : ce n'étoit point le Prince Charles , mais un ancien Général du génie , qui commandoit l'Armée Autrichienne. Le Prince étoit alors retiré du service , comme on peut se le rappeler.

Quant aux autres observations , elles portent sur l'âge de M. Dulembourg ( pag. 62 ). Ce colonel n'avoit pas 50 ans lorsqu'il fut tué à la Bataille d'Jena , mais 40 seulement. Le Prince de Hohenlohe est indiqué dans la note page 230 , comme ayant 51 ans : c'est 61 qu'il faut lire.

Au reste, ces erreurs Typographiques sont aisées à rectifier, puisque l'année de la naissance se trouve indiquée avec exactitude.

Nous en dirons autant de la qualification de *Majesté Impériale*, donnée au Grand-Duc de Berg ( pag. 238 ). Il est évident que c'est *Altesse Impériale et Royale* qu'il faut dire.

Nous devons faire remarquer que ce Volume contient beaucoup plus de Matières qu'aucun des précédens, parce que les caractères de l'impression sont plus petits et souvent très-resserrés.

Paris, 27 Avril 1807.

CAMPAGNE.





*Franz del.*

*Tarraert sculp.*

*Le Maréchal Ney*

---

# CAMPAGNE

## DES ARMÉES FRANÇAISES

EN PRUSSE, EN SAXE, EN POLOGNE, etc.

SOUS LE COMMANDEMENT DE L'EMPEREUR,  
EN 1806 ET 1807.

---

### §. I.

*Magdebourg ; prise de cette Ville ; sa Capitulation ; son importance ; Siège et Sac de cette place par le Général Tilly , pendant la guerre de trente-ans. Entrée de l'Armée française en Pologne. Notice sur cet État.*

**M**AGDEBOURG est, par sa position, une des clefs de la Prusse, et la plus forte des places qui commandent le cours de l'Elbe (1). Il

---

(1) Magdebourg est la capitale d'un duché du même nom, dans le cercle de basse-Saxe.

Ce duché était autrefois état souverain et formoit l'archevêché de Magdebourg. Par le traité de Westphalie, l'archevêché a été sécularisé en faveur de

étoit nécessaire que l'armée française s'en emparât pour assurer ses conquêtes , et ôter cette retraite à l'ennemi. Cette importante opération s'est effectuée avec la plus grande célérité , et cette place , qui avoit autrefois arrêté devant ses murs une nombreuse armée pendant des mois entiers , s'est rendue en moitié moins de temps à un corps détaché de l'armée française. Le 30<sup>e</sup>. Bulletin de la grande - armée

---

l'électeur de Brandebourg , roi de Prusse , à qui il appartient ; on lui donne 40 lieues de long sur 24 de large , et 282,000 habitans. Le pays est fertile , arrosé de canaux , avec beaucoup de manufactures.

La ville de Magdebourg , située sur l'Elbe , est une possession très-importante ; on y compte trente mille habitans ; il s'y fait un commerce considérable ; la religion luthérienne y est professée ; le chapitre de l'ancien archevêque a été conservé.

Frédéric II décora ce chapitre , en 1763 , d'une croix d'or émaillée , surmontée d'une couronne , et ayant , d'un côté , l'aigle noire de Prusse , et , de l'autre , l'image de St. Maurice , patron de la cathédrale. Les chanoines portent cet ordre à la boutonnière , et le portent aussi brodé en soie sur le côté de l'habit.

Malgré les maux qu'éprouva Magdebourg dans la guerre de trente-ans et dans les troubles de l'Allemagne qui ont eu lieu depuis , elle s'est relevée et est parvenue à un degré de prospérité remarquable. Le commerce et l'industrie y sont dans une grande activité.

Elle est à 16 lieues à l'ouest de Brandebourg ; c'est une ville fortifiée régulièrement , et une clef des États Prussiens , de ce côté de leurs frontières.

nous fait connoître ces évènements, ainsi que le mérite de cette conquête; mais ce qu'on n'y voit pas, c'est la grande différence qui se fait remarquer entre la manière dont cette ville fut traitée par les vainqueurs français, et la barbarie avec laquelle, dans la guerre de trente ans, l'on en exécuta la ruine et le massacre.

Ce trait d'histoire, dont la comparaison, avec ce qui s'est passé dans cette campagne, fait tant d'honneur à la civilisation et aux principes de notre temps, trouvera sa place après que nous aurons rapporté le Bulletin de l'armée et les pièces qui l'accompagnent. Nous pensons que cette digression, en instruisant nos lecteurs, leur offrira en même temps un sujet de réflexions et une des connoissances militaires auxquelles notre ouvrage est consacré.

*Trentième Bulletin de la Grande-Armée.*

Berlin, 10 Novembre 1806.

La place de Magdebourg s'est rendue le 8 ; le 9, les portes ont été occupées par les troupes françaises : la capitulation est ci-jointe.

Seize mille hommes, près de 800 pièces

de canon , des magasins de toutes espèces , tombent en notre pouvoir.

Le prince Jérôme a fait bloquer la place de Glogau , capitale de la haute-Silésie , par le général de brigade Lefevre , à la tête de deux mille chevaux bavarois. La place a été bombardée , le 6 , par dix obusiers servis par de l'artillerie légère. Le prince fait l'éloge de la conduite de la cavalerie bavaroise ; le général Deroy , avec sa division , a investi Glogau le 9 ; on est entré en pourparlers pour sa reddition.

Le maréchal Davoust est entré à Posen , avec un corps d'armée , le 10 (1). Il est ex-

(1) Posen ou Posnanie , est une grande et forte ville de la Grande-Pologne , c'est-à-dire , de la partie de la Pologne que l'on nomme ainsi ; il y a un château assez beau , mais pas , à beaucoup près , autant que le palais épiscopal ; Posen est le siège d'un évêché.

Cette ville fut prise en 1703 par Charles XII , roi de Suède , qui , après avoir fait trembler l'Europe , par ses armes , pendant quinze ans , a été prisonnier chez les turcs , et a fini par voir ses états envahis de toutes parts. Cette ville a été bien maltraitée dans différentes guerres , et deux fois incendiée.

Elle est située dans une belle plaine environnée de coteaux agréables sur la Warta , à 51 lieues à l'ouest de Varsovie. Posen est l'entrepôt du commerce qui se fait entre l'Allemagne et la Pologne , et la capitale du Palatinat de même nom , qui est échu au roi de Prusse , dans les partages de 1773 et de 1793.

trêmement content de l'esprit qui anime les Polonais. Les agens prussiens auroient été massacrés, si l'armée française ne les eût pris sous sa protection.

La tête de quatre colonnes russes, fortes chacune de 15,000 hommes, entroit dans les États prussiens par Georgenbourg, Olita, Grodno et Jalowka (1) : le 25 octobre, ces têtes de colonnes avoient fait deux marches, lorsqu'elles reçurent la nouvelle de la bataille du 14, et des évènements qui l'ont suivie : elles rétrogradèrent sur-le-champ. Tant de succès, des évènements d'une si haute importance, ne doivent pas ralentir en France les préparatifs militaires : on doit, au contraire, les poursuivre avec une nouvelle énergie, non pour satisfaire une ambition insatiable, mais pour mettre un terme à celle de nos ennemis.

L'armée française ne quittera pas la Pologne et Berlin, que la Porte ne soit rétablie dans toute son indépendance, et que la Valachie et la Moldavie ne soient déclarées appartenantes en toute suzeraineté à la Porte (2).

---

(1) Georgenbourg, Olita, Grodno et Jalowka, sont des villes du grand duché de Lithuanie, appartenantes à la Prusse, et situées sur le Niemen, qui sépare les possessions polonaises-prussiennes de celles de la Russie.

(2) Nous parlerons plus en détail de la Moldavie et

L'armée française ne quittera point Berlin ,  
que les possessions des colonies espagnoles ,

---

de la Valachie , que quelques personnes prononcent Valaquie , dans la suite , lorsque nous ferons connoître les évènements militaires de ces deux provinces de la Turquie d'Europe. Pour le présent , nous nous bornons aux détails suivans.

La Moldavie est située entre la Valachie , la Transilvanie , la Hongrie , la Pologne et les provinces d'Oczakow , de Budziak et de Bulgarie ; elle est bornée , au nord et à l'est , par le Niester et par une partie de la rivière de Pruth ; au sud , par le Danube ; et à l'ouest , par la Buckoine , qui en faisoit partie avant 1771. Son étendue peut avoir 90 lieues de long sur 60 de large ; le terrain en est presque partout uni ; l'air chaud et peu sain. De hautes montagnes l'entourent et présentent une grande variété d'arbres fruitiers vers l'ouest , c'est-à-dire du côté de la Buckoine et de la Valachie. Des ruisseaux d'une belle eau font de la Moldavie un pays agréable et fertile , quoique inculte dans un grand nombre d'endroits. Le bled , le seigle , l'orge et le millet y croissent en abondance ; il n'y a point d'avoine. L'on y trouve de vastes forêts remplies de daims , de chamois , de renards , etc. Les vignobles de ses frontières , du côté de la Pologne et de la Transilvanie , donnent des vins chauds estimés ; on voit quelques rivières qui découlent des montagnes , où se trouvent des paillettes d'or.

Les Moldaves sont peu adonnés au commerce , dont ils font peu de cas ; ce sont les Turcs qui en sont presque seuls les agens ; ils tirent du pays , des bestiaux , des cuirs , de la laine , du beurre , du suif , des viandes salées , des pelleteries , du goudron , du bois de mâtire et de construction , du lin , du chanvre , de très-belle cire , du vin en petite quantité.

Cet État est gouverné par un hospodar ou waivode , qui devoit être nommé par la Porte ; mais souvent la

hollandaises et françaises, ne soient rendues, et la paix générale faite.

---

Russie a forcé le divan à y placer des princes de son parti ; il n'a pas le droit de faire la paix ni la guerre de son propre chef ; cependant il peut faire des lois, punir de mort, lever des impôts, disposer des charges civiles et militaires, sans avoir besoin du consentement du divan.

On estime les revenus de sa principauté de trois millions de francs ; il paye un tribut aux Turcs, qui va à douze cent mille francs.

Le hospodar est choisi parmi les Grecs ; leur religion est celle du pays ; les grands propriétaires portent le nom de *Boyards* ; le peuple y est pauvre, le clergé riche et considéré.

Cette province a été conquise par les Russes en 1769, rendue en 1774 ; une partie en a été cédée à l'Autriche ; elle se nomme Buckoïne ; Jassy est la capitale de la Moldavie.

La Valachie, est une autre province de la Turquie d'Europe, d'environ 90 lieues dans sa plus grande longueur, et 50 dans sa plus grande largeur. Elle est bornée au nord par de hautes montagnes, qui la séparent de la Moldavie et de la Transilvanie ; à l'est et au sud, par le Danube ; à l'ouest, par la Transilvanie.

Cette province est peu peuplée et mal cultivée ; l'air y est tempéré ; le territoire fertile en bled, en vin, en légumes ; il y a des chevaux fort estimés ; des mines nombreuses de différens métaux ; quelques rivières qui charient des grains d'or ; des montagnes couvertes de forêts.

Ce pays est habité par des Hongrois, des Saxons, des Tartares, des Valaques et des Grecs. Les anciens habitans, appelés Slaves, se retirèrent dans les montagnes depuis le temps de la conquête des Romains ; la langue étoit la slavonne ou esclavonne, une des plus répandues parmi les peuples qui habitent les pays voi-

*Capitulation du Corps d'Armée du général  
Blucher.*

» S. Exc. le général Blucher voulant entendre à une capitulation, à laquelle il se trouve forcé par sa position, accepte les conditions faites au nom des trois corps de la grande-armée française, savoir : au nom de S. A. I. le grand-duc de Berg, S. A. le maréchal prince de Ponte Corvo, et de S. Exc. le maréchal Soult; laquelle capitulation est signée au nom des trois corps d'armée, par MM. les généraux de division Tilly et Rivaud, dont chacun commandoit une division du premier corps d'armée sous les ordres de S. A. le

---

sins du Danube, de la mer Noire, et une grande partie du nord de la Germanie; l'on y parle aujourd'hui la langue latine, mêlée de mots esclavons. Les Valaques, qui ont donné le nom à la province, descendent des Thraces, si célèbres autres fois sous le nom de Getes et de Daces.

Les Valaques sont assez bons soldats; mais ils sont sans discipline, pillent souvent amis et ennemis; ils aiment peu l'agriculture; les paysans sont malheureux, esclaves, vexés et opprimés de toutes manières, ainsi que dans la Moldavie.

Le prince est un hospodar nommé par la cour de Constantinople; son gouvernement est tyrannique et donne souvent lieu à des émigrations; les lois barbares du code musulman, y sont exécutées avec la férocité naturelle aux agens de la Sublime-Porte; le hospodar fait sa résidence à Bucharest, que l'on prononce Bucarest. Cette province a éprouvé quelque démembrement en faveur de l'Autriche, en 1771.

Le commerce, comme celui de la Moldavie, consiste en productions du sol, cuirs, laine, cire, miel, beurre, suif, lin, chanvre, pelleteries, fil, tabac, que l'on en tire en échange des draps de Leipsick, de camelots, de teintures, de denrées coloniales et d'objets de luxe.

maréchal prince de Ponte-Corvo, celui-ci se trouvant le plus près de l'armée qui capitule.

» Art I<sup>er</sup>. Les troupes, sous les ordres de S. E. M. le général de Blucher, tant cavalerie, qu'infanterie et artillerie, ainsi que tous les détachemens qui appartiennent à son armée, seront prisonniers de guerre.

» II. Les armes, chevaux, canons et munitions de toute espèce, seront remis sur-le-champ à l'armée française.

» III. MM. les officiers de tout grade, y compris les cadets, conserveront leurs armes, leurs chevaux et leurs bagages; les bas-officiers et soldats conserveront leurs havresacs et porte-manteaux.

» IV. MM. les officiers se rendront prisonniers de guerre sur leur parole, et promettent de se rendre à l'endroit qui leur sera assigné.

» V. La caisse militaire et tous les fonds qui appartiennent à S. M. prussienne, et qui sont à la disposition de M. le général Blucher, seront remis à l'armée française. On s'en rapporte sur ce point à la parole de M. le général Blucher.

» VI. M. le général Blucher fera donner par son quartier-maître-général, l'état de tous les corps et détachemens qui appartiennent à son armée.

» VII. Le corps d'armée de S. Exc. M. le général de Blucher défilera aujourd'hui à midi avec les honneurs de la guerre, en présence de l'armée française, avec ses armes, caissons, drapeaux déployés et étendards, et mettra bas les armes quand il aura passé l'aile gauche de l'armée française.

Fait double à Rathnau, le 7 Novembre 1806.

*Signé* le général DE BLUCHER.

Les généraux de division TILLY et RIVAUD.

» On a intercepté une malle de Dantzick, dans laquelle on a trouvé beaucoup de lettres venant de Pétersbourg et de Vienne. On use

à Vienne d'une ruse assez simple pour répandre de faux bruits. A chaque exemplaire des gazettes , dont le ton est fort réservé , on envoie sous la même enveloppe un bulletin à la main , qui contient les nouvelles les plus absurdes. On y lit que la France n'a plus d'armée en Italie ; que toute cette contrée est en feu ; que l'Etat de Venise est dans le plus grand mécontentement , et a les armes à la main : que les Russes ont attaqué l'armée française en Dalmatie , et l'ont complètement battue. Quelque fausses et ridicules que soient ces nouvelles , elles arrivent de tant de côtés à la fois , qu'elles obscurcissent la vérité. Nous sommes autorisés à dire que l'Empereur a 200,000 hommes en Italie , dont 80,000 à Naples , et 25,000 en Dalmatie ; que le royaume de Naples n'a jamais été troublé que par des brigandages et des assassinats ; que le roi de Naples est maître de toute la Calabre ; que si les Anglais veulent y débarquer avec des troupes régulières , ils trouveront à qui parler ; que le maréchal Massena n'a jamais eu que des succès , et que le roi est tranquille dans sa capitale , occupé des soins de son armée et de l'administration de son royaume ; que le général Marmont , commandant l'armée française en Dal-

matie, a complètement battu les Russes et les Monténégrins, entre lesquels la division règne; que les Monténégrins accusent les Russes de s'être mal battus, et que les Russes reprochent aux Monténégrins d'avoir fui; que, de toutes les troupes de l'Europe, les moins propres à faire la guerre en Dalmatie, sont certainement les troupes russes: aussi y font-elles en général une fort mauvaise figure.

Cependant le corps diplomatique, en doctriné par ces fausses directions données à Vienne à l'opinion, égare les cabinets par des rapsodies. De faux calculs s'établissent là-dessus; et comme tout ce qui est bâti sur le mensonge et sur l'erreur, tombe promptement en ruine, des entreprises aussi mal calculées tournent à la confusion de leurs auteurs. Certainement dans la guerre actuelle, l'Empereur n'a pas voulu affoibir son armée d'Italie; il n'en a pas retiré un seul homme; il s'est contenté de faire revenir huit escadrons de cuirassiers, parce que les troupes de cette arme sont inutiles en Italie. Ces escadrons ne sont pas encore arrivés à Inspruck (1). Depuis

---

(1) Inspruck est une belle ville, capitale du Tyrol; on y compte 10,000 habitans; il y a un beau et bon château; elle est située dans un vallon, au milieu

la dernière campagne, l'Empereur a, au contraire, augmenté son armée d'Italie de quinze régimens qui étoient dans l'intérieur, et de neuf régimens du corps du général Marmont. Quatre mille conscrits, presque tous de la conscription de 1806, ont été dirigés sur l'Italie; et par les états de situation de cette armée au premier novembre, 25,000 y étoient déjà arrivés. Quant au peuple des États vénitiens, l'Empereur ne sauroit être que très-satisfait de l'esprit qui l'anime. Aussi S. M. s'occupe-t-elle des plus chers intérêts des Vénitiens; aussi a-t-elle ordonné des travaux pour réparer et améliorer leur port, et pour rendre la passe de Malinocco propre aux vaisseaux de tout rang.

Du reste, tous ces faiseurs de nouvelles en veulent beaucoup à nos maréchaux et à nos généraux; ils ont tué en Allemagne le grand-duc de Berg, le maréchal Soult. Cela n'empêche heureusement personne de se porter très-bien.

---

des Alpes Rhetiennes, sur l'Inn; c'est aujourd'hui une possession du roi de Bavière, depuis le traité de Presbourg. Elle est à 75 lieues sud de Munich.

*Capitulation de Magdebourg.*

« Articles de capitulation pour la ville et forteresse de Magdebourg, convenus entre MM. le général de brigade Dutailis, l'un des commandans de la Légion-d'Honneur, chevalier de l'Ordre militaire de Bavière, et chef de l'état major-général du sixième corps de la Grande-Armée française en Allemagne; le colonel Liger-Belair, officier de la Légion-d'Honneur, adjudant-commandant en chef de l'état-major de l'avant-garde; et le capitaine Regnard, membre de la Légion-d'Honneur, et aide-de-camp de S. Exc. M. le maréchal Ney, stipulant au nom de M. le maréchal d'Empire Ney, grand-officier de la Légion-d'Honneur, grand-cordon, chef de la septième cohorte, chevalier de l'ordre du Christ de Portugal, et commandant en chef du sixième corps de la grande-armée française : »

« Et MM. de Renouard, général-major, chef d'un régiment d'infanterie et chevalier de l'ordre du mérite militaire de Prusse; Dutrossel, colonel d'infanterie et commandant de la place de Magdebourg; et Leblanc, capitaine au régiment du prince Louis de Prusse, infanterie, stipulant au nom de S. Exc. M. le comte de Kleist, général d'infanterie, chevalier des ordres de l'Aigle-Noire et de l'Aigle-Rouge de Prusse, et de celui de Saint-Alexandre Neuski de Russie; et gouverneur militaire de la ville et citadelle de Magdebourg : »

« Art. I<sup>er</sup>. La ville, citadelle et fortifications de Magdebourg seront remises aux troupes du sixième corps de la grande-armée française, avec leur artillerie, munitions, magasins, approvisionnement de toutes espèces et propriétés publiques, sans aucune restriction, et dans l'état où toutes ces choses se trouveront au moment de la capitulation ».

« II. La porte dite Ulrich, et les ouvrages extérieurs qui en dépendent, seront remis à l'armée fran-

çaise, pour être occupés par elle le 10 novembre, après midi ».

« III. La garnison aura les honneurs de la guerre; elle sortira le 11 novembre, à onze heures du matin, tambours battans, drapeaux déployés, avec quatre pièces de campagne, par la porte dite Ulrich. Elle mettra bas les armes, et la cavalerie livrera ses armes et ses chevaux dans l'endroit qui sera convenu, à la portée du canon de la place ».

« IV. Les armes déposées, la garnison sera prisonnière de guerre; les soldats seront conduits en France, et MM. les officiers seront prisonniers sur leur parole d'honneur de ne point servir avant échange, contre S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie, ni contre ses alliés, et ils auront la liberté de se retirer aux lieux qu'ils désigneront. Cependant les seuls officiers qui ont leur famille, et qui sont établis et mariés à Magdebourg, pourront rester dans la ville ».

« V. MM. les officiers conserveront leurs épées, leurs bagages et leurs chevaux. Les soldats conserveront aussi leurs havresacs et porte-manteaux.

« VI. Les cadets, porte-enseignes, feld-webels de l'infanterie et premiers maréchaux-des-logis de la cavalerie, seront considérés comme officiers, et traités comme tels ».

« VII. Les auditeurs, aumôniers, chirurgiens et quartier-mâîtres ne seront point considérés comme prisonniers de guerre ».

« VIII. Les deux compagnies incomplètes d'invalides qui se trouvent dans la place, y laisseront leurs armes, et seront renvoyés dans leurs anciennes garnisons; l'une à Peim, près Hildesheim, l'autre à Aacken, où elles recevront leur solde et nourriture ordinaire, par les soins des autorités locales et aux dépens du pays ».

« IX. Après le départ de la garnison, MM. les officiers rentreront dans la ville, pour y recevoir leurs passeports, et partiront après les avoir reçus. Les re-

vers contenant parole d'honneur de ne point servir avant échange , seront préparés d'avance ».

« X. Les soldats mariés et établis à Magdebourg ou dans l'étendue de l'inspection , resteront dans leur famille , à condition de ne point servir avant échange , et de ne point porter l'habit militaire. »

« XI. Les officiers et soldats blessés ou malades pourront rester à Magdebourg jusqu'à leur guérison. Ils seront soignés aux dépens de la ville ».

Des chirurgiens-majors prussiens resteront dans la place en nombre suffisant pour les soigner. Ils seront , pendant toute la durée de leur séjour , traités par la ville comme les chirurgiens-majors français.

« XII. Les personnes , les propriétés particulières des habitans , les cultes et les opinions religieuses , sont mis sous la sauve-garde des lois et de la loyauté française.

S'il y avait dans la ville des personnes qui voulussent la quitter , soit en y coaservant , soit en vendant leurs propriétés , il leur serait donné des passeports et garanties nécessaires.

« XIII. Il ne sera rien changé dans l'administration , ni dans les institutions actuelles du pays. Les magistrats qui en sont chargés , continueront leurs fonctions et recevront protection de l'armée française.

« XIV. Il sera nommé , de part et d'autre , des commissaires pour l'inventaire et la remise des plans et cartes , papiers , archives , artillerie , munitions de guerre et de bouche , et de toutes les propriétés publiques , de quelque nature qu'elle soient , qui peuvent se trouver dans la place.

« XV. MM. les officiers supérieurs et autres , ainsi que les cadets , porte-enseignes , feld-webels , et premiers maréchaux-des-logis qui se retireront en vertu de la présente capitulation dans les provinces prussiennes occupées par les armées françaises , ou qui viendroient à l'être par la suite , recevront aux dépens de ces provinces , et par les soins des administrations locales , leurs gages et appointemens sur le pied de paix. Ces

gages et appointemens devront être exactement payés le 1<sup>er</sup> de chaque mois.

« XVI. S. Ex. M. le gouverneur de Magdebourg aura la faculté d'envoyer, s'il le juge convenable, un officier à sa cour, pour lui donner avis de la présente capitulation. Cet officier recevra les passe-ports nécessaires.

« XVII. Tous les articles de la présente capitulation qui pourroient présenter un sens douteux, seront interprétés à l'avantage de la garnison.

« XVIII. Il sera donné de part et d'autre trois ôtages du grade qui sera convenu, pour la garantie réciproque de l'exécution de la capitulation. Ces ôtages seront remis demain 9 Novembre, et seront respectivement rendus après l'occupation de la place.

Fait double à Magdebourg, le 8 du mois de Novembre 1806 ».

( *Suivent les signatures* ).

---

*Notice sur la prise de Magdebourg dans  
la Guerre de trente-ans.*

L'histoire ne rappelle qu'avec horreur les maux dont la ville de Magdebourg offre le tableau dans la guerre de trente-ans. Gustave-Adolphe, d'une part, et les catholiques sous les étendards de l'empereur d'Allemagne, inondoient de sang cette partie de l'Europe, avec cette différence, que le héros du nord combattoit pour la liberté de conscience et la protection des états opprimés, pendant que Ferdinand ne cherchoit qu'à appesantir le joug de son autorité, et à maintenir les prétentions ultramontaines contre les progrès de la réforme.

Le riche archevêché de Magdebourg avoit appartenu depuis long-temps à des princes de la maison de Brandebourg, qui y établirent leur religion et supprimèrent l'archevêque. Le dernier administrateur, Christian-Guillaume, avoit encouru le banc de l'empire à cause de ses liaisons avec le Dannemarck, ce qui déterminâ le chapitre à le dépouiller formellement de ses dignités pour ne pas attirer sur l'archevêché la vengeance de Ferdinand. Les chanoines proposèrent, à sa place, le prieur, Jean-Auguste, deuxième fils de l'électeur de Saxe, mais il fut bientôt exclus par l'empereur, qui donna cet archevêché à son propre fils Léopold. L'électeur adressa des plaintes impuissantes à la cour impériale; Christian-Guillaume prit d'autres mesures: sûr du dévouement du peuple et des magistrats de Magdebourg, la tête pleine d'espérances chimériques, il se crut en état de vaincre tous les obstacles que *l'édit de restitution*, la sentence du chapitre et la concurrence de deux rivaux puissans mettoient à sa réintégration. Il fit un voyage en Suède, et chercha, par la promesse d'une puissante diversion en Allemagne, à s'assurer les secours de Gustave. Ce monarque le congédia, non sans lui faire espérer un appui solide, mais en lui recommandant, surtout, d'agir avec prudence.

A peine Christian-Guillaume eut-il appris la descente de son protecteur en Poméranie, qu'il se glissa, à l'aide d'un déguisement, dans Magdebourg, parut tout-à-coup au conseil, rappela aux magistrats toutes les vexations que la ville et le pays avoient éprouvées de la part des troupes impériales, et leur exposa, enfin, les desseins pernicioeux de Ferdinand, et les dangers, trop évidens, que couroit l'église évangélique. Après ce début, il leur découvrit que l'époque de leur délivrance étoit arrivée, et que Gustave-Adolphe leur offroit son alliance et le plus ferme appui.

Magdebourg étoit parvenue, sous le gouvernement de ses magistrats, à un très-haut degré de prospérité; elle étoit dans la ligue anséatique, ouvrage de l'amour de la liberté et de la sagesse la mieux entendue. Les citoyens de Magdebourg avoient cette fermeté héroïque que donne contre les menaces la forme de gouvernement telle que l'avoient établie les villes libres d'alors (1). Ils en avoient déjà donné des preuves glorieuses contre Walstein, qui, attiré par l'appât de leurs richesses, voulut exiger d'eux des sacrifices exorbitans; une vigoureuse résistance leur valut alors le maintien de leurs droits (2). Il ne fut donc pas difficile à l'administrateur

---

(1) On peut citer comme autant de modèles d'une sagesse consommée, l'établissement du gouvernement municipal dans les villes d'Italie et d'Allemagne, aux quinzième et seizième siècles; elles eurent le bon esprit d'adapter leurs lois à leurs besoins et à leurs habitudes. L'égalité n'entra jamais dans leur plan; aussi conservèrent-elles leur liberté pendant des siècles, et plusieurs en ont encore des vestiges. Il n'y a aucun rapport entre la maturité, l'expérience des choses et la connoissance des lois qui caractérisoient les magistrats et les fondateurs de ces espèces de républiques, et l'extravagant système d'égalité sur lequel des législateurs modernes ont cru pouvoir fonder quelques républiques : *Egalité* et *Liberté* sont deux choses qui se repoussent et se détruisent; nous en avons eu un assez bel exemple.

(2) Le général Walstein, si célèbre dans la guerre qui désola l'Allemagne pendant trente ans, naquit en 1584; encore fort jeune, il plut à l'archiduc Ferdinand, qui le fit colonel des milices de Poméranie. Les troubles de Bohême étant survenus, il s'offrit à l'empereur avec une armée de 3,000 hommes, à condition qu'il la commanderoit; le nouveau général fit des prodiges avec cette armée; il

de gagner des esprits ainsi disposés. La ville de Magdebourg et le roi de Suède conclurent une alliance par laquelle la première accordoit à ce monarque la liberté du passage et des recrutemens sur son territoire et dans ses murs. Le roi s'engageoit en retour à défendre scrupuleusement les religieux et les privilèges de l'archevêché.

Aussitôt l'administrateur rassembla des troupes et commença les hostilités avant même que Gustave fût assez près pour le soutenir. Il réussit à enlever quelques corps d'impériaux dans le voisinage, fit quelques conquêtes à la vérité; mais l'approche d'une armée impériale le força de reprendre le chemin de Magdebourg. Gustave-Adolphe, quoique mécontent de cette précipitation, lui envoya Diétrich de Falkenberg, officier expérimenté, pour diriger les opérations militaires, et

força les princes alliés à faire la paix, qui fut signée à Lubeck. L'empereur l'en récompensa, en lui donnant les dépouilles du duc de Mecklembourg, qui s'étoit réuni à la ligue protestante, et avoit pris les armes contre l'empereur. Les protestans, intimidés par la supériorité que prenoient sur eux les armes de l'empereur, sous le commandement de Walstein, appelèrent à leur secours Gustave-Adolphe, roi de Suède. Cette démarche intimida tellement Ferdinand, qu'il accorda la déposition de Walstein aux princes alliés, et n'opposa que Tilly à Gustave. Le héros suédois battit Tilly près de Leipsick, et pénétra dans l'Allemagne; Walstein fut rappelé; l'empereur lui donna le titre de généralissime. Ces deux grands capitaines eurent alternativement la fortune favorable et contraire; mais Walstein, las de combattre pour un empereur défiant, s'occupa du projet de se rendre indépendant : on prétend qu'il négocioit à-la-fois avec les princes protestans, avec la Suède et la France; mais cette conspiration ne fut jamais bien prouvée; quoi qu'il en soit, l'empereur lui ôta le commandement général. Walstein, alarmé de cette mesure, se fit prêter, à Pissen, le serment de fidélité par les officiers de ses troupes, le 12 janvier 1634. Ferdinand, craignant les suites d'une démarche aussi hardie, prit le parti infâme de faire assassiner ce grand général : quatre lâches furent chargés de la commission; et s'étant rendus chez lui, ils l'assassinèrent à coups de halberdes, le 15 février 1634, âgé de 50 ans. Ce meurtre d'un homme admiré de ses ennemis mêmes, bien loin d'être utile à l'empereur, ne servit qu'à rendre sa situation plus embarrassante au milieu d'une guerre où la moitié de l'Allemagne et tout le nord étoient contre lui.

aider l'administrateur de ses conseils. Le magistrat nomma ce Falkenberg, commandant de la ville, pour tout le temps de la guerre. L'armée du prince s'accrut de jour en jour par l'affluence que fournissoient les villes voisines; elle remporta plusieurs avantages sur les régimens impériaux envoyés contre elle, et soutint la petite guerre avec beaucoup de bonheur, pendant plusieurs mois.

Enfin le comte de Papenheim s'approche de la ville, après avoir achevé son expédition contre le duc de Saxe-Lavembourg. Il chassa, en peu de temps, des redoutes circonvoisines toutes les troupes de l'administrateur, coupa par-là la communication et se disposa sérieusement à investir Magdebourg. Bientôt après arriva le comte de Tilly (1). Ce général écrivit avec menace, à l'administrateur de ne pas s'opposer plus long-temps à l'édit de restitution, et de rendre la place. La réponse du commandant, vive et déterminée, décida les généraux impériaux à déployer contre lui la force des armes.

---

(1) Le comte de Tilly, dont il est ici question, avoit d'abord été jésuite; il quitta cette profession pour celle des armes; il se distingua à la bataille de Prague, en 1620; quelque temps après, il battit le comte de Mansfeld, chef des insurgés de la Bohême. Son habileté se distingua surtout à la bataille de Stavelo, contre le duc d'Halberstadt, en 1723; enfin, il battit si souvent les princes qui avoient embrassé la réforme, que l'empereur Ferdinand ne trouva aucun général digne de remplacer le célèbre Walstein, que le comte de Tilly, lorsque le premier fut révoqué par suite d'une convention avec les princes protestans. Remis à la tête des armées, et après avoir pris Brandebourg, Magdebourg et Leipsick, il fut enfin battu par Gustave-Adolphe, près de cette dernière ville. Mais il rallia ses troupes, prit quelques villes dans la Hesse; enfin, il fut blessé mortellement en défendant le passage du Lech à Ingolstadt, le 30 avril 1632. Le comte de Tilly a été un des plus grands capitaines de son temps; mais le fanatisme et la haine religieuse dont il étoit animé, l'ont plus d'une fois rendu barbare: l'on en a la preuve à Magdebourg. C'étoit, au surplus, un homme de la plus grande sobriété; l'on assure qu'il ne vit jamais de femme, et vécut dans une perpétuelle chasteté: ces mœurs avoient alors du prix. Après sa mort, il laissa 60,000 écus (somme considérable pour le temps) aux vieux régimens qui avoient servi sous lui, afin que sa mémoire leur fût toujours chère.

Cependant le siège fut retardé par les progrès du roi de Suède, qui appelèrent Tilly d'un autre côté ; et la jalousie des généraux qui commandèrent en son absence, laissa encore respirer pendant quelques mois les habitans de Magdebourg. Enfin le 30 mars 1631, Tilly reparut de nouveau pour pousser dès ce moment le siège avec vigueur (1).

En peu de temps tous les ouvrages extérieurs furent emportés. Falkenberg avoit même retiré les postes, que l'on ne pouvoit plus sauver, et fait rompre le pont de l'Elbe. Comme il manquoit des troupes nécessaires pour défendre aussi les faubourgs de cette forteresse étendue, ceux de Sudenbourg et de Neustadt furent abandonnés à l'ennemi, qui aussitôt les réduisit en cendres. Papenheim se sépara de Tilly, et passa l'Elbe pour attaquer la ville de l'autre côté.

La garnison, diminuée par les combats qu'on avoit livrés précédemment dans les ouvrages extérieurs, ne se montoit plus qu'à deux mille hommes d'infanterie et quelques cents chevaux, nombre beaucoup trop foible pour une place aussi grande et, de plus, irrégulière. On tâcha d'y remédier en armant les bourgeois : ressource désespérée qui produisit plus de maux qu'elle n'en prévint. Les bourgeois, soldats déjà très-médiocres, perdirent la ville par leur désunion. Mais le fanatisme religieux, l'amour ardent de la liberté, la répugnance invincible pour le nom de l'Empereur, l'espérance d'un prompt secours, éloignèrent toute idée de capitulation ; et quelque divisé que l'on fût sur le reste, tous, sans exception, tenoient pour une défense désespérée.

Cependant les assiégeans avoient poussé leurs approches jusqu'aux fossés de la place, et élevé des batteries qui foudroyoient les remparts et les tours. Une de celles-ci s'éroula entièrement ; mais s'étant

---

(1) Ce qui suit sur le siège et la prise de Magdebourg, est extrait de l'excellent ouvrage de Schiller, intitulé : *Histoire de la Guerre de trente-ans*, traduit en français, et imprimé en 1803.

appuyée de côté sur les remparts sans tomber dans le fossé, elle ne fournit aucune facilité pour l'attaque. Malgré un bombardement soutenu, le rempart avoit peu souffert, et l'effet des boulets rouges fut prévenu par des dispositions excellentes. Mais la poudre des assiégés s'épuisa bientôt, et l'artillerie de la place cessa peu-à-peu de répondre aux assiégeans. Avant que l'on eût préparé de nouvelle poudre, Magdebourg pouvoit être livré, tout étoit perdu, le désespoir des habitans étoit à son comble; les regards impatiens se tournoient tous vers le point où l'on espéroit voir flotter les étendards de la Suède. Gustave-Adolphe étoit assez près pour paroître le troisième jour devant la place. La sécurité naît avec l'espérance, et tout contribue à l'affermir. Le 9 mai, l'ennemi cesse tout-à-coup la canonade; plusieurs batteries sont dégarnies de leurs pièces; un silence absolu règne dans le camp impérial, tout persuade aux assiégés que leur délivrance approche. Dès le grand matin, la plupart des sentinelles bourgeoises et militaires abandonnent leur poste pour se livrer une fois, après de si grands travaux, aux douceurs du sommeil; mais ce repos fut cher, et le réveil affreux.

Tilly avoit enfin reconnu qu'en poursuivant son plan d'attaque, il devoit renoncer à s'emparer de la ville avant l'arrivée des Suédois; dans cette persuasion, il résolut de lever son camp, mais de tenter encore un assaut général. Les difficultés étoient grandes; on ne voyoit aucune brèche praticable, et les ouvrages se trouvoient à peine endommagés. Cependant le conseil de guerre assemblé, se déclara pour l'assaut, en s'appuyant de l'exemple de Maestricht, qui avoit été escaladé au point du jour, tandis que les soldats et les bourgeois se livroient au sommeil. L'assaut fut résolu, et l'on décida qu'on attaqueroit la place sur quatre points à la fois. La nuit du 9 au 10 fut entièrement consacrée aux dispositions; tout étoit prêt, et l'on n'attendoit que le signal des canons, convenu pour cinq heures du matin; il eut lieu, mais deux

heures plus tard. Tilly, toujours incertain du succès, avoit assemblé encore une fois le conseil de guerre; enfin, en distribuant les derniers ordres, il commanda à Papenheim d'attaquer les ouvrages de la ville neuve. Un rempart incliné, un fossé sec et peu profond, des postes abandonnés par leurs défenseurs, des sentinelles endormies, tout favorisa son entreprise : il ne fut donc pas difficile à ce général d'escalader le premier rempart.

Falkenberg, étonné du bruit de la mousqueterie, sort à la hâte de la maison de ville, et, avec le peu de monde qu'il peut ramasser, il accourt vers la porte de la ville neuve, déjà au pouvoir des impériaux. Repoussé sur ce point, ce brave général vole d'un autre côté où un second parti d'assiégeans est déjà près de s'emparer des ouvrages. Sa résistance est inutile; dès le commencement du combat, il tombe sous les coups de l'ennemi. Le feu soutenu de la mousqueterie, le son du tocsin, le tumulte qui croît à chaque instant, tirent enfin les bourgeois du sommeil, et leur apprennent le danger qui les menace. Ils se couvrent à la hâte de quelques vêtemens, prennent les armes, et, au milieu de leur étourdissement, se précipitent en aveugles au devant de l'ennemi. Il y avoit encore espoir de le repousser, mais point de cavalerie pour pénétrer dans les rangs en désordre, le commandant mort, point de plan d'attaque, enfin plus de munitions pour continuer le feu; deux autres portes, où tout avoit été tranquille jusqu'alors, sont dégarnies de leurs défenseurs, qu'un besoin plus pressant appelle dans l'intérieur de la ville; l'ennemi profite aussitôt du mouvement, et attaque ces postes abandonnés. La résistance est vive et opiniâtre, jusqu'à ce qu'enfin quatre régimens impériaux, maîtres du rempart, prennent à dos les habitans de Magdebourg et achèvent ainsi leur défaite. Dans cette confusion générale, un brave capitaine, nommé Schmidt, mène encore les plus déterminés à l'ennemi, et est assez heureux pour le repousser jusqu'à la porte, mais blessé mortellement, il tombe, et avec lui la der-

nière espérance de Magdebourg. Avant le milieu du jour, tous les ouvrages sont emportés, et la ville est au pouvoir de l'ennemi. Deux portes sont ouvertes alors par les assaillans à la grande armée. L'infanterie que le général fait entrer dans la place, occupe aussitôt les principales rues, et les canons que l'on pointe au même instant, chassent les bourgeois dans leurs demeures pour y attendre leur sort. On ne les laissa pas long-temps dans l'incertitude : deux mots de Tilly fixent le destin de Magdebourg. Un général, avec le moindre sentiment d'humanité, auroit recommandé la modération à ses soldats : mesure il est vrai, peut-être infructueuse auprès de pareilles troupes ; mais Tilly ne voulut même pas en faire la tentative. Devenu maître de la vie de tous les citoyens, par le silence du général, le soldat se jette dans l'intérieur des maisons, pour y assouvir à son gré la brutalité de ses desirs. On vit des Allemands attendris par les larmes de l'innocence ; mais les Wallons de Papenheim n'écoutent que leur fureur. A peine le sang avoit coulé, que les autres portes s'ouvrirent ; toute la cavalerie et les bandes terribles des Croates se précipitent contre la malheureuse ville.

Alors commença une scène de sang pour laquelle l'histoire n'a point d'expressions, ni la poésie de pincesaux. L'enfance innocente, la vieillesse abandonnée, la jeunesse, le sexe, l'état, ne peuvent désarmer la furie du vainqueur. Des femmes sont déshonorées dans les bras de leurs époux, les filles aux pieds de leurs pères, et le déshonneur est récompensé par la mort ; aucunes places ne sont assez secrètes, aucuns lieux assez saints pour garantir des recherches de leur avidité. Cinquante-trois femmes furent trouvées décapitées dans une église. Les Croates prenoient plaisir à jeter les enfans dans les flammes ; les Wallons de Papenheim, à percer ces créatures innocentes sur le sein de leurs mères. Quelques officiers, révoltés de ce spectacle affreux, hasardent de représenter au comte de Tilly qu'il devoit mettre fin au massacre : « Reve-

» nez dans une heure , fut sa réponse ; alors je verrai  
 » ce que j'aurai à faire ; le soldat doit avoir quelque  
 » chose pour ses travaux et ses périls ». Ces horreurs  
 se continuèrent avec le même acharnement , jusqu'à  
 ce qu'enfin la fumée et les flammes mirent un terme à  
 la rapacité. Pour augmenter la confusion et rompre la  
 résistance des habitans , on avoit dès le commencement  
 mis le feu en plusieurs endroits ; bientôt s'élève un  
 vent impétueux qui étend les flammes par toute la  
 ville avec la rapidité d'un torrent , et l'incendie devient  
 général. On voit dans ce moment une foule horrible  
 se presser au milieu des vapeurs embrasées , des ca-  
 davres , des armes étincelantes , à travers la chute des  
 débris et les ruisseaux de sang. L'atmosphère brûlant  
 et la chaleur insupportable , forcèrent enfin ces monstres  
 mêmes à se sauver dans leur camp. En moins de douze  
 heures , cette ville peuplée , fort étendue , une des plus  
 belles de l'Allemagne , est réduite en cendres , à l'excep-  
 tion de deux églises et de quelques masures. L'admini-  
 strateur Christian-Guillaume , blessé en plusieurs  
 endroits , fut pris avec trois bourguemestres ; beaucoup  
 de braves officiers et de magistrats avoient trouvé en  
 combattant une mort digne d'envie. L'avarice des  
 officiers ennemis sauva quatre cents des plus riches  
 bourgeois , pour leur arracher des rançons considérables.

A peine la fureur de l'incendie s'étoit-elle apaisée ,  
 que les bandes impériales revinrent avec une nou-  
 velle avidité , fouiller dans les ruines et les cendres.  
 Plusieurs de ces impériaux périrent suffoqués par  
 la vapeur , beaucoup firent un butin considérable ,  
 les bourgeois ayant sauvé dans les caves ce qu'ils  
 avoient de plus précieux. Enfin , le 13 mai 1631 , Tilly  
 parut en personne dans la ville , après que les princi-  
 pales rues eurent été débarrassées des décombres et  
 des morts. La scène qui se présentoit alors à l'humanité ,  
 révoltoit l'ame et la glaçoit d'effroi. Des vivans se traî-  
 noient sous des monceaux de cadavres , pour reparoître  
 à la lumière ; des enfans , errant çà et là , cherchoient ,  
 avec des cris déchirans , les auteurs de leurs jours. Le

feu avoit dévoré un nombre beaucoup plus considérable de vivans et de morts; on fait monter à trente mille la totalité de ceux qui périrent.

L'entrée du général, qui eut lieu le 14, mit fin au pillage, et ce qui s'étoit sauvé jusqu'alors, obtint la vie. Environ mille personnes furent tirées de la cathédrale où elles avoient passé trois jours et deux nuits, sans nourriture et dans la crainte continuelle du massacre. Tilly leur fit annoncer le pardon et distribuer du pain. Le jour suivant, on célébra dans cette église une messe solennelle, et le *Te Deum* fut chanté au milieu des salves d'artillerie. Le général de l'Empereur parcourut la ville à cheval, afin de pouvoir rapporter à son maître, comme témoin oculaire, que, depuis la prise de Troie et de Jérusalem, on n'avoit vu aucune victoire plus éclatante. Rien en effet, n'étoit exagéré dans ce récit, si on considère à la fois la grandeur, la prospérité, l'importance de la ville qui périt, et la rage de ses destructeurs.

Le grand commerce que fait Magdebourg par l'Elbe et les rivières qui y affluent, son industrie, ses fabriques, réparèrent lentement, à la vérité, ses malheurs; les traces de la barbarie de Tilly disparurent successivement, mais le souvenir en est resté. Frédéric II y a fait de grandes dépenses et y a encouragé les arts et la population par tous les moyens qui étoient en sa puissance. Les fortifications de Magdebourg, sa position, le nombre de ses habitans, qui va à 30,000, en font aujourd'hui une des plus importantes villes d'Allemagne.

On voit, par le trente - unième bulletin, qui rend compte de la conquête qu'en ont faite les Français, qu'elle étoit fournie, lorsqu'on la prit, de tout ce qui pouvoit en assurer la défense; la garnison, l'artillerie, l'état-major, étoient considérables.

*Trente-unième Bulletin de la Grande-Armée.*

Berlin, le 21 Novembre 1806.

» La garnison de Magdebourg a défilé le 11, à neuf heures du matin, devant le corps d'armée du maréchal Ney. Nous avons vingt généraux, 800 officiers, 22,000 prisonniers, parmi lesquels 2,000 artilleurs, 54 drapeaux, 5 étendards, 800 pièces de canon, un million de poudre, un grand équipage de pont, et un matériel d'artillerie.

» Le colonel Gérard et l'adjutant-commandant Ricard, ont présenté ce matin à l'Empereur, au nom du 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup>. corps, 60 drapeaux qui ont été pris à Lubeck au corps du général prussien Blucher : il y avoit 22 étendards. Quatre mille chevaux, tous harnachés, pris dans cette journée, se rendent au dépôt de Postdam.

» Dans le vingt-neuvième Bulletin, on a dit que le corps du général Blucher avait fourni 16,000 prisonniers, parmi lesquels 4,000 de cavalerie. On s'est trompé : il y avoit 21,000 prisonniers, parmi lesquels 5,000 hommes de cavalerie montée ; de sorte que, par le résultat de ces deux capitulations, nous avons 120

drapeaux et étendards, et 45,000 prisonniers. Le nombre des prisonniers qui ont été faits dans la campagne, passe 140,000. Le nombre des drapeaux pris, passe 250. Le nombre des pièces de campagne prises devant l'ennemi et sur le champ de bataille, passe 800. Celui des pièces prises à Berlin et dans les places qui se sont rendues, passe 4,000.

» L'Empereur a fait manœuvrer hier sa garde à pied et à cheval dans une plaine aux portes de Berlin. La journée a été superbe.

» Le général Savary, avec sa colonne mobile, s'est rendu à Rostock, et y a pris 40 ou 50 bâtimens suédois sur leur lest : il les a fait vendre sur-le-champ.

*Dépêche interceptée de M. de Duben au roi de Suède, datée : Vienne, 15 Octobre 1806.*

T R A D U C T I O N .

» Des nouvelles arrivées depuis quelques jours de Cattaro, et qui semblent être authentiques, disent que, le 22 septembre, les Français ont essuyé un échec considérable, et que les Russes et Monténégrins leur ont tué beaucoup de monde, et pris 18 pièces de canon (1).

---

(1) M. le ministre de Suède peut fort bien desirer la destruction de l'armée française en Dalmatie : on ne conçoit pas cependant le délire qui lui fait souhaiter que la Porte soit envahie et détruite par la Russie. S'il est dans ces sentimens, nous en sommes fâchés pour lui ; ses liaisons à Vienne lui en imposent. Le général Marmont a

La vérité de tout ceci est à-peu-près avouée par l'ambassade française à cette cour, qui ajoute seulement que les canons ne sont pas tombés entre les mains de l'ennemi, mais que les Français, voyant qu'il leur étoit impossible de les sauver, les avoient jetés à la mer. Il paroît que, pour le moment, Bonaparte a abandonné tout espoir de faire des progrès dans la Dalmatie (1), et on sait avec assez de certitude que toutes ses forces dans ce pays se réduisent à 6 ou 7,000 hommes (2), depuis qu'un corps a été détaché de nouveau pour aller renforcer l'armée de Massena en Italie; laquelle, suivant tous les renseignemens, se trouve dans un état pitoyable: de sorte que si Bonaparte n'est pas en état d'y envoyer bientôt un renfort considérable, tout le royaume de Naples sera peut-être sous peu évacué par les Français (3). Aussi parle-t-on d'un plan concerté par Joseph Bonaparte et Massena, de se retirer sur les frontières des états du pape (4), d'y concentrer leurs

complètement battu les Russes et les Monténégrins; il les a repoussés jusque dans Castel-Nuovo, dont il a brûlé les faubourgs, et il a écrasé la garnison de Corfou, qui étoit débarquée dans l'intention de faire de grandes entreprises. Les grandes entreprises ont été la montagne en travail, comme tout ce qui vient de la Russie.

(1) Il y a bien de l'ignorance dans la lettre de ce ministre: quels progrès peut faire l'Empereur dans la Dalmatie, lorsqu'il est maître de tout ce pays et des états de Raguse?

(2) On reconnoît bien là la marche des ennemis de la France! Avant la guerre, ils prétendent que la France n'a pas de troupes. Quand ensuite la France a remporté de victoires, elles n'étoient dues, disent-ils, qu'à la supériorité du nombre: les Français étoient dix contre un. Hommes incorrigibles et insensés, voulez-vous donc enfin voir s'écrouler sans retour le trône de vos maîtres!

(3) En vérité, ce ministre de Suède a de singuliers raisonnemens! Comment peut-il croire que, quand on est maître de Bologne et de Rimini, on ne peut pas faire passer des secours d'Italie à l'armée de Naples, et que l'on soit obligé d'en envoyer de Zura? Et voilà les ministres que les cabinets tiennent auprès des cours, pour être instruits de ce qui se passe, et qui sont chargés des plus grands intérêts des nations! Ils ne savent pas même la géographie.

(4) Comment le ministre de Suède connoitroit-il le plan concerté entre le roi de Naples et son général? Les Français sont au fond de la Calabre; quatre-vingt mille Français sont dans le royaume de

forces et attendre des secours. En général, la situation des Français par toute l'Italie est très-critique; et si l'on a des succès en Allemagne, la révolte gagnera de la Calabre jusqu'aux Alpes (1). Bonaparte a bien voulu introduire la conscription dans les états vénitiens nouvellement usurpés, mais il n'y a pas réussi; et un détachement de gendarmerie, qu'on y avoit envoyé pour faciliter les opérations, a été massacré. Cet événement, arrivé tout récemment, n'est pas connu du public, parce qu'on le cache avec tout le soin possible; mais je sais d'un côté sûr, qu'il est authentique (2).

L'ambassade française à cette cour a cherché de nouveau à répandre des bruits sur un arrangement amical entre la France et la Prusse. L'absence de toutes nouvelles du théâtre de la guerre, nous prive de tous les moyens de réfuter ces bruits, qui, au reste, ne sont pas généralement crus, et on espère apprendre à tout instant les premières nouvelles du commencement des hostilités (3). Ce que l'on sait sur la position des ar-

Naples. Toutes les armées ennemies qui y débarqueront y trouveront la défaite et la mort.

(1) Voilà de belles illusions! Il n'y a donc plus qu'à faire entrer quelques régimens de hussards, pour prendre possession de l'Italie. Mais qui a dit ces belles choses au ministre de Suède? Voilà ce qu'il seroit curieux de savoir. Qu'on ouvre les archives des cabinets et la correspondance des ministres, on y trouvera toujours la même marche et le même langage, lorsqu'il s'agit de coalitions. Il faut plaindre les princes qui régient leur politique sur de pareilles informations.

(2) Le pays de Venise est un pays fier d'être sorti de l'oppression. Il obéit aux lois sans avoir besoin de gendarmerie pour l'y contraindre. M. le ministre suédois a bien peu de lumières et d'expérience, s'il pense en effet qu'il soit possible de cacher des événemens assez notables pour avoir une influence dans les affaires politiques du monde.

(3) Vos vœux sont remplis: quelques efforts qu'ait faits la France pour empêcher la guerre avec la Prusse, ils ont été vains. Comme puissance militaire, la Prusse n'existe plus; comme puissance politique, elle est à la discrétion du vainqueur. Seize cents hommes, qui forment la cinquième partie de vos armées suédoises, ont été pris. Vos agens en Poméranie ont livré les fuyards qui s'étoient réfugiés sous la protection de vos batteries. Et c'est un Suédois qui parle, qui desire l'ancantissement de la France et de l'empire otto-

mées, c'est qu'un corps français est entré dans le pays de Beyreuth sans aucune résistance de la part des Prussiens, qui avoient évacué cette province, afin de se concentrer sur les frontières de la Saxe.

Des lettres particulières de Hanovre assurent que le général Ruchel a enlevé un transport de mille chevaux venant du Holstein, pour être délivrés aux fournisseurs de l'armée française.

On assure que le consentement de l'électeur de Wurtzbourg de se joindre à la confédération du Rhin, lui a été arraché de cette manière : A son arrivée à Wurtzbourg, Bonaparte commençoit par l'assurance que le ministre de l'électeur à Paris avoit déjà signé le projet qu'on lui avoit présenté à cet égard, et qu'il espéroit que l'électeur ne refuseroit pas sa sanction. La présence d'une grande partie de l'armée de Bonaparte dans les états de l'électeur, a peut-être été l'argument le plus persuasif pour arranger cette affaire (1).

Le courrier turc n'est pas encore arrivé; mais il court ici depuis hier un bruit qui dit qu'à Constantinople, il y a eu un changement considérable dans le ministère, et que le parti russe a gagné le dessus. Une armée russe est aussi entrée dans la Valachie.

Cet après-midi, nous avons reçu la nouvelle désagréable qu'une affaire a eu lieu hier entre les Prussiens et les Français, et que le général Tauenzien a été repoussé avec quelque perte (2).

man, la gloire et la prospérité de la Russie; qui préfère un sentiment de haine irréfléchie aux intérêts les plus chers de sa patrie!

(1) Il est curieux de voir la tournure qu'on veut donner, à l'occasion de l'électeur de Wurtzbourg, à la confédération du Rhin. Le traité a été signé à Paris, avant la guerre. L'Empereur, en donnant à ce prince le duché de Wurtzbourg, en l'admettant ensuite dans la confédération, a fait un acte d'affection personnelle et d'amitié pour le grand-duc. Ce n'est certainement point par d'autres motifs que, étant à Vienne, il a pu donner à un archiduc une possession aussi belle! Cette ingratitude révolte.

(2) Puisque les premiers succès de Français sont si désagréables à ce loyal Suédois, nous sommes fâchés de voir qu'il aura à passer des momens plus désagréables encore, en attendant que le sentiment des

Des lettres authentiques de Hambourg, en date du 12 novembre, annoncent que le duc régnant de Brunswick, l'un des commandans de l'armée prussienne à la bataille d'Jena, où il fut blessé, est mort le 10 de ce mois, à Ottensen, près d'Altona (1).

*Dépêches interceptées de M. de Duben,  
au Roi de Suède.*

TRADUCTION.

Vienne, le 22 octobre 1806.

SIRE,

Depuis ma dernière soumise dépêche du 18 courant, nous avons été journellement inondés de nouvelles du théâtre de la guerre, qui se contredisent pour la plupart, et dont les ministres de Prusse et de Saxe ne peuvent le plus souvent garantir l'authenticité. Ce qu'on en peut induire de vrai, c'est que le prince Louis de Prusse est mort dans la première affaire où le général Tauenzien commandoit. Après avoir attaqué six fois l'ennemi avec un corps de cavalerie à la tête duquel il se trouvoit, il tomba à la fin victime de sa valeur, et mourut de la mort d'un héros dans le champ de l'honneur. Cette perte paroît irréparable pour l'armée prussienne, et est regardée par plusieurs personnes comme

---

défaites de sa nation succède dans son cœur à l'impression des défaites des Prussiens. ( *Les notes qui précèdent sont tirées du Moniteur* ).

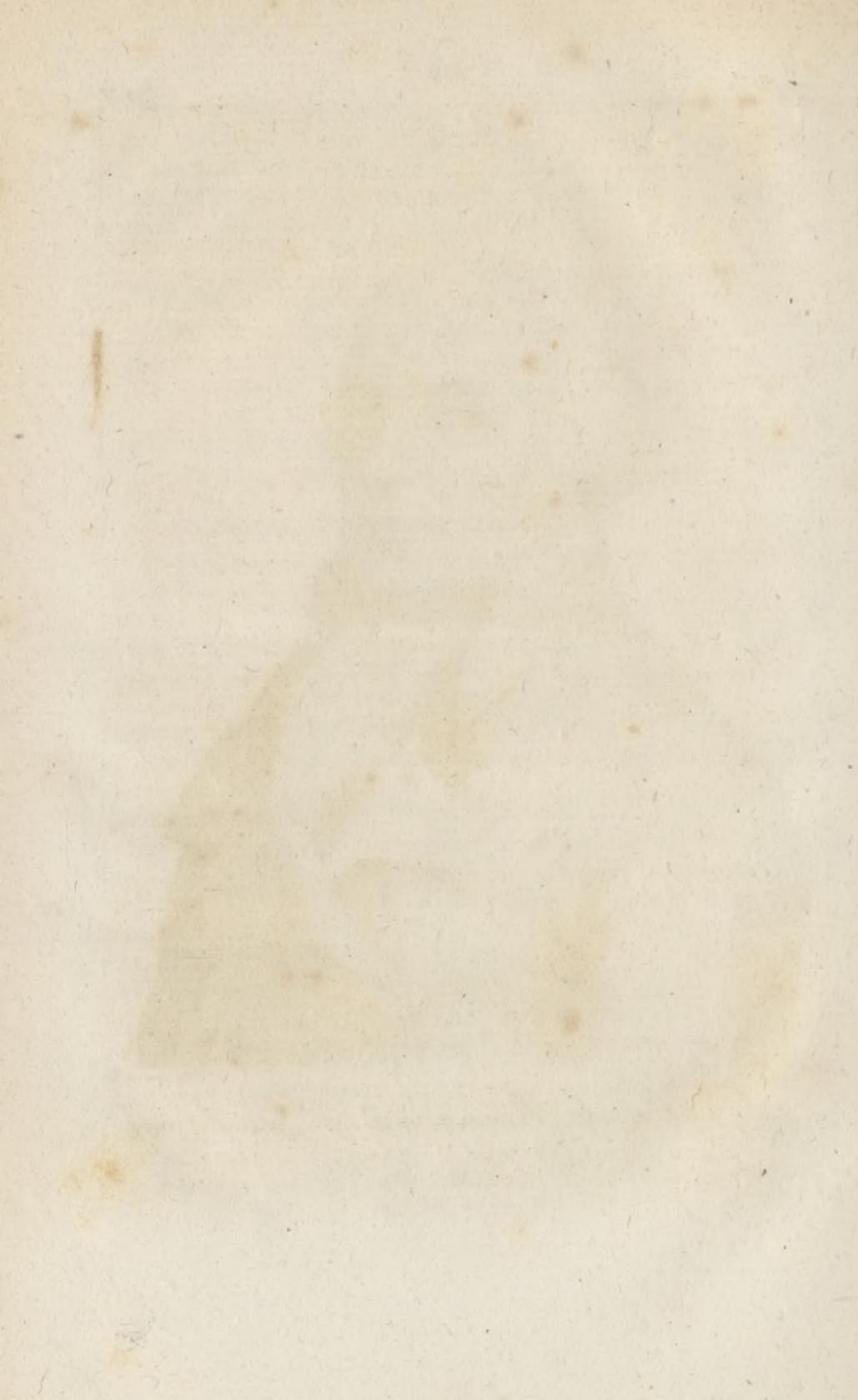
(1) Cette dépêche de M. le baron de Duben, chargé d'affaires de la cour de Suède, à Vienne, n'est pas la seule de lui qui ait été interceptée; le *Moniteur* en a publié deux autres qui sont devenues le sujet d'une altercation et d'un défi entre ce Suédois et M. le général de Wrede, au service de la cour de Munich; ce dernier a invité l'autre à vider la querelle avec les armes. L'on va voir dans ces deux dépêches, la cause de cette désagréable affaire, qui paroît devoir se terminer par la mort de l'un des deux.



Wexel del.

Tassaert Sc.

*Le Duc de Brunswick et Lunbourg.*



plus grande que si l'on avoit à regretter la mort de 10,000 hommes. On dit qu'il a été tué par un chasseur bayarois. A la suite de cela, l'avantage important que le prince de Hohenlohe doit avoir remporté le 10, se confirme entièrement; mais malheureusement on a tout lieu de croire que l'aile gauche de l'armée prussienne, après un petit échec qu'elle a eu les 12 et 13, s'est vue obligée de se replier sur le corps principal; sur quoi le quartier-général du roi a été transféré à Mersbourg, et celui de Bonaparte à Gera. Quelques corps détachés français ont poussé jusqu'à Leipsick, et y ont levé des contributions insignifiantes, tandis qu'à l'entour, des villes moins considérables et des campagnes ont été pillées par des troupes bayaraises sous les ordres du général Wrede, qui, dans cette guerre-ci comme dans la dernière, se distinguent par leur brigandage et les cruautés qu'elles exercent.

Pour détacher, s'il est possible, la Saxe de la Prusse, Bonaparte a adressé aux habitans de cet électorat, une proclamation qu'on m'a envoyée de l'intérieur de la Saxe. Il est arrivé des nouvelles désagréables de la partie méridionale de l'Italie : on prétend que toutes les forces anglaises, sous le commandement du général Stuart, ont évacué la Calabre, malgré le nombre d'avantages qu'il y a remportés. La cause de cette étonnante conduite doit être une mésintelligence survenue entre ce général et sir Sidney Smith, dont le résultat a été que les vaillans calabriens se trouvent, à l'heure qu'il est, sans un soutien quelconque de la part des Anglais, et se verront forcés tôt ou tard à subir le joug français. — On a établi à Milan, Venise et Rome, des tribunaux d'inquisition, organisés par le gouvernement français, pour empêcher l'arrivée de toutes nouvelles du théâtre de la guerre, tant en Allemagne qu'en Italie, et l'on sévit avec la plus grande rigueur contre ceux qu'on soupçonne avoir répandu des bruits qui pourroient être en opposition avec les intérêts des Français.

Hier et aujourd'hui, la plupart des régimens qui composent la garnison à Vienne, ont manœuvré sur le

glacis hors de la ville, en présence de l'Empereur et de différens archiducs.

Le duc Albert de Saxe-Teschen est revenu avant hier de Dresde à Vienne.

Des avis postérieurs, arrivés aujourd'hui, nous donnent la triste certitude que le 14 du courant, il s'est livré une bataille dont le résultat a été très-malheureux pour les armes prussiennes, et qui paroît avoir été générale, puisqu'on sait que le duc de Brunswick et le général Ruchel sont l'un et l'autre blessés. Le quartier-général du roi doit avoir été repoussé jusqu'à Nordhausen. Je n'ai pas pu jusqu'ici me procurer des détails plus circonstanciés de cet évènement malheureux, puisqu'il n'est arrivé qu'un seul courier au ministère, qui a apporté cette nouvelle.

J'ai l'honneur d'être, etc., etc.

Vienne, le 25 Octobre 1806.

SIRE,

Des nouvelles malheureuses qui viennent de tous les côtés de la Dalmatie, qu'on avoit tout lieu de croire, sous peu, délivrée entièrement de la suprématie française, puisque, d'après les propres propos des Français, l'armée du général Lauriston avoit tellement été affoiblie, qu'elle étoit au moment de capituler près de Castel-Nuovo, confirment que cette province est de nouveau tombée au pouvoir de ses cruels ennemis, le sieur Molitor étant venu dans le dernier moment au secours du susdit général, avec un corps de 4 mille hommes, qui attaquèrent sur-le-champ les troupes russes et monténégniennes réunies, qui furent repoussées après avoir perdu un couple de milliers d'hommes. Cette nouvelle est arrivée ici de Trieste; et quoiqu'on l'envisage comme exagérée, on ne doute pas qu'elle ne soit authentique. Pour ce qui est de l'armée prussienne, depuis l'affaire qui a eu lieu le 14, on n'en a eu, jusques à hier soir, aucune nouvelle. Le ministre de Prusse a expédié avant hier un courier, sans pou-

voir lui tracer la route ni lui indiquer l'endroit où il pourroit trouver le roi. De la malheureuse affaire du 14, nous n'avons jusques ici que des idées confuses. Il paroît que l'armée prussienne a été surprise, qu'elle n'a pas pu s'assembler et se former dans les plaines de Naumbourg, place forte qui avoit été vendue à Bonaparte (1). Différens régimens prussiens, au moment où ils vouloient se former à la pointe du jour, furent de suite attaqués, et rencontrèrent partout des forces supérieures qui les battirent en détail. Plusieurs corps furent coupés par l'ennemi, avant qu'ils eussent pu se rendre à l'endroit marqué. Parmi ce nombre, on croit le prince de Hohenlohe, puisqu'on n'a pas la moindre nouvelle de lui.

Il est notoire que le quartier-général du roi étoit, après la bataille, à Nordhausen; que le duc de Brunswick est mort, que plusieurs autres généraux sont blessés; mais si l'armée prussienne a depuis pu se réunir, et jusqu'où Bonaparte a poursuivi ses avantages et tiré parti de son inconcevable bonheur, voilà sur quoi nous sommes dans la plus inquiétante ignorance. Il est, en effet, remarquable avec quelle vivacité ce sentiment s'exprime en général; car un chacun dans la société, et le peuple dans les rues, ne parle d'autre chose; en un mot, on lit facilement dans chaque physionomie, les peines et les angoisses des terribles malheurs des circonstances du moment.

*Extrait de l'ordre du jour donné à la deuxième division de l'armée royale de Bavière, à Breslau, le 28 janvier 1807.*

On communique à la division la gazette de Munich,

---

(1) Il y a de la sottise à calomnier les officiers d'une puissance à laquelle on veut cependant tant de bien; il y a de l'ignorance à les accuser d'avoir vendu une ville qui est sans murailles. Si le ministre de Suède, à défaut de connoissances géographiques, avoit seulement consulté ses couriers, il en auroit obtenu de meilleurs renseignemens. Voilà cependant les hommes qui sont chargés des intérêts des nations, et dont les opinions concourent à les précipiter dans de si fausses directions. (*Note du Journ. Officiel*).

du 15 janvier, à cause de l'article daté de Munich, le 15 janvier, qui s'y trouve page 62, afin de faire connaître à chaque officier de la division les nobles sentimens qui animent notre digne chef, S. E. le lieutenant-général baron de Wrede, et la part qu'il prend, même dans l'éloignement, à la gloire des troupes qui ont le bonheur d'être sous son commandement.

Le commandant de la division *ad interim*, convaincu de l'attachement de chacun des membres du corps à ce chef si généralement aimé, croit inutile de faire aucune observation pour fixer l'attention sur les raisons énoncées dans cet article.

Apprécier les calomnies de M. de Duben comme elles le méritent; regarder ses sorties offensantes comme une atteinte punissable portée à la gloire des armes de Bavière, et faire naître par-là dans chaque membre de notre division la ferme résolution de forcer personnellement M. de Duben, partout où il se trouvera, à la satisfaction la plus éclatante pour les infâmes calomnies qu'il s'est permises; de lui prouver enfin qu'un brave corps d'officiers ne peut laisser impunies les insultes faites à sa gloire et à la personne d'un général estimé par le premier des héros de notre temps et par le roi, son auguste souverain, et éminemment révééré par le corps de ses officiers.

FR. MINUCCI, *général-major.*

La prise de Magdebourg et l'affaire de Lubeck ont terminé la campagne en Prusse; tous les états de cette monarchie, excepté la Silésie et la Pologne Prussienne, se trouvoient conquis par les armes de l'empereur avant la fin de novembre 1806; cependant la guerre n'étoit point finie; l'ennemi se retranchoit et réunissoit ses forces au-delà de la

Vistule ; il falloit donc l'aller atteindre en Pologne, et commencer , en quelque sorte , la conquête d'un nouveau royaume ; c'est le parti que prit l'Empereur ; mais avant , il voulut réaliser le projet important de l'érection des états de Saxe en royaume , et prendre les mesures propres à forcer l'Angleterre à ne plus s'opposer à la paix. Nous allons faire connoître ces deux évènements politiques , liés à ceux de la guerre , après que nous aurons rapporté les 32<sup>e</sup>. et 33<sup>e</sup>. Bulletins.

*Trente - deuxième Bulletin de la Grande Armée.*

Berlin , 16 Novembre , 1806.

» Après la prise de Magdebourg et l'affaire de Lubeck , la campagne contre la Prusse se trouve entièrement finie.

Voici quelle étoit la situation de l'armée Prussienne en entrant en campagne.

» Le corps du général Ruchel , dit de Westphalie , étoit composé de 33 bataillons d'infanterie , de quatre compagnies de chasseurs , de 45 escadrons de cavalerie , d'un bataillon d'artillerie et de sept batteries , indépendamment des pièces de régiment.

» Le corps du prince de Hohenlohe étoit

composé de 24 bataillons Prussiens et de 25 bataillons Saxons , de 45 escadrons Prussiens et de 35 escadrons Saxons , de 2 bataillons d'artillerie et de 8 batteries Saxonnes.

» L'armée commandée par le roi en personne, étoit composée d'une avant-garde de dix bataillons et de quinze escadrons, commandée par le duc de Weimar, et de trois divisions. La première, commandée par le prince d'Orange (1), étoit composée de 11 bataillons et de 15 escadrons.

» La 3<sup>e</sup>. division, commandée par le général Schmettau, étoit composée de dix bataillons et de 15 escadrons. Le corps de réserve de cette armée, que commandoit le général Kalkreuth, étoit composé de deux divisions, chacune de 10 bataillons des régimens de la garde ou d'élite, et de vingt escadrons.

---

(1) Guillaume, prince d'Orange et de Nassau-Dietz, de la religion réformée, âgé de 58 ans, ancien Stathouder, gouverneur et capitaine-général des Provinces-Unies, épousa, en 1767, la princesse Sophie Wilhelmine de Prusse, fille d'Auguste-Guillaume, prince de Prusse; de ce mariage il a eu plusieurs enfans, entr'autres le prince Guillaume-Frédéric, prince héréditaire d'Orange et prince régnant de Fulde. L'épouse de celui-ci est la princesse Louise Wilhelmine de Prusse, fille de Frédéric-Guillaume II, et par conséquent sœur du roi de Prusse régnant. Il est au service de son beau-frère.



Tremel del.

Gautier sculp.

*Le Général Kalkreuth.*



» Ainsi le total général de l'armée prussienne étoit de 160 bataillons , et de 235 escadrons , servis par 50 batteries ; ce qui faisoit présens sous les armes 115,000 d'infanterie , 30,000 de cavalerie , et 800 pièces de canon , y compris les canons de ce bataillon.

» Toute cette armée se trouvoit à la bataille du 14, hormis le corps du duc de Weimar, qui étoit encore sur Eisenach, et la réserve du prince de Wurtemberg ; ce qui porte les forces prussiennes qui se trouvoient à la bataille , à 126,000 hommes.

» De ces 126,000 hommes , pas un n'a échappé. Du corps du duc de Weimar, pas un homme n'a échappé. Du corps de réserve du duc de Wurtemberg, qui a été battu à Halle , pas un homme n'est échappé (1).

» Ainsi ces 143,000 hommes ont tous été pris , blessés ou tués. Tous les drapeaux et étendards, tous les bagages , tous les généraux ont été pris , et rien n'a passé l'Oder. Le roi , la

(1) Ce prince de Wurtemberg, est Charles-Alexandre-Frédéric, général de cavalerie, au service de Russie ; il a épousé , en 1798, la princesse Antoinette-Ernestine de Saxe-Cobourg. Il est né en 1771 , et est frère du roi de Wurtemberg.

Wirtemberg ou Wurtemberg , est le nouveau royaume de Wurtemberg.

reine, le général Kalkreuth, et à peine dix ou douze officiers, voilà tout ce qui s'est sauvé. Il reste aujourd'hui au roi de Prusse un régiment dans la place de Gros-Glogau, qui est assiégée, un à Breslau, un à Brieg, deux à Varsovie, et quelques régimens à Koenisberg, en tout à peu près 15,000 hommes d'infanterie et 3 ou 4,000 hommes de cavalerie. Une partie de ces troupes est enfermée dans des places fortes. Le roi ne peut pas réunir à Koenigsberg, où il s'est réfugié dans ce moment, plus de 8,000 hommes.

» Le souverain de Saxe a fait présent de son portrait au général Lemarois, gouverneur de Wittemberg, qui, se trouvant à Torgau (1), a remis l'ordre dans une maison de correction, parmi 600 brigands qui s'étoient armés et menaçoient de piller la ville.

» Le lieutenant Lebrun a présenté hier à l'Empereur quatre étendards de quatre escadrons prussiens que commandoit le général Pelet, et que le général Drouet a fait capitu-

---

(1) Ville de Saxe, dans la Misnie, remarquable par la bataille qu'y gagnèrent les Prussiens en 1760, située sur la rive gauche de l'Elbe, à huit lieues de Wittemberg.

(2) Le lieutenant Lebrun est un des fils de l'architrésorier Lebrun.

ler du côté du Lauembourg. Ils s'étoient échappés du corps du général Blucher.

» Le major Amiel, à la tête d'un escadron du 16.<sup>e</sup> de chasseurs, envoyé par le maréchal Soult le long de l'Elbe, pour ramasser tout ce qui pourroit s'échapper du corps du général Blucher, a fait un millier de prisonniers, dont 500 hussards, et a pris une grande quantité de bagages.

» Voici la position de l'armée française. La division de cuirassiers du général d'Hautpoult, les divisions de dragons des généraux Grouchy et Sahuc, la cavalerie légère du général Lassalle, faisant partie de la réserve de cavalerie que le grand-duc de Berg avoit à Lubeck, arrivèrent à Berlin.

» La tête du corps du maréchal Ney, qui a fait capituler la place de Magdebourg, est entrée aujourd'hui à Berlin.

» Les corps du prince de Ponte-Corvo et du maréchal Soult sont en route pour venir à Berlin. Le corps du maréchal Soult y arrivera le 20, celui du prince de Ponte-Corvo quelques jours après.

» Le général Mortier est arrivé, avec le huitième corps, à Hambourg, pour fermer l'Elbe et le Weser.

» Le général Savary a été chargé du blocus de Hameln avec la division hollandaise (1).

» Le corps du maréchal Lannes est à Thorn.

» Le corps du maréchal Augereau est à Bromberg et vis-à-vis de Graudentz.

» Le corps du maréchal Davoust est en marche de Posen sur Varsovie, où se rend le grand-duc de Berg avec l'autre partie de la réserve de cavalerie, composée des divisions des dragons des généraux Beaumont, Klein et Beker, de la division de cuirassiers du général Nansouty, et de la cavalerie légère du général Milhaud.

» Le prince Jérôme, avec le corps des alliés, assiège Gros-Glogau; son équipage de siège a été formé à Custrin. Une de ses divisions investit Breslau. Il prend possession de la Silésie.

» Nos troupes occupent le fort de Lenczyc, à mi-chemin de Posen à Varsovie. On y a trouvé

---

(1) Hameln ou Hamelen, est une ville forte, située à l'extrémité du duché de Brunswick, au confluent du Hameln et du Weser, à 9 lieues au sud-ouest d'Hannovre. Cette ville fut prise et reprise plusieurs fois. La forteresse d'Hameln est très-forte, c'est ce qui en rend la possession importante. Les Français en ont ordonné la démolition, après l'avoir prise.

des magasins et de l'artillerie. Les Polonais montrent la meilleure volonté ; mais jusqu'à la Vistule ce pays est difficile, il y a beaucoup de sables. Pour la première fois, la Vistule voit l'aigle gauloise.

» L'Empereur a désiré que le roi de Hollande retournât dans son royaume, pour veiller lui-même à sa défense.

» Le roi de Hollande a fait prendre possession du Hanovre par le corps du maréchal Mortier. Les aigles prussiennes et les armes électORALES en ont été ôtées ensemble (1) ».

(1) Les états d'Hanovre, appartenant au roi d'Angleterre comme électeur d'Hanovre et chef de la maison qui en porte le nom, se composent de plusieurs pays et principautés ; savoir : de la principauté de Calenberg, de celle de Lunebourg, de celle de Grubenhagen, du comté de Hoya, de celui de Diéphod ; ce sont les pays électORAUX proprement dits ; les suivans portent le nom de pays réunis à l'électorat ; savoir : le duché de Brême, celui de Lavenbourg, le comté de Hadeln, celui de Verden, celui de Spielberg ; enfin les pays feudataires de l'Hanovre sont le comté de Bentheim et celui de Hohnstein.

On porte l'étendue territoriale de ces divers états à 1,435 lieues carrées, et la population à 852,000 habitans. C'est dans l'Hanovre que se trouve cette fameuse chaîne de montagne, appelée le Hartz, si haute, si pittoresque, si extraordinaire. C'est dans les abîmes de cette montagne que s'exploitent des mines d'argent, de plomb, etc. On évalue à 30,000 marcs, l'argent que l'on en retire annuellement, 5,000 quintaux de plomb,

Après les évènements rapides qui venoient de se passer depuis l'ouverture de la cam-

---

800 quintaux de cuivre, 4,000 quintaux de litharge, 400 quintaux de vitriol blanc, 1,500 de vitriol vert, 7 de vitriol bleu, 1,000 quintaux de soufre, une quantité considérable de fer, 6,000 minots de sel, de l'ardoise, de l'albâtre, du marbre. Ces objets forment une partie des revenus du souverain. Ces revenus se divisent en deux classes; ceux que le prince fait lever par ses agens, s'élèvent à environ 8 millions de francs; ceux que le comité des états lève et administre, vont à environ 6,400,000 francs. Le total des revenus publics peut donc aller à 14,940,000 francs; les mines seules de l'Hanovre produisent 2,000,000 de francs.

Les forces militaires de l'Hanovre sont divisées en troupes de lignes; savoir: 16 régimens d'infanterie, formant 13,000 hommes; 11 régimens de cavalerie, 4,200 hommes; artillerie, 1 régiment 630 hommes; ingénieurs et mineurs, 40 hommes; total, 17,870 hommes; milices enrégimentées, 5,500 hommes; troupes de garnison, 2,600; total général des forces militaires d'Hanovre, 25,970 hommes. Cette armée coûte par an, en temps de paix, près de cinq millions de France; elle est en général bien tenue, et c'est une des plus élégantes troupes d'Allemagne.

La dignité électoral fut donnée à la maison de Brunswick - Lunebourg, souverain de l'Hanovre, en 1692; mais à cause de différentes oppositions, elle n'en prit réellement possession qu'en 1708. Ce fut en 1714, que Georges I<sup>er</sup>., électeur d'Hanovre, monta sur le trône d'Angleterre; et, depuis cette époque, les destinées de l'Hanovre ont toujours dépendu de celles de la Grande-Bretagne. Cependant les deux états n'ont jamais été politiquement réunis; ils sont restés étrangers d'intérêt l'un à l'autre, au point qu'on a vu

pagne, on devoit s'attendre que l'ennemi chercheroit à en arrêter le cours par une suspension d'armes qui pût ouvrir la porte à des négociations. Effectivement, MM. de Lucchesini et Zastrow la demandèrent, et elle fut arrêtée entr'eux et le général Duroc, *sub spe rati*, c'est-à-dire, sous la condition qu'elle seroit ratifiée par l'Empereur et le roi de Prusse.

» On verra par la suite que cette ratification n'eut pas lieu, et les motifs qui l'empêchèrent. Les conditions qui avoient été arrêtées à Charlottenbourg, et qui formoient cette suspension, se trouvent consignées au 33<sup>e</sup>. Bulletin.

---

l'Hanovre faire la paix, et l'Angleterre rester en guerre.

*La Guerre de sept-ans* a causé beaucoup de pertes à l'Hanovre; ce pays offroit partout des scènes de destruction et de deuil; il y perdit 80,000 hommes, ou un dixième de sa population. Le duc de Richelieu y leva des contributions énormes, et les armées françaises, prussiennes, impériales, y vécurent successivement à discrétion, et y causèrent mille désordres. Il est certain que les peuples de cette partie de l'Allemagne gagneroient à appartenir à une puissance continentale du premier rang, parce qu'au moins ils ne devien droient pas le premier et facile objet de conquête de la première armée qui se présente, et leur pays ne seroit plus un continuel théâtre de guerre et de dévastations.

*Trente - troisième Bulletin de la Grande-Armée.*

Berlin, 17 Novembre 1806.

» La suspension d'armes ci-jointe, a été signée hier à Charlottenbourg. La saison se trouvant avancée, cette suspension d'armes assésait les quartiers de l'armée. Partie de la Pologne prussienne se trouve ainsi occupée par l'armée française, et partie est neutre.

*Suspension d'Armes.*

S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, et S. M. le roi de Prusse, en conséquence des négociations ouvertes depuis le 23 octobre dernier, pour le rétablissement de la paix, si malheureusement altérée entre elles, ont jugé nécessaire de convenir d'une suspension d'armes, et à cet effet elles ont nommé pour plénipotentiaires, savoir : S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, le général de division Michel Duroc, grand-cordon de la Légion-d'Honneur, chevalier des ordres de l'Aigle-Noire et l'Aigle-Rouge de Prusse, et de la Fidélité de Bade, et grand-maréchal du palais-impérial; et S. M. le roi de Prusse, le marquis de Lucchesini, son ministre d'Etat, chambellan et chevalier des ordres de l'Aigle-Noire et de l'Aigle-Rouge de Prusse, et le général Frédéric-Guillaume de Zastrow, chef d'un régiment et inspecteur-général d'infanterie et chevalier des Ordres de l'Aigle-Rouge; lesquels, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs, sont convenus des articles suivans :

Art. 1<sup>er</sup>. Les troupes de S. M. le roi de Prusse, qui se trouvent aujourd'hui sur la rive droite de la Vistule,

se réuniront à Kœnisberg et dans la Prusse royale depuis la rive droite de la Vistule.

II. Les troupes de S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie, occuperont la partie de la Prusse Méridionale qui se trouve sur la rive droite de la Vistule, jusqu'à l'embouchure du Bug, Thorn, la forteresse et la ville de Graudentz, la ville et la citadelle de Dantzick, les places de Colberg et de Lenczyc, qui leur seront remises pour sûreté; et en Silésie, les places de Glogau et de Breslau, avec la portion de cette province qui se trouve sur la rive droite de l'Oder, et la partie de celle située sur la rive gauche de la même rivière, qui aura pour limite une ligne appuyée à cette rivière, à cinq lieues au-dessus de Breslau, passant à Ohlau, Zobzen, à trois lieues derrière Schweidnitz et sans le comprendre, et de là à Freiburg, Landshut et joignant la Bohême à Liebau.

III. Les autres parties de la Prusse orientale ou nouvelle Prusse orientale, ne seront occupées par aucune des armées, soit françaises, soit prussiennes ou russes, et si des troupes russes s'y trouvoient, S. M. le roi de Prusse s'engage à les faire rétrograder jusques sur leur territoire; comme aussi, de ne pas recevoir des troupes de cette puissance dans ses états pendant tout le temps que durera la présente suspension d'armes.

IV. Les places de Hameln et Nienbourg, ainsi que celles désignées dans l'art. II, seront remises aux troupes françaises avec leurs armemens et munitions, dont il sera dressé un inventaire dans les huit jours qui suivront l'échange des ratifications de la présente suspension d'armes. Les garnisons de ces places ne seront point prisonnières de guerre: elles seront dirigées sur Kœnisberg, et on leur donnera à cet effet toutes les facilités nécessaires.

V. Les négociations seront continuées à Charlottenbourg, et si la paix ne devoit pas s'ensuivre, les deux hautes parties contractantes s'engagent à ne reprendre les hostilités qu'après s'en être réciproquement prévenues dix jours d'avance.

VI. La présente suspension d'armes sera ratifiée par les deux hautes puissances contractantes, et l'échange des ratifications aura lieu à Graudentz, au plus tard le 21 présent mois.

En foi de quoi, les plénipotentiaires soussignés ont signé le présent et y ont apposé leurs sceaux respectifs.

Fait à Charlottenbourg, ce 26 novembre 1806.

*Signés, DUROC, LUCCHESINI, ZASTROW.*

---



*Blocus des Isles Britanniques ; motifs de cette mesure. La Suspension d'armes n'est point ratifiée ; Reprise des hostilités ; Création du Royaume de Saxe ; Notice sur la Famille royale de Saxe.*

Les succès des armées françaises et la défaite des ennemis n'empêchoient pas les hostilités de continuer ; la suspension d'armes ne fut point ratifiée , et la continuation de la campagne annonçoit de nouvelles calamités que l'Empereur auroit voulu épargner aux peuples des pays où la guerre alloit se porter.

En examinant attentivement les motifs de l'opiniâtreté des puissances ennemies, il fut aisé de voir que l'activité des menées de l'Angleterre, les subsides immenses qu'elle donne aux cours du continent, sa prospérité qui semble s'accroître, ou tout au moins peu souffrir des circonstances qui ruinent celle des autres états, étoient les causes principales de la prolongation de la guerre, comme elles en avoient été jusqu'à un certain point l'origine.

Cette réflexion n'échappa point au minis-

tère de l'Empereur ; lui-même en avoit été frappé d'abord , et ce fut pour détruire ce levain de troubles , et attaquer l'ennemi dans ses moyens de puissance , qu'il résolut d'employer une mesure jusqu'alors inusitée , celle de fermer les ports du continent à toute espèce de communication avec les îles britanniques.

La légitimité de ce blocus politique , qui semble s'éloigner des principes reçus en matière de droit maritime , fut exposée dans un rapport du ministre des relations extérieures ; les raisons qui l'ont rendu nécessaire y sont développées ; elles ont été soumises au sénat qui les a approuvées , et a voté une adresse à l'Empereur , pour lui exprimer son vœu à cet égard.

L'importance d'un pareil acte , et l'intérêt des pièces lues au sénat lorsqu'on lui en donna connoissance , tiennent trop étroitement aux évènements et à la gloire de la campagne de 1806 , pour que nous ne les rapportions pas ici ; elles serviront de preuve du desir qu'a toujours montré l'Empereur d'en abrégier la durée , même par des mesures de rigueur dont l'objet et l'arrière-intention étoient une paix qui pût laisser respirer les peuples.

*Blocus des Isles Britanniques.*

» Le mardi 2 décembre, à midi, en exécution des ordres de l'Empereur, le prince archi-chancelier de l'empire s'est rendu au sénat; son altesse étoit en grand costume; elle a été reçue avec le cérémonial ordinaire et accoutumé; et ayant pris séance, a dit:

» MESSIEURS,

» Au moment où les rênes du gouvernement furent remises, par la renonnoissance de la nation, entre les mains de S. M. I. et R., il s'établit entr'elle et vous des rapports habituels de confiance et une communication de pensées qui vous ont fait participer aux grands desseins conçus et exécutés pour le bien de cet empire.

» Ainsi, vous avez su de bonne heure que les premiers vœux de l'Empereur furent pour la paix, et que ce sentiment généreux ne s'est jamais attiédi.

» Avant de paroître sur le champ de bataille, il l'a offerte à ses ennemis.

» Après la victoire, sa main triomphante la leur a toujours présentée.

» Il espéroit que des traités particuliers et successifs, conciliant, les uns après les autres, tous les intérêts, appaisant par degrés tous les ressentimens, amèneraient enfin cette pacification générale, si désirée par les peuples européens, et si nécessaire à leur félicité.

» L'attente de S. M. a été trompée.

» L'Europe, attirée vers le repos par les victoires de la France, a été sans cesse appelée aux combats par l'influence de la Grande-Bretagne, et par les prétentions ambitieuses de la Russie.

» Des coalitions terrassées ont donné naissance à de nouvelles coalitions.

» La modération du vainqueur a encouragé les  
» vaincus.

» Les plus grands efforts du génie militaire, ainsi  
» que les exploits d'une armée qui compte pour rien  
» les distances, les saisons, les climats et le nombre de  
» ses ennemis, n'ont abouti jusqu'à présent qu'à des  
» trêves glorieuses, dont la paix n'a point été le fruit.

» Cependant, l'Angleterre s'est emparée du com-  
» merce du monde : tous les produits de l'industrie dans  
» les deux hémisphères, vont s'engloutir dans cette île.

» Cependant la Russie, si long-temps inconnue dans  
» les débats de l'Europe, foment aujourd'hui les dé-  
» sordres de l'occident, en même temps qu'elle menace  
» l'orient de sa vaste domination.

» L'empire ottoman est inquiété; les vexations s'ag-  
» gravent contre lui; les droits de sa souveraineté sont  
» rendus, pour ainsi dire, incertains.

» Dans de telles conjonctures, au milieu de ces ma-  
» chinations et de ces trames, S. M. a dû abandonner  
» une route où ne se trouveroit point la paix que le  
» vainqueur seul a cherchée.

» Il faut désormais rendre cette paix desirable à ceux  
» qui provoquent la guerre.

» Il faut rendre la guerre funeste à ceux qui s'y  
» laissent entraîner.

» Il faut réduire les cabinets à l'heureuse impuis-  
» sance d'être trompés encore une fois.

» Il faut enfin que des princes tant de fois vaincus,  
» apprennent que la clémence a un terme, et que le  
» sceptre dont ils abusent peut se briser entre leurs  
» mains.

» De-là, Messieurs, un nouveau plan de conduite,  
» et des mesures accessoires propres à en assurer le  
» succès.

» La première et la plus importante de toutes, con-  
» siste à soutenir la puissance de la nation, par la  
» continuité des mêmes moyens, et par le développe-  
» ment de ses forces.

» Il faut ensuite qu'un peuple infracteur des lois de

» la civilisation soit privé de toutes relations avec les  
» peuples civilisés.

» Il faut que S. M. garde ses conquêtes, et qu'elle  
» en écarte les fauteurs de toutes les discordes jusqu'au  
» moment où l'Angleterre aura reconnu les principes  
» qui, chez les peuples policés, tempèrent les désastres  
» inséparables de leurs dissensions; jusqu'à l'époque où  
» de justes restitutions auront acquitté nos obligations  
» envers nos fidèles alliés; enfin, jusqu'à une paix générale  
» qui établira le repos de l'Europe, et permettra à tous  
» les peuples l'entier développement de leur industrie.

» Vous appréciez, Messieurs, tout ce qu'un pareil  
» dessein a de grand et de glorieux. Ses avantages pro-  
» chains, ceux qu'il offre pour l'avenir, n'échappent  
» point à votre sagesse; elle y trouve une ample com-  
» pensation de la persévérance et des sacrifices momen-  
» tanés dont il doit être le prix.

» Les garans de l'exécution seront, pour S. M., l'a-  
» mour de ses peuples, la fidélité tant de fois éprouvée  
» du sénat, le courage des armées; mais surtout ce génie  
» dont le succès n'a jamais démenti les inspirations, et  
» cette ardeur qui ne connoît point d'obstacles, quand  
» il s'agit de la gloire de la France et du bonheur de  
» l'humanité ».

» S. A. S. ayant terminé son discours, le sé-  
nateur Porcher, l'un des secrétaires, est monté  
à la tribune, et a fait lecture des pièces suivantes :

*Extrait des Minutes de la Secrétairerie d'État.*

Au Palais de Berlin, le 21 Novembre 1806.

» NAPOLÉON, Empereur des Français et Roi d'Italie,  
» Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

» Le sénat se réunira le 2 du mois de décembre pro-  
chain, dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la  
présidence de notre cousin l'archi-chancelier de l'Em-  
pire, signé NAPOLÉON.

*Message de S. M. l'Empereur et Roi au Sénat.*

» SÉNATEURS,

» Nous voulons, dans les circonstances où se trouvent  
 » les affaires générales de l'Europe, faire connoître à  
 » vous et à la nation les principes que nous avons  
 » adoptés comme règle de notre politique.

» Notre extrême modération, après chacune des trois  
 » premières guerres, a été la cause de celle qui leur a  
 » succédé. C'est ainsi que nous avons eu à lutter contre  
 » une quatrième coalition neuf mois après que la troi-  
 » sième avoit été dissoute, neuf mois après ces victoires  
 » éclatantes que nous avoit accordées la providence, et  
 » qui devoient assurer un long repos au continent.

» Mais un grand nombre de cabinets de l'Europe  
 » est plus tôt ou plus tard influencé par l'Angleterre; et  
 » sans une solide paix avec cette puissance, notre  
 » peuple ne sauroit jouir des bienfaits qui sont le pre-  
 » mier but de nos travaux, l'unique objet de notre  
 » vie. Aussi, malgré notre situation triomphante, nous  
 » n'avons été arrêtés, dans nos dernières négociations  
 » avec l'Angleterre, ni par l'arrogance de son langage,  
 » ni par les sacrifices qu'elle a voulu nous imposer.  
 » L'île de Malte, à laquelle s'attachoit pour ainsi dire,  
 » l'honneur de cette guerre, et qui, retenue par l'An-  
 » gleterre au mépris des traités, en étoit la première  
 » cause, nous l'avions cédée; nous avons consenti à ce  
 » qu'à la possession de Ceylan et de l'empire du Mys-  
 » sôure, l'Angleterre joignît celle du Cap de Bonne-  
 » Espérance.

» Mais tous nos efforts ont dû échouer, lorsque les  
 » conseils de nos ennemis ont cessé d'être animés  
 » de la noble ambition de concilier le bien du monde  
 » avec la prospérité présente de leur patrie, avec une  
 » prospérité durable; et aucune prospérité ne peut  
 » être durable pour l'Angleterre, lorsqu'elle sera fondée  
 » sur une politique exagérée et injuste qui dépouillerait

» soixante millions d'habitans , leurs voisins , riches et  
 » braves , de tout commerce et de toute navigation. «

» Immédiatement après la mort du principal ministre  
 » de l'Angleterre , il nous fut facile de nous apperce-  
 » voir que la continuation des négociations n'avoit  
 » plus d'autre objet que de couvrir les trames de cette  
 » quatrième coalition étouffée dès sa naissance. «

» Dans cette nouvelle position , nous avons pris pour  
 » principes invariables de notre conduite de ne point  
 » évacuer ni Berlin , ni Varsovie , ni les provinces  
 » que la force des armes a fait tomber en nos mains ,  
 » avant que la paix générale ne soit conclue ; que les  
 » colonies espagnoles , hollandaises et françaises ne  
 » soient rendues ; que les fondemens de la puissance  
 » ottomane ne soient raffermis , et l'indépendance de  
 » ce vaste empire , premier intérêt de notre peuple ,  
 » irrévocablement consacrée. «

» Nous avons mis les îles britanniques en état de  
 » blocus , et nous avons ordonné contre elles des dis-  
 » positions qui répugnoient à notre cœur. Il nous en a  
 » coûté de faire dépendre les intérêts des particuliers  
 » de la querelle des rois , et de revenir , après tant  
 » d'années de civilisation , aux principes qui caracté-  
 » risent la barbarie des premiers âges des nations.  
 » Mais nous avons été contraints , pour le bien de nos  
 » peuples et de nos alliés , à opposer à l'ennemi com-  
 » mun les mêmes armes dont il se servoit contre nous.  
 » Ces déterminations , commandées par un juste sen-  
 » timent de réciprocité , n'ont été inspirées ni par la  
 » passion , ni par la haine. Ce que nous avons offert ,  
 » après avoir dissipé les trois coalitions qui avoient  
 » tant contribué à la gloire de nos peuples , nous  
 » l'offrons encore aujourd'hui que nos armes ont obtenu  
 » de nouveaux triomphes. Nous sommes prêts à faire  
 » la paix avec l'Angleterre ; nous sommes prêts à la  
 » faire avec la Russie , avec la Prusse ; mais elle ne  
 » peut être conclue que sur des bases telles qu'elle ne  
 » permette à qui que ce soit de s'arroger aucun droit  
 » de suprématie à notre égard , et qu'elle garantisse à

» notre commerce et à notre industrie la prospérité à  
 » laquelle ils doivent atteindre.

» Et si l'ensemble de ces dispositions éloigne de quel-  
 » que temps encore le rétablissement de la paix gé-  
 » nérale, quelque court que soit ce retard, il paroîtra  
 » long à notre cœur. Mais nous sommes certains que nos  
 » peuples apprécieront la sagesse de nos motifs poli-  
 » tiques; qu'ils jugeront avec nous qu'une paix partielle  
 » n'est qu'une trêve qui nous fait perdre tous nos  
 » avantages acquis, pour donner lieu à une nouvelle  
 » guerre, et qu'enfin ce n'est que dans une paix gé-  
 » nérale que la France peut trouver le bonheur.

» Nous sommes dans un de ces instans importans  
 » pour la destinée des nations; et le peuple français se  
 » montrera digne de celle qui l'attend. Le senatus-con-  
 » sulte que nous avons ordonné de vous proposer, et  
 » qui mettra à notre disposition, dans les premiers  
 » jours de l'année, la conscription de l'an 1807, qui  
 » dans les circonstances ordinaires ne devroit être  
 » levée qu'au mois de septembre, sera exécutée avec  
 » empressement par les pères comme par les enfans.  
 » Et dans quel plus beau moment pourrions-nous ap-  
 » peler aux armes les jeunes français? Ils auront à tra-  
 » verser, pour se rendre à leurs drapeaux, les capi-  
 » tales de nos ennemis, et les champs de batailles illus-  
 » trés par les victoires de leurs aînés.

» Donné à Berlin, le 21 novembre 1806. »

*Signé* NAPOLÉON.

*Rapport du Ministre des Relations Extérieures,*  
 à S. M. l'EMPEREUR et ROI.

SIRE,

Une quatrième coalition s'est formée. En moins d'un  
 mois elle a été confondue. En moins d'un mois la Prusse  
 a vu son armée, ses places fortes, sa capitale et ses  
 provinces tombées au pouvoir de V. M., et maintenant  
 elle implore la paix.

Dans les coalitions précédentes, chaque ennemi de la France, dès qu'il étoit vaincu, demandoit aussi et obtenoit la paix. On espéroit que des paix particulières et successives conduiroient à une paix générale, honorable et sûre. Trois fois cette espérance a été déçue; trois fois l'expérience a prouvé qu'en suivant le même système de modération et de générosité, la France seroit constamment trompée. Chaque coalition détruite a enfanté une nouvelle coalition, et la France a été menacée d'une guerre éternelle.

L'empire français est parvenu à un degré de puissance et de grandeur que V. M. n'ambitionnoit pas. Attaquée de toutes parts avec une fureur sans exemple, et placée dans l'alternative de périr ou de vaincre, la France n'a combattu que pour son salut, et victorieuse, elle ne s'est servie de la victoire que pour faire éclater sa modération. Elle n'a point détruit ceux qui la vouloient détruire; elle avoit fait d'immenses conquêtes, elle n'en a gardé qu'un petit nombre; elle en auroit encore moins gardé, si les aveugles passions qui rugissoient autour d'elle, ne l'eussent pas mise dans la nécessité de s'aggrandir pour se préserver. Aujourd'hui qu'elle est attaquée pour la quatrième fois avec le même esprit de haine et dans les mêmes vues de destruction, V. M. n'a d'autre but que de recouvrer ce qui est indispensable à la prospérité de son peuple. Mais c'est un but qu'elle ne sauroit atteindre qu'en profitant de toute la grandeur de ses avantages, et en réservant ses conquêtes comme objets de compensation dans les arrangemens de la paix générale.

» Deux puissances ennemies du repos de l'Europe se sont unies pour y perpétuer la discorde et la guerre. Les objets de leur ambition sont différens, mais une même haine les anime contre la France, parce qu'elles savent que la France ne peut cesser de s'opposer à l'accomplissement de leurs pernicieux desseins. Occupées sans cesse à lui chercher, à lui susciter des ennemis, elles emploient à cet effet tous les genres d'artifices et d'intrigues, les menaces, les caresses, la corruption,

la calomnie; et, quand elles aspirent à tout envahir, à tout opprimer, à tout asservir, c'est la France qu'elles accusent d'y prétendre.

» L'Angleterre tend à naviguer exclusivement sur les mers. Elle s'arrogé le monopole de tous les commerces et de toutes les industries; et toutes les fois que l'irrésistible force des évènements a obligé la France d'intervenir dans les affaires des petits états ses voisins, et d'y intervenir pour leur repos, l'Angleterre a donné le signal des accusations et des plaintes. La première, elle a sonné l'alarme; et parce que quelques villes ou quelques pays soumis depuis des siècles à l'influence de la France, y étoient encore soumis, elle a présenté la France comme menaçant l'indépendance des grands états. Etoit-ce sur des petits états qui fussent soumis depuis des siècles à son influence, et comme entraînés dans sa sphère d'activité? N'étoit-ce pas, au contraire, sur des états considérés dans tous les temps comme principaux en Europe, que l'Angleterre exerça ses violences, lorsque les puissances du Nord, qui s'étoient unies pour défendre les principes éternels de la neutralité, furent forcées de souscrire à ses prétentions monstrueuses, et de sacrifier, avec leurs propres intérêts, les plus chers intérêts de la France? Alors, l'indépendance des nations ne fut pas seulement menacée; elle fut attaquée, violée, et autant qu'il dépendoit de l'Angleterre, anéantie. De quoi servit-il que l'Angleterre eût été obligée de reconnoître, par la convention de Pétersbourg, un petit nombre de principes que, ni ses séductions, ni ses menaces, n'avoient pu faire abandonner? Immédiatement après, elle les foula ouvertement aux pieds, ou les éluda, en abusant de la manière la plus tyrannique à-la-fois et la plus insensée, du droit de blocus. Ce droit ne peut, d'après la raison et d'après les traités, s'appliquer qu'aux places investies et en danger d'être prises. Elle prétendit l'étendre aux hâvres, à l'embouchure des rivières, à des côtes entières, et enfin à tout un empire. Certes, la France ne fut jamais investie et en danger d'être prise

par l'Angleterre, et la France toute entière a été déclarée en état de Blocus. En agissant de la sorte, l'Angleterre n'annonce-t-elle pas hautement qu'elle ne reconnoît aucune loi ; que les traités ne sont rien pour elle ; qu'elle n'admet d'autre droit que celui de la force ; et qu'elle répute légitime tout ce qu'elle peut impunément faire ?

Le gouvernement de Russie, quand il devoit être occupé uniquement du soin de vivifier ses immenses états, et d'expié par les bienfaits d'une sage législation et d'une administration paternelle, le crime qui fit en un jour descendre du rang des nations indépendantes une nation ancienne, nombreuse, illustre, et digne d'un meilleur sort, convoite et menace d'engloutir encore le vaste et superbe empire des Ottomans. Les mêmes manœuvres qu'il employa contre la Pologne, il les emploie aujourd'hui contre la Turquie. Il souffle dans ses provinces l'esprit de sédition et de révolte. Il excite, il arme, il soutient les Serviens contre la Porte. Il renouvelle, sur la Morée, les tentatives qu'il avoit faites, mais sans fruit, en 1778. La Valachie et la Moldavie étoient gouvernées par deux chefs infidèles et traîtres ; la Porte les avoit déclarés tels par un firman, et les avoit déposés. La Russie, non contente de leur donner asyle, a fait marcher des troupes sur le Dniester, et menaçant la Porte de lui déclarer la guerre, elle a exigé leur rétablissement. La Porte a eu la douleur de se voir contrainte de remettre en place ses ennemis déclarés, et de déposer les hommes de son choix. Ainsi, son indépendance a été violée par un attentat qui blesse à la fois la dignité de tous les trônes. Du moment qu'elle n'a plus le choix de ses gouverneurs, elle n'est plus souveraine, elle est vassale, ou plutôt la Valachie et la Moldavie ne lui appartiennent plus que de nom ; et ces deux grandes et riches provinces, gouvernées par des hommes vendus à la Russie, sont devenues pour celle-ci une véritable conquête.

Avec de tels ennemis, dont la modération de V. M.

n'a pu désarmer la haine , et qui , nonobstant ses victoires , marchent toujours à leur but , n'écoulant que leur passion , et ne respectant aucun droit , V. M. n'est pas libre de suivre les mouvemens de sa générosité. Le penchant même qui la porte à désirer la paix , lui fait une loi de ne se dessaisir d'aucune de ses conquêtes , que l'indépendance entière et absolue de l'empire ottoman , indépendance qui est le premier intérêt de la France , ne soit reconnue et garantie ; que les colonies espagnoles , hollandaises et françaises , dont la diversion opérée par les quatre coalitions a seule entraîné la perte , ne soient restituées , et qu'un code général ne soit adopté , conforme à la dignité de toutes les couronnes , et capable d'assurer les droits de toutes les nations sur les mers.

La justice et la nécessité de cette détermination seront universellement senties ; elle sera un bienfait pour les alliés de V. M. , et pour toutes les villes commerçantes de son empire , qui n'ont été dépouillées qu'à la faveur de ces mêmes guerres , dont les événemens ont mis au pouvoir de V. M. tant de vastes états. Dans tout autre système , les intérêts de ces alliés et de tant de cités populeuses seroient abandonnés ; le fruit des plus étonnantes victoires seroit perdu ; et la France , au milieu de triomphes inouis , après tant d'exploits qui l'ont agrandie et comblée de gloire , n'auroit aucune perspective de repos ; elle n'entreverroit pas l'époque où elle pourroit déposer les armes , se consacrer aux paisibles occupations de l'industrie et du commerce , auxquelles la nature l'appelle , et faire sur un autre théâtre des conquêtes moins éclatantes , mais plus douces , qu'elle n'auroit point achetées par l'effusion d'un sang qui lui est si cher , et qui égalant son bonheur à sa gloire , ne coûteroient à l'humanité aucunes larmes.

*Signé , CH.-MAUR. TALLEYRAND , Prince de Bénévent.*

Berlin , le 15 novembre 1806.

*Rapport du Ministre des Relations Extérieures,  
à S. M. l'Empereur et Roi.*

SIRE,

Trois siècles de civilisation ont donné à l'Europe un droit des gens que, selon l'expression d'un écrivain illustre, la nature humaine ne sauroit assez reconnoître ».

« Ce droit est fondé sur le principe, que les nations doivent se faire, dans la paix le plus de bien, et dans la guerre, le moins de mal qu'il est possible ».

« D'après la maxime que la guerre n'est point une relation d'homme à homme, mais une relation d'état à état, dans laquelle les particuliers ne sont ennemis qu'accidentellement, non point comme hommes, non pas même comme membres ou sujets de l'état, mais uniquement comme ses défenseurs, le droit des gens ne permet pas que le droit de guerre, et le droit de conquête qui en dérive, s'étendent aux citoyens paisibles, et sans armes, aux habitations et aux propriétés privées, aux marchandises du commerce, aux magasins qui les renferment, aux chariots qui les transportent, aux bâtimens non armés qui les voient sur les rivières ou sur les mers, en un mot à la personne et aux biens des particuliers.

Ce droit, né de la civilisation, en a favorisé les progrès. C'est à lui que l'Europe a été redevable du maintien et de l'accroissement de sa prospérité, au milieu même des guerres fréquentes qui l'ont divisée.

L'Angleterre seule a conservé ou repris les usages des temps barbares. C'est par son refus de renoncer à la course maritime que cette pratique injuste et cruelle a été maintenue malgré la France qui, en temps de paix, et mue uniquement par des idées de justice, et l'humanité avoit proposé de l'abolir.

La France a tout fait pour adoucir du moins un mal qu'elle n'avoit pu empêcher. L'Angleterre, au contraire, a tout fait pour l'aggraver,

Non contente d'attaquer les navires de commerce, et de traiter comme prisonniers de guerre les équipages de ces navires désarmés, elle a réputé ennemi quiconque appartenoit à l'état ennemi, et elle a fait aussi prisonniers de guerre les facteurs du commerce, et les négocians qui voyageoient pour les affaires de leur négoce.

Mais il ne pouvoit suffire à ses vues d'envahir ainsi des propriétés privés, de dépouiller et d'opprimer des particuliers innocens et paisibles. Restée long-temps en arrière des nations du Continent qui l'ont précédée dans la route de la civilisation, et en ayant reçu d'elle tous les bienfaits, elle a conçu le projet insensé de les posséder seule, et de les leur ôter. Elle voudroit qu'il n'y eût sur la terre d'autre industrie que la sienne, et d'autre commerce que celui qu'elle feroit elle-même. Elle a senti que, pour réussir, il ne lui suffiroit pas de troubler, qu'elle devoit encore s'efforcer d'interrompre totalement les communications entre les peuples. C'est dans cette vue que, sous le nom de droit de blocus, elle a inventé et mis en pratique la théorie la plus monstrueuse.

D'après la raison et l'usage de tous les peuples policés, le droit de blocus n'est applicable qu'aux places fortes.

L'Angleterre a prétendu l'étendre aux places de commerce non fortifiées, aux hâvres, à l'embouchure des rivières.

Une place n'est bloquée que quand elle est tellement investie qu'on ne puisse tenter d'en approcher sans s'exposer à un danger imminent.

L'Angleterre a déclaré bloqués les lieux devant lesquels elle n'avait pas un seul bâtiment de guerre.

Elle a fait plus, elle a osé déclarer en état de blocus des lieux que toutes ses forces réunies étoient incapables de bloquer, des côtes immenses et tout un vaste empire.

Tirant ensuite d'un droit chimérique et d'un fait supposé, la conséquence qu'elle pouvoit justement faire

sa proie , et la faisant en effet de tout ce qui alloit aux lieux mis en interdit par une simple déclaration de l'amirauté britannique , et de tout ce qui en provenoit , elle a effrayé les navigateurs neutres , et les a éloignés des ports que leur intérêt les invitoit , et que la loi des nations les autorisoit à fréquenter.

C'est ainsi qu'elle a fait tourner à son profit et au détriment de l'Europe , mais surtout de la France , l'audace avec laquelle elle se joue de tous les droits , et insulte à la raison même.

Contre une puissance qui méconnoît à ce point toutes les idées de justice et tous les sentimens humains , que peut-on faire , sinon de les oublier un instant soi-même , pour la contraindre à ne les plus violer ? Le droit de la défense naturelle permet d'opposer , à son ennemi , les armes dont il se sert , et de faire , si je puis ainsi parler , réagir contre lui ses propres fureurs et sa folie. De plus , quand les principes de la civilisation sont attaqués par des entreprises sans exemple , et que l'Europe entière est menacée , la préserver et la venger n'est pas seulement un droit , c'est encore un devoir pour la puissance qui seule en a les moyens.

Puisque l'Angleterre a osé déclarer la France entière en état de blocus , que la France déclare à son tour que les îles britanniques sont bloquées.

Puisque l'Angleterre répute ennemi tout français , que tout anglais ou sujet de l'Angleterre , trouvé dans les pays occupés par les armées françaises , soit fait prisonnier de guerre.

Puisque l'Angleterre attente aux propriétés privées des négocians paisibles , que les propriétés de tout anglais et sujet de l'Angleterre , de quelque nature qu'elles soient , soient confisquées.

Puisque l'Angleterre veut anéantir toute industrie sur le continent , quiconque fait le commerce des marchandises anglaises favorise autant qu'il est en lui ses desseins et devient son complice ; que tout commerce de marchandises anglaises soit déclaré illicite , et que tout produit des manufactures ou des colonies anglaises

trouvé dans les lieux occupés par les troupes françaises soit confisqué.

Puisque l'Angleterre veut interrompre toute navigation et tout commerce maritime, qu'aucun navire venant des îles ou des colonies britanniques ne soit reçu, ni dans les ports de France, ni dans ceux des pays occupés par l'armée française, et que tout navire qui tenterait de se rendre de ces ports en Angleterre soit saisi et confisqué.

» V. M., je le sens, ne prendra qu'à regret de telles mesures, et je ne les propose moi-même qu'à regret; mais la situation de l'Europe les rend nécessaires, et d'ailleurs, aussitôt que l'Angleterre admettra le droit des gens que suivent universellement les peuples policés, aussitôt qu'elle reconnoîtra que le droit de guerre est un et le même sur mer que sur terre; que ce droit et celui de conquête ne peuvent s'étendre ni aux propriétés privées, ni aux individus non armés et paisibles, et que le droit de blocus doit être restreint aux places fortes réellement investies, V. M. fera cesser ces mesures rigoureuses, mais non pas injustes; car la justice entre les nations n'est que l'exacte réciprocité.

*Signé* CH. MAUR. TALLEYRAND,  
Prince de Bénévent.

» Berlin, le 20 novembre 1806.

» Il a ensuite été fait lecture du décret impérial qui déclare les îles britanniques en état de blocus.

*Décret impérial, qui déclare les Isles britanniques en état de blocus.*

Au Camp Impérial de Berlin, le 21 Novembre 1806.

NAPOLÉON EMPEREUR DES FRANÇAIS et ROI D'ITALIE,  
Considérant,

» 1<sup>o</sup>. Que l'Angleterre n'admet point le droit des gens suivi universellement par tous les peuples policés;

» 2°. Qu'elle répute ennemi tout individu appartenant à l'état ennemi , et fait en conséquence prisonniers de guerre , non - seulement les équipages des vaisseaux armés en guerre , mais encore les équipages des vaisseaux de commerce , et des navires marchands , et même les facteurs du commerce , et les négocians qui voyagent pour les affaires de leur négoce ;

» 3°. Qu'elle étend aux bâtimens et marchandises du commerce et aux propriétés des particuliers le droit de conquête , qui ne peut s'appliquer qu'à ce qui appartient à l'état ennemi ;

» 4°. Qu'elle étend aux villes et ports de commerce non fortifiés , aux havres et aux embouchures des rivières , le droit de blocus , qui , d'après la raison et l'usage de tous les peuples policés , n'est applicable qu'aux places fortes ;

» Qu'elle déclare bloquées des places devant lesquelles elle n'a pas même un seul bâtiment de guerre , quoiqu'une place ne soit bloquée que quand elle est tellement investie , qu'on ne puisse tenter de s'en approcher sans un danger imminent ;

» Qu'elle déclare même en état de blocus , des lieux que toutes ses forces réunies seroient incapables de bloquer , des côtes entières et tout un empire ;

» 5°. Que cet abus monstrueux du droit de blocus n'a d'autre but que d'empêcher les communications entre les peuples , et d'élever le commerce et l'industrie de l'Angleterre sur la ruine de l'industrie et du commerce du continent ;

» 6°. Que tel étant le but évident de l'Angleterre , quiconque fait sur le continent le commerce des marchandises anglaises , favorise par-là ses desseins et s'en rend le complice ;

» 7°. Que cette conduite de l'Angleterre , digne en tout des premiers âges de la barbarie , a profité à cette puissance au détriment de toutes les autres ;

» 8°. Qu'il est de droit naturel d'opposer à l'ennemi les armes dont il se sert , et de le combattre de la même manière qu'il combat , lorsqu'il méconnoît toutes les

idées de justice , et tous les sentimens libéraux , résultat de la civilisation parmi les hommes ;

» Nous avons résolu d'appliquer à l'Angleterre les usages qu'elle a consacrés dans sa législation maritime.

» Les dispositions du présent décret seront constamment considérées comme principe fondamental de l'empire , jusqu'à ce que l'Angleterre ait reconnu que le droit de la guerre est un , et le même sur terre que sur mer ; qu'il ne peut s'étendre ni aux propriétés privées , quelles qu'elles soient , ni à la personne des individus étrangers à la profession des armes , et que le droit de blocus doit être restreint aux places fortes réellement investies par des forces suffisantes ;

» Nous avons , en conséquence , décrété et décrétons ce qui suit :

» Art. I<sup>er</sup>. Les îles britanniques sont déclarées en état de blocus.

» II. Tout commerce et toute correspondance avec les îles britanniques sont interdits.

» En conséquence , les lettres ou paquets adressés ou en Angleterre , ou à un anglais , ou écrits en langue anglaise , n'auront pas cours aux postes , et seront saisis.

» III. Tout individu sujet de l'Angleterre , de quelque état et condition qu'il soit , qui sera trouvé dans les pays occupés par nos troupes ou par celles de nos alliés , sera fait prisonnier de guerre.

» IV. Tout magasin , toute marchandise , toute propriété , de quelque nature qu'elle puisse être , appartenant à un sujet de l'Angleterre , sera déclaré de bonne prise.

» V. Le commerce des marchandises anglaises est défendu ; et toute marchandise appartenant à l'Angleterre , ou provenant de ses fabriques et de ses colonies , est déclarée de bonne prise.

» VI. La moitié du produit de la confiscation des marchandises et propriétés déclarées de bonne prise par les articles précédens , sera employée à indemniser les négocians des pertes qu'ils ont éprouvées par la

prise des bâtimens de commerce qui ont été enlevés par les croisières anglaises.

» VII. Aucun bâtiment venant directement de l'Angleterre ou des colonies anglaises, ou y ayant été depuis la publication du présent décret, ne sera reçu dans aucun port.

» VIII. Tout bâtiment qui, au moyen d'une fausse déclaration, contreviendra à la disposition ci-dessus, sera saisi; et le navire et la cargaison seront confisqués comme s'ils étoient propriété anglaise.

» IX. Notre tribunal des Prises, à Paris, est chargé du jugement définitif de toutes les contestations qui pourront survenir dans notre empire ou dans les pays occupés par l'armée française, relativement à l'exécution du présent décret. Notre tribunal des prises, à Milan, sera chargé du jugement définitif desdites contestations qui pourront survenir dans l'étendue de notre royaume d'Italie.

» X. Communication du présent décret sera donnée par notre ministre des relations extérieures, aux rois d'Espagne, de Naples, de Hollande et d'Etrurie, et à nos autres alliés, dont les sujets sont victimes, comme les nôtres, de l'injustice et de la barbarie de la législation maritime anglaise.

» XI. Nos ministres des relations extérieures, de la guerre, de la marine, des finances, de la police, et nos directeurs-généraux des postes, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

*Signé*, NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

*Le ministre secrétaire d'état,*

*Signé*, H. B. MARET.

MM. Regnault ( de Saint-Jean-d'Angely )  
et Lacuée, orateurs du conseil d'état, chargés  
de présenter un projet de sénatus-consulte,

avaient été introduits au commencement de la séance.

M. Regnault étant monté à la tribune, a fait lecture d'un projet de sénatus-consulte, portant :

« Quatre-vingt mille conscrits seront levés en 1807 ;  
» L'appel en sera fait aux époques qui seront fixées par les décrets impériaux ;

» Ils seront pris parmi les français nés depuis et compris le premier janvier 1787 , jusques au 31 décembre de la même année ».

M. Regnault a ensuite exposé les motifs de ce sénatus-consulte dans les termes suivans :

MONSEIGNEUR,

SÉNATEURS,

« Un peu plus d'une année s'est écoulée, depuis que S. M. l'Empereur et Roi, prêt à quitter sa capitale, pour repousser l'agression de l'empereur d'Autriche, déposa dans le sein du sénat l'assurance que les soldats français feroient leur devoir.

» L'Europe a vu, sénateurs, avec quelle glorieuse fidélité cette auguste promesse a été remplie ; et en ce jour, anniversaire de l'immortelle victoire d'Austerlitz, nous aimons à rappeler le peuple français au sentiment du bonheur et de la reconnoissance.

» Mais cette époque mémorable est déjà séparée de nous par des triomphes non moins éclatans. Cette armée, à la tête de laquelle trois mois suffirent l'année dernière à S. M. pour combattre, vaincre et pacifier, vient de combattre et de vaincre un nouvel ennemi. Les soldats de S. M. ont une seconde fois fait leur devoir.

» Français, c'est à vous à faire encore le vôtre.

» Sa majesté ne s'est pas moins reposée sur son peuple que sur son armée, et aucune de ses espérances n'a été trompée.

» Avant de marcher sur le Danube, elle avoit, de concert avec vous, sénateurs, appelé d'avance sous les drapeaux les conscrits de 1806, et remis la garde de nos côtes, de nos frontières, de nos places fortes aux citoyens formés en gardes nationales.

» Les gardes nationales ont honorablement rempli leurs obligations; elles sont encore sous les armes dans plusieurs départemens de l'empire.

» Les jeunes conscrits ont répondu avec fidélité et avec courage à l'appel de l'Empereur et de la patrie. Ils sont dans les rangs de nos phalanges victorieuses. Ils y rivalisent avec les vieux soldats, et c'est à la prudence qui a compté sur leur bravoure et au génie qui l'a employée, que l'empire doit sa sûreté et sa gloire.

» C'est à ce dévouement absolu, à cette confiance entière du peuple et de l'armée, à son Empereur, que la France doit de voir la guerre portée à 250 lieues de ses frontières, et toutes les calamités qui en sont inséparables, retomber sur ceux qui l'ont provoquée.

» Sénateurs, ce que la prévoyance de S. M. proposa l'année dernière à votre sagesse, n'est pas moins nécessaire, est plus nécessaire encore aujourd'hui.

» Il faut qu'une conscription nouvelle se prépare à porter, s'il en étoit besoin, vers les bords du Rhin, de la Vistule, de la Sprée, de l'Oder, une nouvelle force à notre armée victorieuse.

» Il faut que les régimens de l'intérieur se complètent, et présentent à nos ennemis une réserve prête à voler où la voix de S. M. l'appellera.

» Il faut, dans l'intérêt du peuple et des armées, que leur force permette à S. M. de ménager leur bravoure, et qu'en faisant marcher plus de braves aux combats, il en coûte moins de braves pour obtenir la victoire.

» La guerre dont l'Angleterre a payé le renouvellement et soudoyé la prolongation, n'est plus d'ailleurs une guerre ordinaire: elle ne doit pas se terminer avec l'automne de cette année, pour recommencer avec l'automne de l'année prochaine.

» S. M. veut épargner à ses peuples et à ses alliés ce renouvellement périodique de batailles, où la gloire et les triomphes sont toujours achetés par des pertes et des sacrifices.

» Elle a déclaré à l'Europe son intention de lui assurer une paix générale et durable.

» C'est du sein du continent que l'Angleterre a voulu embrâser, que désormais une guerre terrible lui sera faite.

» C'est en lui appliquant sur tous les rivages européens les principes qu'elle a appliqués sur toutes les mers, que l'Empereur veut la ramener aux principes anciens du droit des gens et des nations civilisées.

» C'est en exilant les vaisseaux de l'Angleterre de toutes les côtes où S. M. I. et R. portera ses armes victorieuses et sa justice vengeresse, qu'elle punira le ministère anglais du refus coupable de donner au monde, utilement et honorablement pour l'Angleterre, la paix après laquelle le monde soupire.

» Ce sont ces nobles pensées, ces généreux projets, que S. M. confie au sénat et à la nation, dont l'exécution exige encore le concours de toutes les volontés. C'est pour en assurer la réalisation, que la conscription de 1807 va être dès ce moment appelée par vous, sénateurs, comme vous appelâtes, il y a quatorze mois, celle de 1806.

» Cette mesure extraordinaire, comme les circonstances où se trouve l'Europe, produira de semblables et de plus heureux effets encore que l'année dernière.

» Les conscrits qui ont marché, ont aidé à conquérir des royaumes : ceux qui vont les suivre aideront à conquérir la paix.

» Vous rapprocherez pour eux l'époque du dévouement et des combats; ils rapprocheront pour leur patrie l'époque de la paix et de la reconnaissance.

» Voici le projet de sénatus - consulte que S. M. a ordonné de vous présenter ».

Le sénat a renvoyé l'examen du projet de

sénatus-consulte, et le rapport à faire sur le message de S. M., à une commission qui a été nommée séance tenante, et composée des sénateurs Lacépède, Garat, Barthelemy, Valence et Pérée.

Hier, 4 décembre, cette commission a fait au sénat, par l'organe du sénateur Lacépède, le rapport suivant :

MONSEIGNEUR,

SÉNATEURS,

« Vous avez renvoyé à votre commission spéciale le message qui vous a été adressé par S. M. I. et R. de son quartier-général de Berlin, et qui vous a été communiqué par S. A. S. le prince archi-chancelier de l'empire.

» Vous avez renvoyé également à votre commission spéciale, le décret impérial ainsi que les deux rapports du ministre des relations extérieures qui étoient joints au message de S. M., et un projet de sénatus-consulte relatif à la conscription militaire de 1807, et dont je vais faire lecture.

» Votre commission a été d'avis, à l'unanimité, que le sénat devoit s'empresser d'adopter le projet de sénatus-consulte qui vous est proposé, et dont les motifs, si bien développés par les orateurs du gouvernement, sont exposés d'une manière si admirable dans le message de S. M. I. et R.

» Elle a cru d'ailleurs ne pouvoir mieux seconder les sentimens que nous a fait éprouver ce message si mémorable, qu'en vous proposant d'offrir à S. M. I., dans une adresse dont la commission m'a chargé de vous soumettre le projet, l'hommage de votre profond dévouement et de votre vive et respectueuse reconnaissance.

» J'ai donc l'honneur de proposer au sénat, au nom de sa commission spéciale, d'adopter,

» Premièrement, le projet de sénatus-consulte relatif à la conscription militaire.

» Secondement, le projet de décret, ainsi que l'adresse que je vais avoir l'honneur de vous présenter ».

Sur ce rapport, le sénat a, dans la même séance, adopté le projet de sénatus-consulte : il a pareillement adopté le projet de décret de l'adresse proposée par sa commission.

### *Royaume de Saxe.*

Au milieu des soins pénibles d'une guerre opiniâtre, l'Empereur n'a jamais perdu un moment de vue les projets d'organisation politique qui peuvent assurer, à l'avenir, la paix du continent. Il lui a semblé qu'un des moyens de parvenir à ce but desirable, était de former des puissances capables, par leur rang et leurs forces, de contrebalancer les efforts des grands états, et de les maintenir dans une situation paisible. La confédération du Rhin que nous avons fait connoître, a été un pas vers l'exécution de cette grande vue (1); l'érection de la Saxe en royaume a eu le même objet. Il paroissoit

---

(1) Voyez ce que nous en avons dit dans l'*Introduction* de cet ouvrage.

impossible , sans cette mesure , que jamais la cour de Dresde eût une influence et un poids qui la mît à l'abri des évènements fâcheux dont elle a été tant de fois victime.

D'ailleurs , les Princes de cette maison ont acquis depuis plusieurs siècles une illustration qui les appeloit à la royauté. Peu de maisons peuvent fournir autant de noms illustrés par la gloire des armes et de la conduite politique. Elle a donné des rois , des reines et des guerriers à presque tous les états de l'Europe. Jamais famille n'a plus justement été appelée à la couronne ; c'est le prix de trois cents ans de courage et de vertus héréditaires.

Une notice courte sur l'illustre famille de Saxe paroît donc bien placée ici ; elle servira en quelque sorte d'introduction aux actes que nous rapporterons plus bas.

*Notice sur les Princes de la Maison de Saxe.*

Quatre maisons ont successivement précédé la famille des princes qui, depuis plusieurs siècles, possèdent la presque totalité des états de la Haute et Basse-Saxe.

Après la mort du dernier prince de la maison d'Ascanie, l'empereur Sigismond donna, en 1422, le duché de Saxe à Frédéric, marquis de Misnie, appelé *Le Belliqueux* ; il fut en même temps le premier électeur de Saxe de sa maison. Cette dignité lui fut conférée avec celle de grand-maréchal de l'empire, toutes deux possédées auparavant par la maison d'Ascanie.

Ces investitures furent données à cet illustre chef de la maison de Saxe, en reconnaissance des services qu'il avoit rendus à l'empire, et par ce qu'il renvoya par-là dans l'ancien patrimoine de ses ancêtres issus de Wittikind, ce héros si célèbre dans les annales des anciens peuples de ces contrées.

Ce fut ce Frédéric le Belliqueux qui fonda l'Université de Leipsick ; il protégea les sciences et donna des encouragemens aux études autant qu'on le pouvoit dans ces temps où les connoissances avoient fait peu de progrès. Il mourut en 1428.

Son fils et son successeur, Frédéric dit *le Pacifique*, se distingua par sa piété et son goût pour la paix. On dit de lui, qu'étant sur le point de faire la guerre à l'archevêque de Magdebourg, il apprit que ce prélat comptoit que Dieu prendroit sa défense, et combatroit pour lui ; sur quoi le duc électeur de Saxe dit :  
 » l'archevêque de Magdebourg est trop fort pour moi ;  
 » la partie ne sera pas égale d'attaquer un homme qui,  
 » par sa confiance en Dieu, met le ciel dans ses intérêts ». Il mourut en 1464.

Ce prince eut de sa femme, Marguerite-d'Autriche, sœur de l'empereur Frédéric III, deux fils, dont le cadet, Albert, fut chef de la branche électorale, aujourd'hui royale, de Saxe.

Ernest, l'aîné, fut électeur de Saxe à la mort de son père, Frédéric le pacifique. Il mourut en 1486.

On raconte que, pendant la guerre qui se fit entre son père et son oncle, il fut enlevé avec son frère Albert, du château d'Altembourg, où étoit alors la cour électorale, par un officier qui se croyoit mal récompensé des services qu'il avoit rendus à l'électeur Frédéric. Il prit les deux jeunes princes dans leur lit, menaçant de les tuer, s'ils jetoient le moindre cri. Il envoya l'aîné en Franconie, sous escorte, et emmena avec lui Albert dans la Bohême, pays ennemi de l'électeur, de qui il prétendoit tirer une grosse rançon; mais sur la frontière, accablé de fatigue, il mit pied à terre dans une forêt, et en se délassant, se mit à cueillir des mures.

On assure que, comme il s'éloignoit, un charbonnier passant, le jeune prince s'en fit connoître; qu'il appella d'autres charbonniers à son secours, et qu'ils arrêterent l'officier, embarrassé dans un buisson d'épines. ces hommes ramenèrent le prince à Altembourg avec l'officier, qui eut la tête tranchée; ses complices apprenant son aventure, renvoyèrent le prince Ernest.

Après la mort de leur père, l'aîné de ces deux princes ayant gardé en cette qualité l'électorat avec le duché de Saxe., il fit deux parts de ce qui restoit, et qui se réduisoit à-peu-près à la Thuringe et au marquisat de Misnie. Il en donna le choix à son cadet Albert, qui choisit la seconde comme la plus avantageuse; Albert épousa Elisabeth, fille du duc de Bavière, et mourut en 1500.

Frédéric, dit *le Sage*, succéda à son père Ernest, et mourut en 1525; il ne laissa point de postérité; il fut le premier des princes de cette maison qui embrassèrent la réforme en 1517. Il fit venir le savant Melancton à Wittemberg, dont il fonda l'université. Il fut élu roi des Romains à la mort de l'empereur Maximilien, mais il se démit en faveur de Charles-Quint. C'étoit un prince de mérite, juste, brave et

ennemi des superstitions qui étouffoient alors toute espèce de lumière. Son frère Jean, dit *le Constant*, lui succéda; il embrassa et défendit également les dogmes de Luther et la réforme; il montra beaucoup de fermeté et de constance dans cette résolution. Il se maria deux fois, et mourut en 1532.

Son fils aîné, Jean-Frédéric, dit *le Magnanime*, lui succéda à l'électorat et au duché de Saxe; c'est en lui que la Branche Ernestine cessa de jouir de cette double prérogative.

Ce prince fut dépouillé de son électorat par l'empereur Charles - Quint. Il s'en étoit attiré la haine, pour s'être fait chef de la ligue de Smalcade, dont l'objet étoit de réunir les princes qui avoient embrassé la réforme.

Il fit la guerre avec succès contre l'empereur, pendant quelque temps; mais à la bataille de Mulberg, en 1517, il fut blessé et fait prisonnier.

L'empereur Charles - Quint fit amener ce prince malheureux devant lui; il lui reprocha qu'il ne l'avoit traité, lui, empereur, que de *Charles-de-Gand*, et le fit traîner en prison, et condamner à mort. Frédéric le Magnanime supporta ce malheur sans que son âme en fût ébranlée: on en rapporte une preuve. Comme il jouoit aux échecs avec le duc Ernest de Brunswick, prisonnier comme lui, le chancelier de l'empire vint lui annoncer que dans le conseil, on avoit conclu à la mort; il n'en témoigna nulle altération; bien plus, après qu'on lui eut lu sa sentence, il dit froidement au duc de Brunswick: *achevons notre partie*, et il l'acheva effectivement avec tranquillité. Cette action et sa conduite élevée lui valurent le surnom de Magnanime (1); il mourut en 1554.

---

(1) Les princes de la maison de Saxe ont tous été distingués par des qualités essentielles ou brillantes; courage, talens militaires, noblesse et générosité dans les sentimens; cette génération est très-heureusement née. Maurice de Saxe, un des plus grands généraux qu'ait eus la France, étoit du sang Saxon; il joignoit la valeur militaire aux plus aimables qualités du cœur.

Cependant, la peine de mort fut commuée en une prison perpétuelle; laquelle elle-même fut abrégée par ordre de l'empereur; mais il perdit l'électorat, qui fut donné à son cousin, descendant d'Albert, marquis de Misnie, fils de Frédéric le Pacifique.

Nous suivrons maintenant les princes de la branche Albertine seulement, qui règne aujourd'hui dans la personne de Frédéric-Auguste, roi de Saxe.

Maurice, descendant au troisième degré d'Albert, marquis de Misnie, fut élevé à l'électorat par Charles-Quint, après que Jean-Frédéric, dit le Magnanime, en eut été dépouillé. Maurice servit l'empereur, d'abord contre la France, puis contre les princes allemands ligués à Smalcade, dont les chefs furent vaincus à la bataille de Mulberg, en 1547. Ce fut alors qu'il fut revêtu de l'électorat à la place de son cousin, fait prisonnier, ainsi que le landgrave de Hesse, Philippe, dont Maurice avoit épousé la fille.

Celui-ci (Maurice), malgré la dignité dont l'avoit revêtu l'empereur, ne lui demeura pas attaché long-temps; voici à quelle occasion. Il avoit reçu ordre d'assiéger Magdebourg; mais l'électeur de Saxe, mécontent qu'on retînt trop long-temps son beau-père en prison, et d'ailleurs voulant favoriser le parti protestant, traîna le siège en longueur, chercha à s'allier avec les ennemis de l'empereur; enfin, ayant pris Magdebourg, il publia un manifeste par lequel il se déclara protecteur de la liberté germanique. Ensuite, s'étant, par une marche habile, rendu avec une armée dans le Tyrol, il surprit, dans la ville d'Inspruck, Charles-Quint qui n'eut que le temps de se sauver bien vite. Maurice obligea l'empereur à remettre en liberté Jean-Frédéric le Magnanime et le landgrave Philippe; cela n'empêcha pas que Maurice n'entrât dans Inspruck, et ne donnât à ses soldats tous les bagages de l'empereur. Cependant, la paix de Passau, qui fut la suite de cette action hardie de Maurice, ayant assuré la tranquillité des protestans et garanti la liberté de conscience, il se raccommoda avec l'empereur. C'est à

ce prince que la religion protestante doit principalement son établissement en Allemagne. Charles-Quint seroit parvenu à la détruire, sans la résistance et la vigueur que Maurice montra à la soutenir. Il mourut sans enfans, des suites d'une blessure qu'il reçut à une bataille qu'il livra au marquis de Brandebourg, en 1553.

N'ayant point laissé d'enfans, son frère Auguste lui succéda; celui-ci mourut en 1586, et laissa pour fils et pour successeur Christien. Sous l'électeur Christien, les calvinistes firent des progrès en Saxe; ils y occasionnèrent des troubles à propos de quelques cérémonies de baptême, sur lesquelles ils n'étoient point d'accord entr'eux. Il mourut en 1591.

Christien II lui succéda; suivant la trace de ses ancêtres pour introduire la tolérance et prévenir les disputes entre les nouvelles sectes, il décida qu'on s'en tiendrait, dans les pays de la réforme, à ce qu'on appelle la *confession d'Ausbourg*. Il mourut sans enfans, en 1610.

Après sa mort, l'électorat de Saxe passa à Jean-George, son frère. Ce fut par son intervention que les chefs des religionnaires de Bohême et l'Empereur Mathias eurent une conférence sur les moyens de faire cesser la guerre; mais les choses s'aigriront à un tel point, que, pendant les conférences, les mécontents jettèrent par les fenêtres du château trois députés de l'empereur; l'électeur tâcha cependant de calmer les ressentimens; mais il n'y put parvenir, et la guerre de religion continua avec fureur jusqu'au traité de Prague, conclu en 1635.

Les principaux articles de ce traité, furent qu'on annulleroit l'édit sur la restitution des biens ecclésiastiques; qu'Auguste, fils de l'électeur de Saxe, jouiroit toute sa vie de l'archevêché de Magdebourg; qu'il donneroit à l'empereur des secours contre les Suédois et contre les Français; enfin que la Lusace lui demeureroit entièrement. C'est ce qui attira de nou-

veau les Suedois en Saxe , à la sollicitation de l'administration et des habitans de Magdebourg. Ils prirent cette ville en 1636, et Leipsick dans l'électorat de Saxe , en 1642, d'où ils ne sortirent qu'en 1648, à la paix de Westphalie.

Georges-Christien mourut en 1656, après avoir eu de sa seconde femme Magdeleine , fille d'Albert , marquis de Brandebourg , six enfans.

Georges II l'aîné , fut électeur de Saxe à la mort de son père. Ce prince étoit instruit et se plaisoit beaucoup à la lecture. On assure que pour pouvoir entendre la bible en original, il apprit l'hébreu dans un âge fort avancé. Ce goût ne l'empêcha pas de se distinguer dans la guerre et dans les soins du gouvernement. Il mourut en 1680, et laissa l'électorat à son fils Jean-Georges III.

Ce dernier se distingua dans plusieurs campagnes. Il avoit commandé en 1674, les troupes que son père envoya sur le Rhin , contre la France. Depuis qu'il fut électeur, il marcha ( en 1683 ) au siège de Vienne à la tête de douze mille hommes, et fit la première attaque contre les Turcs. Il entra en 1686, dans la ligue d'Ausbourg contre Louis XIV; je dis Louis XIV plutôt que la France; car, c'étoit contre l'ambition de ce prince que l'Europe étoit liguée plutôt que contre les Français. Il eut en 1689 le commandement de toute l'armée impériale sur le Rhin; il mourut dans cette campagne à Tubingen, en 1691. Jean-Georges III laissa de son épouse, Anne Sophie, fille du roi de Dannemarck, deux enfans qui succédèrent à l'électorat.

Le premier, Jean-Georges IV, voyagea beaucoup; il étoit très-instruit, surtout dans les mathématiques; il excelloit dans l'art de bien disposer un camp, et servit avec distinction dans la guerre contre Louis XIV; mais il ne régna que trois ans et mourut en 1694.

Son frère Frédéric Auguste lui succéda à l'électorat de Saxe, et aux domaines de la branche Al-

bertine de cette illustre maison. Il étoit né en 1670 ; et n'avoit par conséquent qu'environ 24 ans lorsqu'il fut appelé au gouvernement de la Saxe électorale.

Ce prince fit ses premières campagnes contre les Français en 1689 , sur les bords du Rhin , et y donna des marques de sa valeur. Choisi en 1695 pour commander l'armée chrétienne contre les Turcs , il soutint sa réputation de bravoure , et gagna sur eux la bataille d'Oltach en 1696.

Ayant embrassé la religion catholique l'année suivante (jusqu'à lui les électeurs furent protestans) , il fut élu roi de Pologne le 27 juin , et couronné à Cracovie le 15 septembre. Il avoit acheté la moitié des suffrages de la noblesse Polonoise , et forcé l'autre par l'approche d'une armée Saxonne , qu'il ne tarda pas d'employer contre Charles XII. Il se jeta d'abord sur la Livonie , il y remporta quelques avantages sur les Suèdois , mais ils furent suivis de plusieurs échecs. Il fut obligé de lever le siège de Riga , perdit la bataille de Clissow et celle de Frawstadt , et après une guerre où il avoit été aussi malheureux que brave , il fut dépouillé de la couronne de Pologne , que Charles XII avoit fait donner à Stanislas Leczinski , palatin de Posnanie , en 1704.

Après la bataille de Pultava , que Charles XII perdit contre Pierre I , empereur de Russie et allié d'Auguste , l'électeur remonta sur le trône de Pologne et s'y soutint avec honneur , jusqu'à sa mort arrivée le premier février 1733 , à l'âge de 63 ans (1).

(1) Charles XII , d'ailleurs si grand homme , abusa de la victoire dans le détronement de Frédéric-Auguste ; non-seulement il le força d'abdiquer et de reconnoître le palatin de Posnanie , Stanislas Leczinski , élu dans une diète appuyée des armes de Charles ; mais encore il exigea que le roi détroné écrivît une lettre de compliment sur l'élevation de son rival et compétiteur ; les circonstances malheureuses où se trouva Auguste , le forcèrent à cette humiliation , qui ne flétrit que celui qui l'ordonnoit , au mépris des égards qu'on doit au courage malheureux. Voyez *Histoire de Charles XII* , par Voltaire.

Ce monarque étoit d'une force de corps extraordinaire, mais il étoit plus connu encore par sa bravoure et surtout par sa grandeur d'ame dans la bonne et la mauvaise fortune ; sa cour étoit la plus brillante de l'Europe. Auguste imita Louis XIV dans sa magnificence, dans ses amours, ainsi que dans ses goûts pour les arts. Il embellit Dresde ; il fit un nouveau code pour ses états héréditaires, il fonda des chaires d'enseignement, et une sorte d'école militaire pour la jeune noblesse. Il étoit très-aimé des Saxons.

Il avoit parcouru dans sa jeunesse toutes les cours de l'Europe, et avoit rapporté de ses voyages beaucoup de connoissances, de politesse et d'affabilité, sans avoir rien perdu de ses goûts naturels. Il fut clément envers ses ennemis, lors même qu'il auroit pu se venger ; il aimoit la paix, et ce n'étoit jamais qu'avec regret qu'il faisoit la guerre. Les Polonais redoutoient les vertus mêmes qu'ils remarquoient dans ce prince, et il n'eut jamais parmi eux qu'une autorité incertaine, et toujours contrariée par l'esprit ombrageux de la nation.

Il eut pour femme Christine de Brandebourg Barentz, morte en 1727 ; elle lui donna un fils qui lui succéda à l'électorat et à la couronne de Pologne ; c'est Frédéric - Auguste II. Il est remarquable que cette reine n'ayant point voulu se faire catholique comme son mari, ne fut pas couronnée reine de Pologne (1).

(1) Frédéric Auguste I, eut aussi une maîtresse d'un grand mérite et d'une rare beauté, qui lui donna un fils, dont le nom doit être cher aux Français, c'est Maurice de Saxe, le modèle peut-être des guerriers, et que Frédéric II, roi de Prusse, mettoit au-dessus des plus grands capitaines de son siècle.

Sa mère étoit une Suédoise, nommée Aurore de Konismarck. Cette dame étant venue à la cour solliciter quelque grâce, Frédéric-Auguste éprouva à sa vue un sentiment qui ne lui permit pas de la laisser quitter sa cour. Il chercha à lui plaire, et y réussit ; elle lui donna le comte Maurice de Saxe le 19 octobre 1696. La comtesse conserva, des suites de sa couche, une incommodité désagréable qui

Frédéric Auguste II, succéda à Frédéric-Auguste ; il naquit en 1696, et parvint au trône de Pologne

l'éloigna du lit de son amant ; il ne cessa cependant pas de donner à sa maîtresse des marques de son estime : il la voyoit souvent. Il lui confia l'éducation de son fils, dont elle remplissoit les obligations avec la tendresse la plus attentive et les soins les plus éclairés. La modestie, la douceur, la politesse de madame de Konismarck, lui gagnèrent tous les cœurs ; l'électrice même avoit pour elle des égards, et voyoit avec attendrissement le zèle qu'elle apportoit à élever le jeune comte, et la rare intelligence qu'elle y mettoit. Le temps a bien prouvé qu'en cela elle fut heureuse, puisque son élève a été un des plus grands généraux et des plus aimables hommes de son tems.

Frédéric-Auguste assigna à sa maîtresse des pensions considérables ; il la fit nommer doyenne du chapitre de Quedlinbourg ; cette dignité lui donna le titre de Dame, et augmenta ses revenus. Elle mourut en 1727.

On se rappelle qu'Auguste voulant obtenir quelque chose de Charles XII, il lui envoya madame de Konismarck, comme la personne la plus capable de se faire écouter et de persuader ; elle parloit allemand, français et latin. Ses démarches furent inutiles ; Charles XII sentit le piège, il l'évita. Madame de Konismarck s'étant trouvée sur son chemin à dessein, il l'apparent, la salua honnêtement, tourna bride, et s'enfuit très-promptement. Voici les vers que la comtesse fit sur ce prince extraordinaire.

A la table des Dieux, Mercure louoit fort

Le jeune Monarque du Nord.

En parlant des Héros qui règnent sur la terre,

Mars surtout vantoit les lauriers,

Qu'il a remportés à la guerre ;

Mais Jupiter fut des premiers

A faire remarquer sa bonté, sa clémence,

Sa piété, sa tempérance,

Si rare parmi les Guerriers ;

Minerve applaudissoit sans cesse,

Et sa prudence et sa sagesse.

Ce Roi là, dit Momus, ne sera pas un sot.

Enfin, chacun des Dieux discourant sur sa gloire,

Le placoit par avance au temple de mémoire ;

Mais Vénus et Bacchus n'en dirent pas un mot.

Nous renvoyons à l'histoire du dernier siècle pour la connoissance des actions militaires de l'illustre fils de la comtesse de Konismarck, le vainqueur de Fontenoy ; nous rapporterons seulement un trait de sa vie, moins connu que les autres,

Un jour que le cardinal de Tencin l'ayant trouvé dans la galerie de

en 1734. Les dernières années de son règne furent très-malheureuses; le roi de Prusse ravagea ses états dans la guerre de sept-ans; Auguste fut forcé de lui abandonner sa capitale où Frédéric entra, et dont il tira de grosses contributions. Son armée, étroitement resserrée dans le camp de Pirna, fut faite prisonnière de guerre et incorporée dans les troupes prussiennes; l'électeur fit en vain des propositions de paix; Frédéric répondit qu'il n'en vouloit point, qu'il n'étoit pas entré en Saxe comme ennemi, mais comme dépositaire; il lui refusa même ses gardes, disant qu'il ne vouloit pas avoir la peine de les reprendre (1). Toutes les réponses du roi de Prusse furent des marques de mépris. Enfin le malheureux prince obtint pour toute grace des passeports pour se retirer en Pologne; la Saxe resta entre les mains du vainqueur jusqu'à la paix conclue à Hubersbourg, le 15 février 1763.

Cette invasion de la Saxe fut un des plus grands fléaux pour cet état naturellement riche et peuplé. Il lui en coûta plus de deux cent cinquante millions tournois, et une population immense; il fallut surcharger les peuples pour lever les contributions exigées par le vainqueur, et la Saxe se ressent encore de ces pertes énormes.

---

Versailles, le complimentoit, après la paix, sur ses glorieuses campagnes: « Monsieur le Maréchal, lui dit cette Eminence, il ne vous manque plus qu'une seule victoire pour mettre le comble à toutes les autres. Hé, quelle est-elle, reprit le maréchal? C'est de combattre et de vaincre Luther, répondit ce cardinal. Laissez-moi donc respirer, répliqua le maréchal, la paix est encore trop nouvelle et trop fraîche, pour nous parler sitôt de combats et de victoires » Ce fut encore à cette occasion qu'il fut dit, après sa mort, qu'il étoit bien fâcheux qu'on ne pût dire un *De profundis* pour un homme qui avoit fait chanter tant de *Te Deum*.

Il mourut luthérien, sans avoir voulu changer de religion, le 30 novembre 1750.

(1) Voyez ce que nous avons dit de l'invasion de la Saxe, par Frédéric II et l'Empereur Napoléon; tome 1, page 229 de cet Ouvrage.

Frédéric-Auguste II mourut le 5 octobre 1763, âgé de 68 ans. C'étoit un prince plein de bonté et de générosité ; mais qui se livrant à des dépenses de luxe pendant qu'il avoit des voisins puissans et disposés à la guerre, négligea de préparer de bonne heure les moyens de leur résister.

Au reste, la Russie et la Prusse auroient assuré dans sa famille le trône de Pologne s'il avoit voulu se prêter aux propositions d'un démembrement. Il préféra les intérêts de la Pologne aux siens propres, sans que les Polonais lui en ayent marqué plus de reconnaissance.

Il eut de Marie-Josephine, fille de l'empereur Joseph, plusieurs enfans ; Frédéric-Chrétien-Léopold, qui lui succéda ; Marie-Amélie, mariée à don Carlos, roi de Naples, et ensuite roi d'Espagne ; et Marie-Josephine, dauphine de France, et mère de Louis XVI.

Marie-Josephine, épouse d'Auguste, montra, dans les malheurs qu'essuya sa maison, une grande force d'ame et de caractère. Elle ne voulut point sortir de Dresde lorsque l'armée prussienne y entra ; mais enfin elle succomba sous les chagrins et les duretés qu'elle eut à éprouver, et mourut au milieu des ruines de son pays désolé, sans que personne sût apprécier le courage et la dignité avec lesquels elle supporta tant de malheurs sans aucune marque de foiblesse.

Pour réparer les malheurs de la Saxe, il falloit un prince sage, économe, ami de ses peuples et attaché à ses devoirs ; tel est celui qui y régne aujourd'hui. Il est né le 23 décembre 1750, et a succédé à son père au mois de décembre 1763. Il a épousé Marie-Amélie-Auguste, fille de Frédéric, prince palatin des Deux-Ponts, et par conséquent sœur du roi de Bavière.

Frédéric-Auguste III sembloit, par l'illustration de ses ancêtres, par la gloire de leurs actions et les alliances de sa famille, être appelé à la royauté ; c'est la dignité à laquelle il vient d'être élevé par l'influence de l'Empereur des Français.

Son caractère modéré, ses principes de justice, son

amour pour la paix , garantissent à ses peuples une longue tranquillité et la prospérité qui l'accompagne. La confédération germanique ou rhénane à laquelle il s'est réuni, ajoute à la puissance de ses états celle de cette grande association pour le maintien de son indépendance, de sa couronne, et du bonheur de la Saxe.

Tel est l'aperçu que nous avons cru devoir donner de la filiation et de la famille de Frédéric - Auguste , roi de Saxe, pour l'intelligence des faits et des intérêts politiques. Mais la famille de Saxe n'a point qu'une branche ; les deux principales, Albertine et Ernestine, sont divisées en plusieurs autres qui jouissent chacune d'états particuliers et souverains ; nous en dirons un mot avant de faire connoître les forces de la Saxe électorale , celle qui a été érigée en royaume.

La maison électorale , dont le chef est le roi régnant de la branche Albertine, possède dans le cercle de haute-Saxe ; 1<sup>o</sup>. l'électorat de Saxe, composé de plusieurs principautés réunies ; 2<sup>o</sup>. le comté de Mansfeld , en grande partie , et la principauté de Querfurt. Dans le cercle de Franconie elle possède , 1<sup>o</sup>. une partie du comté de Henneberg , les margraviats de haute et basse-Lusace.

L'étendue de l'électorat et de ses annexes est d'environ 1470 lieues carrées ; la Lusace 500 , et le comté de Henneberg 24 , total 1,994 lieues carrées pour l'étendue territoriale des possessions de la maison électorale de Saxe.

Le dénombrement de ces états en 1755 , donnoit une population de 1,680,908 individus. Après la guerre de sept-ans on ne l'estimoit que 1,633,000 ; mais quoique la famine de 1772 eût causé une diminution de 65,844 ames , la population s'accrut rapidement, et le dénombrement de 1785 donna un total de 1,941,806 individus.

En supposant que l'accroissement dans les dix-neuf dernières années ait été égal à celui des années pro-

cédentes, on pourroit estimer la population de ces états aujourd'hui au moins de 2,300,000 individus.

Les autres princes de la maison régnante par descendance, alliances, concessions de titres, sont les princes de Saxe-Weimar, de Saxe-Eisenach, de Saxe-Gotha, de Saxe-d'Altenbourg, de Saxe-Cobourg, dont les principautés forment des états indépendans

*Saxe-Weimar et Eisenach.* Ces deux titres sont réunis dans la personne du duc Charles-Auguste, de la branche Ernestine et luthérienne, aujourd'hui régnant. Il est né le 3 septembre 1757, a succédé à son père le 28 mai 1758, marié à la princesse Louise, fille du landgrave de Hesse-d'Armstadt, Louis IX. Il est général de cavalerie au service de Prusse; il a quatre enfans, et le prince héréditaire son fils aîné Charles-Frédéric, est au service de Russie, âgé de 23 ans.

Les états de ce prince, composés de la principauté de Weimar, de celle d'Eysenach et de trois bailliages du comté de Henneberg, font une étendue de 100 lieues carrées, avec une population de 114,000 habitans (1).

*Saxe-Gotha.* Le chef de cette maison, de la branche Ernestine et luthérienne, est le duc Auguste. Il est né le 23 novembre 1772. Il a succédé à son père Ernest II, en 1804. Il a épousé en secondes noces, le 24 avril 1802, la princesse Caroline - Amélie, fille de Guillaume I<sup>er</sup>, électeur de Hesse; cette princesse est née en 1771.

De sa première femme, princesse de Mecklembourg-Schwerin, le duc de Saxe - Gotha a une fille née le 21 décembre 1800.

(1) Le duc de Saxe-Weimar avoit quitté sa capitale après la bataille d'Jena; mais ce prince y est revenu depuis la paix avec la Saxe; c'est dans ses états qu'est située la ville d'Jena, où l'on compte 6,000 habitans et 800 maisons. Son université, fondée en 1558, par la branche Ernestine de Saxe, est une des meilleures d'Allemagne; elle a joui pendant cette guerre, comme tous les établissemens semblables, de la protection de S. M., qui a voulu qu'on respectât ses privilèges et ses intérêts.

Les états du duc de Saxe-Gotha consistent en deux pays, la principauté de Gotha, dont l'étendue est de 72 lieues carrées, et la population 80,000 habitans; une partie de la principauté d'Altenbourg, dont l'étendue est de 77 lieues carrées, et la population de 82,000 habitans, total 144 lieues carrées, et 165,000 habitans, qui font la consistance de la maison de Saxe-Gotha.

*Saxe-Cobourg-Saalfeld.* Le feu duc régnant François, né le 15 juillet 1750, avoit succédé à son père le 8 septembre 1800; il est mort au mois de décembre dernier, âgé de 56 ans.

Il eut de son épouse la princesse Caroline-Sophie, fille de Henri XXIV, comte de Reuss-Ebersdorf, sept enfans, dont une des filles, Henriette-Ulrique, a épousé le prince Constantin, frère d'Alexandre I<sup>er</sup>, empereur de Russie, et le prince Antoine.

Cette maison possède 1<sup>o</sup>. une partie de la principauté de Cobourg, estimée 20 lieues carrées et 28,000 habitans; 2<sup>o</sup>. une partie de celle d'Altenbourg, appelée aussi principauté de Saalfeld, 50 lieues carrées, 30,000 habitans; 3<sup>o</sup>. les cinq douzièmes des revenus du bailliage de Themar dans le comté de Henneberg; 4<sup>o</sup>. le tiers du bailliage de Roemild dans le même comté de Henneberg (1).

(1) Les états de Saxe-Cobourg ont été retirés au prince héréditaire Ernest-Frédéric-Antoine, né en 1783, à la mort du duc François; l'Empereur des Français, n'ayant pas cru devoir les conserver à ce jeune prince, qui est effectivement au service de la Russie. Voici une proclamation qui annonce ce fait; elle a accompagné la prise de possession des états de Saxe-Cobourg par l'armée française.

*Proclamation.*

» Augustin Parigot, chef de bataillon, membre de la légion d'honneur, et commandant, au nom de S. M. l'Empereur et Roi, de la principauté de Cobourg; Pierre-François Villain, sous-inspecteur des revues, membre de la légion d'honneur, au nom de S. M., intendant de la principauté de Cobourg :

» Habitans du pays de Cobourg, votre dernier souverain vous a donné la preuve la plus précieuse de son amour, en procurant à ce pays l'avantage inappréciable d'être reçu au nombre des états confédérés, et d'être mis sous la protection puissante de Napoléon-le-

*Saxe-Hildburghausen.* Le chef de cette maison aujourd'hui régnant, de la branche Ernestine luthérienne, est le duc Frédéric, né en avril 1763; il a succédé à son père en septembre 1780; a épousé en 1785 la princesse Charlotte-Louise, fille de Charles-Louis-Frédéric, duc de Mecklenbourg-Strelitz, dont il a six enfans.

Les états de cette branche collatérale de la maison de Saxe, ne consistent que dans un tiers de la principauté de Cobourg et un bailliage de Henneberg, qui présentent 32 lieues carrées et 33,000 habitans.

*Saxe-Meinengen.* Cette maison a pour chef le duc Bernard-Eric-Ferdinand, né le 4 décembre 1800, qui a succédé à son père le 24 décembre 1803, sous la tutèle de sa mère, la duchesse Louise, fille de Chrétien-Albert, prince de Hohenlohe-Langembourg, veuve du duc de Saxe-Meinengen, mort le 24 décembre 1803.

Les états de cette branche luthérienne sont plus considérables que ceux de la précédente. Ils consistent en trois districts, savoir; une partie du comté de Henneberg, 40 lieues carrées, 35,000 habitans; une partie de la principauté de Cobourg, 14 lieues carrées,

» Grand. Vous n'avez pas joui long-temps de cet avantage : le prince  
 » que la naissance a destiné à être son successeur, est au service de la  
 » Russie. Etant actuellement, relativement à sa personne, notre  
 » ennemi, il se trouve en état de guerre avec la France et ses alliés.  
 » Par ordre de S. M. l'Empereur et Roi, notre illustre souverain,  
 » nous avons pris possession de votre pays, qui sera gouverné et  
 » administré au nom de S. M. Vos personnes et vos propriétés sont  
 » en sûreté; vos autorités continuent leurs fonctions. L'union et la  
 » police sont maintenues. L'administration paternelle continue sa  
 » marche régulière, et celle de la justice n'est point troublée. Nous  
 » comptons que les autorités constituées nous seconderont avec zèle,  
 » et que les bourgeois nous aideront de bonne volonté. Chaque per-  
 » turbateur du repos public sera arrêté et puni selon toute la rigueur  
 » des lois militaires ».

» Cobourg, le 27 janvier 1807.

Signé AUGUSTIN PARIGOT.

VILLAIN.

14,000 habitans ; deux tiers du bailliage de Rounheld, 5 lieues carrées, 3,000 habitans, total 57 lieues carrées, 52,000 habitans.

Nous bornerons à ces aperçus ce qui doit précéder les actes relatifs à l'érection du royaume de Saxe. On connoîtra mieux, après les avoir parcourus, les causes de l'élévation et les diverses branches de la famille régnante. On peut recourir à la statistique de Hoeck pour connoître son gouvernement sous le régime électoral, sa religion, son commerce, ses revenus, ses dettes et son état militaire.

La Saxe électorale ( il n'est question que d'elle ici ) est composée de l'électorat proprement dit ; formé de diverses parties aggrégées, 1470 lieues carrées ; la Lusace, 500 lieues carrées ; le comté de Hennebourg 24, total 1994 lieues carrées, avec une population actuelle de 2,300,000 ames (1) ; c'est ce qui forme le nouveau royaume.

(1) Les détails statistiques que nous avons rapportés dans le texte sont tirés de la géographie universelle de MM. Mentelle et Malc-Brun. En voici d'autres que les papiers publics d'Allemagne viennent de publier ( janvier 1807 ) et que l'on donne comme exacts :

» Le royaume de Saxe contient 716 milles carrés, 2,010,000 ames en 250 villes, 34 bourgs et 6182 villages. On peut compter 2807 habitans par mille carré ; il y en a 55,181 dans Dresde, la capitale. La religion luthérienne est la dominante ; elle compte 72 inspections, 302 paroisses de ville, et 1626 paroisses de campagne, desservies par 1384 ministres. On compte 16,806 individus faisant partie de l'état ecclésiastique ; 7600 de la noblesse ; 592,000 de l'état bourgeois, et 1,342,703 de l'état paysan. La forme du gouvernement est monarchique ; le militaire est composé de 34,313 hommes, savoir : 22,193 d'infanterie, 9982 de cavalerie, et 2148 d'artillerie. Les revenus de l'état sont de 12 millions.

» Le duché de Saxe-Weimar contient 35 milles carrés ; sa population est de 109,000 ames en 22 villes, 6 bourgs et 318 villages. Weimar, la résidence, renferme 8100 habitans ; le militaire est de 800 hommes ; les revenus montent à un million de florins ; la religion est la luthérienne.

» Saxe-Gotha contient 55 milles carrés, et un nombre de 180,000 ames, en 15 villes, 10 bourgs et 410 villages. Gotha, la résidence, renferme 11,127 habitans ; la religion luthérienne est celle du pays ;

Les divers traités que l'Empereur a fait négocier avec le roi de Saxe, ont été communiqués au sénat, le 17 février 1807, quoi qu'ils eussent été signés dès le mois de décembre de l'année précédente.

L'importance de cette séance et de ces traités, nous obligent à les rapporter ici, avant de reprendre la suite des opérations militaires et de la campagne de 1807.

L'archi-Chancelier s'étant présenté au Sénat, le 17 Février, a prononcé le Discours suivant.

« MESSIEURS,

» Je vous apporte, au nom de S. M. l'Empereur et Roi, deux traités conclus avec le roi de Saxe et avec les princes de sa maison, et un rapport du ministre des relations extérieures, dont S. M. a voulu qu'il vous fût donné communication.

» La lettre adressée par S. M. au sénat, et dont vous allez entendre la lecture, vous expliquera les motifs de ses transactions diplomatiques.

» Elle vous fera connoître aussi la nécessité des déterminations prises par S. M., d'après la situation de l'empire ottoman, dont l'indépendance est menacée par un voisin ambitieux, et dont la conservation est

le militaire est de 2500 hommes; les revenus sont de 1,300,000 florins.

» Saxe-Meinengen contient sur 18 milles carrés 48,000 hommes en villes, 10 bourgs et 211 villages. Meinengen, sa capitale, compte 4125 habitans; la religion luthérienne domine. Le militaire est de 250 hommes; les revenus montent à 300,000 florins.

» Saxe-Hildburghausen renferme sur 10 milles carrés 33,000 âmes en 9 villes, 3 bourgs et 121 villages. Il y a dans Hildbourg-Hausen, la résidence, 2603 habitans. La religion du pays est la luthérienne; les revenus sont portés à 150,000 florins.

» Saxe-Cobourg-Saalfeld contient sur dix-huit milles carrés 59,000 hommes en 7 villes, 3 bourgs et 265 villages; Cobourg, la capitale, compte 7091 habitans. La religion luthérienne est la dominante. Le militaire est de 200 habitans, et les revenus montent à 300,000 florins ».

essentiellement liée à la sûreté de l'Europe. Si les considérations importantes exposées dans le rapport du ministre, paroissent devoir différer de quelque tems le rétablissement de la paix, c'est que cette même paix ne peut être digne du peuple français et des grandes vues de S. M., qu'autant qu'elle sera glorieuse pour l'empire; qu'autant qu'elle lui assurera une prospérité durable, en donnant aux autres puissances une garantie contre l'ambition de la Russie, dont les progrès toujours croissans doivent exciter la plus sérieuse attention.

» Les succès récents des armes de S. M., ceux qui les attendent encore, n'apporteront ni obstacle, ni délai à la consommation de cet œuvre desirable.

» J'ai déjà eu, Messieurs, l'occasion de vous le dire, et je me plais à le répéter. L'Empereur veut la paix, il l'offre, il la recherche. Toutefois, il ne la veut qu'à des conditions dont il ne se départira point, attendu qu'elles lui sont prescrites par le sentiment de sa gloire, par les conseils de sa prévoyance et par sa juste sollicitude pour le bien de son empire.

» La confiance qu'inspire un génie supérieur à tous les obstacles, n'exclut point le sentiment pénible causé par l'absence de S. M. Mais lorsque nous ressentons le plus vivement cette privation, il est doux pour les habitans de la ville de Paris, d'avoir reçu une nouvelle marque de l'affection de notre souverain, par le retour dans cette grande cité, de sa compagne chérie.

» La présence de notre auguste impératrice sera dans tous les tems, pour les français, un présage de bonheur et une source de consolation ».

S. A. S. a ensuite déposé sur le bureau les pièces qu'il devoit communiquer, et dont lecture a été faite dans l'ordre suivant :

De notre camp impérial de Varsovie, le 29  
janvier 1807

Napoléon, Empereur des Français, Roi d'Italie,  
Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :  
Le sénat se réunira le 17 du mois de février prochains,

dans le lieu ordinaire de ses assemblées , sous la présidence de notre cousin l'archi-chancelier de l'Empire.

*Signé* NAPOLÉON.

SÉNATEURS,

» Nous avons ordonné à notre ministre des relations extérieures de vous communiquer les traités que nous avons faits avec le roi de Saxe et avec les différens princes souverains de cette maison.

» La nation saxonne avoit perdu son indépendance le 14 octobre 1756 ; elle l'a recouvrée le 14 octobre 1806. Après 50 années , la Saxe garantie par le traité de Posen , a cessé d'être province prussienne.

» Le duc de Saxe-Weimar , sans déclaration préalable , a embrassé la cause de nos ennemis. Son sort devoit servir de règle aux petits princes qui , sans être liés par les lois fondamentales , se mêlent des querelles des grandes nations ; mais nous avons cédé au desir de voir notre réconciliation avec la maison de Saxe entière et sans mélange.

» Le prince de Saxe-Cobourg est mort. Son fils se trouvant dans le camp de nos ennemis , nous avons fait mettre le séquestre sur sa principauté.

» Nous avons aussi ordonné que le rapport de notre ministre des relations extérieures , sur les dangers de la Porte Ottomane fût mis sous vos yeux. Témoin , dès les premiers tems de notre jeunesse , de tous les maux que produit la guerre , notre bonheur , notre gloire , notre ambition , nous les avons placés dans les conquêtes et les travaux de la paix. Mais la force des circonstances dans lesquelles nous nous trouvons , mérite notre principale sollicitude. Il a fallu quinze ans de victoires pour donner à la France des équivalens de ce partage de la Pologne , qu'une seule campagne , faite en 1778 auroit empêché.

» Eh ! qui pourroit calculer la durée des guerres , le nombre des campagnes qu'il faudroit faire un jour pour réparer les malheurs qui résulteroient de la perte de

l'empire de Constantinople , si l'amour d'un lâche repos et des délices de la grande ville l'emportoit sur les conseils d'une sage prévoyance ? Nous laisserions à nos neveux un long héritage de guerres et de malheurs. La tiare grecque , relevée et triomphante depuis la Baltique jusqu'à la Méditerranée , on verroit de nos jours nos provinces attaquées par une nuée de fanatiques et de barbares : et si dans cette lutte trop tardive , l'Europe civilisée venoit à périr , notre coupable indifférence exciteroit justement les plaintes de la postérité , et seroit un titre d'opprobre dans l'histoire.

» L'Empereur de Perse , tourmenté dans l'intérieur de ses états , comme le fut pendant 60 ans la Pologne , comme l'est depuis 20 ans la Turquie , par la politique du cabinet de Pétersbourg , est animé des mêmes sentimens que la Porte , a pris les mêmes résolutions , et marche en personne sur le Caucase pour défendre ses frontières.

» Mais déjà l'ambition de nos ennemis a été confondue ; leur armée a été défaite à Pultusck et à Golymin , et leurs bataillons épouvantés fuient au loin à l'aspect de nos aigles.

» Dans de pareilles positions , la paix , pour être sûre pour nous , doit garantir l'indépendance entière de ces deux grands empires ; et si , par l'injustice et l'ambition démesurée de nos ennemis , la guerre doit se continuer encore , nos peuples se montreront constamment dignes , par leur énergie , par leur amour pour notre personne , des hautes destinées qui couronneront tous nos travaux ; et alors seulement une paix stable et longue fera succéder pour nos peuples , à ces jours de gloire , des jours heureux et paisibles.

» Donné en notre camp impérial de Varsovie , le 29 janvier 1807 , signé NAPOLÉON.

*Traité de Paix et d'Alliance conclu entre  
Sa Majesté l'Empereur des Français,  
Roi d'Italie, et le Roi de Saxe.*

« NAPOLÉON, par la grace de Dieu et les constitutions de la République, Empereur des Français, à tous présens et à venir, salut :

» Nous avons proclamé et proclamons loi de l'État le traité de paix et d'alliance conclu entre nous et le roi de Saxe, à Posen, le 11 décembre 1806, ratifié par nous à Posen le 12 décembre 1806, et dont il a été donné connoissance au sénat le 17 février 1807, duquel traité la teneur suit :

» Sa Majesté l'Empereur des Français, Roi d'Italie, protecteur de la confédération du Rhin, et son altesse sérénissime électorale l'électeur de Saxe, voulant pourvoir au rétablissement définitif de la paix entre leurs États, ont nommé pour leurs plénipotentiaires respectifs ; Sa Majesté l'Empereur des Français, Roi d'Italie, le général de division Michel Duroc, grand maréchal de son palais, grand cordon de la Légion d'honneur, chevalier des ordres de l'Aigle noir et de l'Aigle rouge de Prusse, et de la Fidélité de Bade ; et son altesse sérénissime électorale l'électeur de Saxe, le comte Charles de Bose, son grand chambellan, et chevalier commandeur de l'ordre de l'Étoile polaire ; lesquels, après avoir échangé leurs pleins-pouvoirs, sont convenus de ce qui suit :

ART. I<sup>er</sup>. « A compter de la signature du présent traité, il y aura paix et amitié parfaite entre Sa Majesté l'Empereur des Français, Roi d'Italie, et la confédération du Rhin, d'une part ; et, de l'autre part, son altesse sérénissime électorale l'électeur de Saxe.

II. » Son altesse sérénissime électorale accède au traité de confédération et d'alliance conclu à Paris le 12 juillet de la présente année ; et par son accession, elle entre dans tous les droits et dans toutes les obli-

gations de l'alliance, de la même manière que si elle eût été partie principale contractante audit traité.

III. » Son altesse sérénissime électorale prendra le titre de roi, et siégera dans le collège et au rang des rois, suivant l'ordre de son introduction.

IV. » Il ne pourra, sans le consentement préalable de la confédération du Rhin, être dans aucun cas et pour quelque cause que ce soit, donné passage par le royaume de Saxe, à aucune troupe, à aucun corps ou détachement de troupes d'aucune puissance étrangère à ladite confédération.

V. » Les lois et actes qui déterminoient les droits réciproques des divers cultes établis en Allemagne, ayant été abolis par le fait de la dissolution de l'ancien corps germanique, et n'étant pas d'ailleurs compatibles avec les principes sur lesquels la confédération a été formée, l'exercice du culte catholique sera, dans la totalité du royaume de Saxe, pleinement assimilé à l'exercice du culte luthérien, et les sujets des deux religions jouiront; sans restriction, des mêmes droits civils et politiques; Sa Majesté l'Empereur et Roi faisant une condition particulière de cet objet.

VI. » Sa Majesté l'Empereur des Français, Roi d'Italie, s'engage à faire céder à S. M. le Roi de Saxe, par le futur traité de paix avec la Prusse, le Coibus-Kreis ou cercle de Coibus.

VII. » Sa Majesté le Roi de Saxe cède au prince qui sera désigné par Sa Majesté l'Empereur des Français, Roi d'Italie, et dans la partie de la Thuringe, située entre les principautés d'Eichfeld et d'Erfurth, un territoire égal en rapport et en population à celui du cercle de Coibus; lequel territoire, servant à lier lesdites deux principautés, sera possédé par ledit prince en toute propriété et souveraineté.

» Les limites de ce territoire seront fixées par des commissaires respectivement nommés à cet effet immédiatement après l'échange des ratifications.

VIII. » Le contingent du royaume de Saxe pour le

cas de guerre, sera de vingt mille hommes de toutes armes, présens sous les armes.

IX. » Pour la présente campagne, et vu les évènements qui ont eu lieu, le contingent du royaume de Saxe sera de quinze cents hommes de cavalerie, quatre mille deux cents d'infanterie, trois cents d'artillerie, et douze pièces de canon.

X. » Toute contribution cessera au moment même de la signature du présent traité.

XI. » Le présent traité sera ratifié, et les ratifications en seront échangées à Dresde, dans le délai de dix jours.

» Fait à Posen, le 11 du mois de décembre de l'année 1806.

Signé NAPOLÉON.

*Traité conclu entre S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, et les Ducs de Saxe-Weymar, Saxe-Gotha, Saxe-Meiningen, Saxe-Hildbourghausen et Saxe-Cobourg.*

» NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et les constitutions de la république, Empereur des Français, à tous présens et à venir, salut :

» Nous avons proclamé et proclamons loi de l'Etat le traité conclu entre nous et les ducs de Saxe-Weymar, Saxe-Gotha, Saxe-Meiningen, Saxe-Hildbourghausen et Saxe-Cobourg, à Posen, le 15 décembre 1806, ratifié par nous, à Posen, le 16 décembre, et dont il a été donné connoissance au Sénat, le 17 février 1807, duquel traité la teneur suit :

» S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, protecteur de la confédération du Rhin, et leurs altesses sérénissimes les ducs de Saxe-Weymar, Saxe-Gotha, Saxe-Meiningen, Saxe-Hildbourghausen et Saxe-Cobourg, voulant régler ce qui concerne l'admission

de leurs altesses sérénissimes dans la confédération du Rhin, ont nommé pour leurs ministres plénipotentiaires, savoir :

» S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, le général de division Michel Duroc, grand maréchal de son palais, grand-cordon de la légion d'honneur, chevalier des ordres de l'aigle rouge et de l'aigle noire de Prusse, et de celui de la Fidélité de Bade ;

» Et son altesse sérénissime le duc de Saxe-Weimar et Eisenach, son conseiller intime de régence Frédéric de Muller ;

» Son altesse sérénissime le duc de Saxe-Gotha et Altenbourg, son chambellan et ministre plénipotentiaire Auguste, baron de Studnitz ;

» Son altesse sérénissime madame la duchesse douairière, régente de Saxe-Meinungen, son grand écuyer, le baron d'Erffa ;

» Son altesse sérénissime le duc de Saxe-Hildbourghausen, le baron Charles-Auguste de Lichtenstein ;

» Et son altesse sérénissime le duc de Saxe-Cobourg, son conseiller de collègue suprême des mines, le baron Adolphe de Dankelmann ;

» Lesquels, après avoir échangé leurs pleins-pouvoirs respectifs, sont convenus de ce qui suit :

Art. I<sup>er</sup>. « Leurs altesses sérénissimes les ducs de Saxe-Weimar, Saxe-Gotha, Saxe-Meinungen, Saxe-Hildbourghausen et Saxe-Cobourg, accèdent au traité de confédération et d'alliance conclu à Paris, le 12 juillet de la présente année; et par cette accession, ils entrent dans tous les droits et dans toutes les obligations de la confédération et de l'alliance, de la manière que s'ils eussent été parties contractantes audit traité.

II. » Leurs altesses sérénissimes siègeront dans le collège des princes : leur rang dans ce collège sera déterminé par la diète.

III. » Il ne pourra, sans le consentement préalable de ladite confédération du Rhin, être, dans aucun cas, et pour quelque raison que ce puisse être, donné passage par les états de leurs altesses sérénissimes à aucune troupe, à aucun corps ou détachement de

troupes d'aucune puissance étrangère à ladite confédération.

IV. » L'exercice du culte catholique sera, dans toutes les possessions de leurs altesses sérénissimes, pleinement assimilé à l'exercice du culte luthérien; et les sujets des deux religions jouiront, sans restriction, des mêmes droits civils et politiques, sans cependant déroger à la possession et jouissance actuelle des biens de l'église.

V. » Le contingent que les duchés de Saxe-Weimar, Saxe-Gotha, Saxe-Meinungen, Saxe-Hildbourghausen et Saxe-Cobourg, fourniront, pour le cas de guerre, sera de deux mille huit cents hommes d'infanterie, répartis de manière que Saxe-Weimar fournira huit cents hommes; Saxe-Gotha, onze cents; Saxe-Meinungen, trois cents; Saxe-Hildbourghausen, deux cents; et Saxe-Cobourg, quatre cents. Ces deux mille huit cents hommes seront organisés en un régiment de trois bataillons, dont le commandement et l'inspection alterneront entre les deux premières branches de la maison.

VI. » Le présent traité sera ratifié, et les ratifications en seront échangées à Berlin, dans le délai de quinze jours, à dater de la signature du présent traité, ou plutôt si faire se peut.

Fait et signé à Posen, le 15 décembre 1806.

Signé NAPOLÉON.

Les princes de la maison royale de Saxe ont accédé, par un acte particulier, à la confédération du Rhin; cet acte et la déclaration qui l'accompagne, servent à l'intelligence de plusieurs passages des *bulletins* de l'armée; c'est pourquoi nous les consignons ici, à fin de ne rien laisser en arrière de ce qui peut servir à l'instruction de nos lecteurs, et fournir les

meilleurs mémoires que l'on puisse consulter sur les personnes et les évènements de cette mémorable guerre.

« Ernest, par la grace de Dieu, duc de Saxe, etc. Tous nos efforts ont été dirigés, jusqu'ici, à procurer aux fidèles sujets confiés à notre conduite, le repos, l'intégrité et une protection puissante. Nos soins infatigables ont été couronnés par le succès le plus heureux; nous pouvons assurer nos sujets, qu'en accédant à la confédération du Rhin, nous avons conservé à nos pays de Cobourg-Saalfeld, l'intégrité la plus complète et la plus durable. Cependant, pour mettre nos sujets entièrement au fait des relations qui influent sur eux, sous le rapport de citoyens, nous leur communiquons publiquement le traité que S. M. l'Empereur des Français, roi d'Italie, a conclu avec nous, relativement à l'accession des duchés saxons à la confédération rhénane, et dont les ratifications ont été échangées le 30 décembre de l'année passée. Il est de la teneur suivante :

» Nous, Napoléon, par la grace de Dieu et la constitution de l'Empire, Empereur des Français et Roi d'Italie, ayant vu et examiné le traité signé le 15 décembre 1806, entre le général de division Duroc, grand-croix de la légion d'honneur, grand maréchal du palais, etc., conformément aux pleins-pouvoirs illimités que nous lui avons donnés, et MM. le conseiller intime de Muller, les barons de Studnitz, d'Erffa, de Lichtenstein, et Adolphe de Dankelmann, et dont la teneur suit :

» S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, et protecteur de la confédération du Rhin, et LL. AA. SS. les ducs de Saxe-Weimar, Saxe-Gotha, Saxe-Meiningen, Saxe-Hildbourghausen, et Saxe-Cobourg, voulant fixer l'accession de LL. AA. SS. les ducs précités, à la confédération du Rhin, ont nommé leurs ministres plénipotentiaires ( suivent les noms des ministres ),

qui, après l'échange préalable de leurs pleins-pouvoirs, sont convenus des articles suivans :

Art. I<sup>er</sup>. « LL. AA. SS. les ducs de Saxe-Weimar, etc. ( comme ci-dessus ) accèdent au traité d'alliance conclu à Paris, le 12 juillet de l'année passée, et acquerront, par cette accession, tous les droits, et contracteront toutes les obligations qui résultent de cette convention, de la même manière que s'ils avoient eux-mêmes pris part à la conclusion de ce traité.

II. » LL. AA. SS. les ducs siégeront au collège des princes. Leur rang sera déterminé par l'assemblée de la confédération.

III. » Le passage par les états de LL. AA. SS. les ducs de Saxe, ne pourra être accordé à aucunes troupes, corps séparés ni détachemens, d'une puissance étrangère qui ne fait point partie de la confédération du Rhin, sous quelque prétexte que ce soit, sans l'agrément préalable de toute la confédération du Rhin.

IV. » Tous ceux qui professent la religion catholique, seront assimilés, quant à l'exercice de leur culte, à ceux qui professent la religion luthérienne dans tous les états de LL. AA. SS. les ducs de Saxe, et les sujets des deux religions jouiront, sans exception, des mêmes privilèges, civils et de droit, sans cependant qu'il en soit effectué aucun changement.

V. » Le contingent militaire que LL. AA. SS. les ducs de Saxe-Weimar, etc., fourniront, en cas de guerre, consistera en 2800 hommes d'infanterie, qui seront répartis de manière que la quote-part de Saxe-Weimar sera de 800; celle de Saxe-Gotha, de 1100; celle de Saxe-Meinungen, de 300; celle de Saxe-Hildbourghausen, de 200; enfin, celle de Saxe-Cobourg, de 400 hommes. Ces 2800 hommes formeront un régiment d'infanterie de trois bataillons, dont le commandement et l'inspection en chef alterneront entre les deux principales lignes de la maison.

VI. » La ratification du présent traité et son échange

s'effectuèrent à Berlin, dans la quinzaine, à compter de sa signature, ou plutôt si faire se peut.

» Fait et signé à Posen, le 15 décembre 1806.

*Signé* DUROC; D. F. MULLER; AUGUSTE, baron de Studnitz; G. E. H. d'ERFFA; Charles-Auguste de LICHTENSTEIN; ADOLPHE, baron de Dankelmann.

» Avons ratifié et ratifions le traité ci-dessus dans tous les articles qui y sont contenus; déclarons qu'il est accepté, approuvé et ratifié, et en promettons l'observation inviolable. En foi de quoi nous avons signé la présente et munie de notre sceau impérial.

*Signé* NAPOLÉON.

» Le ministre des relations extérieures,

*Signé* CH. MAUR. TALLEYRAND,  
prince de Bénévent.

» Par ordre de S. M. l'Empereur et Roi,

» Le prince et secrétaire d'état,

*Signé* HUGUES B. MARET.

» L'acte de confédération du Rhin, du 12 juillet 1806, déclare ce qui suit : « Les droits de souveraineté consistent en celui de la législation, de la juridiction suprême, de la haute-police, de la conscription militaire; enfin, dans le droit de mettre des impôts ». Nous nous empresserons toujours d'employer uniquement ces droits que la souveraineté nous accorde, afin d'accroître la prospérité de nos sujets; mais de notre côté, nous attendons d'eux une obéissance inviolable envers toutes les lois et ordonnances que nous jugerons à propos de publier en notre qualité de prince et seigneur souverain. Ce n'est qu'à regret que nous nous verrons dans le cas de mettre en activité contre les désobéissans les forces que les nouveaux rapports mettent entre nos mains. En même temps, nous faisons

savoir à tous nos employés, magistrats et vassaux, que nous avons pris le titre suivant : *Ernest, par la grace de Dieu, duc de Saxe, margrave de Meissen, landgrave de Thuringe, prince souverain de Cobourgz Saalfeld, comte princier de Henneberg.*

» Donné à Cobourg, le 6 janvier 1806.

» De la part de la régence des ducs de Saxe,

*Signé* DE KRETSCHMANN.

---

## §. III.

*Continuation des hostilités; Prise de Hameln; 33<sup>e</sup>. Bulletin; Rupture de la Suspension d'Armes; Entrée des Français en Pologne; Notice sur ce Pays; 34, 35 et 36<sup>e</sup>. Bulletins.*

Le 17 novembre, l'on n'avoit point encore de nouvelles, au quartier impérial, que la suspension d'armes ait été ratifiée par le roi de Prusse; cette lenteur pouvoit paroître d'autant plus extraordinaire, que la situation de ce Prince devoit la lui faire accepter avec le plus grand empressement; mais les personnes qui connoissent le caractère irrésolu de Frédéric Guillaume; qui savent, d'ailleurs, qu'entouré de généraux et de jeunes princes entraînés à la guerre par l'influence de l'Angleterre et de la Russie, et auxquels il n'étoit point en état de résister, doutoient du succès de ce commencement de négociation. L'on voyoit, à cette même époque, circuler dans les journaux de l'Allemagne, et dans les armées russes et prussiennes, un manifeste, qui, bien loin d'annoncer ou de présenter quelque moyen possible de s'entendre, faisoit paroître une opiniâtreté

décidée, et un parti pris de prolonger la guerre d'une manière indéfinie.

Ce n'étoit donc point sans raison que l'Empereur, quelque pacifiques que fussent ses intentions, dispoit les choses de manière à arracher par la force des armes, ce qu'on ne pouvoit obtenir par la voie des négociations.

Le 33<sup>e</sup>. bulletin que nous allons rapporter, rend compte de ces dispositions, ainsi que de la reddition de la forteresse de Hameln.

» Remarquons avant que le prétendu manifeste de la Prusse, publié au camp du roi à Naumbourg, le 9 octobre dernier, et dont nous venons de parler, quoiqu'il n'ait été réellement connu en France qu'après la bataille d'Jena, a été l'objet de plusieurs réfutations particulières, spontanées et assez inutiles, de la part de quelques écrivains indignés du ton de cet écrit.

» Parmi les pamphlets qui ont paru à cet égard, il y en a un qui a pour titre : *Réponse au manifeste du roi de Prusse*. Il est fait avec esprit, il est écrit avec soin ; mais il faut que l'auteur soit absolument étranger à tout ce qui approche du gouvernement, et qu'il ait mal connu les faits principaux ; car il en dénature

plusieurs. Par exemple, il a l'air de croire que le passage d'un corps de troupes françaises, qui eut lieu au mois d'octobre 1805, par le territoire d'Anspach, ait été effectivement un grief contre la neutralité prussienne; qu'il ait donné à la Prusse quelque droit de se plaindre, au moins de requérir des éclaircissemens, et que l'armée française n'ait été dirigée par cette route qu'en vue d'un grand avantage dans les dispositions militaires contre l'Autriche. C'est une double erreur.

« Le passage de quelques troupes françaises par le territoire d'Anspach, ne portoit pas atteinte à la neutralité prussienne, ne donnoit droit à aucune réclamation, n'exigeoit aucun éclaircissement.

» De plus, ce passage n'étoit pas nécessaire, et n'a eu aucun effet par rapport aux évènemens de la guerre.

» Il suffit de rétablir les faits pour rendre cette démonstration complète.

» Il existoit, entre la France et la Prusse, deux conventions, dont l'une conclue à la suite du traité de Bâle, et l'autre plus d'une année après, et qui toutes deux régloient, par rapport aux guerres d'Allemagne, la marche des troupes belligérantes. Par suite de ces deux

conventions , plusieurs des possessions prussiennes , notamment celles de Westphalie , situées à la gauche de la Lippe et la totalité du pays d'Anspach , pouvoient être librement traversées par les armées françaises , sous la condition de n'y pas prendre de positions militaires et de n'y point exiger de fournitures gratuites.

» C'est en conséquence de ces deux conventions , que l'armée de Sambre-et-Meuse , en l'an 4 , commandée par le général Jourdan , passa et repassa dans le pays d'Anspach , sans que cette marche réitérée ait donné lieu , dans le temps , à aucune observation. De même , dans la guerre de la seconde coalition , il étoit si bien reconnu que le pays d'Anspach pouvoit être librement traversé , que l'armée gallo-batave , commandée par le général Augereau , fut dirigée plusieurs fois à travers ce pays , sans qu'aucune plainte ou réclamation s'élevât à cet égard. L'armée autrichienne , sous les ordres de l'archiduc Charles , en l'an 4 et en l'an 9 , traversa pareillement le pays d'Anspach , sans aucune difficulté , parce qu'elle usoit d'un droit acquis à toutes les troupes belligérantes , et en vertu duquel on a vu dernièrement encore le prince Ferdinand , après la

prise d'Ulm, se retirer à travers ce même pays pour gagner la Bohême.

» Ce qui fut fait sans opposition en l'an 4, en l'an 9, pouvoit-on croire que cela devint, quelques années plus tard, l'objet d'une discussion ? Et quand même, à cette dernière époque, on eût trouvé, dans les rapports subsistans, quelque obstacle à traverser le pays d'Anspach, le roi de Prusse venoit lui-même d'en donner la permission, puisqu'il avoit engagé Hesse-Cassel et les autres princes situés derrière la ligne de neutralité, à donner librement passage aux divers corps de l'armée française. Quelle bizarrerie et quelle déraison on peut trouver dans ce cabinet qui favorise le passage des troupes françaises sur des pays situés en dedans de la ligne de démarcation, et qui éclate ensuite avec tant de fracas contre le passage de ces mêmes troupes par un pays qui se trouve au dehors de cette démarcation, et qui en étoit formellement excepté par deux traités subséquens !

» Quant à l'importance qu'on a voulu attribuer à ce passage d'Anspach sur les événemens de la campagne dernière, cette assertion est absolument sans valeur.

» La ligne de l'Iller étoit tournée, et celle

du Danube étoit forcée à Donawerth, par le corps du maréchal Sault, qui n'avoit point traversé le pays d'Anspach avant que les maréchaux Davoust et Bernadotte, qui passèrent par ce pays, fussent arrivés; de sorte qu'ils ne concoururent en rien aux opérations de l'Iller. Ils ne furent rendus au point où ils pouvoient agir, que plusieurs jours après que le Lech et le Danube eurent été passés. Ils auroient donc pu aussi bien traverser le Danube à Donawerth, et peut-être même cette direction eût été plus prudente, plus militaire, plus dans le système général des opérations de l'armée.

» Si on demande pourquoi, dans ce cas, les maréchaux Davoust et Bernadotte ont traversé le pays d'Anspach, c'est que l'Empereur en avoit donné l'ordre sans y attacher aucune importance, et parce qu'il savoit que cette province n'avoit jamais été comprise dans la neutralité du nord de l'Allemagne, système toujours subsistant, et sur lequel il n'y avoit eu de part ni d'autre aucun changement provoqué à cet égard.

» Ce ne fut que quand les colonnes françaises eurent déjà pénétré dans le pays, qu'un officier prussien fit des protestations fort tar-

dives, fort inattendues, et qui, dans aucun cas, ne pouvoient avoir d'effet, puisqu'elles furent adressées à des officiers qui ne commandoient pas. C'étoit à l'Empereur, comme général en chef, comme régulateur des mouvemens militaires, que ces protestations auroient dû parvenir, et il n'en eut pas connoissance. Le cabinet n'en fut pas informé davantage.

« C'est donc un fait démontré, et qu'il est fâcheux que l'auteur du pamphlet ait méconnu, que le passage d'Anspach n'a pas même présenté l'apparence d'un grief contre la neutralité prussienne, et que la cour de Berlin n'avoit pas plus de droit d'en faire l'objet d'aucune réclamation que celle de Vienne ne pouvoit lui imputer la moindre part dans les malheurs décisifs qu'elle avoit déjà éprouvés.

« On est fâché d'être dans le cas d'ajouter que ce pamphlet, qui n'est pas d'ailleurs sans mérite, offre encore quelques erreurs qu'on regrette d'y rencontrer, mais qu'on s'abstiendra de relever, parce qu'elles tiennent à des faits moins essentiels que celui-ci, et dont la rectification importe moins à la vérité de l'histoire politique et militaire des dernières années. (*Journ. offic.*).

*Trente - quatrième Bulletin de la Grande-Armée.*

Berlin , le 23 Novembre 1806.

» On n'a point encore de nouvelles que la suspension d'armes signée le 17, ait été ratifiée par le roi de Prusse , et que l'échange des ratifications ait eu lieu. En attendant , les hostilités continuent toujours , ne devant cesser qu'au moment de l'échange.

» Le général Savary, auquel l'Empereur avoit confié le commandement du siège de Hameln, est arrivé, le 19, à Eberdorff, devant Hameln, a eu une conférence, le 20, avec le général Lecoq et les généraux prussiens enfermés dans cette place, et leur a fait signer la capitulation ci-jointe. Neuf mille prisonniers, parmi lesquels 6 généraux, des magasins pour nourrir 10 mille hommes pendant six mois, des munitions de toute espèce, une compagnie d'artillerie à cheval, 300 hommes à cheval, sont en notre pouvoir.

» Les seules troupes qu'avoit le général Savary, étoient un régiment français d'infanterie légère, et deux régimens hollandais que commandoit le général hollandais Dumonceau.

» Le général Savary est parti sur-le-champ pour Nienbourg, pour faire capituler cette place, dans laquelle on croit qu'il y a 2 ou 3,000 hommes de garnison (1).

» Un bataillon prussien de 800 hommes, tenant garnison à Czentoschow, à l'extrémité de la Pologne prussienne, a capitulé, le 18, devant 150 chasseurs du 2<sup>e</sup>. régiment, réunis à 300 polonais confédérés qui se sont présentés devant cette place. La garnison est prisonnière de guerre; il y a des magasins considérables.

» L'Empereur a employé toute la journée à passer en revue l'infanterie du 4<sup>e</sup>. corps d'armée, commandé par le maréchal Sout. Il a fait des promotions, et distribué des récompenses dans chaque corps.

(1) Nienbourg est une ville assez forte du comté de Hoya dans le duché de Brunswick - Lunebourg, et appartenant à la maison de ce nom. Elle est située sur le Weser, à 12 lieues nord-ouest de la ville d'Hanovre. Elle est dans un pays fertile en fruits et en grains. Il s'y fait un bon commerce de laine, de lin, de miel, de cire, de bestiaux. Elle a été prise par les Danois en 1625, et par les Impériaux en 1627 dans la guerre de trente-ans.

*Capitulation pour la remise de la Place , des Forts et de la Garnison d'Hameln à l'Armée Française et Hollandaise , sous les ordres du Général de division Savary , aide-de-camp de S. M. I. et R. , Grand-Officier de la Légion d'honneur , Colonel des Gendarmes de la Garde , décoré du grand-cordon de Bade , et représenté par le Général de division Dumonceau , Conseiller d'État , membre de la Légion d'honneur , Commandant en chef des Troupes Hollandaises en Allemagne , par M. le Général-Major Von Schæler , Commandant la Garnison , Place et Forts de Hameln.*

*Articles proposés.* Art. I<sup>er</sup>. La garnison sortira le 22 novembre à 9 heures du matin , avec armes et bagages , enseignes déployées , canons , tambours battans et mèche allumée , par la porte nommée *Oster-Thor* , et sera libre de rejoindre son armée.

*Réponse.* La garnison sortira par la porte désignée , avec les honneurs de la guerre , se mettra en bataille sur la chaussée de Hanovre. Elle y fera la remise de ses armes , canons , drapeaux et chevaux , et sera de suite mise en route pour la France , où elle sera prisonnière de guerre.

II. Les officiers garderont leurs chevaux et bagages , et les soldats leurs sacs.

*Rép.* Accordé.

III. Les officiers auront la liberté de se retirer chez eux et où bon leur semblera , avec l'assurance de n'y être pas inquiétés. Ils recevront des passeports et des feuilles de route pour que les vivres et fourrages leur soient fournis jusqu'au lieu de leur destination ; on

fournira aussi des voitures et des chevaux à ceux qui en auront besoin pour le transport de leurs effets.

*Rép.* Accordé. Mais les officiers seront prisonniers sur parole, et ne pourront porter les armes contre la France et ses alliés, jusqu'à parfait échange.

IV. On assignera aux officiers qui ne voudront pas profiter la permission de retourner chez eux, l'endroit où ils pourront se rendre, avec la certitude qu'on y pourvoira à leur subsistance.

*Rép.* Il ne peut être assigné d'autre destination à ces messieurs que leurs foyers; et ceux qui ne voudront pas en profiter, pourront suivre le sort de la garnison en France, où on leur assure le traitement usité pour les prisonniers de guerre.

V. Si le sort de la guerre décidait que quelques-unes des provinces prussiennes fussent cédées à un autre monarque, les officiers qui y auroient été en garnison auroient droit d'en obtenir la pension de leur grade, si, par les infirmités ou l'âge, ils étoient hors d'état de continuer à servir.

*Rép.* Dans aucune capitulation il n'a été permis à un officier général de dicter des conditions à un souverain. Le cas présent arrivant, ces messieurs mériteront les bontés de leurs nouveaux maîtres, et on leur cite l'exemple du Piémont, de la Belgique et de Naples.

VI. La remise des portes, des forts et des magasins n'aura lieu qu'après la sortie de la garnison.

*Rép.* Aussitôt la capitulation échangée, les commandans du génie français et hollandais avec les commissaires des guerres, auront la liberté d'entrer dans la ville; il leur sera remis, par des commissaires nommés par M. le général Von Schoeler, les magasins de toute espèce, les poudrières, tout ce qui concerne le matériel de l'artillerie et du génie.

La porte par laquelle la garnison doit sortir, ainsi que les trois forts, seront occupés par les troupes fran-

gaises et hollandaises demain 21 , à neuf heures du matin.

Fait au camp devant Hameln , ce 20 novembre , à quatre heures et demie du soir , l'an 1806.

Signé DE SCHOELER, DUMONCEAU.

Ratifié par moi , général de division commandant les troupes du blocus de la forteresse de Hameln.

Signé , SAVARY.

### *Trente - cinquième Bulletin de la Grande-Armée.*

(1) Posen , le 28 Novembre 1806.

« L'empereur est parti de Berlin le 25 , à deux heures du matin , et est arrivé à Custrin le même jour , à dix heures du matin. Il est arrivé à Meseritz le 26 , et à Posen le 27 , à dix heures du soir. Le lendemain , S. M. a reçu les différens ordres des Polonais. Le ma-

---

(1) Posen ou Posnan ou Posnanie , est une belle et considérable ville de cette partie de l'ancienne Pologne que l'on nommoit la *Grande-Pologne* , et qui fait aujourd'hui une partie de la Pologne prussienne ou Prusse polonaise. Il y a un très-beau château. La cathédrale et le palais épiscopal sont de forts beaux monumens. Cette ville a été prise en 1703 par Charles XII.

C'est l'entrepôt du commerce entre l'Allemagne et la Pologne , dans une belle plaine , sur la Warta à 51 lieues ouest de Varsovie. Posen est le chef-lieu du Palatinat de Posnanie , qui est échu en partage au roi de Prusse , en 1773 et en 1795.

réchal du palais, Duroc, a été jusqu'à Osterode, où il a vu le roi de Prusse, qui lui a déclaré qu'une partie de ses états étoit occupée par les Russes, et qu'il étoit entièrement dans leur dépendance ; qu'en conséquence, il ne pouvoit ratifier la suspension d'armes qu'avoient conclu ses plénipotentiaires, parce qu'il ne pourroit pas en exécuter les stipulations. S. M. se rendoit à Koenigsberg.

» Le grand-duc de Berg, avec une partie de sa réserve de cavalerie, et les corps des maréchaux Davoust, Lannes et Augereau, est entré à Varsovie. Le général russe, Benigsen, qui avoit occupé la ville avant l'approche des Français, l'a évacuée, apprenant que l'armée française venoit à lui, et vouloit tenter un engagement.

» Le prince Jérôme, avec le corps des Bavaurois, se trouve à Kalitsch.

» Tout le reste de l'armée est arrivé à Posen, ou en marche par différentes directions pour s'y rendre.

» Le maréchal Mortier marche sur Anklam, Rostock et la Poméranie suédoise, après avoir pris possession des villes anséatiques.

» La reddition d'Hameln a été accompagnée d'événemens assez étranges. Outre la

garnison destinée à la défense de cette place , quelques bataillons prussiens paroissent s'y être réfugiés après la bataille du 14. L'anarchie régnoit dans cette nombreuse garnison. Les officiers étoient insubordonnés contre les généraux , et les soldats contre les officiers. A peine la capitulation étoit-elle signée , que le général Savary reçut la lettre ci-jointe ( n°. I ) du général Von-Schoeler : il lui répondit par la lettre n°. II. Pendant ce temps la garnison étoit insurgée , et le premier acte de la sédition fut de courir aux magasins d'eaux - de - vie , de les enfoncer et d'en boire outre mesure. Bientôt , animés par ces boissons spiritueuses , on se fusilla dans les rues , soldats contre soldats , soldats contre officiers , soldats contre bourgeois ; le désordre étoit extrême. Le général Von-Schoeler envoya courier sur courier au général Savary , pour le prier de venir prendre possession de la place avant le moment fixé pour sa remise. Le général Savary accourut aussitôt , entra dans la ville à travers une grêle de balles , fit filer tous les soldats de la garnison par une porte , et les parqua dans une prairie. Il assembla ensuite les officiers , leur fit connoître que ce qui arrivoit étoit un effet de la mauvaise discipline , leur fit signer leur

cartel, et rétablit l'ordre dans la ville. On croit que dans le tumulte il y a eu plusieurs bourgeois de tués.

N<sup>o</sup>. I.

Monsieur le général,

A peine la nouvelle de la reddition de la place s'est-elle répandue ici, qu'un mécontentement universel, et même un esprit de révolte, s'est manifesté parmi les officiers et dans toute la garnison. Je fais mon possible pour tranquilliser les esprits, et j'espère d'y parvenir; mais je vous supplie, M. le général, d'ajouter aux articles dont nous étions convenus, les deux suivans, et de me les envoyer par le porteur avant l'occupation de la porte et des forts. 1<sup>o</sup>. Pour le simple soldat, la permission de retourner à ses foyers; 2<sup>o</sup>. pour les officiers, l'assurance de leur existence future, en leur assignant le paiement de leur solde sur les caisses des provinces occupées par les troupes françaises, pour que je me trouve dans la possibilité de remplir scrupuleusement la capitulation que j'ai signée.

Je vous proteste, M. le général, que cette mesure de précaution est absolument nécessaire; et je serois au désespoir si vous me supposiez d'autres motifs que ceux que je viens d'alléguer.

J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite considération, M. le général,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

*Signé* DE SCHOELER.

Hameln, le 21 novembre 1806.

Oldendorf, le 21 Novembre 1806.

*A M. le Général Schoeler, commandant la garnison  
d'Hameln.*

Monsieur le général,

Je ne suis point accoutumé à céder aux mouvemens de sédition et de révolte. J'ai parcouru toute la révolution de mon pays, et je sais comment on les appaise. Il ne sera rien changé à la capitulation d'Hameln : je n'en ai plus le droit, puisqu'elle est annoncée officiellement à l'Empereur lui-même.

Depuis quand une troupe indisciplinée auroit-elle acquis le droit de faire ajouter à une capitulation des articles qui ne concerneroient que des intérêts particuliers ou purement mercantiles ? Je vous le répète, Monsieur, la capitulation sera maintenue dans tout son contenu. Demain, mes troupes se présenteront à neuf heures pour occuper les forts et les portes ; et je déclare que s'il leur est fait une insulte ou un refus de les livrer, je regarderai cela comme une infraction complète à la capitulation. J'ordonnerai aux troupes de se retirer, et dès ce moment, tout ce qui sera fait prisonnier sera puni de mort, conformément à nos réglemens. Je rends chaque officier prussien responsable du moindre accident. Sa fortune, sa liberté et sa vie m'en répondent. Et vous, M. le général, que votre âge et vos bons services ont rendu l'ennemi des mouvemens séditeux, je vous enjoins de me désigner ceux des officiers les plus mutins, pour que je puisse faire appesantir sur eux la vengeance que je me propose de tirer d'une pareille conduite. Vous voudrez bien faire assembler chez vous les vingt plus mauvaises têtes de chaque régiment, leur expliquer le contenu de ma lettre, et leur dire que si, dans l'instant même,

tout ne rentre pas dans l'ordre, je les déclare chefs de bandes; que quand il plaira à la fortune de les mettre en mon pouvoir, je les ferai exécuter sur-le-champ. Si la moindre insulte est commise envers votre personne et celles des officiers-généraux et officiers supérieurs, ils m'en feront raison.

Recevez, Monsieur le général, l'assurance de ma haute considération,  
*Signé* SAVARY.

*Trente - sixième Bulletin de la Grande - Armée.*

Posen, le 1 Novembre 1806.

» Le quartier-général du duc de Berg étoit, le 27, à Lowiez.

» Le général Benigsen, commandant l'armée russe, espérant empêcher les Français d'entrer à Varsovie, avoit envoyé une avant-garde border la rivière de Bsura. Les avant-postes se rencontrèrent dans la journée du 26; les Russes furent culbutés. Le général Beaumont passa la Bsura à Lowiez, rétablit le pont, tua ou blessa plusieurs hussards russes, fit prisonniers plusieurs Cosaques, et les poursuivit jusqu'à Blonic.

» Le 27, quelques coups de sabres furent donnés entre les grands-gardes de cavalerie; les Russes furent poursuivis; on leur fit quelques prisonniers.

» Le 28, à la nuit tombante, le grand-duc de Berg, avec sa cavalerie, entra à Varsovie. Le corps du maréchal Davoust y est entré le 29. Les Russes avoient repassé la Vistule en brûlant le pont. Il est difficile de peindre l'enthousiasme des Polonais. Notre entrée dans cette grande ville étoit un triomphe, et les sentimens que les Polonais de toutes les classes montrent depuis notre arrivée, ne sauroient s'exprimer.

» L'amour de la patrie et le sentiment national est non-seulement conservé en entier dans le cœur du peuple, mais il a été retrempe par le malheur; sa première passion, son premier desir est de redevenir nation. Les plus riches sortent de leurs châteaux pour venir demander à grands cris le rétablissement de la nation, et offrir leurs enfans, leur fortune, leur influence. Ce spectacle est vraiment touchant. Déjà ils ont partout repris leur ancien costume, leurs anciennes habitudes.

» Le trône de Pologne se rétablira-t-il, et cette grande nation reprendra-t-elle son existence et son indépendance? Du fond du tombeau renaîtra-t-elle à la vie? Dieu seul, qui tient dans ses mains les combinaisons de tous les évènements, est l'arbitre de ce grand pro-

blème politique; mais certes, il n'y eut jamais d'évènement plus mémorable, plus digne d'intérêt; et par une correspondance de sentimens qui fait l'éloge des Français, des traînards qui avoient commis quelques excès dans d'autres pays, ont été touchés du bon accueil du peuple, et n'ont eu besoin d'aucun effort pour se bien comporter.

» Nos soldats trouvent que les solitudes de la Pologne contrastent avec les campagnes riantes de leur patrie; mais ils ajoutent aussitôt: *Ce sont de bonnes gens que les Polonais.* Ce peuple se montre vraiment sous des couleurs intéressantes.

PROCLAMATION.

Au quartier-général, à Posen,  
le 2 décembre 1806.

« Soldats,

» Il y a aujourd'hui un an, à cette heure même,  
» que vous étiez sur le champ mémorable d'Austerlitz.  
» Les bataillons russes épouvantés fuyoient en dé-  
» route, ou, enveloppés, rendoient les armes à leurs  
» vainqueurs. Le lendemain, ils firent entendre des  
» paroles de paix; mais elles étaient trompeuses. A  
» peine échappés par l'effet d'une générosité peut-être  
» condamnable, aux désastres de la troisième coali-  
» tion, ils en ont ourdi une quatrième. Mais l'allié  
» sur la tactique duquel ils fondaient leur principale  
» espérance, n'est déjà plus. Ses places fortes, ses  
» capitales, ses magasins, ses arsenaux, 280 drapeaux,

» 700 pièces de bataille, cinq grandes places de guerre,  
 » sont en notre pouvoir. L'Oder, la Wartha, les dé-  
 » serts de la Pologne, les mauvais temps de la saison,  
 » n'ont pu vous arrêter un moment. Vous avez tout  
 » bravé, tout surmonté ; tout a fui à votre appro-  
 » che.

» C'est en vain que les Russes ont voulu défendre  
 » la capitale de cette ancienne et illustre Pologne :  
 » l'aigle française plane sur la Vistule. Le brave et  
 » infortuné Polonais, en vous voyant, croit revoir  
 » les légions de Sobieski de retour de leur mémorable  
 » expédition.

» Soldats, nous ne déposerons point les armes que  
 » la paix générale n'ait affermi et assuré la puissance  
 » de nos alliés, n'ait restitué à notre commerce sa  
 » liberté et ses colonies. Nous avons conquis sur  
 » l'Elbe et l'Oder, Pondichery, nos établissemens des  
 » Indes, le Cap de Bonne-Espérance et les colonies  
 » Espagnoles. Qui donneroit le droit de faire espérer  
 » aux Russes de balancer les destins ? Qui leur don-  
 » nerait le droit de renverser de si justes desseins ?  
 » Eux et nous ne sommes-nous pas les soldats d'Aus-  
 » terlitz ! »

*Signé* NAPOLÉON.

L'arrivée de l'Empereur en Pologne, y a produit une très-grande sensation ; différentes députations se sont empressées de lui porter les vœux des habitans du pays, et l'expression des espérances qu'ils formoient pour le rétablissement de leur ancienne liberté.

Ce fut le 28 novembre, que le général Duroc, grand maréchal du palais, présenta à Sa Majesté MM. les Sénateurs Radziminski, palatin de Gnesne, chevalier de l'ordre de

Paigle-blanche et de Saint-Stanislas; Miakowski, castellan de Gnesne; Krisanowski, castellan de Miscretz; Kwilecki, castellan de Sudek; Mleki, castellan de Bielcz, tous chevaliers de Paigle-blanche; MM. les membres de la noblesse, au nombre de cinquante-deux, parmi lesquels on remarquoit les princes Michel Radzwil, Solkowki, etc. MM. les membres du clergé, à la tête desquels étoit M. le prince de Raczinski, archevêque de Gnesne.

*Discours prononcé, en latin, par S. Exc. le comte Radziminski, palatin de Gnesne, chevalier des ordres de Pologne, présenté à S. M., avec les sénateurs de la Grande-Pologne.*

Très-auguste, sérénissime et invincible  
Empereur !

« Sire, l'univers entier connoît vos exploits et vos triomphes. — L'occident a vu le premier développement de votre génie. — Le midi fut la récompense de vos travaux. — L'orient, par vous, est devenu un objet d'admiration. Le nord sera le terme de vos glorieuses victoires. — La nation polonaise, qui est comprise dans ses limites, vous salue par mon organe, vous honore et vous révère comme son libérateur. — Avec bien plus de raison que les anciens Romains le disoient de leurs empereurs, nous et notre postérité nous serons fondés à dire : — « Le grand » empereur Napoléon I<sup>er</sup>. a paru sur la surface de » la terre, a vu et a vaincu l'univers. » — « La nation polonaise, présente devant V. M., gémissant

encore sous le joug des nations germaniques, prie humblement et implore, par la voix d'un de ses sénateurs, le très-auguste, le sérénissime empereur Napoléon, notre très-gracieux seigneur, qu'il daigne faire renaître la Pologne de ses cendres ».

S. E. M. le comte Solkowki, chevalier des ordres polonais, à la tête de la noblesse polonaise du département de Posen, s'est exprimé en ces termes :

« Très-auguste, invincible empereur de l'univers ! vos innombrables victoires, César-Auguste, vous ont conduit aux limites de notre Sarmatie. L'ordre équestre de la Pologne, les peuples de tout état et de toutes conditions, vous saluent avec la plus pure joie, comme le régénérateur de leur chère patrie, comme le législateur de l'univers. Pleins de soumission pour vos volontés, ils vous adorent, et fondent sur vous toutes leurs espérances comme sur celui dont le pouvoir est d'élever des empires, de les détruire, et d'abaisser les superbes ».

*Discours prononcé, en latin, par S. Exc. le comte Koryrinowcki, castellan de Sandeck, chevalier des ordres de Pologne, président de la chambre de la régence judiciaire polonaise.*

« Invincible César ! en vous voyant, glorieux héros, mes vœux et ceux de tous mes compatriotes sont accomplis. Déjà nous voyons notre chère patrie sauvée ; car dans votre personne nous adorons le plus juste et le plus profond Solon. Nous remettons notre sort, nos espérances dans vos mains, et nous implorons la toute-puissante protection du très-auguste César ».

Mais, pendant que les Polonais montraient à découvert leurs sentimens et leurs espérances, le roi de Prusse faisoit publier des proclamations, où il menaçoit des plus rigoureuses punitions ceux des habitans de la Pologne, qui favoriseroient quelques changemens dans l'ordre des choses, ou méconnoïtroient sa volonté.

*Proclamation contre les auteurs et complices des mouvemens d'insurrection dans la Prusse méridionale.*

S. M. le roi de Prusse est instruite, par des indices dignes de foi, que des mouvemens d'insurrection doivent s'être manifestés dans le département des chambres de Posen et de Kalisch. S. M. espère, avec confiance, de la majeure partie de la nation, composant la Prusse méridionale, à laquelle le département de la chambre de Varsovie donne encore en ce moment un exemple si touchant, qu'elle se souviendra de tant de bienfaits qu'elle a reçus de S. M.; qu'elle n'oubliera point les efforts continuels du roi pour améliorer l'état du pays, pour l'élever à un degré de prospérité qu'il n'avoit point connu auparavant, et qu'elle restera fidèle à ses devoirs. Il ne peut donc y avoir que quelques nobles du pays même et de l'étranger, qui puissent profiter de l'état actuel de guerre, où se trouve le pays, pour chercher, par toutes sortes de faux exposés, à former un parti pour l'ennemi, à porter le pays à l'insurrection, et à retirer pour eux-mêmes, par le moyen des dévastations de la guerre civile, des avantages dignes de punitions, et souillés du sang de leurs concitoyens. On doit agir contre ces hommes pervers avec la plus grande rigueur. S. M.

les met en conséquence sous la loi militaire, et elle ordonne à toutes les autorités militaires et civiles d'arrêter tout noble qui porte les autres à l'insurrection ou qui prend une part prochaine ou éloignée à l'insurrection, de le remettre au tribunal militaire le plus proche; il est en outre ordonné à tous les tribunaux militaires de juger, dans les vingt-quatre heures, tout noble arrêté, et, lorsqu'il est convaincu d'avoir pris part à l'insurrection, de le faire fusiller sur-le-champ. — Ce n'est qu'envers ceux des états au-dessous de celui de la noblesse, lesquels auroient pu se laisser séduire, que S. M. peut permettre que l'on emploie les moyens ordinaires de douceur. Ceux-ci ne doivent donc être jugés que d'après ce que prescrivent les lois du pays. Mais quiconque dénonce volontairement les auteurs ou les complices de l'insurrection, doit non-seulement recevoir sa grâce pour la part qu'il pourroit y avoir prise, mais il sera aussi récompensé d'après les circonstances.

Osterode, le 18 novembre 1806.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

*Notice sur la Pologne.*

Les pièces précédentes et celles qui suivent expliquent le grand intérêt que toute l'Europe a dû manifester pour la Pologne, au moment où l'on y a vu arriver les armées françaises. L'espérance de la voir réintégrer dans ses anciens droits et dans ses anciennes limites, s'est emparée de tous ceux qui ont connu ses malheurs, et les causes qui les ont occasionnés.

La Pologne est l'ancienne Sarmatie; elle a été habitée, comme les autres pays voisins, par les Suèves, les Goths, les Esclavons. Le premier prince connu vivait en 550, et le dernier a été Stanislas-Auguste Poniatowski. L'on sait que du temps de Boleslas le Hardi, elle s'étendoit depuis l'Oder jusqu'au Dnieper. Elle fut d'abord divisée en plusieurs principautés, comme la France. Casimir les réunit le premier et mérita le titre de *grand*, non comme beaucoup de princes, par ses conquêtes, mais par sa justice. Douze vaïvodes gouvernèrent successivement la Pologne, quoique le pouvoir suprême fût délégué au roi; il étoit obligé, dans les affaires d'importance, de consulter les seigneurs du pays; à la mort de chaque prince, on choisissoit son successeur parmi ses enfans.

La famille des Piastes, la plus illustre de celles qui regnèrent en Pologne, s'éteignit dans la personne de Casimir le grand. Comme il desiroit que son neveu, Louis de Hongrie, lui succédât, il rassembla tous les états de la nation, et les chargea de rédiger les lois qu'il croyoit propres à assurer le bonheur de la Pologne. La constitution, qui fut le résultat des travaux de cette assemblée, fut respectée jusqu'à la mort de Sigismond-Auguste; et comme elle protégeoit toutes les classes de citoyens, tant qu'elle dura, les campagnes furent peuplées, les villes riches, les manufactures actives, la nation heureuse et redoutée; la législation étoit confiée aux nobles et aux députés que

les villes envoyoit à la diète; le roi étoit chargé de l'administration et de l'exécution des lois; il commandoit l'armée, et avoit le droit de déclarer la guerre et de conclure la paix; dans les circonstances graves, il demandoit l'avis des sénateurs.

La Pologne fut long-temps comptée parmi les puissances du premier ordre, et depuis le quatorzième jusqu'au quinzième siècle, les sciences y fleurirent peut-être plus que dans tout autre pays.

Le célèbre Copernic y naquit; on l'a cru Allemand, parce qu'il étoit chanoine de Warmie; mais ce pays, un des palatinats de Pologne, ne tomba sous la domination de la maison de Brandebourg, qu'au partage de 1773; il étoit né à Thorn, dont la Prusse ne s'empara qu'en 1793. Orzechowski, antérieur à Muret, fut célèbre par son éloquence. Krommer, historien polonais, jouit de la plus haute réputation; on le compare à Tite-Live. Sorbiewski a fait des poésies pleines de grace, qui ont été traduites en plusieurs langues. Les poèmes de Kochanowski; les Traités de Morale de Fredzo; les écrits politiques de Gorniki; les pastorales de Zimorowicz, ont mérité à leurs auteurs une juste célébrité.

Après la mort de Sigismond ( 1572 ), la constitution de Pologne éprouva un changement. Ce prince étoit le dernier mâle des Jagellons. Jusques-là on avoit élu les rois parmi les enfans du dernier mort. Alors il fallut chercher une autre famille, ou un individu qui épousât une Jagellonne (1). On délibéra pour savoir si ce seroient les sénateurs seulement, ou tous les nobles, qui éliroient le nouveau roi. Zamoiski décida la ques-

---

(1) Le chef de la famille des Jagellons, roi de Pologne, fut Ladislas V, dont le nom étoit Jagellon. Il étoit grand duc de Lithuanie, et épousa Hedwige, reine de Pologne; elle avoit été élue par les états, à condition qu'elle prendrait pour époux celui qu'ils lui donneroient; leur choix fut fort heureux. Ladislas étoit un grand prince, plein de mérite et de justice. On dit qu'il se fit chrétien pour épouser Hedwige; une partie de la Lithuanie suivait encore l'ancien culte. Il mourut en 1434, âgé de 30 ans.

tion en disant : « Que puisque chaque noble étoit obligé de combattre pour la patrie, ils devoient tous avoir le droit d'élire leur chef.

Cette innovation, qui, depuis, causa tant de malheurs, redoubla d'abord l'énergie nationale ; on vit les Polonais pousser leurs conquêtes jusqu'à Moscow, et donner des lois et des czars à la Russie. Mais dans la suite des temps, à chaque élection, les nobles acquirent plus de prérogatives : chaque roi chercha à plaire à la noblesse pour assurer le trône à son fils. Bientôt les villes furent opprimées, et les paysans réduits à l'esclavage.

Sous le règne de Jean-Casimir, qui parvint au trône en 1648, la Pologne, étant envahie par les étrangers, et le roi cherchant un asyle dans les pays voisins, on introduisit dans la diète, le droit du fameux *liberum veto* qui mit le comble à l'anarchie. Cette absurde institution, qui paralysoit toutes les assemblées, en donnant à une seule voix le droit d'annuler toutes les délibérations, subsista jusqu'au règne de Stanislas-Auguste, qui fut élu le 7 septembre 1764. Ce *liberum veto* fut une des principales causes de l'influence tyrannique qu'exercèrent les puissances étrangères sur ce pays.

Au premier partage de la Pologne (1772), on fit encore quelques changemens à la constitution ; mais ces changemens, dictés par la Russie, qui s'en déclaroit garante, n'avoient pour but que d'augmenter la foiblesse, le malheur et la dépendance de la nation. Dans cette nouvelle constitution, l'on avoit conservé avec soin tous les abus de l'ancienne, sans en excepter le *liberum veto*, et l'on y avoit seulement ajouté un conseil permanent qui diminueoit l'autorité du roi, et divisoit le pouvoir exécutif, tandis qu'on laissoit subsister la tyrannie des grands et l'anarchie des diètes.

Le gouvernement enchaîné, ne pouvant plus faire le bien pour le présent, le préparoit au moins pour l'avenir. Jamais, en aucun pays, on ne s'occupa, avec autant de soin, de l'éducation nationale ; mais au

moment où l'on alloit recueillir les fruits de ces institutions, qu'on devoit aux écrits des moralistes les plus éclairés de l'Europe, l'ambition de la Prusse et de la Russie, fit évanouir les espérances qu'on en avoit conçues.

Ce fut en 1788 que commencèrent les oppositions aux efforts que les Polonais faisoient pour mettre leur pays à l'abri des malheurs qui avoient causé les démembrements de 1772 et 1773. Les deux cours impériales étoient en guerre contre les Turcs; les rois de Prusse et d'Angleterre, voulant augmenter l'embaras de l'Autriche et de la Russie, excitèrent les Polonais à profiter de cette circonstance, et ils s'y livrèrent avec confiance sans en prévoir les résultats.

Dès-lors on vit régner un accord jusqu'à cette époque inconnu entre les différens ordres de la république; les nobles renoncèrent à leurs prétentions au trône; ils ouvrirent à la bourgeoisie les portes de tous les emplois; tous les citoyens contribuèrent pour créer une artillerie et payer une armée; enfin au bout de trois ans, l'on vit paroître la constitution du 3 mai 1791, qui paroissoit devoir être le commencement d'un État tranquille et de la dépendance de la Pologne (1).

Presque tous les gouvernemens de l'Europe, le roi Stanislas-Auguste et la nation polonaise pensèrent de cette révolution, qu'en rendant le trône héréditaire et en limitant la puissance royale, elle garantiroit à la fois l'état du despotisme d'un seul, de l'anarchie intérieure et de l'influence tyrannique de l'étranger.

L'impératrice de Russie seule résolut de renverser cet ordre de choses qui lui portoit ombrage; pour parvenir à son but, que peut-être elle ne démêloit pas

(1) Il n'est pas inutile de remarquer que quelques esprits singuliers ayant proposé au conseil général de la commune de Paris, d'envoyer une adresse de félicitation aux Polonais, sur leur constitution, les 48 sections de Paris furent convoquées pour délibérer sur cette proposition; mais il ne fut point envoyé d'adresse de félicitation, parce qu'on ne trouva pas la constitution du 3 mai assez républicaine.

bien encore elle-même, elle prit sous sa protection les membres de l'opposition de la diète. Ces membres étoient principalement Félix Potocki, Séverin Rzewouski, Branitski, grand général; les deux frères Kossakowski, Ozarowski, Ankwits, et quelques autres, désespérés de se voir, par les nouvelles lois, exclus de leurs prétentions à la couronne, ou plutôt réduits à l'impuissance de vendre leurs suffrages et de troubler l'état; ils se réunirent avec leurs partisans à Targowits, et y formèrent la confédération si fameuse sous ce nom, contre la constitution de 1791.

Cette opposition n'eût été rien par elle-même, et eût cédé au vœu du très-grand nombre des Polonais, sans l'appui de l'impératrice Catherine II. Néanmoins les Polonais se rassurèrent contre les menées de cette princesse, par la protection que Frédéric-Guillaume II qui avoit conclu un traité avec eux en 1790.

Cependant, après avoir applaudi, par ce traité, à tout ce qui avoit été fait en Pologne, au choix du roi Stanislas-Auguste, et aux nouvelles lois qui alloient garantir la prospérité de la république, car elle en conservoit la dénomination, Frédéric-Guillaume changea tout à coup.

Les motifs de cette conduite du roi de Prusse paroissaient avoir été l'effroi que lui causoit la révolution française, et la crainte d'avoir à combattre la Russie en même temps qu'il feroit la guerre à la France; la fameuse et inutile expédition en France sous le duc de Brunswick, se préparoit alors. L'impératrice n'ayant plus à craindre les armes de la Prusse, fit entrer en Pologne, au mois de mai 1792, une forte armée.

Malgré le nombre et la valeur de ses troupes, elle auroit peut-être échoué dans son entreprise, si Stanislas-Auguste avoit partagé l'ardeur de ses concitoyens; mais dominé par une sorte de foiblesse, trompé d'ailleurs par Catherine qui avoit conservé sur lui un fatal ascendant, il perdit un temps précieux en frivoles négociations. Les opérations militaires étoient

déjà commencées, qu'il espéroit toujours appaiser et désarmer ses ennemis. Dans cette confiance, il arrêtoit, ou tout au moins ne secondoit point l'élan de la nation pour repousser l'ennemi du dehors; il ralentit même la marche de ses troupes, malgré les pressantes instances de son neveu Joseph Poniatowski. Leur général paralysoit les efforts de Kosciusko, qu'on forçoit de se retirer devant un ennemi qu'il avoit déjà repoussé dans plusieurs rencontres.

D'un autre côté, l'exagération des idées, je ne dirai pas républicaines, mais extravagantes que professoient grand nombre de Polonais, donnoit un prétexte en apparence légitime, à la Russie, de prévenir, par la force des armes, une seconde représentation des crimes qu'offroit alors la France. Ce motif que l'on a méconnu depuis, étoit alors d'un grand poids. L'on croyoit, et avec raison, qu'il n'est pas plus permis à un état politique de violer les lois qui font la règle de la justice des peuples, qu'il ne l'est à un particulier d'assassiner dans une forêt. Par suite des idées et du système dominant alors en France, et qui chaque jour faisoient des progrès en Pologne, deux cents échafauds ont été élevés, où tout ce qu'il y avoit d'honorable, d'honnête, de juste, alloit porter sa tête et périr. L'impunité de tant de crimes, et l'audace des scélérats qui les commettoient, effrayoient l'Europe et faisoient approuver tout ce qui pouvoit empêcher qu'ils ne se reproduissent ailleurs, quelque irréguliers que fussent les moyens employés pour cela.

Les Russes, favorisés par ces circonstances, avancèrent rapidement vers Varsovie. Catherine écrivit à Stanislas : « Qu'elle ne lui pardonneroit d'avoir trompé ses espérances, que s'il se joignoit aux fédérés de Targowitz, qui venoient à la tête des Russes pour renverser la constitution du 3 mai, et pour rétablir l'ancienne, dont l'impératrice avoit été garante ».

Stanislas-Auguste Poniatowski sembla avoir mérité alors les malheurs dont il fut bientôt accablé; il devoit profiter de l'enthousiasme de ses concitoyens, marcher

à la tête de l'armée contre les Russes, et profiter ensuite de l'ascendant que lui auroit donné la victoire, pour arrêter le cours des idées révolutionnaires qui entraînoient sa patrie dans le précipice. Mais il ne fit rien de cela; au contraire, il ordonna à son armée de mettre bas les armes sous prétexte d'un armistice; il laissa entrer les Russes dans Varsovie, comme amis de la Pologne, accéda à l'acte des confédérés, et ne montra aucune fermeté dans les résolutions qui pouvoient le maintenir sur le trône.

Bientôt les confédérés éprouvèrent la honte et le malheur qu'attirent toujours sur leur tête ceux qui livrent leur pays à l'étranger; ils croyoient rétablir l'ancien régime en Pologne, et se fioient aux promesses de Catherine; mais les vues de cette princesse ne tardèrent pas à se dévoiler et leurs regrets inutiles ne purent sauver leur patrie.

Catherine proposa à Frédéric-Guillaume le partage de la Pologne (1793); il lui paroissoit facile et avantageux; jusqu'alors elle s'étoit constamment opposée aux vues de ce prince sur Thorn et Dantzick; alors elle les favorisa, et le roi de Prusse saisit avec empressement ce moyen de se dédommager de la campagne dispendieuse qu'il venoit de faire, sans succès, en Champagne.

L'empereur ne pouvoit pas voir d'un bon œil cet agrandissement de la Prusse, mais on lui fit entendre que Frédéric-Guillaume quitteroit la coalition contre la France, si l'on ne lui donnoit pas des moyens de continuer la guerre par ces nouvelles possessions.

Le roi de Prusse publia, le 25 mars 1793, une déclaration pour annoncer l'entrée de ses troupes dans la Grande-Pologne. Le roi, dans ce manifeste, reprochoit aux Polonais « leur résistance à ses conseils et aux vœux bienfaisans de l'impératrice; il plaignoit les malheurs d'un pays livré aux désordres de l'anarchie, et feignoit d'éprouver de vives alarmes pour la sûreté de ses propres états, par l'extension des principes français en Pologne. Ces motifs l'obligeoient

à prendre des précautions salutaires, et à s'emparer provisoirement de Thorn et Dantzick, et d'une partie de la Grande-Pologne, pour assurer sa tranquillité et protéger les Polonais bien intentionnés ».

Personne ne fut dupe de cette déclaration, quoiqu'encore une fois telle étoit l'horreur qu'inspiroit l'impunité des crimes dont la France offroit l'affreux exemple, que peu d'hommes justes furent assez neutres pour désapprouver une mesure qui sembloit dirigée contre les apôtres de la révolution, dont la Pologne offroit un assez bon nombre; mais l'on ne s'attendoit pas à un démembrement tel qu'il eût lieu ensuite, et précisément par les causes qui en donnèrent le prétexte.

Les fédérés de Targowitz furent étrangement surpris de cette invasion; ils demandèrent à l'ambassadeur russe, ce qu'ils en devoient penser, et ce qu'il falloit faire dans une pareille circonstance. Le ministre leur répondit hypocritement « qu'il falloit avoir une confiance aveugle dans la protection généreuse de l'impératrice; qu'il ignoroit les desseins de Frédéric-Guillaume, mais qu'ils devoient se garder d'aigrir ce prince par d'imprudentes hostilités, sans avoir préalablement consulté la cour de Russie ».

L'impératrice leur conseilla quelques mesures défensives, soit qu'elle ignorât les projets du roi de Prusse, ou qu'elle voulût se réserver de traiter avantageusement, en se rendant nécessaire pour empêcher les Polonais de continuer la résistance qu'ils montraient. Quoi qu'il en soit, les confédérées Targowitz, encouragés par la réponse de la Russie, publièrent une protestation contre l'entrée des troupes prussiennes en Pologne, et cherchèrent à se disculper des torts qu'ils avoient de s'être mis sous la protection de la Russie; ils accusoient, non sans quelque vraisemblance, les révolutionnaires d'avoir attiré sur la Pologne ces nouveaux malheurs, et promettoient de défendre la république de tous leurs moyens. Ils joignirent, à cette protestation, des universaux pour

inviter tous les ordres de l'état à prendre les armes et à courir contre l'ennemi commun.

Catherine, informée de cette résolution et des moyens de défense qu'elle alloit entraîner, résolut d'en empêcher l'effet. Quoiqu'elle eût elle-même conseillé des mesures défensives, elle n'en ordonna pas moins à ses troupes de comprimer, de concert avec les Prussiens, tous les mouvemens de ce peuple infortuné, et d'arrêter ceux qui voudroient opposer de la résistance à leurs opérations. L'ambassadeur russe ordonna aux confédérés de révoquer les universaux qui convoquoient le ban et l'arrière-ban de la noblesse; ils eurent la lâcheté d'obéir; et, dès ce moment, on dut prévoir tous les malheurs dont la Pologne fut accablée.

Les Polonais, voyant que leur perte étoit jurée, invoquèrent l'appui des autres puissances; mais ils n'en reçurent aucun. Leurs imprudences, leurs principes exagérés, les crimes de la France, qui épouvantoient l'Europe, la faiblesse et l'incapacité de Stanislas, tout concouroit à les faire abandonner de ceux mêmes qui avoient intérêt à les protéger comme état indépendant.

Cependant, l'impératrice, convaincue que les confédérés de Targowitz n'étoient plus pour elle des instrumens utiles, cessa de les ménager; et, voyant que le temps étoit arrivé d'agir ouvertement, elle ordonna à son ambassadeur Sievers de se concerter avec Bucholz, ministre du roi de Prusse, pour régler le partage des possessions polonaises, que chacune des deux cours vouloit s'approprier.

C'est ici que commencent cette guerre malheureuse et cette suite de fautes dont le terme a été la destruction d'un des grands états de l'Europe. Plusieurs écrivains se sont occupés d'en faire connoître les détails, depuis surtout que les armées françaises sont devenues maîtresses d'en changer les destinées. L'on a vu paroître beaucoup d'écrits en faveur du rétablissement de cette république; mais la vérité

n'est pas également rapportée dans ces productions du zèle et quelquefois de l'animosité. Le levain des passions mal éteintes se fait sentir dans plusieurs, et l'ignorance des faits dans un grand nombre.

Le meilleur est, sans contredit, celui de M. de Rulhières; mais son récit rapide, éloquent, correct, ne va que jusqu'aux évènements de 1788; il ne s'étend pas jusqu'à ceux du moment dont nous parlons. Sans doute que cet écrivain judicieux en eût donné une connoissance détaillée et instructive, et qu'impartial dans ses opinions, il eût également montré les fautes des républicains et les iniquités des cours qui les ont dépouillés s'il avoit eu le temps de terminer son ouvrage.

Un seul auteur nous paroît pouvoir suppléer à ce qui manque à l'ouvrage de Rulhières, M. le marquis de Ségur. Son *Histoire de Frédéric-Guillaume II*, déjà si estimable pour les autres parties, l'est encore pour celle du partage de la Pologne; il a su, en peu de pages, présenter ce grand évènement d'une manière à en bien faire sentir les résultats et les causes.

Comme donc il est intéressant de pouvoir apprécier les motifs de quelques mesures, de certaines plaintes et de différens griefs énoncés dans les pièces publiques et les bulletins des armées, contre la conduite de la Prusse et de la Russie à cette époque, nous allons transcrire ici le chapitre de l'ouvrage de M. de Ségur, où elle est bien et clairement dévoilée.

« Le 9 avril 1793, dit M. de Ségur, l'ambassadeur de Russie, Sievers, et celui de Prusse, Bucholz, présentèrent à la confédération de Targowitz une déclaration qui développoit les destinées de la Pologne. Les deux cours s'y plaignoient amèrement de l'ingratitude de cette nation, jadis si florissante, maintenant déchirée par l'anarchie, et conduite à sa perte par des factieux. Les deux ministres reprochent à ces perturbateurs, d'avoir égaré le peuple, et de l'avoir porté à maltraiter les troupes russes et prussiennes qui venoient les protéger; enfin, ils les y

accusent formellement d'intelligence avec les révolutionnaires français , qui déjà formoient en Pologne des clubs affiliés avec celui de Paris. . . . Dans cet état de trouble alarmant pour les puissances voisines , Catherine II et Frédéric-Guillaume , continue la déclaration , ne voient d'autre moyen , pour éteindre un foyer si dangereux , que de resserrer la Pologne dans des limites plus étroites et de la réduire à des proportions convenables à une puissance du moyen ordre. . . etc. ».

Cet écrit ouvrit les yeux des confédérés. Félix Potocki courut inutilement à Pétesbourg implorer Catherine pour arrêter le cours des calamités dont la patrie étoit menacée ; le plus grand nombre des confédérés de Targowitz se soumirent aux volontés de la Russie , et convoquèrent une diète à Grodno , composée d'hommes qu'ils crurent les plus propres à se prêter à tout ce qu'on exigeroit d'eux. Le roi Stanislas-Auguste publia un écrit dans lequel , après avoir dit qu'il avait inutilement sollicité le secours des puissances étrangères , il adhéroit au démembrement de son pays , sans vouloir y coopérer ; étrange résolution qui ne tenoit pas seulement au caractère foible de ce prince , mais à l'affreux bouleversement que les crimes de la convention de France opéroit dans les esprits en Europe , inspirant une audace toujours heureuse aux uns , et un découragement désespéré aux autres.

Cependant la diète de Grodno , quelque disposée qu'elle fût à céder aux prétentions des deux cours , étoit composée d'hommes qui ne pouvoient oublier qu'ils étoient Polonais. Plusieurs d'entr'eux montrèrent tant de caractère et de résistance , que le ministre de l'impératrice fut obligé d'employer la menace et la ruse pour les réduire ; la menace , en faisant marcher des troupes ; la ruse , en insinuant que , si la diète signoit la cession du territoire en faveur de la Russie , cette cour s'opposeroit aux prétentions de celle de Berlin. La cession fut signée le 22 juillet 1793.

Mais à peine cette affaire fut-elle terminée , que Frédéric-Guillaume II demanda qu'on choisît une

députation pour régler la cession qu'il demandoit à son tour.

La diète s'opposa vivement à cette demande ; mais après les plus violens débats, Stanislas-Auguste fit pencher la balance en faveur de la Prusse ; les membres de la diète n'en continuèrent pas moins de résister avec acharnement ; et pour les soumettre, Sievers fit entourer le château de troupes et amener des canons, *ultima ratio regum*. Cet appareil menaçant ne produisit que le silence ; mais Balinski, maréchal de la diète, interprétant ce silence comme un consentement, signa, avec la députation nommée à cet effet, la cession d'une autre portion de la Pologne, au roi de Prusse.

Les deux usurpateurs redoutoient le courage des Polonais, qui pouvoient, en s'armant, annuler ce partage ; aussi eut-on soin de réduire l'armée, et de prendre toutes les mesures propres à prévenir une insurrection générale.

Malgré ces mesures, il se forma, à Varsovie, une sorte de conjuration pour sauver la république ; quatre personnes la commencèrent, et elle eut bientôt des ramifications dans toutes les provinces. Ils étoient certains d'être secondés de toute la nation ; ils connoissoient leurs fautes passées, et étoient bien résolus de substituer au délire des idées révolutionnaires, la marche régulière des procédés civils, et du respect des lois écrites. Abandonnés de leur roi, ils choisirent un chef, et mirent à la tête des insurgens, Kosciusko.

Cet homme s'étoit fait connoître, dans sa jeunesse, par son zèle pour s'instruire dans l'art militaire. Aimé d'une jeune dame, ses parens traversèrent leur passion. Dès qu'il la vit mariée au prince Lubomyrski, il porta son chagrin loin de son pays, et alla servir en Amérique, sous les ordres de Gates et de Washington, qui donnèrent de justes éloges à sa bravoure et à ses talens. Rendu à sa patrie, il combattit avec éclat dans la campagne de 1792, et en plusieurs ren-

contres , il repoussa les Russes , malgré l'infériorité du nombre , la division des généraux Polonais , la versatilité du roi de Pologne , et la perfidie de quelques-uns de ses concitoyens , vendus à la Russie.

Kosciusko , est d'une famille noble , d'une taille moyenne , et d'une figure peu remarquable au premier aspect ; il est intrépide , ardent , infatigable , sensible pour le malheur , généreux , ami des soldats et du peuple ; plus hardi et courageux militaire , qu'habile politique. Tel étoit l'homme que les Polonais mirent à la tête du grand mouvement qui devoit délivrer la Pologne du joug qu'elle s'étoit laissé imposer.

Au mois de mars 1794 , Madalinski , un des principaux soutiens de la ligue , leva , comme on en étoit convenu , l'étendard de l'insurrection avec huit cents hommes de cavalerie ; il traversa tout le pays usurpé par l'roi de Prusse , en combattant les troupes prussiennes qui s'opposoient à son passage , et pénétra dans le palatinat de Cracovie pour se joindre à Kosciusko , qui venoit de s'y rendre.

La guerre fut déclarée aux usurpateurs , l'acte insurrectionnel publié , et Kociusko déclaré généralissime des troupes de la république. Bientôt on apprend que douze mille Russes s'avancent rapidement sur Cracovie ; le général sort à la tête de quatre mille braves , va au-devant de l'étranger , le bat , lui fait perdre trois mille hommes , et lui prend douze pièces de canon.

Cette victoire de Wraclawice enflamma les esprits ; l'insurrection devint générale ; l'étranger fut forcé et battu partout.

L'ambassadeur russe , instruit de ces mouvemens , arracha vainement , à la foiblesse du roi Stanislas , des ordres pour comprimer ce qu'il appeloit les *mécontents*. Cette foiblesse du monarque acheva de le perdre dans l'esprit du peuple , et ne ralentit point le feu de l'insurrection. Les Russes craignant la fermentation qui se manifestoit dans la capitale , Varso-

vie, voulurent s'emparer de l'arsenal; les citoyens alors se révoltant ouvertement, le désespoir remplaça la terreur. Inutilement les bataillons russes, soutenus par une artillerie redoutable, foudroyoient les habitans; ils furent assaillis de tous côtés, et après un combat de 48 heures, où les Polonais tuèrent dix mille Russes, firent trois mille prisonniers et s'emparèrent de cinquante pièces de canon, les généraux Ingelstrom et Apraxin, furent forcés d'abandonner la capitale.

Stanislas, délivré des maîtres qu'il craignoit, voulut alors se réunir aux insurgés, mais l'on avoit trop éprouvé sa foiblesse pour lui confier de si grands intérêts; il fut traité avec respect, il conserva sa garde, il jouit des honneurs dus à son rang, mais on ne lui laissa aucune autorité.

Kosciusko vint à Varsovie, il congédia le conseil permanent, établit des tribunaux, publia des proclamations et prit quelques mesures pour empêcher que ce grand mouvement ne devînt inutile pour la cause qu'il soutenoit.

Le roi de Prusse, au bruit de cette insurrection, s'étoit décidé à venir combattre en personne, et s'étant mis à la tête de quarante mille hommes, il renversa facilement les foibles détachemens d'insurgés qu'il rencontra. Il ne fut arrêté que par Kosciusko, qui eut l'audace d'attaquer une armée aussi formidable, n'ayant à lui opposer que douze mille hommes, dont l'armement n'étoit pas encore complet. Après une résistance opiniâtre, le général polonais fut battu et contraint de se retirer dans un camp retranché qui couvroit Varsovie.

Les Prussiens, après cette bataille de Szczekocin, profitant de leur avantage, marchèrent sur Cracovie. Kosciusko, ne pouvant aller au secours de cette ville, avoit résolu de la livrer aux Autrichiens pour exciter quelque rivalité entre les cours de Vienne et de Berlin; mais les Prussiens, par leur célérité, prévinrent l'exécution de ce projet et s'emparèrent de Cracovie.

Les Polonais de Varsovie, instruits de cet événement, furent transportés de fureur : la populace, conduite par quelques agitateurs, se livra à mille désordres ; elle dressa des potences dans les rues, força les prisons, et y massacra quelques prisonniers soupçonnés d'intelligence avec l'ennemi. C'étoit le 28 juin que se passoit cette scène, si semblable à celle qui se passa le 2 septembre 1792 à Paris, avec cette différence que les chefs polonais et Kosciusko le premier, firent punir les auteurs de ces crimes, et qu'à Paris ils y ont joui de la plus grande impunité, tout prêts à recommencer quand on leur auroit commandé.

Le roi de Prusse réuni aux Russes, vint attaquer Varsovie ; il employa, pour la réduire, tous les moyens de force et de politique que sa position lui permettoit d'employer ; mais n'ayant pu surmonter la résistance qu'opposaient les Polonais, au bout de deux mois de combats sanglans et de tentatives inutiles, il ordonna une attaque générale, où la fermeté des insurgés triompha encore du courage et de l'habileté des Prussiens.

Dans ces entrefaites, une insurrection très-violente éclata dans la Prusse méridionale près de Posen. Les habitans chassèrent les troupes prussiennes, abattirent les armes du roi, et se formèrent en bataillons armés. Frédéric-Guillaume, informé de cet événement, et craignant que la retraite ne lui fût coupée s'il tarδοit plus long-temps, prit le parti, après avoir bombardé inutilement Varsovie, d'abandonner cette ville, et de se retirer dans ses états, à-peu-près comme il avoit fait trois ans auparavant dans son expédition contre la France.

La retraite du roi de Prusse, en laissant respirer les Polonais, ne rendoit guère meilleure leur position. Il y avoit des divisions dans l'intérieur, des animosités, des haines, des jalousies. Les puissances étrangères fomentoient ces passions destructives rendues plus meurtrières par la fureur démagogique qui tourmentoit quelques têtes ardentes et une partie du

peuple. La liberté rendue aux paysans, mécontenta quelques nobles et porta du désordre dans la police de l'état. En temps de guerre, de pareilles mesures sont plus dangereuses qu'utiles; c'est en temps de paix qu'il faut opérer des changemens devenus nécessaires dans la législation.

La cour de Vienne s'étoit réunie aux deux autres, et la connoissance qu'en eurent les insurgés, ajouta à l'embarras de leur position. Ils avoient cependant des forces, mais insuffisantes. Zayonczek, avec huit mille hommes, défendoit les frontières de la Galicie contre dix mille Autrichiens et contre les Russes. Syrakouski, à la tête de dix mille hommes, étoit chargé de ralentir la marche de Suwarow qui s'avançoit en Pologne avec quarante mille hommes; Jasinski commandant six mille Polonais, défendoit la Lithuanie que traversoit Fersen avec dix-sept mille Russes; et Dombrowski qui n'avoit encore organisé que quatre mille hommes dans la Grande - Pologne, devoit observer, avec une foule de paysans mal armés, les quarante mille Prussiens qui occupoient cette frontière. Kosciusko et Poniatowski n'avoient ensemble que dix-huit mille hommes destinés à marcher partout où le danger seroit le plus pressant.

Ce général, informé que Fersen vouloit opérer sa jonction avec Suwarow, marcha rapidement contre lui. Poninski, chargé de défendre le passage d'une rivière, le livra à l'ennemi, et n'obéit point à l'ordre qu'il avoit reçu de rejoindre l'armée avec sa division. Le généralissime, privé de ce secours, fut attaqué à Maciowice, par le général Fersen. Après des prodiges de courage et d'habileté; après avoir repoussé deux fois l'ennemi, quoique trois fois plus fort, Kosciusko, blessé et fait prisonnier, perdit la bataille, et avec elle l'espérance de voir la Pologne délivrée du joug étranger. Il fut envoyé à Pétersbourg, où l'impératrice, trop irritée pour être généreuse, renferma dans un cachot ce malheureux guerrier. Il n'en est sorti qu'après la mort de cette princesse, Paul I<sup>er</sup>. le remit en liberté.

La victoire de Fersen n'abattit cependant pas le courage des Polonais ; le *conseil national* prit toutes les mesures que demandoit une forte résistance ; Wawrzeki fut nommé au commandement général ; mais quoique habile , il n'avoit point le talent de Kosciusko , et n'inspiroit pas le même enthousiasme.

On connoît les évènemens rapides qui ont amené la défaite totale des républicains. Après avoir battu plusieurs corps polonais , qu'il rencontra sur sa route , Suwarow vint devant Varsovie ; l'armée polonaise s'étoit imprudemment renfermée dans le faubourg de Praga ; le russe y fit donner l'assaut , et s'en rendit maître. Neuf mille braves Polonais périrent dans cette action ; mais ce qui déshonora le général russe , ce fut le carnage qui suivit la victoire ; les maisons furent pillées , les femmes outragées , les enfans égorgés , trente mille victimes furent la proie de la vengeance , et le farouche Suwarow répéta , en quelque sorte , la scène dont Tilly offrit l'horrible exemple après la prise de Magdebourg en 1631.

Les habitans de Varsovie furent obligés de capituler. Ignace Potocki , envoyé par eux , vit ses demandes rejetées. Stanislas-Auguste , qui n'avoit pas plus conservé de crédit , chez ses voisins , que d'autorité sur ses sujets , voulut vainement obtenir quelques conditions douces et honorables ; la ville fut obligée de se livrer à la merci de Catherine. Les troupes polonaises , refusant de se soumettre , sortirent de la ville , et attaquées de toutes parts par les Russes , elles furent tuées et dispersées. Suwarow avoit promis une amnistie complète ; l'impératrice ne tint point cet engagement : elle fit arrêter et emprisonner plusieurs chefs polonais ; on en proscrivit un grand nombre ; leurs biens furent confisqués , et il s'établit un système de persécution contre les républicains , qui ne fit que le déshonneur de ceux qui l'ordonnèrent , et n'ajouta rien à leur puissance.

Le roi Stanislas reçut l'ordre de quitter Varsovie ; il vint à Grodno , et delà fut appelé en Russie , où

il survécut peu de temps à la chute de son trône et à l'humiliation de sa patrie.

Les cours de Vienne, de Pétersbourg et de Berlin, délivrées de tout obstacle, partagèrent tranquillement cet état; elles en ont joui tranquillement jusqu'à ce moment, où un nouvel ordre de choses semble devoir le leur arracher, et rétablir la Pologne sur des bases qui en assurent le bonheur et l'indépendance.

Par le traité de partage conclu entre les trois puissances, Brzesk devint le point central des frontières des trois états. Varsovie tomba sous la domination de Frédéric-Guillaume, qui n'avoit pu s'en emparer, la Vistule sépara la Prusse de l'Autriche; le Bug sépara l'Autriche de la Russie; le Niemen marqua les limites entre les possessions des Russes et des Prussiens. La moitié de la ville de Grodno appartint au roi de Prusse, et l'autre à l'impératrice (1).

La Pologne étoit, avant ces démembrements, formée de la réunion de trois grandes parties, et que l'on nommoit la Grande-Pologne, la Petite-Pologne et la Lithuanie.

Ces trois parties, selon les tables présentées à la diète du mois d'avril 1791, par M. le comte Moszinski, grand secrétaire de la Lithuanie, et nonce du palatinat de Braclaw, comprenoient, en surface, une étendue de 9,630 lieues carrées, de 20 au degré; elles renfermoient une population de 7,660,787 habitans, suivant les mêmes tables; ce qui donne 793 habitans par lieue carrée; mais toutes les parties de la Pologne ne sont pas également peuplées.

La *Grande-Pologne* étoit divisée en dix palatinats, qui renfermoient en totalité 1,446 lieues carrées de surface, 350 villes, 11,962 villages, 264,145 feux, et

---

(1) Pour l'intelligence de cette division, l'on peut consulter la carte de la Pologne, par M. Chanlaire. Elle nous a paru correcte, exacte, et l'on y trouve les cours des fleuves bien tracés, avec leurs noms lisiblement gravés; ce qui est rare dans les cartes des pays étrangers.

une population de 1,584,830 habitans; ce qui donne 1,096 habitans par lieue carrée.

La *Petite-Pologne* étoit de même divisée en dix palatinats, occupant 3,896 lieues carrées, et renfermant 575 villes, 12,957 villages, 733,081 feux, et 3,778,010 individus; ce qui donne environ 969 habitans par lieue carrée.

Le *Grand-Duché de Lithuanie*, ou de *Litwa*, en polonais, se divisoit en sept palatinats (neuf, selon Busching). Il comprenoit 4,288 lieues carrées de surface, renfermoit 509 villes, un nombre ignoré de villages, 422,873 feux, et 2,344,000 habitans.

Le mémoire dont nous venons de parler, renferme aussi des détails sur les finances de l'état; on y voit que les revenus fixes de la Grande-Pologne, s'élevoient à 5,540,935 florins polonais; ceux de la Petite-Pologne, 12,298,731; de la Lithuanie, 7,681,249. Total, 25,520,913 florins.

A ces revenus fixes, il faut ajouter les revenus provenans des droits de douanes et d'accise, qui s'élèvent à 11,957,324.

Ce qui donne, pour somme totale des revenus de l'état, 37,477,238 florins.

Pour rapprocher cette somme de notre monnaie actuelle de France, il faut faire attention que le florin polonais valoit, de 1787 à 1793, 65 centimes (treize sous tournois); en multipliant les sommes de florins par 65, puis en divisant par cent, on aura 24,425,205, à peu de chose près.

Les dépenses, pour la liste civile, payées par les terres de la couronne, étoient de 6,263,246 florins; par la Lithuanie, 2,887,914 florins; les dépenses pour l'armée, payées par les terres de la couronne, étoient de 23,546,442 florins; par la Lithuanie, 9,875,222 fl.; ce qui faisoit 42,572,826 florins de dépenses, et offroit, sur le revenu, un déficit de 4,995,584 florins.

Tel est l'état présenté à la diète de 1791. L'on pense bien que depuis ce moment, il s'est opéré de grands changemens dans ces revenus, et que la popu-

lation a pu s'accroître par dix années de paix, malgré le découragement qu'a dû jeter dans les familles le changement de gouvernement; mais ce découragement n'a point atteint le peuple et les cultivateurs, étrangers aux grands évènements politiques toutes les fois qu'il n'y a plus lieu à servir d'instrumens aux troubles et aux désordres publics.

Ce qu'il importe de connoître, c'est l'accroissement de forces qu'ont acquis les puissances partageantes par les divers démembrements de la Pologne. En voici une notice.

*Partage de 1772 — 1773. Lieues carrées. Habitans.*

|                         |        |            |
|-------------------------|--------|------------|
| La Prusse eut . . . . . | 1,600  | 600,000.   |
| L'Autriche . . . . .    | 6,000  | 2,500,000. |
| La Russie. . . . .      | 3,900  | 1,200,000. |
|                         | <hr/>  | <hr/>      |
| Total . . . . .         | 11,500 | 4,300,000. |

*Partage de 1793. Lieues carrées. Habitans.*

|                 |        |            |
|-----------------|--------|------------|
| Prusse. . . . . | 2,947  | 1,136,389. |
| Russie. . . . . | 12,644 | 3,011,688. |
|                 | <hr/>  | <hr/>      |
| Total. . . . .  | 15,594 | 4,148,077. |

*Partage de 1795. Lieues carrées. Habitans.*

|                    |       |            |
|--------------------|-------|------------|
| Prusse. . . . .    | 2,160 | 860,000.   |
| Russie. . . . .    | 6,700 | 1,552,710. |
| Autriche . . . . . | 2,296 | 1,100,000. |

On voit donc que ces puissances ont eu en totalité :

|                      |        |            |
|----------------------|--------|------------|
| La Prusse. . . . .   | 6,707  | 2,596,389. |
| La Russie. . . . .   | 23,247 | 5,764,398. |
| L'Autriche . . . . . | 8,296  | 3,600,000. |

Nous croyons inutile d'entrer dans plus de détails sur cet état; ce que nous venons d'en dire suffira pour en connoître l'importance, et mettre les lecteurs au courant des motifs qui peuvent diriger les vues et les intentions de l'Empereur dans la grande querelle qui agite l'Europe aujourd'hui.

Reprenons le cours des évènements, et suivons l'Empereur dans sa marche.

Au milieu de ses conquêtes et de ses triomphes, il a voulu qu'un monument national et digne de son objet, transmît à la postérité la gloire des armées françaises et les grandes actions qui les honorent; il a, dans son camp de Posen, arrêté les dispositions générales propres à remplir cet objet; elles sont renfermées dans *l'ordre du jour*, daté de cette ville; nous le rapportons ici.

O R D R E  D U  J O U R .

De notre Camp impérial de Posen, le 2 Décembre 1807.

NAPOLÉON, Empereur des Français et Roi d'Italie ,  
Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. I<sup>er</sup>. « Il sera établi sur l'emplacement de la Madeleine de notre bonne ville de Paris, aux frais du trésor de notre couronne, un monument dédié à la grande-armée, portant sur le frontispice : *l'Empereur Napoléon, aux Soldats de la grande-armée.*

II. » Dans l'intérieur du monument, seront inscrits, sur des tables de marbre, les noms de tous les hommes, par corps d'armée et par régiment, qui ont assisté aux batailles d'Ulm, d'Austerlitz et d'Jena, et sur des tables d'or massif, les noms de tous ceux qui sont morts sur les champs de bataille. Sur des tables d'argent, sera gravée la récapitulation, par département, des soldats que chaque département a fournis à la grande-armée.

III. » Autour de la salle, seront sculptés des bas-

reliefs , où seront représentés les colonels de chacun des régimens de la grande - armée avec leurs noms ; ces bas-reliefs seront faits de manière que les colonels soient groupés autour de leurs généraux de division et de brigade par corps d'armée. Les statues en marbre des maréchaux qui ont commandé des corps ou qui ont fait partie de la grande-armée , seront placés dans l'intérieur de la salle.

IV. » Les armures , statues , monumens de toute espèce enlevés par la grande-armée dans ses deux campagnes ; les drapeaux , étendards et tymbales conquis par la grande-armée , avec les noms des régimens ennemis auxquels ils appartenoient , seront déposés dans l'intérieur du monument.

V. » Tous les ans , aux anniversaires des batailles d'Austerlitz et d'Jena , le monument sera illuminé , et il sera donné un concert , précédé d'un discours sur les vertus nécessaires aux soldats , et d'un éloge de ceux qui périrent sur le champ de bataille dans ces journées mémorables.

Un mois avant , un concours sera ouvert pour recevoir la meilleure pièce de musique analogue aux circonstances.

» Une médaille d'or de 150 doubles napoléons , sera donnée aux auteurs de chacune de ces pièces qui auront remporté le prix.

» Dans les discours et odes , il est expressément défendu de faire aucune mention de l'Empereur.

VI. » Notre ministre de l'intérieur ouvrira sans délai un concours d'architecture pour choisir le meilleur projet pour l'exécution de ce monument.

» Une des conditions du prospectus sera de conserver la partie du bâtiment de la Madeleine qui existe aujourd'hui , et que la dépense ne dépasse pas trois millions.

» Une commission de la classe des beaux - arts de notre institut , sera chargée de faire un rapport à notre ministre de l'intérieur , avant le mois de mars 1807 , sur les projets soumis au concours. Les travaux com-

menceront le premier mai , et devront être achevés avant l'an 1809.

» Notre ministre de l'intérieur sera chargé de tous les détails relatifs à la construction du monument , et le directeur-général de nos musées , de tous les détails des bas-reliefs , statues et tableaux.

VII. » Il sera acheté cent mille francs de rente en inscriptions sur le grand-livre , pour servir à la dotation du monument et à son entretien annuel.

VIII. » Une fois le monument construit, le grand-conseil de la légion d'honneur sera spécialement chargé de sa garde , de sa conservation et de tout ce qui est relatif au concours annuel.

IX. » Notre ministre de l'intérieur et l'intendant des biens de notre couronne , sont chargés de l'exécution du présent décret.

Signé NAPOLÉON.

### *Trente - septième Bulletin de la Grande-Armée.*

Posen , le 2 Décembre 1806.

» Voici la capitulation du fort de Czentoschau (1). Six cents hommes qui en formoient

---

(1) Czenstochow ou Czenstoschau , est une petite ville de Pologne , autrefois dans le Palatinat de Cracovie , et aujourd'hui dans la Prusse polonaise ; elle est sur la Warta , à 20 lieues nord-ouest de Cracovie. Cette ville a une forteresse qui renferme un couvent et le trésor dont il est question dans le Bulletin. Ce trésor est dû à la dévotion des Polonais , pour une Vierge dont on voit l'image au même endroit. On dit que cette image a été peinte par St.-Luc ; elle attire un grand concours de pèlerins.

la garnison, 30 bouches à feu, des magasins, sont tombés en notre pouvoir. Il y a un trésor formé de beaucoup d'objets précieux, que la dévotion des Polonais avoit offerts à une image de la vierge qui est regardée comme la patronne de la Pologne. Ce trésor avoit été mis sous le séquestre, mais l'Empereur a ordonné qu'il fût rendu.

» La partie de l'armée qui est à Varsovie, continue à être satisfaite de l'esprit qui anime cette grande capitale.

» La ville de Posen a donné aujourd'hui un bal à l'Empereur. S. M. y a passé une heure.

» Il y a eu aujourd'hui un *Te Deum* pour l'anniversaire du couronnement de l'Empereur.

*Capitulation faite entre M. le Chef d'escadron Deschamps, membre de la Légion d'honneur, au service de S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie; et M. Kune, Major au service de S. M. le roi de Prusse, et Commandant du fort de Czentoschau, pour la reddition dudit fort, le 19 Novembre 1806.*

Art. I<sup>er</sup>. « Le fort de Czentoschau sera remis, le 19 novembre, aux troupes françaises, dans l'état où il se trouve actuellement.

II. » La garnison sortira de la place avec les honneurs de la guerre , et mettra bas les armes sur les glacis ; elle sera prisonnière de guerre , et conduite en France.

III. » M. le commandant du fort et MM les officiers de la garnison seront, prisonniers de guerre. Ils auront la faculté de se retirer où bon leur semblera , en engageant leur parole d'honneur de ne servir contre la France et ses alliés qu'après leur échange ; ils conserveront leurs armes et bagages.

IV. » S'il se trouvoit , parmi les officiers de la garnison , des Polonais , ils auroient la faculté de prendre du service en Pologne.

V. » Aussitôt la capitulation signée , la garnison évacuera le fort ; les troupes françaises y entrèrent , et occuperont de suite les postes intérieurs et extérieurs.

VI. » Il sera donné des sauve-gardes à MM. les officiers jusqu'aux avant-postes , pour les mettre à l'abri des vexations qu'on pourroit commettre à leur égard.

VII. » Ils recevront des passeports pour ne pas être arrêtés dans leur route par les troupes françaises qu'ils pourroient rencontrer.

VIII. » La cessation des hostilités aura lieu aussitôt la capitulation signée.

IX. » La caisse militaire et autres caisses appartenantes à S. M. le roi de Prusse , doivent également être remises aux troupes françaises ».

*Signé le chef d'escadron , DESCHAMPS.*

*Et le major commandant le fort, KUNE.*

*Certifié conforme à l'original,*

*Le colonel commandant le 12<sup>e</sup> régiment des  
chasseurs à cheval. Signé GUYON.*

*Trente - huitième Bulletin de la Grande-Armée.*

Posen, le 5 Décembre 1806.

» Le prince Jérôme , commandant l'armée des alliés , après avoir resserré le blocus de Glogau et fait construire des batteries autour de cette place , se porta , avec les divisions bavaoises , Wrede et Deroi , du côté de Kalitsch (1) , à la rencontre des Russes , et laissa le général Vandamme et le corps wurtembergeois continuer le siège de Glogau (2). Des mortiers et plusieurs pièces de canon arrivèrent le 29 novembre. Ils furent sur-le-champ mis en batterie , et après quelques heures

(1) Kalitsch est une ville de la Pologne , dans le palatinat de Sivadie. Elle se trouve sur le chemin de Varsovie , à 12 lieues sud de Gnesne , ou Gniezno.

(2) Glogaw , ou Glogau. Il y a deux villes de ce nom , l'une appelée le *petit* , et l'autre le *grand* : c'est du dernier qu'il s'agit ici. C'est une ville forte de la Silésie , la plus considérable de cette province , après Breslau : il y a un fort château. La ville est située dans un territoire fertile , sur l'Oder , à 20 lieues N. E. de Breslau. Le roi de Prusse Frédéric II la prit en 1741 ; elle est restée à la Prusse depuis ce temps. Il y a quelques manufactures et de grands marchés de blé. M. Hoeck lui donne 8,666 habitans , sans la troupe.

de bombardement, la place s'est rendue, et la capitulation suivante a été signée :

« Les troupes alliées du roi de Wurtemberg se sont bien montrées. Deux mille cinq cents hommes, des magasins assez considérables de biscuits, de blé, de poudre, près de 200 pièces de canon, sont les résultats de cette conquête importante, surtout par la bonté de ses fortifications et par sa situation. C'est la capitale de la Basse-Silésie.

» Les Russes ayant refusé la bataille devant Varsovie, ont repassé la Vistule. Le grand-duc de Berg l'a passée après eux ; il s'est emparé du faubourg de Praga. Il les poursuit sur le Bug. L'Empereur a donné en conséquence l'ordre au prince Jérôme de marcher par sa droite sur Breslaw et de cerner cette place, qui ne tardera pas de tomber en notre pouvoir. Les sept places de la Silésie seront successivement attaquées et bloquées. Vu le moral des troupes qui s'y trouvent, aucune ne fait présumer une longue résistance.

» Le petit fort de Culmbach, nommé *Plassembourg*, avoit été bloqué par un bataillon bavarois ; muni de vivres pour plusieurs mois, il n'y avoit pas de raison pour qu'il se rendît. L'Empereur a fait préparer à Cronach et à

Forcheim des pièces d'artillerie pour battre ce fort et l'obliger à se rendre. Le 24 novembre , vingt-deux pièces étoient en batterie , ce qui a décidé le commandant à livrer la place. M. de Beckers , colonel du 6<sup>e</sup>. régiment d'infanterie de ligne bavarois , et commandant le blocus , a montré de l'activité et du savoir faire dans cette circonstance (1).

» L'anniversaire de la bataille d'Austerlitz et du couronnement de l'Empereur , a été célébré à Varsovie avec le plus grand enthousiasme.

(1) Culembach , ou Culmbach , est une ville d'Allemagne , dans la Franconie ; elle est le chef-lieu d'un marquisat de même nom. Elle appartient au roi de Prusse ; elle fut saccagée dans le quinzième siècle (1436) par les Hussites , et par les troupes de Nuremberg , en 1578. Elle est devenue , sous la domination prussienne , une ville industrielle ; on y fait des cuirs qui ont de la réputation. Elle est sur le Mein , à 10 lieues N. E. de Bamberg. — Le château de Plassembourg est auprès de la ville ; il est bien fortifié , et sert à la défendre : sa reddition entraîne la soumission de la ville.

*Capitulation convenue entre M. le général de division Vandamme, grand-cordon de la légion d'honneur, commandant les troupes alliées de S. M. l'Empereur et Roi devant Glogau; et S. Ex. M. de Reinhart, lieutenant-général des armées de S. M. le roi de Prusse, chevalier de l'ordre de l'aigle-rouge et du mérite, vice-gouverneur de la forteresse de Glogau, et M. de Marvitz, général-major commandant la place de Glogau.*

Art. I<sup>er</sup>. « La place de Glogau sera rendue aux troupes alliées de S. M. l'Empereur, demain 3 décembre.

II. » Tout ce qui appartient à la forteresse, artillerie, munitions de guerre, armes, plans et magasins de toutes espèces, sera fidèlement remis entre les mains des officiers que M. le général Vandamme désignera pour venir en prendre possession, et en dresser procès-verbal.

III. » La garnison sera prisonnière de guerre; elle défilera devant les troupes du siège, drapeaux déployés, mèche allumée, et mettra bas les armes devant elles.

IV. » Les officiers conserveront leurs épées, chevaux et bagages, et seront libres de se retirer où bon leur semblera, après toutefois avoir signé leur parole d'honneur de ne plus servir jusqu'à la paix ou leur échange contre les troupes de S. M. l'Empereur ou ses alliés; il leur sera donné des passeports à cet effet, et même des sauves-gardes, s'ils en désirent, et ils seront traités en tout comme les officiers prussiens faits prisonniers à Magdebourg.

V. » Les bas-officiers et soldats mariés auront la permission de se retirer chez eux avec leur famille.

VI. » M. le maréchal Vandamme promet protection , au nom de son souverain, à toute espèce de religion que peuvent professer les habitans de Glogau, sûreté entière pour toutes les personnes et propriétés particulières desdits habitans.

VII. » MM. les magistrats et employés civils conserveront provisoirement leurs emplois et exerceront les mêmes fonctions ; les lois du pays seront aussi provisoirement conservées ; tous les habitans qui désireront quitter la ville, recevront des passeports.

VIII. » Les caisses royales seront remises à l'officier que M. le général Vandamme désignera. Cet officier en donnera une décharge.

» MM. les magistrats resteront dépositaires des sommes appartenantes aux particuliers.

IX. » Les blessés et malades seront traités avec soin.

X. » La porte de Breslaw et celle de la tête du pont de l'Oder, seront remises aux assiégeans une heure après la signature de la présente capitulation, et MM. les magistrats de la ville les feront de suite réparer, de manière à ce qu'elles soient entièrement praticables.

» Fait à Glogau, le 2 décembre 1806.

TRADUCTION DE LA CAPITULATION DE LA FORTE-  
RESSE DE PLASSEMBOURG.

*Articles de la Capitulation de la place de Plassembourg, conclus, d'une part, entre M. le comte de Becker, colonel commandant le 6<sup>e</sup>. régiment d'infanterie de ligne de S. M. le roi de Bavière, commandant le blocus du fort; M. le major de Comeau, chef de l'état-major du corps formant le blocus, ayant pouvoir de S. M. le roi de Bavière et de son général-commandant les provinces de Franconie; S. Exc. le comte d'Ysembourg. — D'autre part, le baron d'Uttenhosen, général-major, commandant le fort; le major de Ruville, commandant en second; le comte de Monts, capitaine-commandant dans le régiment d'infanterie de Zweifel.*

Art. 1<sup>er</sup>. « La garnison prussienne sera prisonnière de guerre; elle défilera, avec tous les honneurs de la guerre, six jours après l'échéance de la capitulation; elle déposera ses armes au lieu qui sera indiqué.

*Réponse.* Accordé, avec la restriction qu'aujourd'hui, à une heure après-midi, une porte sera livrée aux troupes de S. M. le roi de Bavière; que des postes bavarois seront mis à l'arsenal et aux magasins de poudre, de munitions et de vivres; que M. le major de l'artillerie bavaroise de Lamay, recevra, de la part du commandant de l'artillerie prussienne, les canons, armes et autres objets relatifs à son arme; que M. le capitaine du corps du génie bavarois, M. de

Pusch, recevra du commandant du corps du génie prussien, les plans, papiers et autres objets ayant rapport aux fortifications. La garnison prussienne défilera demain, 26 du courant, avec tous les honneurs de la guerre, sur le chemin qui conduit de la forteresse à la ville, où les troupes bavaroises seront rangées en bataille. La garnison prussienne mettra bas les armes, près la porte de la ville.

II. » Après avoir mis bas les armes, la garnison prussienne sera prisonnière de guerre, et conduite où S. M. le roi de Bavière l'ordonnera.

R. » L'article II est accordé.

III. » MM. les officiers sont prisonniers de guerre, sur leur parole d'honneur de ne pas porter les armes jusqu'à leur échange, contre S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie, contre S. M. le roi de Bavière et contre les puissances leurs alliées ayant des troupes dans la grande armée fédérée. Ils seront libres d'aller où ils voudront; mais ceux qui resteront dans la province de Bareuth y recevront leurs appointemens, le premier de chaque mois, selon le contrôle qu'ils fourniront et jusqu'au moment de leur échange.

R. » Accordé, à l'exception que ceux de MM. les officiers prussiens qui voudront se fixer dans la province de Bareuth, n'y recevront qu'un seul mois d'appointemens de S. M. le roi de Bavière, pourvu que les appointemens réunis n'excèdent pas la somme de quatorze cents florins. Ladite somme de quatorze cents florins sera considérée comme un prêt fait à S. M. le roi de Prusse.

» Néanmoins, S. M. l'Empereur et Roi sera supplié de vouloir bien permettre que ceux de MM. les officiers faits prisonniers à Plassebourg, et qui voudront résider dans la province de Bareuth, y reçoivent, de la part des états du pays, le même traitement qu'ils auraient eu en France dans les dépôts des prisonniers de guerre.

IV. » MM. les officiers conserveront leurs épées,

leurs chevaux et leurs bagages; les soldats conserveront leurs havresacs et ce qui leur appartient.

R. » Accordé.

V. » Les invalides conserveront tout leur mobilier, tout ce qu'ils possèdent, et ces objets leur seront conduits dans le lieu de leur destination.

R. » Accordé.

VI. » Les invalides et les particuliers qui sont employés dans la forteresse, comme portiers, concierges et trompettes, conserveront ces places avec les traitemens qui y sont affectés.

R. » Accordé.

VII. » Les officiers mariés et ayant leur ménage dans la forteresse, y conserveront leurs logemens jusqu'à ce qu'on leur procure les moyens de transporter leur mobilier.

R. » Accordé.

VIII. » Les soldats mariés qui ont leurs femmes et leur famille dans cette province, pourront se rendre chez eux, avec la condition de ne pas porter les armes ni leur uniforme jusqu'à leur échange.

IX. » Tous les tableaux et arbres généalogiques ayant trait à la maison régnante de Prusse, seront pris et conservés en dépôt pour S. M. le roi de Prusse.

R. » Accordé.

X. » Les soldats malades resteront dans la forteresse jusqu'à leur guérison.

R. » Accordé.

Ces soldats seront traités comme les soldats bavarois malades; ils seront prisonniers de guerre après leur guérison.

XI. » Les invalides, en considération de leurs longs et fidèles services, conserveront tout leur traitement, et seront soignés comme ils l'étoient avant.

R. » Les invalides seront transportés à Bayreuth, et y seront traités comme ceux qui étoient à Magdebourg.

XII. » Les dettes contractées avec différens ouvriers pour ouvrages et fournitures dans la forteresse, ne

resteront pas à la charge du roi de Prusse, et seront acquittées par le gouvernement qui prendra possession de tous les objets qui sont dans la place.

R. » Cet article n'est pas de notre compétence. Nous promettons néanmoins nos bons offices pour que les ouvriers soient payés par les états, comme si leurs fournitures avoient été des objets de réquisitions.

» Les présens articles ont été acceptés, avec leurs modifications, par les deux parties, qui les ont signés, fait doubles, et aussitôt échangés.

---

## §. I I I.

*Prise de Nienbourg par le général Savary. Nouvelles de la déclaration de guerre entre la Russie et la Porte ; entrée des troupes Russes sur le territoire Ottoman. Le quartier impérial est établi à Varsovie. L'Empereur y reçoit des députés Polonais. Suite des opérations de l'Armée ; 39<sup>e.</sup> , 40<sup>e.</sup> , 41<sup>e.</sup> , 42<sup>e.</sup> et 43<sup>e.</sup> Bulletins.*

On devait s'attendre qu'au milieu des évènements de la guerre et des chances qu'elle peut faire naître, la Russie porteroit ses regards vers la Turquie, et chercheroit à profiter de l'occupation des armées françaises en Pologne et en Prusse, pour s'approprier les provinces de cet empire qu'elle convoite depuis longtemps ; c'est ce qui ne manqua pas d'arriver. Sous prétexte de faire passer des troupes en Dalmatie, et de protéger la paix dans la Valachie et la Modalvie, elle fit avancer des corps d'armée au-delà du Niester, et ensuite dans la Turquie, et en prit en quelque sorte possession.

Nous reviendrons sur cet incident impor-

tant dans la guerre actuelle , lorsque nous en serons à l'époque où l'Empereur fit part au Sénat des considérations que faisoient naître ces nouvelles hostilités contre un ancien allié de la France , et dont nous ne devons point abandonner les intérêts.

Les Bulletins que nous allons rapporter , font suffisamment connoître l'état où les choses en étoient au moment où ils furent publiés ; ils annoncent aussi les progrès de la campagne et les mesures prises par l'Empereur , pour soutenir glorieusement les opérations de nos armées dans ses nouvelles conquêtes.

*Trente - neuvième Bulletin de la Grande-Armée.*

Posen , le 17 Décembre 1806.

» Le général Savary , après avoir pris possession d'Hameln , s'est porté sur Nienbourg. Le gouverneur faisoit des difficultés pour capituler. Le général Savary entra dans la place , et après quelques pourparlers , il conclut la capitulation ci-jointe. (1)

---

(1) Nous avons déjà fait remarquer ce qu'est Nienbourg ; cette ville située dans le duché de Brunswick-Lunebourg , ne doit pas être confondue avec une autre

» Un courrier vient d'arriver , apportant la nouvelle à l'Empereur que les Russes ont déclaré la guerre à la Porte ; que Choczim et Bender (1) sont cernés par leurs troupes ; qu'ils ont passé à l'improviste le Dniester , et poussé jusqu'à Jassy. C'est le général Michelson qui commande l'armée russe en Valachie (2).

---

de même nom , qui est dans l'évêché de Munster , située sur la Denckel.

(1) Bender et Choczim, sont deux villes sur le Dniester, fleuve qui sépare les états Russes de la Moldavie. Jassy est la capitale de cette dernière province, nous en avons déjà parlé.

(2) Le général Michelson, que l'on prononce Mikelson, c'est-à-dire fils de Michel, est très-âgé ; il a servi avec distinction dans les armées russes. Il n'était encore que colonel, lorsque dans la guerre contre le rébelle Pugatscheff, (1774) il força ce dernier à lever le siège de Casan, le poursuivit, le battit, et délivra la Russie orientale, d'un de ses plus dangereux ennemis. Catherine l'employa aussi dans la guerre contre les Turcs, en 1787 ; il fut rappelé et nommé général ; chargé de l'armée de Finlande, dans la guerre contre la Suède, (1788) il ne fut ni heureux, ni prudent dès son début, au moins l'anecdote militaire que nous allons rapporter semble le prouver. Voulant déloger un corps de suédois, avantageusement posté dans la Sawolax (province de Finlande, pleine de bois, de lacs et de marais), il prétendit l'attaquer de front, tandis que Sprengporten, transfuge suédois qui servoit sous ses ordres, lui conseilloit de le tourner. Michelson écoutant avec peine les avis judicieux du Suédois, lui dit avec une sorte de brutalité : — « avez-vous peur ? » Sprengporten

» L'armée russe commandée par le général Benigsen (1), a évacué la Vistule, et paroît décidée à s'enfoncer dans les terres.

» Le maréchal Davoust a passé la Vistule, et a établi son quartier-général en avant de Praga; ses avant-postes sont sur le Bug. Le grand-duc de Berg est toujours à Varsovie (2).

ne répondit point, garda son sang froid, et dit : « marchons ; » les Suédois laissèrent approcher les Russes, et quand ils furent à portée de leur artillerie, ils tirèrent une volée à mitraille, qui en tua un très-grand nombre; les autres se retirèrent en désordre. Le présomptueux Michelson reconnoissant sa faute, profita du conseil de Sprengporten, s'empara d'un poste suédois et parvint à les déloger.

(1) M. Benigsen ou Benigson, est un Hanovrien, Anglais d'origine; il a servi avec distinction, dans la guerre contre la Prusse, et dans celle de Finlande. Il a autant de souplesse et de finesse, que M. Michelson a de rusticité et de brusquerie.

(2) Pour entendre la marche, et les opérations de nos armées en Pologne, nous devons dire un mot ici, de la Vistule.

Ce fleuve peut être considéré sous les rapports géographiques, militaires ou de commerce.

Sous le premier rapport, il sert de limite aux provinces démembrées de la Pologne, et qui par le partage, depuis 1773, appartiennent à l'Autriche.

Sous le rapport militaire, il offre un appui aux armées, qui peuvent en couvrir leurs derrières, ou le mettre entr'elles et l'ennemi.

Enfin, sous le rapport du commerce, il ouvre à la Pologne, un débouché par Dantzick, pour l'exportation des denrées, et pour la navigation avec le nord et la mer Baltique.

» L'Empereur a toujours son quartier-général à Posen.

---

La Vistule prend sa source aux monts Crapacks, dans la Silésie; depuis la Silésie jusqu'à Sandomir, dans la partie de la Pologne appartenant à la cour de Vienne, elle fait la limite du partage opéré en 1773 et qui a donné à cette puissance la Gallicie. De Sandomir elle descend sur Varsovie, presque en ligne droite; là elle retourne à l'ouest, plus de trente lieues jusqu'à Thorn, d'où elle coule en ligne droite dans la mer Baltique; mais avant d'y arriver, elle se partage en deux branches, l'une à l'occident sur laquelle est situé Dantzick, et l'autre à l'orient, va se perdre dans une sorte d'étang maritime appelé Frich-Haff, et qui se joint à la Baltique par le goulet sur lequel est le port de Pillau.

En suivant le cours de cette belle rivière, ou fleuve, on remarque qu'elle passe à Cracovie, où elle a un pont; qu'ensuite elle reçoit à droite, et un peu au-dessous de Sandomir, qui est à sa gauche, une rivière assez forte, appelée sur les cartes *Wistoka*; avant d'arriver à Varsovie où elle a un pont, elle reçoit à droite la *Wiespertz*, et un peu au-dessous, mais à gauche, la *Pilisca*. En continuant sur la droite et au-dessous de Varsovie, on trouve l'embouchure du *Boug*, forte rivière qui reçoit la *Narew*, célèbres l'un et l'autre, par les marches des armées françaises et ennemies, dans les environs, pendant cette campagne. Varsovie est sur la gauche de la Vistule; elle communique avec le faubourg ou la ville de Praga, dont il est si souvent question dans les *bulletins*, et dans l'histoire de Pologne. En descendant, on trouve Thorn avec un pont; *Culm*, *Marienwerder*, *Marienbourg*, *Elbing* sur la droite; enfin, *Dantzick* à gauche, sur le bras qui forme l'embouchure du fleuve dans la Baltique.

Frédéric II a fait construire au-dessous de Thorn,

*Capitulation pour la remise de la place et de la garnison de Nienbourg, aux troupes françaises et hollandaises, sous les ordres du général de division Savary, aide-de-camp de S. M. I. et R., grand-officier de la légion d'honneur, colonel de la gendarmerie d'élite, décoré du grand cordon de Bade; conclue entre M. le major de Dresser, fondé de pouvoirs de M. le général-major de Strachwitz, chef d'un régiment d'infanterie prussienne, chevalier de l'ordre du mérite, commandant la place de Nienbourg; et M. Simery, capitaine aide-de-camp du général de division Savary, et son fondé de pouvoirs.*

« Art. I<sup>er</sup>. La garnison sortira le 1<sup>er</sup>. décembre,

---

un canal, qui de la Vistule communique avec la Netz; et comme cette dernière rivière va se jeter dans la Warta, et celle-ci dans l'Oder à Custrin, il a ouvert ainsi à ses états, une communication avec Dantzick, pour le commerce et le transport des marchandises.

Ces marchandises sont les blés, les bois, les toiles, les chanvres, les fers, les huiles de lin et les objets d'importation, nécessaires à la consommation des grands états.

*Boug.* Il y a deux fleuves d'à peu près le même nom; le Boug ou Bug, dont il est question ici, prend sa source dans la petite Pologne, près de Lemberg ou Leopold, et va se jeter dans la Vistule, entre Plosko et Varsovie, après avoir reçu la Narew, (qui se prononce Nareff).

Le Bog, qui est l'hypanis des anciens, est une grande rivière qui sépare l'Ukraine de la Pologne, et va se jeter dans le Niester, lequel a son embouchure dans la mer Noire, entre Ocsakow et Kherson.

à midi, par la porte Leinthor, avec armes et bagages, enseignes déployées, canons, tambours battans, mèches allumées, et sera libre de rejoindre l'armée prussienne.

*R.* La garnison sortira le 26 de novembre, huit heures du matin, par la porte désignée, avec les honneurs de la guerre; elle se mettra en marche sur le chemin de Minden, et y fera le dépôt de ses armes, drapeaux et chevaux, et elles sera de suite mise en route pour la France, où elle restera prisonnière de guerre.

« II. Les officiers conserveront leurs épées; chevaux et bagages, et les soldats leurs sacs.

« *R.* Accordé.

« III. Les officiers auront la liberté de se retirer chez eux et où bon leur semblera, avec l'assurance de n'y être pas inquiétés; il recevront des passe-ports et des feuilles de route, pour que les vivres et fourrages leur soient fournis jusqu'au lieu de leur destination; on fournira aussi des voitures et des chevaux à ceux qui en auront besoin pour le transport de leurs effets.

« *R.* Accordé; mais les officiers seront prisonniers sur parole, et ne pourront porter les armes contre la France et ses alliés, jusqu'à parfait échange.

« IV. On assignera aux officiers qui ne voudront pas profiter de la permission de retourner chez eux, le lieu où ils pourront se rendre, avec la certitude qu'on y pourvoira à leur existence.

« *R.* On ne peut assigner d'autre destination à ces messieurs, que la France ou leurs foyers: ceux qui voudront aller en France, y recevront le traitement alloué aux prisonniers de guerre; ceux qui rentreront dans leurs foyers, y seront traités comme les officiers et prisonniers de guerre, de toutes les places et armées de la monarchie prussienne.

« V. Les trois compagnies d'invalides qui se trouvent dans la garnison, après s'être soumises aux mêmes conditions que toutes les autres troupes, seront transportées dans leurs anciennes garnisons, où elles re-

cevront leurs soldes et subsistances accoutumées ; leurs officiers seront traités de même.

» *R.* Les compagnies d'invalides seront soumises aux mêmes conditions que celles de la garnison ; mais il sera passé une revue des militaires qui les composent ; et si le général commandant juge qu'ils ne puissent pas être transportés en France, il leur désignera les lieux où elles doivent chacune se retirer ; dans tous les cas, leurs soldes et subsistances leur seront assurés comme aux prisonniers de guerre qui vont en France.

» VI. Les blessés et malades resteront dans la place avec les chirurgiens pour les soigner.

» *R.* Ils seront remis à la disposition des troupes, et selon l'usage, traités comme les soldats français, et après leur guérison envoyés en France.

» VII. La remise des portes, de l'artillerie, des magasins, n'aura lieu qu'après la sortie de la garnison.

» *R.* Aussitôt la capitulation échangée, la tête du pont du Weser, ainsi que la porte par laquelle devra sortir la garnison, seront remises à la disposition des troupes françaises et hollandaises : il sera livré passage par la ville aux troupes qui devront occuper la tête du pont du Weser et des cantonnemens environnans. Les officiers d'artillerie et du génie français et hollandais entreront de suite dans la place pour y faire l'inventaire des objets d'artillerie et de génie qui s'y trouvent : ces objets resteront sous la garde de la garnison prussienne jusqu'à sa sortie.

» Fait double au camp devant Nienbourg, le 25 novembre 1806, à une heure de l'après-midi ».

*Signé DRESSER, major.*

*Signé SEMERY, capitaine aide-de-camp.*

Ratifié par le général-major Strachwitz, commandant la place et la garnison de Nienbourg, et le lieutenant-général Dumonceau, conseiller d'état, officier de la légion d'honneur, et le général de brigade Schram, capitulant pour les troupes françaises et hollandaises sous les ordres du général de division Savary.

*Signé STRACHWITZ, DUMONCEAU, SCHRAM.*

*Quarantième Bulletin de la Grande-Armée.*

Posen, le 9 Décembre 1806.

» Le maréchal Ney a passé la Vistule, et est entré le 6 à Thorn (1). Il se loue particulièrement du colonel Savary, qui, à la tête du 14<sup>e</sup>. régiment d'infanterie, et des grenadiers et voltigeurs du 96<sup>e</sup>. et du 6<sup>e</sup>. d'infanterie légère, passa le premier la Vistule. Il eut à Thorn un engagement avec les prussiens, qu'il força, après un léger combat, d'évacuer la ville. Il leur tua quelques hommes et leur fit vingt prisonniers.

» Cette affaire offre un trait remarquable. La rivière, large de 400 toises, charioit des glaçons; le bateau qui portoit notre avant-garde, retenu par les glaces, ne pouvoit avancer; de l'autre rive, des bateliers polonais s'élançèrent au milieu d'une grêle de

---

(1) Thorn, ancienne ville de la Prusse royale dans le Palatinat de Culm, étoit très-forte autrefois, et a été une des villes de la ligue anséatique; elle a été prise et reprise plusieurs fois. Sa situation sur la Vistule où elle a un pont fortifié par des batteries qui en défendent la tête, en rend la possession importante. Elle est à 34 lieues sud-est de Dantzick, et 37 lieues nord de Varsovie. Cette ville est la patrie de Copernic, si célèbre par les progrès qu'il fit faire à l'astronomie, en démontrant le véritable système du monde.

balles pour le dégager. Les bateliers prussiens voulurent s'y opposer : une lutte à coups de poings s'engagea entre eux. Les bateliers polonais jettèrent les prussiens à l'eau , et guidèrent nos bateaux jusqu'à la rive droite. L'Empereur a demandé le nom de ces braves gens pour les récompenser.

» L'Empereur a reçu aujourd'hui la députation de Varsovie , composée de MM. Gutakolki , grand-chambellan de Lithuanie , chevalier des ordres de Pologne ; Gorzenski , lieutenant-général , chevalier des ordres de Pologne ; Lubienski , chevalier de Pologne ; Alexandre Potocki (1) ; Rzetkowki , chevalier de l'ordre de Saint-Stanislas ; Luszewski. »

» Jusqu'ici les armées françaises n'ont point eu occasion de se mesurer avec les Russes , dans cette campagne ; nous allons bientôt les voir céder à la bravoure et à la grande discipline de nos troupes.

L'on connoît la constance du soldat Russe à supporter le feu et l'attaque de l'ennemi , son courage froid et sa grande obéissance aux

---

(1) M. Alexandre Potocki est fils du célèbre Potocki qui , chef d'abord de la confédération de Targowitz , fit ensuite de vains efforts pour soustraire son pays au démembrement.

ordes de ses supérieurs ; mais l'on verra que ce mérite qui pourroit assurer la victoire à cette troupe contre toute autre armée que celle des Français, n'a servi dans les différentes actions, qu'à rendre la victoire plus sanglante et plus chère aux yeux de l'humanité, que l'on ne respecte guères dans les querelles des rois, et dont chacun cependant semble s'honorer de défendre la cause (1).

---

(1) De tout temps les Français se sont distingués par leur caractère de générosité et d'honnêteté dans les guerres qu'ils ont soutenues. Après la bataille de Dettingen (1744), où les Anglais s'attribuèrent la victoire, parce qu'ils échappèrent à leur perte, le duc de Cumberland qui les commandoit, recommanda ses blessés au maréchal de Noailles qui en eut le plus grand soin. L'Empereur a non-seulement toujours donné la plus grande attention pour que les vaincus fussent secourus après la victoire ; mais il voulut donner l'exemple du respect qu'on leur doit. On n'oubliera jamais qu'après une sanglante action en Italie, ce monarque qui étoit alors premier consul, salua, en ôtant son chapeau, un convoi de malheureux blessés de l'armée ennemie, en ajoutant ces mots remarquables : *honneur au courage malheureux*. Ce trait de bonté et de grandeur, imité par les généraux qui l'entouroient, seroit resté ignoré parmi beaucoup de semblables, si les relations étrangères ne l'eussent fait connoître ; il a été le sujet d'un magnifique tableau exposé au salon de 1806.

Il a également fait le sujet d'une composition poétique des élèves de l'Ecole militaire de Fontainebleau. Qu'il nous soit permis de dire que le prix en fut

*Quarante-unième Bulletin de la Grande-Armée.*

Posen, le 14 Décembre 1806.

» Le général de brigade Belair, du corps du maréchal Ney, partit de Thorn (1), le 9 de

remporté par le jeune Peuchet, enlevé à la fleur de l'âge (à 18 ans, en 1806) au moment où ses études militaires et son amour pour ses devoirs, donnoient de justes espérances de le voir un jour rivaliser de gloire avec ses compagnons d'armes.

Nous regrettons de ne pouvoir citer la pièce, nous en rapporterons ces vers que nous avons retenus.

Ainsi dans les combats un guerrier généreux  
Sait adoucir les maux enfantés par la guerre;  
Le courage vaincu, l'ennemi malheureux,  
Auprès de lui trouvent un abri salutaire;  
Et la victoire enfin, objet de tous ses vœux,  
Offriroit moins de gloire et de charme à ses yeux,  
Si, de la même main qui sème les alarmes,  
Il ne fermoit la plaie ouverte par ses armes.  
Tel fut Napoléon aux plaines de Lodi.....

Ce caractère de sensibilité de l'Empereur s'est manifesté surtout après les affaires d'Austerlitz et de Prusse-Eylan. A cette dernière, il parcourut le champ de bataille, et ne cessa de porter des consolations aux vainqueurs et aux vaincus. Les Russes avoient abandonné leurs blessés à sa générosité; ils ne furent point trompés dans leur attente; peut-être qu'un jour ces actions si dignes de figurer dans les annales de la magnanimité, trouveront un historien fidèle et impartial. Nous ne pouvons que les recueillir à mesure qu'ils viennent à notre connoissance.

(1) Thorn est à 15 lieues à-peu-près, à l'est de Posen.

ce mois, et se porta sur Galup (1). Le 6<sup>e</sup>. bataillon d'infanterie légère et le chef d'escadron Schoeni, avec 60 hommes du 3<sup>e</sup>. de hussards, rencontrèrent un parti de 400 chevaux ennemis. Ces deux avant-postes en vinrent aux mains. Les prussiens perdirent un officier et cinq dragons faits prisonniers, et eurent trente hommes tués dont les chevaux restèrent en notre pouvoir. Le maréchal Ney se loue beaucoup du chef d'escadron Schoeni. Nos avant-postes de ce côté arrivent jusqu'à Strasburg (2).

» Le 11, à six heures du matin, la canonade se fit entendre du côté du Bug (3). Le maréchal Davoust a fait passer cette rivière au général de brigade Gauthier à l'embouchure de la Wrka, vis-à-vis le village d'Ocunin.

» Le 25<sup>e</sup>. de ligne et le 89<sup>e</sup>. étant passés, s'étoient déjà couverts par une tête de pont, et s'étoient portés une demi-lieue en avant, au village de Pomikuwo, lorsqu'une division

(1) Galup ou Golub est une petite ville à environ trois lieues à l'est de Thorn.

(2) Strasbourg ou Strasburg est une petite ville de Pologne à environ huit lieues à l'est de Thorn.

(3) Le Bug est, comme nous l'avons dit, une rivière qui se jette dans la Vistule, au-dessous de Varsovie. Ce fleuve est au midi de Posen.

russe se présenta pour enlever ce village ; elle ne fit que des efforts inutiles , fut repoussée et perdit beaucoup de monde. Nous avons eu 20 hommes tués ou blessés.

» Le pont de Thorn , qui est sur pilotis , est rétabli ; on relève les fortifications de cette place. Le pont de Varsovie (1), au faubourg de Praga , est terminé : c'est un pont de bateaux. On fait au faubourg de Praga un camp retranché : le général du génie Chasseloup dirige en chef ces travaux.

» Le 10 , le maréchal Augereau a passé la Vistule entre Zakroczym et Utrata (2). Ses détachemens travaillent sur la rive droite à

(1) Varsovie. On sait que cette grande ville, capitale de l'ancienne Pologne, et aujourd'hui des Etats prussiens qui en sont démembres, est sur la gauche de la Vistule qui la sépare de Prag , Praga ou Braga, qui en forme le faubourg sur la partie droite , et avec laquelle elle communique par un pont de bateaux. Nous parlerons plus en détail de Varsovie, quand le quartier impérial s'y trouvera établi.

(2) Ces deux villes sont un peu au-dessous de l'embouchure du Bug dans la Vistule ; c'est-là que passe le chemin de Varsovie à Konisberg et dans les villes sur la mer baltique. En faisant ce passage , le général français couvroit la droite de son armée par le Bug, et pouvoit avantageusement s'avancer vers Pulstuck et Golimin, où l'armée battit les Russes qui s'y étoient potés.

se couvrir par des retranchemens. Les Russes envoient des forces à Pultusk.

» Le maréchal Bessières débouche de Thorn avec le second corps de la réserve de cavalerie , composé de la division de cavalerie légère du général Tilly , des dragons des généraux Grouchy et Sahuc , et des cuirassiers du général d'Hauptoult.

» MM. de Lucchesini et de Zastrow , plénipotentiaires du roi de Prusse , ont passé le 10 à Thorn pour se rendre à Königsberg , auprès de leur maître.

» Un bataillon prussien de Klock a déserté tout entier du village de Brok. Il s'est dirigé , par différens chemins , sur nos postes. Il est composé en partie de Prussiens et de Polonais. Tous sont indignés du traitement qu'ils reçoivent des Russes. » Notre prince nous a vendus au Russes , disent-ils ; nous ne voulons point aller avec eux ».

» L'ennemi à brûlé les beaux faubourgs de Breslaw : beaucoup de femmes et d'enfans ont péri dans cet incendie. Le prince Jérôme a donné des secours à ces malheureux habitans. L'humanité l'a emporté sur les lois de la guerre , qui ordonnent de repousser dans une place assiégée les bouches inutiles que l'en-

nemi veut en éloigner. Le bombardement étoit commencé.

» Le général Gouvion (1) est nommé gouverneur de Varsovie.

(1) M. le général Gouvion, nommé gouverneur de Varsovie, est cousin de celui qui fut major-général de la garde nationale parisienne dans les premières années de la révolution. C'étoit un homme froid, plein de courage, de droiture et de justice. Il resta fidèlement attaché de cœur à son roi, au milieu des désordres que le choc des passions violentes enfantoit chaque jour. La guerre s'étant déclarée, il alla commander contre les Autrichiens, et mourut glorieusement en poursuivant l'ennemi; un coup de canon l'atteignit au défilé d'un bois, à l'attaque du camp retranché sur Maubeuge (1793).

Le militaire distingué de même nom, indiqué dans le bulletin, est né en 1752, à Toul; il entra au service dans le corps d'artillerie en 1766; et en 1787 il fut un des commissaires choisis par le gouvernement, pour faire la visite des armes dans tout le royaume. Il servit en 1792 sous le général Montesquiou dans la Savoie. Il reçut l'ordre, dans cette campagne, de s'emparer, avec son bataillon, du Petit-St.-Bernard, et s'en rendit maître. Il fut nommé chef de bataillon d'artillerie en 1793. On lui doit la prise du Mont-Cénis dans la campagne de l'année suivante. Il fut depuis employé dans un grand nombre d'affaires où il se distingua, ainsi que dans toutes celles où la confiance successive du directoire, du premier consul et de l'empereur l'appela. Il est aujourd'hui général de brigade, commandant de la légion d'honneur, et un des habiles officiers supérieurs de l'armée.

*Quarante-deuxième Bulletin de la Grande-Armée.*

Posen, le 15 Décembre 1806.

« Le pont sur la Narew (1), à son embouchure dans le Bug, est terminé. La tête de pont est finie et armée de canons.

» Le pont sur la Vistule, entre Zakroczym et Utrata, auprès de l'embouchure du Bug, est également terminé. La tête de pont, armée d'un grand nombre de batteries, est un ouvrage très-redoutable.

» Les armées russes viennent sur la direction de Grodno et sur celle de Bielsk (2), en

(1) La Narew, qu'on prononce Nareff, et dont on ne trouve le nom dans aucun des Dictionnaires géographiques français, est une assez forte rivière qui prend sa source dans la partie occidentale du palatinat de Nowogorodeck, coule à l'ouest, remonte ensuite au nord, puis descend au sud-ouest, en traversant le palatinat de Mazovie, et va se jeter dans le Bug, à trois lieues environ de l'embouchure de celui-ci dans la Vistule.

(2) Grodno est une ville considérable de la Lithuanie, célèbre par les diètes qui s'y sont tenues; elle a une citadelle et un beau château; elle appartient à la Prusse. Sa situation sur le Niémen qui sépare les états prussiens polonais de ceux de la Russie, la rend importante. Elle est en partie bâtie dans la plaine et en partie sur une montagne, à 50 lieues nord-est de Varsovie.

longeant la Narew et le Bug. Le quartier-général d'une de leurs divisions étoit le 10 à Pultusk (1), sur la Narew.

» Le général Dulaudoï est nommé gouverneur de Thorn.

» Le 8<sup>e</sup>. corps de la grande armée, que commande le maréchal Mortier, s'avance; il a sa droite à Stettin, sa gauche à Rostock, et son quartier-général à Anklam.

» Les grenadiers de la réserve du général Oudinot arrivent à Custrin.

» La division des cuirassiers, nouvellement formée sous le commandement du général Espagne, arrivent à Berlin.

» La division italienne du général Lecchi se réunit à Magdebourg.

» Le corps du grand-duc de Bade est à Stettin; sous quinze jours il pourra entrer en ligne. Le prince héritaire a constamment

---

Bielsk, dont il s'agit, est une grande ville dans le palatinat de Poulachie, à environ 25 lieues de Varsovie.

(1) Pulnusk, Pultusk ou Pultausk, est une petite ville du palatinat de Mazovie, célèbre par la victoire que Charles XII y remporta sur les Saxons, en 1705; elle est située sur la Narew, à 3 lieues de son confluent dans le Bug, et à 8 lieues N. E. de Varsovie.

suivi le quartier-général, et s'est trouvé à toutes les affaires.

» La division polonaise de Zayonschek, qui a été organisée à Haguenau, et qui est forte de 6,000 hommes, est à Leipsik pour y former son habillement.

» S. M. a ordonné de lever, dans les états prussiens, au-delà de l'Elbe, un régiment qui se réunira à Munster. Le prince de Hohenzollern-Sigmaringen est nommé colonel de ce corps (1).

(1) La famille des princes de Hohenzollern se divise en deux branches, toutes les deux catholiques; savoir: Hohenzollern-Hechingen, et Hohenzollern-Sigmaringen.

La branche de Hechingen possède le comté propre de Hohenzollern, lequel peut avoir 12 à 13 mille habitans, et contient Hechingen, ville de 3,000 ames; Hausen, village de 1,300 habitans, et Hohenzollern, ou simplement Zollern, château antique d'où sort la maison de même nom.

La souveraineté de ce petit état est aujourd'hui entre les mains du prince Hermann-Frédéric Otto, ci-devant chambellan héréditaire et lieutenant feld-maréchal de l'empire. Il est né en 1751, et marié en troisièmes noces à la princesse Marie-Antoinette Monique, veuve du comte d'Ettingen-Baldern.

Il a plusieurs enfans de ses trois femmes; le prince héréditaire, né le 22 juillet 1776, nommé Frédéric-Hermann, est de sa seconde femme, Maxime Albertine, princesse de Gavre. Le prince Frédéric Hermann a épousé la princesse Pauline de Courlande et Sagen.

» Une division de l'armée de réserve du maréchal Kellermann est partie de Mayence. La tête de cette division est déjà arrivée à Magdebourg.

» La paix avec l'électeur de Saxe Weimar a été signée à Posen.

---

Les princes et princesses qui composent cette famille illustre sont nombreux et distingués par les qualités du cœur et la noblesse des procédés.

On estime que la totalité des revenus de Hohenzollern-Hechingen ne passe pas 100,000 florins d'empire, environ 250,000 francs.

La ligne régnante de Sigmaringen possède les autres domaines de cette maison, lesquels, à l'exception de Haigerloch, sont des fiefs autrichiens; ils présentent, en total, une population de 15,000 habitans environ. On y trouve les lieux suivans : Sigmaringen, ville peu peuplée, mais ayant des forges, une verrerie et des fabriques de potasse; Haigerloch, ville de 3,000 ames, et assez jolie. Voehringen est une autre ville d'une médiocre population, qui appartient encore à cette maison.

Le prince régnant de Hohenzollern-Sigmaringen se nomme Antoine-Aloys-François, né en 1762; il a épousé en 1782 la princesse Amélie-Zéphyrine, fille du prince Philippe-Joseph de Salm-Kirbourg. De ce mariage est né, en 1785, Charles-Antoine, prince héréditaire, le même qui est colonel du régiment dont il est parlé dans le 42<sup>e</sup>. bulletin.

Les revenus de la principauté de Hohenzollern-Sigmaringen sont à peu de chose près les mêmes que ceux de Hohenzollern-Hechingen; c'est-à-dire, environ 250,000 francs.

» Tous les princes de Saxe ont été admis dans la confédération du Rhin.

» S. M. a désapprouvé la levée des contributions frappées sur les états de Saxe-Gotha et Saxe-Meinungen, et a ordonné de restituer ce qui a été perçu. Ces princes n'ayant point été en guerre avec la France, et n'ayant point fourni de contingent à la Prusse, ne devoient point être sujets à des contributions de guerre.

» L'armée a pris possession du pays de Mecklenbourg. C'est une suite du traité signé à Schwerin le 26 octobre 1805. Par ce traité, le prince de Mecklenbourg avoit accordé passage sur son territoire aux troupes russes, commandées par le général Tolstoy.

» La saison étonne les habitans de la Pologne. Il ne gèle point. Le soleil paroît tous les jours, et il fait encore un temps d'automne.

» L'Empereur part cette nuit pour Varsovie.

*Quarante-troisième Bulletin de la Grande-Armée.*

(1) Kutuo , le 17 Décembre 1806.

» L'Empereur est arrivé à Kutuo à une heure après-midi , ayant voyagé toute la nuit dans les calèches du pays, le dégel ne permettant pas de se servir des voitures ordinaires. La calèche dans laquelle se trouvait le grand maréchal du palais Duroc , a versé. Cet officier a été grièvement blessé à l'épaule , sans cependant aucune espèce de danger. Cela l'obligera à garder le lit huit à dix jours.

» Les têtes de ponts de Praga , de Zakrocym , de la Narew et de Thorn acquièrent tous les jours un nouveau degré de force.

» L'Empereur sera demain à Varsovie.

» La Vistule étant extrêmement large , les ponts ont par-tout 3 à 400 toises , ce qui est un travail très-considérable.

---

(1) Kutuo ou Kutno , suivant la carte de Chanlaire , est une petite ville qui se trouve sur le chemin de Posen à Varsovie , après avoir passé Klodava , et à environ dix lieues de Varsovie.

## §. IV.

*Quartier-Général impérial à Varsovie. Visite faite des travaux qu'on y a faits, par l'Empereur. Affaire du général Davoust, où il repousse les Russes et s'empare d'un poste sur le Bug. Affaire avec les Cosaques. Notice sur ces Troupes.*

*Quarante-quatrième Bulletin de la Grande-Armée.*

Varsovie, 21 Décembre 1807.

» L'Empereur a visité hier les travaux de Praga. Huit belles redoutes palissadées et fraisées, forment une enceinte de 1,500 toises, et trois fonds bastionnés de 600 toises de développement, forment le réduit d'un camp retranché.

» La Vistule est une des plus grandes rivières qui existent; le Bug qui est comparativement plus petit est cependant plus fort que la Seine. Le pont sur ce dernier fleuve est entièrement terminé. Le général Gauthier, avec les 25<sup>e</sup>. et 85<sup>e</sup>. régimens d'infanterie, occupa la tête du pont que le général Chasseloup

a fait fortifier avec intelligence , de manière que cette tête de pont qui n'a cependant que 400 toises de développement , se trouvant appuyée à des marais et à la rivière , entoure un camp retranché , qui peut renfermer sur la rive droite toute une armée à l'abri de toute attaque de l'ennemi. Une brigade de cavalerie légère de la réserve, a tous les jours de petites escarmouches avec la cavalerie Russe.

» Le 18 , le maréchal Davoust sentit la nécessité, pour rendre son camp sur la rive droite meilleur, de s'emparer d'une petite île située à l'embouchure de la Wrka (1). L'ennemi reconnut l'importance de ce poste. Une vive fusillade d'avant-garde s'engagea ; mais la victoire et l'île restèrent aux français. Notre perte a été de peu d'hommes blessés. L'officier du génie Clouet , jeune homme de la plus grande espérance , a eu une balle dans la poitrine. Le 19 , un régiment de cosaques , soutenu par des hussards russes , essaya d'enlever la grande garde de la brigade

---

(1) L'Wrka est une rivière qui se jette dans le Bug peu au-dessus de l'embouchure de ce fleuve dans la Vistule , et par conséquent beaucoup au-dessous du confluent de la Narew et du Bug. Voy. *les cartes de la Pologne.*

de cavalerie légère, placée en avant de la tête de pont du Bug ; mais la grande garde s'étoit placée de manière à être à l'abri d'une surprise. Le 1<sup>er</sup>. d'hussards sonna à cheval. Le colonel se précipita à la tête d'un escadron , et le 13<sup>e</sup>. s'avança pour le soutenir. L'ennemi fut culbuté. Nous avons eu dans cette petite affaire 3 ou 4 hommes blessés ; mais le colonel des cosaques a été tué. Une trentaine d'hommes et vingt-cinq chevaux sont restés en notre pouvoir. Il n'y a rien de si misérable et de si lâche que les cosaques ; c'est la honte de la nature humaine. Ils passent le Bug et violent chaque jour la neutralité de l'Autriche pour piller une maison en Gallicie ou pour se faire donner un verre d'eau-de-vie, dont ils sont très-friands ; mais notre cavalerie légère est familiarisée, depuis la dernière campagne, avec la manière de combattre de ces misérables, qui peuvent arrêter par leur nombre et le tintamarre qu'ils font en chargeant, des troupes qui n'ont pas l'habitude de les voir ; mais quand on les connoît, deux mille de ces malheureux ne sont pas capables de charger un escadron qui les attend de pied ferme (1).

---

(1) Voyez plus bas une notice sur les Cosaques.

» Le maréchal Augereau a passé la Vistule à Utrata. Le général Lapisse est entré à Ploussk, et en a chassé l'ennemi (1).

» Le maréchal Soult a passé la Vistule à Vizogrod.

» Le maréchal Bessièrès est arrivé le 18 à Kikol, avec le second corps de réserve de cavalerie. La tête est arrivée à Siepez. Différentes rencontres de cavalerie avoient eu lieu avec des hussards prussiens, dont bon nombre a été pris. La rive droite de la Vistule se trouve entièrement nettoyée.

» Le maréchal Ney avec son corps d'armée, appuie le maréchal Bessièrès. Il étoit arrivé le 18 à Rypin. Il avoit lui-même sa droite appuyée par le maréchal prince de Ponte-Corvo.

» Tout se trouve donc en mouvement. Si l'ennemi persiste à rester dans sa position, il y aura une bataille dans peu de jours. Avec l'aide de Dieu, l'issue n'en peut être incertaine. L'armée russe est commandée par le

---

(1) Ploussk ou Plocsko est une ville située sur la rive droite de la Vistule, à 22 lieues ouest de Varsovie; il y a un château et de belles églises; elle est sur une éminence, ce qui en rend la possession avantagieuse pour la guerre.

maréchal Kamenskoy , vieillard de 75 ans (1). Il a sous lui les généraux Benigsen et Buxhowden.

---

(1) Le général Kamenskoi , prononcez Kamenski , jouit d'une grande réputation en Russie. De tous les généraux russes, c'est celui à qui l'on accorde le plus de connoissance dans la théorie de son art. Suwarof disoit : « Kamenskoi connoît la guerre , mais la guerre ne le connoît pas. Je ne connois pas la guerre, mais la guerre me connoît. Pour Soltikof, il ne la connoît ni n'est connu d'elle ». Cependant, quoiqu'en effet le général Kamenskoi n'ait pas obtenu une très - grande gloire militaire, il est impossible qu'il n'ait pas acquis beaucoup d'expérience après avoir fourni une carrière aussi longue dans les armées d'une puissance qui a été continuellement en guerre. A la mort du prince Potemkin , ce fut lui qui, par rang d'ancienneté, prit le commandement de son armée. La lettre qu'il écrivit à cette occasion à l'impératrice Catherine, lui attira beaucoup de désagrément. Il commençoit par cette phrase : « Ayant pris le commandement de l'armée, en vertu de mon ancienneté, etc. ». L'impératrice écrivit en marge : « Qui t'en a donné l'ordre » ? Plus loin, Kamenskoi parloit des désordres qu'il avoit remarqués dans l'armée ; l'impératrice écrivit encore : « Pourquoi n'en as-tu rien dit du vivant de Potemkin » ? Le résultat fut que Kamenskoi fut obligé de se démettre. En 1789, ce général s'est distingué dans la Bessarabie. La ci-devant ville de Gogura et ses environs offrent encore des traces terribles de sa présence. ( Voy. la notice sur les Cosaques , plus bas ).

Malgré sa réputation, ce général n'en a pas moins encouru la disgrâce de l'Empereur Alexandre ; il est accusé d'avoir manqué à son devoir dans le commandement de l'armée contre les Français. Voici comme la chose est exposée dans une lettre du ministre de Russie.

» Le général Michelson est décidément entré en Moldavie. Des rapports assurent

---

*Copie de la Lettre de M. Budberg, Ministre de l'Intérieur, à M. le Gouverneur de Moscou.*

A Pétersbourg, le 20 Janvier 1807.

MONSIEUR,

« S. M. l'empereur m'a ordonné de vous transmettre la nouvelle des tristes résultats arrivés à notre armée pendant le temps que M. le général Kamenskoy l'a commandée, afin que le public en soit instruit. S. M. l'ayant nommé général en chef de l'armée contre les Français, elle s'est conformée en cela à la voix publique, mettant toute son espérance dans la valeur et l'expérience de ce général. A son départ d'ici, on lui a confié l'autorité nécessaire, telle que la confiance dans les circonstances pareilles a exigé. A son arrivée à l'armée, le 20 décembre, le comte Kamenskoy sachant que l'ennemi avoit fait des préparatifs pour l'attaquer avec toutes ses forces, a changé sur-le-champ la position choisie par le général Benigsen, et par cela a exposé notre armée à de fréquentes attaques pendant sa marche. Le général d'infanterie Buxhowden a reçu l'ordre de se porter sur l'aile droite pour le secourir; mais presque au même moment le général Kamenskoy lui a donné l'ordre pour se retirer à la hâte avec tout son corps d'armée vers nos frontières, en abandonnant même ses canons. Après cela, quand le corps d'armée de Benigsen eut remporté une victoire sur l'ennemi, le général Kamenskoy a accusé le général Buxhowden de n'être pas arrivé à son secours; mais ce qui a causé le plus grand étonnement, a été qu'ayant placé son armée en ligne la veille de la bataille, le général Kamenskoy a remis le commandement au plus ancien général, en prévenant le général Benigsen de son départ pour cause de blessures, et en lui enjoignant de se retirer vers les frontières; et il est parti pour Grodno.

qu'il est entré le 29 novembre à Yassy. On assure même qu'un de ses généraux a pris d'assaut Bender, et a tout passé au fil de l'épée. Voilà donc une guerre déclarée à la Porte sans prétexte ni raison; mais on avoit jugé à Saint-Pétersbourg que le moment où la France et la Prusse, les deux puissances les plus intéressées à maintenir l'indépendance de la Turquie, étoient aux mains, devenoit le moment favorable pour assujétir cette puissance. Les évènements d'un mois ont déconcerté ces calculs, et la Porte leur devra sa conservation.

» Le grand-duc de Berg est malade de la fièvre. il va mieux.

» De pareils évènements imprévus au commencement de la campagne, laquelle, avec les meilleures dispositions, auroit pu couvrir de lauriers notre armée, et faire prendre une tournure plus heureuse aux intérêts de notre patrie, ont forcé S. M. l'empereur de rappeler le général Kamenskoy, et de donner le commandement de l'armée au général Benigsen. Il a aussi rappelé le général Buxhowden.

» Enfin, je dois vous marquer, avec tous les regrets possibles, que ce n'est que la confiance de nos soldats envers leurs généraux et les bonnes dispositions du général Benigsen, qui ont sauvé notre armée en présence d'un ennemi beaucoup plus nombreux.

» Par ce moyen, l'attente de S. M. l'empereur et de toute la nation, a disparu dans quelques jours, par la conduite inconcevable du général Kamenskoy.

» Le temps est doux comme à Paris au mois d'octobre, et humide ; ce qui rend les chemins difficiles. On est parvenu à se procurer une assez grande quantité de vin pour soutenir la force du soldat.

» Le palais des rois de Pologne est beau et bien meublé. Il y a à Varsovie un grand nombre de beaux palais et de belles maisons. Nos hôpitaux y sont bien établis ; ce qui n'est pas un petit avantage dans ce pays (1). L'en-

(1) Varsovie, disent MM: Fortia de Pile et de Boisgeslin, *Voyage au Nord de l'Europe*, qui y ont fait quelque séjour en 1792, est une assez grande ville peuplée d'environ 60,000 habitans, si mal pavée, qu'il est impossible d'y mener les chevaux au grand trot ; les rues sont sales, point éclairées, bordées en quelques endroits d'assez beaux hôtels, mais souvent de maisons mal bâties et de cahutes. Malgré le désagrément du pavé dans la ville, et la boue et la poussière des environs, les Polonais montent beaucoup à cheval ; ils en ont de superbes, et les mènent bien.

La Vistule, fleuve considérable, sépare Varsovie du faubourg de Praga, qui peut être regardé comme une petite ville, ayant 14 à 15,000 habitans (c'étoit avant l'horrible boucherie qu'y firent les Russes, en 1794).

On a construit un pont de bateaux, qui réunit la ville au faubourg ; (ce pont a aujourd'hui, 1807, une tête qui le défend des attaques qu'on pourroit y faire).

Les plaisirs de cette ville se réduisent à peu de chose, même en temps de paix. On y trouve un médiocre opéra et une mauvaise comédie nationale ; la société passe pour être agréable à Varsovie ; les femmes jouissent de la réputation d'être les mieux élevées de l'Eu-

nemi paroît avoir beaucoup de malades ; il a aussi beaucoup de déserteurs. On ne parle

---

rope : elles parlent français, ainsi que les hommes. Les Polonais ont une aptitude singulière pour l'étude des langues ; rien de plus ordinaire qu'un Polonais de vingt ans, parlant trois ou quatre langues avec facilité, et très-bien. Malgré ce qu'on dit de l'éducation des dames polonaises, elles ont quelque chose de hardi, et l'on diroit presque d'effronté dans leur regard et leur maintien, qui leur donne un air *fille* ; leur coëffure est détestable, quoique leur vêtement soit assez beau et ait de la grace.

Le château royal est un des ornemens de cette ville ; il est simple, mais régulier. On y trouve une belle collection de tableaux, un riche cabinet de médailles ; on en peut voir la notice dans le voyage que nous avons cité ; celui d'histoire naturelle est peu de chose. La bibliothèque publique est riche, et l'on y trouve des livres rares et précieux pour l'histoire de la Pologne et du Nord ; beaucoup de manuscrits sur l'ordre teutonique, si célèbre dans les quatorze et quinzième siècles.

Varsovie a été pris par les Suédois, en 1702, qui en firent le magasin des dépouilles de la Pologne ; deux ans après, les Russes y furent massacrés par les Polonais. Elle a été prise par les Russes, en 1794, qui y firent périr plus de dix mille polonais.

Le commerce de Varsovie est considérable ; il se fait par la Vistule, qui communique par Dantzick à la mer Baltique.

Cette ville est à 54 lieues S. E. de Dantzick, 120 nord-est de Vienne ; 375 N. E. de Paris.

Elle a été, pendant les trois premiers mois de 1807, le siège du quartier-général et impérial de l'armée commandée par l'Empereur des Français.

pas des Prussiens ; car même des corps entiers on déserté pour ne pas être , sous les Russes , obligés de dévorer de continuel affronts. »

*Notice sur les Cosaques.*

Ces hommes, mal assujétis au gouvernement russe, sont de deux sortes; les Cosaques de l'Ukraine et ceux que l'on nomme Zaporoves(1); ces derniers, dont le nom signifie *habitans des cataractes*, mais qu'on nomme Haidamacks chez tous les peuples voisins, ce qui signifie les *scélérats*, ont de tous temps été plus pillards et plus barbares que les autres; ils ont été subjugués et presque en totalité dispersés par les Russes; ils habitent les rives du Boristhène et une partie des plaines qui avoisinent ce fleuve.

Ceux de l'Ukraine occupent cette partie de la Russie qui est située au nord de la petite Tartarie, entre le Dnieper et le Volga. Ils avoisinent la Petite-Tartarie, dont les habitans leur ressemblent à tant d'égards.

Ils n'ont presque rien de commun avec les Russes, que la religion grecque et une langue corrompue. Leurs mœurs, leur genre de vie, leurs armes et leur manière de combattre sont différentes.

Ces Cosaques sont, en général, assez bien faits, actifs, agiles; ils sont braves, fiers, et parlent avec hardiesse. Ils sont nomades, pasteurs, guerriers, déprédateurs; ils voyagent et combattent toujours à cheval: ils sont cruels et sanguinaires dans la chaleur de l'action, et pillards après le combat.

Cette nation perdit peu à peu l'indépendance qu'elle s'étoit réservée lors de sa réunion à la Russie. L'insur-

(1) Le chef-lieu ou la capitale des Cosaques Zaporoves, est la ville nommée Nova-Zicza ou Zaporowska; elle est située dans une île formée par un bras et sur la rive gauche du Boristhène ou Dnieper, à environ trente lieues de son embouchure, dans la mer Noire. Cette ville, ou habitation des Zaporoves, fut prise et détruite par les Russes, en 1775; les Cosaques qui l'habitoient furent dispersés; on en employa avec succès un grand nombre sur la mer Noire et dans les armées.

réaction de l'hetman Mazeppa commença leur assujétissement sous Pierre I ; cet empereur leur ôta leur antique droit d'élire leur chef. Irrité de leur défection en faveur de Charles XII , il dispersa leurs guerriers sur la surface de son vaste empire. Ils sont devenus esclaves de la couronne ; leur ancienne constitution républicaine n'existe plus.

Lorsqu'ils avoient un gouvernement particulier, la naissance n'entroit pour rien dans le choix de leurs chefs ni de l'hetman. En temps de paix, le pouvoir de cet hetman étoit très-limité ; il étoit aussi chef de la justice, dont les formes devoient être fort simples, chez un peuple à demi-nomade. La puissance législative appartenoit à la nation, et chaque *tanitza*, ou bourgade, avoit un ou plusieurs *soltnicks*, ou centurions, qui jugeoient les différends particuliers, maintenoient la police et présidoient aux exercices militaires de ceux qu'ils devoient conduire à la guerre. Plusieurs centuries réunies formoient un *palk*, ou brigade, commandée par un *polkownik*.

Tout Cosaque étoit soldat né, et devoit, lui-même, se pourvoir d'armes et de chevaux. Comme cette nation ne faisoit que des guerres d'incursion et de pillage, le butin tenoit lieu de solde et de récompense.

Leurs terres, dont l'étendue suffisoit à peine à leurs troupeaux errans et à une population autrefois nombreuse, étoient la propriété commune de toute la nation. Aucun étranger, pas même un Russe, ne pouvoit s'y établir sans le consentement général, et la république défendoit avec courage ses limites contre les entreprises de ses voisins.

Depuis la défaite de Mazeppa, par les armes de Pierre I<sup>er</sup>., les Cosaques n'eurent plus d'hetman tiré de leur nation (1) ; ce titre n'a plus servi que de décora-

---

(1) Voltaire a fait connoître, avec l'agrément ordinaire de son style, les circonstances qui ont causé la perte de Mazeppa. » C'étoit, dit-il, un gentilhomme né dans le palatinat de Podolie ; il avoit été élevé page de Jean Casimir, et avoit pris à sa cour quelque teinture

tion à quelques favoris de la cour de Pétersbourg, comme Rasoumowski, Potemkin. Avant cette époque, alliés plutôt que sujets de la Russie, ils ne lui payoient aucun tribut; ils fixoient eux-mêmes le nombre de cavaliers qu'ils devoient fournir aux armées, et le droit d'en nommer les chefs leur appartenoit. Après chaque campagne, ils revenoient en partie chez eux, inspecter leurs troupeaux et leurs ménages, revoir leurs femmes et leurs enfans; réparer leurs armes et refaire leurs chevaux (1).

des belles-lettres. Une intrigue qu'il eut dans sa jeunesse avec la femme d'un gentilhomme polonais, ayant été découverte, le mari le fit lier tout nu sur un cheval farouche, et le laissa aller en cet état. Le cheval, qui étoit du pays de l'Ukraine, y retourna, et y porta Mazeppa, demi-mort de fatigue et de faim. Quelques paysans le sauvèrent; il resta long-temps parmi eux, et se signala dans plusieurs courses contre les Tartares. La supériorité de ses lumières lui donna une grande considération parmi les Cosaques; sa réputation augmentant de jour en jour, il fut choisi hetmann, ou prince de l'Ukraine.

» Un jour étant à table à Moscou avec le czar Pierre I<sup>er</sup>, cet empereur lui proposa de discipliner les Cosaques, et de rendre ces peuples plus dépendans. Mazeppa répondit, que la situation de l'Ukraine et le génie de cette nation étoient des obstacles insurmontables. Le czar, qui commençoit à être échauffé par le vin, et qui ne commandoit pas toujours à sa colère, l'appela traître, et le menaça de le faire empaler.

» Mazeppa, de retour en Ukraine, forma le projet d'une révolte; l'armée de Suède, qui parut bientôt après sur les frontières, lui en facilita les moyens. Il prit la résolution d'être indépendant et de se former un puissant royaume de l'Ukraine et des débris de l'empire de Russie. C'étoit un homme courageux, entreprenant, et d'un travail infatigable, quoique dans une grande vieillesse (1709) ».

Mais les Russes découvrirent et empêchèrent l'exécution de son plan; ils tombèrent sur son armée, au moment où elle s'avançoit pour se joindre à celle de Charles XII, roi de Suède, qui faisoit la guerre au czar. Elle fut dispersée, et lui obligé de s'enfuir avec un petit nombre d'amis et quelques chevaux. Trente mille Ukrainiens périrent sur la roue; et ce pays, dès-lors, fut réduit sous la plus despotique domination de la Russie.

(1) Comme on le voit, les Cosaques de l'Ukraine, proprement dits, formoient une nation, qu'il ne faut pas confondre avec les Zaporoves du Boristhène : ces derniers en étoient depuis long-temps séparés par leurs mœurs féroces et leur indépendance. Quelques auteurs les confondent mal-à-propos.

Mais peu à peu on les soumit à ce qu'on nomme en Russie *capitation* (impôt d'esclave); ils n'ont plus le droit de nommer leurs officiers; le temps de leur service est illimité en temps de guerre. Potemkin nommé par Catherine II, Hetman de cette nation, avoit tâché de la relever un peu de l'état de servitude où elle est tombée, mais il n'a pu y parvenir; le militaire seul est dans une abjection un peu moins marquée. Ce qui acheva d'ôter aux Cosaques les derniers traits de leur ancienne existence, ce fut le morcèlement de l'Ukraine entre plusieurs provinces, particulièrement dans le gouvernement de Catharinoslow.

Malgré ce que la cour de Russie a fait jusqu'à présent pour s'assurer des Cosaques, ce peuple renferme un germe desédition et d'indépendance; c'est chez lui que les Yermack, les Pugatschew ont trouvé des forces qui les ont mis à la veille de renverser l'empire. Aussi depuis ce moment, plusieurs tribus de Cosaques ont été enlevées de vive force et conduites sur les côtes de la Crimée et dans le Kouban, pour repeupler les déserts qu'y ont créés les armées russes; mais ces migrations forcées n'ont pas rempli l'objet que l'on en attendoit.

La Russie a continuellement quarante à cinquante mille Cosaques répartis dans ses armées. Ceux du Don sont les plus aguerris. Les Cosaques, excepté les officiers qui reçoivent une paye très-modique, n'ont point de solde même en temps de guerre; ils sont d'ailleurs obligés de se fournir de chevaux, d'armes et de vêtemens. On ne leur fournit que le gruau et la farine. De-là ces guenilles hideuses qui les couvrent quand ils n'ont point d'occasion de butiner; de-là les brigandages auxquels ils se livrent.

Ils sont armés d'une pique longue de quinze à dix-huit pieds, qu'ils tiennent verticalement appuyée sur l'étrier droit, et qu'ils baissent au moment de l'attaque. Le cosaque se sert fort habilement de cette pique pour sauter sur son cheval; de la main gauche il saisit la

erinière, et dès qu'il a le pied à l'étrier, loin de poser sa main droite sur la croupe, comme on le fait ordinairement, la pique qu'il tient lui sert d'appui; il s'élançe, et dans un clin-d'œil il se trouve en selle. Les Cosaques n'ont point d'éperons, un gros fouet suspendu au poignet gauche leur en tient lieu. Outre cette pique, ils ont un sabre dont ils savent mal se servir, deux pistolets et une carabine.

Leurs chevaux sont petits, efflanqués, roides, peu capables d'un grand effort, mais infatigables; élevés dans les steps (déserts de l'Ukraine), ils sont insensibles aux intempéries des saisons, accoutumés à supporter la faim et la soif, et semblables à leurs maîtres. Les officiers cosaques sont bien montés et bien armés; leurs armes sont magnifiques, ressemblant en cela aux officiers turcs et polonais.

Les Cosaques, excepté une brigade ou deux, ne combattent jamais en ligne; on les éparpille par pelotons, à la tête, sur les flancs et sur les derrières de l'armée, quelquefois à des distances considérables; ils servent d'avant-postes, de vedettes, de patrouilles; leur activité, leur vigilance, sont très-grandes; ils se glissent partout avec une audace et une adresse extraordinaires.

Les avantages réels que les armées russes tirent des cosaques, pour couvrir leurs flancs, et éclairer leurs marches, sont balancés par bien des inconvéniens; le Cosaque est pillard, dévastateur; ces hordes spoliatrices accoutumées à gâter, à détruire ce qu'elles ne peuvent emporter ni dévorer, ne laissent que des cendres, et des décombres à l'armée qui les suit. Elles lui ôtent ainsi, avec les subsistances, les moyens de poursuivre les succès qu'elles lui avoient elles-mêmes préparés. On en a vu des exemples frappans plus d'une fois, dans la guerre de sept-ans, dans celle de Turquie, de Suède et de Pologne.

Les faits suivans caractérisent les Cosaques en particulier, et les troupes russes en général. Deux guerres leur ont suffi pour réduire en déserts, et dépeupler

complètement la Bessarabie et le Boudziack , vastes contrées entre le Dniester, le Pruth , le Danube et la mer Noire , occupées autrefois par de nombreuses tribus Tartares, demi-nomades et de Moldaves Agricoles. La Botna , le Buik et d'autres petites rivières , qui serpentent dans les vastes steps de la Bessarabie , pour se jeter dans le Dniester , et ce fleuve lui-même étoient autrefois bordés de petites villes , où les kans de Bielgorod ou Akirman , fesoient leur résidence , et d'un grand nombre de villages assez populeux. En 1768 , on donnoit à ce pays , au-delà de deux cent mille habitans ; en 1791 , il n'en restoit que dix mille ; et depuis Bender jusqu'à Ismaïlow , dans un espace de soixante lieues , on ne rencontroit pas une habitation ; à peine y retrouvoit-on la trace de celles qui avoient existé.

Après le combat de Kauschan (1), en septembre 1789 , une partie de l'armée s'avança sur Polanka et Akirman ; le reste forma le blocus de Bender , où tous les habitans de la petite ville de Kauschan , qui avoient pu échapper à la pique des Cosaques , s'étoient réfugiés. Pendant le blocus qui dura cinq semaines , Kauschan et tous les villages d'alentour , furent entièrement démolis et brûlés par les Cosaques et les troupes russes. Quelques mois auparavant le général Kamenskoi , avoit lui-même incendié la petite ville de Gongoura , et tous les villages qui bordoient la rivière de Botna.

Les Cosaques sont plus propres à harceler l'ennemi , à le poursuivre , à dévaster le pays , qu'à combattre : ôtez leur l'espoir du pillage , et leur activité s'évanouira. Ils ne sont hardis et ne s'aventurent qu'autant qu'ils se croient les plus forts , qu'ils connoissent le pays , qu'ils sont sûrs d'une retraite , et courent à une proie

---

(1) Ville de Bessarabie , à 9 lieues sud de Bender ; avant la destruction qu'en firent les Russes , elle contenoit 30,000 habitans Tartares , Moldaves , Arméniens , Persans ; plusieurs mosquées , églises , synagogues , et un commerce florissant : ce dernier se rétablit depuis quelques années , et la ville commence à sortir de ses ruines.

certaine ; ils se fient davantage à leurs chevaux qu'à leurs armes. Ce n'est guère dans les campagnes coupées de l'Allemagne, encore moins dans les gorges et les montagnes de la Suisse et de l'Italie, qu'ils peuvent mettre en usage ces petites pratiques et ces petites ruses qui leur réussissent dans les plaines contre des ennemis indolens. Leurs chevaux, non ferrés, accoutumés au sol des Steps, aux herbes hautes qu'ils broutent, même en marchant, ne peuvent résister aux chemins durs et pierreux, ou du moins en souffrent beaucoup. Si les Cosaques ont rendu de grands services à la Russie, en Pologne et contre les Turcs, c'est que la guerre se faisoit dans un pays plat, peu habité, et couvert d'immenses paturages ; c'est que la nourriture de leurs chevaux n'exigeoit aucun soin, et leur permettoit d'être sans cesse en activité ; c'est enfin que, n'ayant jamais fait d'excursions que dans les pays où ils trouvoient à peu près leurs mœurs, où tous les excès leur étoient permis, et où les habitans, timides et désarmés, fuyoient devant eux, ils avoient contracté une assurance et une audace qui leur ont coûté cher partout ailleurs.

Un fait qui prouve que les Cosaques ne sont point dangereux dans un combat régulier, c'est l'expérience qu'en fit leur chef Potemkin, en 1789. Il en forma une brigade d'infanterie, composée de trois mille hommes qui avoient perdu leurs chevaux au siège d'Oczakow ; ces fantassins, d'une nouvelle espèce, conservèrent leurs piques, avec un fusil pendu en bandoulière. On en donna le commandement au Knès Sokolinski, officier plein de bravoure, et Souwarow en forma une colonne, à l'assaut d'Ysmailow. Excités par leur chef et par l'exemple des autres troupes, ils tentèrent l'escalade avec assez d'intrépidité ; mais les Turcs, bientôt revenus de leur premier étonnement et les reconnoissant pour des Cosaques, s'élançèrent sur eux, le sabre à la main, et en firent une horrible boucherie. Ayant rompu cette colonne, ils franchirent eux-mêmes leurs fossés, et les poursuivirent dans la

plaine , où ils les détruisirent presque entièrement. Comment, en effet, ces Cosaques auroient-ils soutenu les violentes attaques des Turcs, dont les sabres tranchans faisoient voler leurs piques en éclats, et ne leur laissoient qu'un tronçon dans la main ? Six mille Cosaques du Don , à qui Souwarow avoit également fait mettre pied à terre, pour former une autre colonne , furent de même conduits à l'assaut, et n'eurent pas un meilleur sort. Cette sanglante journée coûta cinq mille guerriers aux Cosaques du Don et de l'Ukraine, qui perdirent en même-temps le brave Sokolinski et leurs meilleurs officiers.

Si, dans un pays populeux, coupé de bois, de fossés, garni de broussailles, et dont les routes sont pierreuses et montueuses ; si, dans un pareil pays, les paysans courageux et bien armés peuvent suffire pour chasser les Cosaques, comment ces hordes spoliatrices pourront-elles intimider des armées aguerries pour qui des forêts, des piques, des barbes longues, et des guenilles, n'ont rien d'effrayant ? Les Cosaques combattent moins l'ennemi qu'ils ne l'importunent ; et, dans des attaques régulières, ils sont toujours les premiers à fuir et à mettre le désordre dans leurs propres rangs.

---

## §. V.

*Suite des opérations de la Campagne ;  
Entrée de l'Armée Française dans Var-  
sovie ; Affaires de Czarnowo, de Nasiehk ,  
de l'Wrka , de la Sonna. Note sur  
M. Bourgoing , officier au 4<sup>e</sup>. régiment de  
dragons ; sur ce corps , et sur le brave colonel  
la Motte. Oraison funèbre de M. le Gé-  
néral de Brigade de Fénérols , prononcée  
par M. l'Abbé d'Alès d'Anduse.*

L'on va voir le nombre des marches et contre-marches s'accroître , avec une multitude de petits combats auxquels la difficulté du terrain et l'embarras des mauvais chemins donnèrent lieu , parce que dans un pays coupé de marais , de rivières , il est difficile de donner un grand développement aux armées , et que l'ennemi a la facilité de se retrancher ou de se cantonner dans une multitude de lieux difficiles où il faut aller le chercher.

Cette circonstance explique le nombre d'actions différentes et simultanées , dont les bulletins suivans sont remplis ; quoi qu'avec beaucoup de sang répandu de part et d'autre ,

rien de décisif ne s'opère, parce que ce ne sont jamais que des divisions d'armées qui se choquent, et que leur défaite n'entraîne pas un changement absolu dans les dispositions de la campagne.

Au reste, l'on verra que dans cette nouvelle manière de combattre l'ennemi, nos troupes ont montré la même bravoure et leurs généraux la même intelligence et la même intrépidité. Plusieurs en ont donné la preuve aux dépens de leur vie.

*Quarante-cinquième Bulletin de la Grande-Armée.*

Paluky, le 27 Décembre 1808 (1).

» Le général russe Benigsen, commandoit une armée que l'on évaluoit à 60,000 hommes : il avoit d'abord le projet de couvrir Varsovie ; mais la renommée des évènements qui s'étoient passés en Prusse, lui porta conseil, et il prit le parti de se retirer sur la frontière russe, sans presque aucun engagement. Les armées françaises entrèrent dans Varsovie, passèrent

---

(1) Paluky, petite ville de la Nouvelle Prusse, ou Prusse Polonoise, peu distante de Varsovie.

la Vistule et occupèrent Prag. Sur ces entre-faites, le feld-maréchal Kaminski arriva à l'armée russe au moment même où la jonction du corps de Benigsen avec celui de Buxhowden s'opéroit. Il s'indignoit de la marche rétrograde des russes. Il crut qu'elle compromettoit l'honneur des armes de sa nation, et il marcha en avant. La Prusse faisoit instances sur instances, se plaignant qu'on l'abandonnât après lui avoir promis de la soutenir, et disant que le chemin de Berlin n'étoit ni par Grodno, ni par Olita, ni par Brezsc : que ses sujets se désaffectionnoient ; que l'habitude de voir le trône de Berlin occupé par des français étoit dangereuse pour elle et favorable à l'ennemi. Non-seulement le mouvement rétrograde des Russes cessa, mais ils se reportèrent en avant. Le 5 décembre, le général Benigsen rétablit son quartier général à Pultusk. Les ordres étoient d'empêcher les français de passer la Narew, de reprendre Prag, et d'occuper la Vistule jusqu'au moment où l'on pourroit effectuer des opérations offensives d'une plus grande importance.

La réunion des généraux Kaminski, Buxhowden et Benigsen fut célébrée au château de Sierock par des réjouissances et des illu-

minations , qui furent aperçues du haut des tours de Varsovie.

Cependant , au moment même où l'ennemi s'encourageoit par des fêtes , la Narew se passoit. Huit cents français jetés de l'autre côté de cette rivière à l'embouchure de l'Wrka s'y retranchèrent cette même nuit , et lorsque l'ennemi se présenta le matin pour les rejeter dans la rivière , il n'étoit plus temps , ils se trouvoient à l'abri de tout évènement.

Instruit de ce changement survenu dans les opérations de l'ennemi , l'Empereur partit de Posen le 16. Au même moment , il avoit mis en mouvement son armée. Tout ce qui revenoit des discours russes , faisoit comprendre qu'ils vouloient reprendre l'offensive.

Le maréchal Ney étoit depuis plusieurs jours maître de Thorn. Il réunit tout son corps d'armée à Galup. Le maréchal Bessières , avec le 2<sup>e</sup>. corps de la cavalerie de la réserve , composé des divisions de dragons Sahuc et Grouchy , et de la division des cuirassiers d'Hautpoul , partit de Thorn pour se porter sur Biezun. Le maréchal prince de Ponte-Corvo partit avec son corps d'armée pour le soutenir. Le maréchal Soult passoit la Vistule vis-à-vis de Plock ; le maréchal Augereau la

passoit vis-à-vis de Zakroczim où l'on travailloit à force à établir un pont. Celui de la Narew se pousoit aussi vivement.

Le 22, le pont de la Narew fut terminé. Toute la réserve de cavalerie passa sur-le-champ la Vistule à Prag, pour se rendre sur la Narew. Le maréchal Davoust y réunit tout son corps. Le 23, à une heure du matin, l'Empereur partit de Varsovie, et passa la Narew à neuf heures. Après avoir reconnu l'Wrka et les retranchemens considérables qu'avoit élevés l'ennemi, il fit jeter un pont au confluent de la Narew et de l'Wrka. Ce pont fut jeté en deux heures, par les soins du général d'artillerie.

### *Combat de nuit de Czarnowo (1).*

La division Morand passa sur-le-champ pour aller s'emparer des retranchemens de l'ennemi, près du village de Czarnowo. Le général de brigade Marulaz la soutenoit avec sa cavalerie légère. La division de dragons du général Beaumont passa immédiatement

---

(1) Village de Masovie, ou Prusse-Polonaise, à peu de distance de la rivière d'Wrka. Nasielsk est dans les environs.

après. La canonade s'engagea à Czarnowo. Le maréchal Davoust fit passer le général Petit avec le 12<sup>e</sup>. de ligne , pour enlever les redoutes du pont. La nuit vint , on dut achever toutes les opérations au clair de la lune , et à deux heures du matin l'objet que se proposoit l'Empereur fut rempli. Toutes les batteries du village de Czarnowo furent enlevées ; celles du pont furent prises ; 15,000 hommes qui les défendoient furent mis en déroute , malgré leur vive résistance. Quelques prisonniers et 6 pièces de canon restèrent en notre pouvoir ; plusieurs généraux ennemis furent blessés. De notre côté , le général de brigade Boussard a été légèrement blessé. Nous avons eu peu de morts , mais près de 200 blessés. Dans le même temps , à l'autre extrémité de la ligne d'opérations , le maréchal Ney culbutoit les reste de l'armée prussienne , et les jetait dans les bois de Lauterbourg , en leur faisant éprouver une perte notable. Le maréchal Bessières avoit une brillante affaire de cavalerie , cernait trois escadrons de hussards qu'il faisoit prisonniers , et enlevoit plusieurs pièces de canon.

*Combat de Nasielsk.*

» Le 24, la réserve de cavalerie et le corps du maréchal Davoust se dirigèrent sur Nasielsk. L'Empereur donna le commandement de l'avant-garde au général Rapp. Arrivé à une lieue de Nasielsk, on rencontra l'avant-garde ennemie.

» Le général Lemarrois partit avec deux régimens de dragons, pour tourner un grand bois et cerner cette avant-garde. Ce mouvement fut exécuté avec promptitude. Mais l'avant-garde ennemie voyant l'armée française ne faire aucun mouvement pour avancer, soupçonna quelque projet et ne tint pas. Cependant il se fit quelques charges, dans l'une desquelles fut pris le major Ourvarow, aide-de-camp de l'Empereur de Russie. Immédiatement après, un détachement arriva sur la petite ville de Nasielsk. La canonade devint vive. La position de l'ennemi étoit bonne : il étoit retranché par des marais et des bois. Le maréchal Kaminski commandoit lui-même. Il croyoit pouvoir passer la nuit dans cette position, en attendant que d'autres colonnes vinsent le joindre : vain calcul ; il en fut chassé, et mené battant

pendant plusieurs lieues. Quelques généraux russes furent blessés, plusieurs colonels faits prisonniers, et plusieurs pièces de canon prises. Le colonel Bekler, du 8<sup>e</sup>. régiment de dragons, brave officier, a été blessé mortellement.

*Passage de l'Wrka.*

» Au même moment, le général Nansouty, avec la division Klein et une brigade de cavalerie légère, culbutoit en avant de Kursomb les cosaques et la cavalerie ennemie qui avoit passé l'Wrka, sur ce point, et traversoit là cette rivière. Le 7<sup>e</sup>. corps d'armée, que commande le maréchal Augereau, effectuait son passage de l'Wrka à Kursomb, et cubultoit les 15,000 hommes qui la défendoient. Le passage du pont fut brillant. Le 14<sup>e</sup>. de ligne l'exécuta en colonnes serrées, pendant que le 16<sup>e</sup>. d'infanterie légère établisoit une vive fusillade sur la rive droite. A peine le 14<sup>e</sup>. eut-il débouché du pont, qu'il essuya une charge de cavalerie, qu'il soutint avec l'intrépidité ordinaire à l'infanterie française; mais un malheureux lancier pénétra jusqu'à la tête du régiment, et vint percer d'un coup de lance le colonel, qui tomba roide mort.

C'étoit un brave soldat ; il étoit digne de commander un si brave corps. Le feu à bout portant , qu'exécuta son régiment , et qui mit la cavalerie ennemie dans le plus grand désordre , fut le premier des honneurs rendus à sa mémoire.

» Le 25 , le troisième corps , que commande le maréchal Davoust , se porta à Tykoczyn , où s'étoit retiré l'ennemi. Le cinquième corps , commandé par le maréchal Lannes , se dirigeoit sur Pultusk , avec la division de dragons Beker.

» L'empereur se porta avec la plus grande partie de la cavalerie de réserve à Ciechanow.

### *Passage de la Sonna.*

» Le général Gardanne , que l'Empereur avoit envoyé avec 300 hommes de sa garde pour reconnoître les mouvemens de l'ennemi , rapporta qu'il passoit la rivière de Sonna à Lopaczin , et se dirigeoit sur Tycokzyn.

» Le grand-duc de Berg qui étoit resté malade à Varsovie , n'avoit pu résister à l'impatience de prendre part aux événemens qui se préparoient. Il partit de Varsovie et vint rejoindre l'Empereur. Il prit deux esca-

drons des chasseurs de la garde , pour observer les mouvemens de la colonne ennemie. Les brigades de cavalerie légère de la réserve , et les divisions Klein et Nansouty pressèrent le pas pour le joindre. Arrivé au pont de Lopaczin , il trouva un régiment de hussards russes qui le gardoit. Ce régiment fut aussitôt chargé par les chasseurs de la garde et culbuté dans la rivière , sans autre perte de la part des chasseurs qu'un maréchal-des-logis blessé.

» Cependant la moitié de cette colonne n'avoit pas encore passé ; elle passoit plus haut. Le grand-duc de Berg la fit charger par le colonel Dalhmann , à la tête des chasseurs de la garde , qui luit prit trois pièces de canon , après avoir mis plusieurs escadrons en déroute.

» Tandis que la colonne que l'ennemi avoit si imprudemment jetée sur la droite , cherchoit à gagner la Narew pour arriver à Tykoczyn , point de rendez-vous , Tykoczyn étoit occupé par le maréchal Davoust qui y prit 200 voitures de bagages et une grande quantité de trainards qu'on ramassa de tous côtés.

» Toutes les colonnes russes sont coupées , errantes à l'aventure dans un désordre difficile à imaginer. Le général russe a fait la faute de cantonner son armée , ayant sur ses

flancs l'armée française, séparée il est vrai par la Narew, mais ayant un pont sur cette rivière. Si la saison étoit belle, on pourroit prédire que l'armée russe ne se retireroit pas et seroit perdue sans bataille; mais dans une saison où il fait nuit à 4 heures, et où il ne fait jour qu'à huit, l'ennemi qu'on poursuit a toutes les chances pour se sauver, surtout dans un pays difficile et coupé de bois. D'ailleurs les chemins sont couverts de quatre pieds de boue, et le dégel continue. L'artillerie ne peut faire plus de deux lieues dans un jour. Il est donc à prévoir que l'ennemi se retirera de la position fâcheuse où il se trouve; mais il perdra toute son artillerie, toutes ses voitures, tous ses bagages.

» Voici quelle étoit, le 25 au soir, la position de l'armée française.

» La gauche, composée des corps du maréchal prince de Ponte-Corvo et des maréchaux Ney et Bessières, marchant de Biezun sur la route de Grodno.

» Le maréchal Soult arrivant à Ciechanów.

» Le maréchal Augereau marchant sur Golymin. Le maréchal Davoust entre Golymin et Pultusk. Le maréchal Lannes à Pultusk. Dans ces deux jours, nous avons fait quinze à seize

cents prisonniers , pris vingt-cinq à trente pièces de canon , trois drapeaux et un étendard.

Le temps est extraordinaire ici ; il fait plus chaud qu'au mois d'octobre à Paris , mais il pleut , et dans un pays où il n'y a pas de chaussées , on est constamment dans la boue.

*Quarante-sixième Bulletin de la Grande-Armée.*

(1) Golymin , le 28 Décembre 1806.

» Le maréchal Ney , chargé de manœuvrer pour détacher le lieutenant-général prussien Lestocq de l'Wrka , déborder et menacer ses communications , et pour le couper des russes , a dirigé ces mouvemens avec son habileté et son intrépidité ordinaires. Le 23 , la division Marchand se rendit à Gurzno. Le 24 , l'ennemi a été poursuivi jusqu'à Kunsbrock. Le 25 , l'arrière - garde de l'ennemi a été entamée. Le 26 , l'ennemi s'étant concentré à Soldan et Mlawa , le maréchal Ney résolut de marcher à lui et de l'attaquer. Les Prussiens occupoient Soldan avec 6 mille hommes d'infanterie et

---

(1) Golymin , ou Golomin , petite ville de Pologne , entre le Bug , la Sonna et la Narew , au N. O. de Pulstuck.

un millier d'hommes de cavalerie ; ils comptoient, protégés par les marais et les obstacles qui environnent cette ville, être à l'abri de toute attaque. Tous ces obstacles ont été surmontés par les 69<sup>e</sup>. et 76<sup>e</sup>. L'ennemi s'est défendu dans toutes les rues , et a été repoussé par-tout à coups de baïonnettes. Le général Lestocq voyant le petit nombre de troupes qui l'avoient attaqué , voulut reprendre la ville. Il fit quatre attaques successives pendant la nuit , dont aucune ne réussit. Il se retira à Neidembourg. Six pièces de canon , quelques drapeaux , un assez bon nombre de prisonniers ont été le résultat du combat de Soldan. Le maréchal Ney se loue du général Wonderveidt qui a été blessé. Il fait une mention particulière du colonel Brun , du 69<sup>e</sup>. , qui s'est fait remarquer par sa bonne conduite. Le même jour , le 59<sup>e</sup>. a été poussé sur Lauterburg (2).

---

(1) Nous croyons devoir consigner ici un fait très-honorable pour le jeune militaire qui en fournit le sujet, et auquel a donné lieu l'affaire du 26.

M. Harmand - Bourgoing , fils de M. Bourgoing , connu par des ouvrages estimés et par des ambassades, où il a mérité l'estime de sa cour, étoit impatient d'arriver à son corps, le quatrième régiment de dragons , commandé par le brave colonel M. de la Motte. Ce jeune officier arriva à Varsovie le 18 décembre ; son premier soin fut d'aller voir M. Maret,

» Pendant le combat de Soldan, le général Marchand, avec sa division, poussoit l'en-

secrétaire-d'état, qu'il avoit vu dans son enfance. Ce ministre reçut avec bonté M. Bourgoing, et lui parla de son père avec intérêt et estime; le fils crut pouvoir surmonter sa timidité, et profiter de cette occasion pour exprimer avec combien de chagrin il voyoit celui-ci dans un oubli si absolu depuis deux ans, qu'on le prendroit presque pour une disgrâce, et qu'il étoit désolé qu'on pût ainsi penser que l'Empereur ne le crût pas digne de sa confiance: ce brave jeune homme termina sa conversation par ces paroles, pleines de tendresse filiale : *Monsieur, ou je périrai, ou je servirai mon père sur le champ de bataille.*

En effet, M. Bourgoing part de Varsovie le 22 décembre, et le 26, il a le bonheur de se trouver à l'affaire de Soldan; ce fut là que, dans l'attaque que fit le général ennemi Estocq, M. Bourgoing, marchant avec le plus grand zèle et la plus grande intrépidité sous son brave colonel, il contribua à repousser l'ennemi, à la prise de six pièces de canon, et au succès de cette brillante journée.

M. de la Motte se plut à faire connoître la valeur et les services de M. Bourgoing; son rapport fut mis sous les yeux de l'Empereur. M. Maret, qui avoit entendu dire au jeune officier, qu'il périroit ou serviroit son père sur le champ de bataille, ne put s'empêcher de rappeler ce trait d'amour filial à l'Empereur. La grande ame du monarque en fut touchée; et, pour en donner une preuve au fils, M. Bourgoing père fut nommé dans le moment même ambassadeur à Dresde.

Nous garantissons l'exactitude de ce récit, qui ne se trouve point conforme à ce qui a été inséré dans quelques journaux; l'on a dénaturé le fait dans ceux-ci, et oublié que le colonel de la Motte et le quatrième régiment de dragons se sont également couverts de gloire par leur bravoure dans cette charge, qui a décidé du succès de l'action.

nemi de Mlawa (1), où il y eut un très-brillant combat.

Le maréchal Bessières, avec le second corps de la réserve de cavalerie, avoit occupé Biezun dès le 19. L'ennemi, reconnoissoit l'importance de cette position; et sentant que la gauche de l'armée française vouloit séparer les prussiens des russes, tenta de reprendre ce poste, ce qui donna lieu au combat de Biezun. Le 23, à huit heures, il déboucha par plusieurs routes. Le maréchal Bessières avoit placé les deux seules com-

(1) Mlawa est une petite ville dans le palatinat de Varsovie, formant partie de la nouvelle Prusse, sur la grande route qui, de Varsovie, conduit à Dantzick, au nord de Golymin, à droite d'une petite rivière qui tombe dans l'Wrka.

Pour comprendre quelque chose à la marche et aux mouvemens des armées, nous engageons les lecteurs à avoir sous les yeux une carte de cette partie de la Pologne; ils y remarqueront que ce théâtre des opérations militaires se trouve resserré par la Vistule, le Bug, la Narew; c'est ce qui a donné lieu à tant de combats presque en même temps. Ces situations sont recherchées ordinairement par les généraux qui ne se croient pas en force pour attaquer une grande masse, et qui veulent s'épauler des rivières et des marais. Alors, celui qui se sent le plus fort par le courage ou par le nombre, est obligé d'y aller chercher son ennemi, comme nous le voyons depuis l'affaire d'Jena, et surtout depuis le passage de la Vistule par notre armée.

pagnies d'infanterie qu'il avoit , près du pont. Voyant l'ennemi venir en très-grande force , il donna ordre au général Grouchy de déboucher avec sa division. L'ennemi étoit déjà maître du village de Karmidjen , et y avoit jeté un bataillon d'infanterie.

» Chargée par la division Grouchy , la ligne ennemie fut rompue. La cavalerie ennemie et son infanterie , fortes de 8,000 hommes , ont été enfoncées et jetées dans les marais ; 500 prisonniers , cinq pièces de canon , deux étendards sont le résultat de cette charge. Le maréchal Bessières se loue beaucoup du général Grouchy , du général Rouget et de son chef d'état-major le général Roussel. Le chef d'escadron Renié , du 6<sup>e</sup>. régiment de dragons , s'est distingué. M. Launay , capitaine de la compagnie d'élite du même régiment , a été tué.

» M. Bourrau , aide-de-camp du maréchal Bessières , a été blessé. Notre perte est du reste peu considérable. Nous avons eu huit hommes de tués et une vingtaine de blessés. Les deux étendards ont été pris par le dragon Plet , du 6<sup>e</sup>. régiment de dragons , et par le fourrier Jenffroy , du 5<sup>e</sup>: régiment.

» Sa Majesté , desirant que le prince Jérôme

eût occasion de s'instruire , l'a fait appeler de Silésie. Ce prince a pris part à tous les combats qui ont eu lieu , et s'est trouvé souvent aux avant-postes.

» Sa Majesté a été satisfaite de la conduite de l'artillerie , pour l'intelligence et l'intrépidité qu'elle a montrées devant l'ennemi , soit dans la construction des ponts , soit pour faire marcher l'artillerie au milieu des mauvais chemins.

» Le général Marulaz , commandant la cavalerie légère du 3<sup>e</sup>. corps ; le colonel Excelmans , du 1<sup>er</sup>. de chasseurs , et le général Petit , on fait preuve d'intelligence et de bravoure.

» Sa Majesté a recommandé que , dans les relations officielles des différentes affaires , on fit connoître un grand nombre de traits qui méritent de passer à la postérité ; car c'est pour elle et pour vivre éternellement dans la mémoire , que le soldat français affronte tous les dangers et toutes les fatigues.

---

*Quarante-septième Bulletin de la Grande-Armée.*

Pultusk, le 30 Décembre 1806.

» Le combat de Czarnowo (1), celui de Nasielsk, celui de Kursomb, le combat de cavalerie de Lopaczyn ont été suivis par les combats de Golymin et de Pultusk; et la retraite entière et précipitée des russes a terminé l'année et la campagne.

*Combat de Pultusk.*

» Le maréchal Lannes ne put arriver vis-à-vis Pultusk que le 26 au matin. Tout le corps de Benigsen s'y étoit réuni dans la nuit. Les divisions russes qui avoient été battues à Nasielsk, poursuivies par la 3<sup>e</sup>. division du corps du maréchal Davoust, entrèrent dans le camp de Pultusk à deux heures après minuit. A dix heures, le maréchal Lannes attaqua, ayant la division Suchet en première ligne, la division Gazan en seconde ligne, la division Gudin du troisième corps d'armée commandée par le général Daultanne, sur sa

---

(1) Czarnowo est une petite ville de la Prusse polonaise à quelques lieues au nord de Varsovie.

gauche. Le combat devint vif. Après différens évènements, l'ennemi fut culbuté. Le 17<sup>e</sup>. régiment d'infanterie légère et le 34<sup>e</sup>., se couvrirent de gloire. Les généraux Vedel et Claparede ont été blessés. Le général Treillard, commandant la cavalerie légère du corps d'armée; le général Boussard, commandant une brigade de la division de dragons Beker; le colonel Barthelmy, du 15<sup>e</sup>. régiment de dragons, ont été blessés par la mitraille. L'aide-de-camp Voisin, du maréchal Lannes; et l'aide-de-camp Curial, du général Suchet, ont été tués l'un et l'autre avec gloire. Le maréchal Lannes a été touché d'une balle. Le 5<sup>e</sup>. corps d'armée a montré dans cette circonstance ce que peuvent des braves, et l'immense supériorité de l'infanterie française sur celle des autres nations. Le maréchal Lannes, quoique malade depuis dix jours, avoit voulu suivre son corps d'armée. Le 84<sup>e</sup>. régiment a soutenu plusieurs charges de cavalerie ennemie avec sang-froid et succès. L'ennemi dans la nuit a battu en retraite et a gagné Ostrolenka (1).

---

(1) Ostrolenka est une ville de la Pologne prussienne comme les précédentes, située sur la rive gauche de la Narew, à environ dix lieues de son confluent dans le Bug.

*Combat de Golymin.*

» Pendant que le corps de Benigsen étoit à Pultusk , et y étoit battu , celui de Buxhowden se réunissoit à Golymin. A midi , la division Panin de ce corps , qui avoit été attaquée la veille par le grand-duc de Berg , et une autre division qui avoit été battue à Nasielsk , arrivoient par différens chemins , au camp de Golymin.

» Le maréchal Davoust , qui poursuivit l'ennemi depuis Nasielsk , l'atteignit , le chargea , et lui enleva un bois près du camp de Golymin.

» Dans le même temps , le maréchal Augereau arrivant de Golaczima , prenoit l'ennemi en flanc. Le général de brigade Lapisse , avec le 16<sup>e</sup>. d'infanterie légère , enlevait à la baïonnette un village qui servoit de point d'appui à l'ennemi. La division Heudelet se déployoit et marchoit à lui. A trois heures après midi , le feu étoit des plus chauds. Le grand-duc de Berg fit exécuter avec le plus grand succès , plusieurs charges dans lesquelles la division de dragons Klein se distingua. Cependant la nuit arrivant trop tôt , le combat continua jusqu'à onze heures du soir. L'ennemi

fit sa retraite en désordre, laissant son artillerie, ses bagages, presque tous ses sacs et beaucoup de morts. Toutes les colonnes ennemies se retirèrent sur Ostrolenka.

Le général Fénerols, commandant une brigade de dragons, fut tué d'un boulet (1). L'intrépide général Rapp, aide-de-camp de l'Empereur, a été blessé d'un coup de fusil, à la tête de sa division de dragons. Le colonel Sémelé, du brave 24<sup>e</sup>. de ligne, a été blessé. Le maréchal Augereau a eu un cheval tué sous lui.

» Cependant le maréchal Soult, avec son corps d'armée, étoit déjà arrivé à Molati, à deux lieues de Makow; mais les horribles boues, suite des pluies et d'un dégel, arrêterent sa marche et sauvèrent l'armée russe, dont pas un seul homme n'eût échappé sans cet accident. Les destins de l'armée de Benigsen et de celle de Buxhowden devoient se terminer

---

(1) M. l'abbé d'Alès-d'Anduze, ancien vicaire-général du diocèse de Bayeux, chanoine et comte de Vienne, aujourd'hui vicaire-général d'Arras et aumônier de Ste.-Périne de Chaillot, a prononcé dans la chapelle de cette maison, l'Oraison funèbre de son ami et parent M. le général de Fénerols. Nous plaçons plus bas un extrait de ce discours éloquent qui fait connoître les actions et le mérite du guerrier qui en est l'objet.

en-deça de la petite rivière d'Orcye ; mais tous les mouvemens ont été contrariés par l'effet du dégel , au point que l'artillerie a mis jusqu'à deux jours pour faire trois lieues. Toutefois l'armée russe a perdu 80 pièces de canon , tous ses caissons , plus de 1,200 voitures de bagages et 12,000 hommes tués , blessés ou faits prisonniers. Les mouvemens des colonnes françaises et russes seront un objet de vive curiosité pour les militaires , lorsqu'ils seront tracés sur la carte. On y verra à combien peu il a tenu que toute cette armée ne fût prise et anéantie en peu de jours , et cela par l'effet d'une seule faute du général russe.

» Nous avons perdu 800 hommes tués , et nous avons eu 2,000 blessés. Maître d'une grande partie de l'artillerie ennemie , de toutes les positions ennemies , ayant repoussé l'ennemi à plus de 40 lieues , l'Empereur a mis son armée en quartier d'hiver.

» Avant cette expédition , les officiers russes disoient qu'ils avoient 150,000 hommes ; aujourd'hui ils prétendent n'en avoir eu que la moitié. Qui croire des officiers russes avant la bataille , ou des officiers russes après la bataille ?

» La Perse et la Porte ont déclaré la guerre

à la Russie (1). Michelson attaque la Porte. Ces deux grands empires, voisins de la Russie, sont tourmentés par la politique fallacieuse du cabinet de St.-Pétersbourg, qui agit depuis dix ans chez eux comme elle a fait pendant cinquante ans en Pologne.

» M. Philippe Ségur, maréchal-des-logis de la maison de l'Empereur, se rendant à Nasielsk, est tombé dans une embuscade de cosaques, qui s'étoient placés dans une maison du bois qui se trouve derrière Nasielsk. Il en tua deux de sa main, mais il a été fait prisonnier.

» L'Empereur l'a fait réclamer, mais le général russe l'avoit sur-le-champ dirigé sur Saint-Pétersbourg. »

### *Empire Ottoman.*

» *Etendue* : 49,173 milles carrés. *Population* : 25,330,000 ames, dont il faut répartir, 1<sup>o</sup>. à la Turquie européenne, 11,908 milles carrés, et 11,040,000 habitans; 2<sup>o</sup>. à la Turquie asiatique, 24,262 milles, et

---

(1) Nous entrerons plus bas dans quelques détails ultérieurs sur les forces et l'état de la Perse et sur le militaire turc; quant à la Turquie elle-même, nous nous bornerons, pour le moment, à faire connoître l'estimation suivante que l'on donne de sa population, de son étendue et de sa puissance.

11,090,000 habitans ; 3<sup>o</sup>. à l'Égypte, 12,943 milles carrés, 3,200,000 habitans. Outre les Osmans et Tartares proprement dits, on trouve dans la portion européenne un mélange de Grecs, Esclavons, Arméniens, Valaches, Arnauts, Juifs, Bohémiens et Francs. L'Osman et le Tartare sont les seuls qui observent les lois de l'Alcoran. Parmi les sectes chrétiennes ; les Grecs, qui ont ici un patriarche, vingt métropolitains, 18 archevêques et 120 évêques, avec les Arméniens, sont les plus nombreux. Le sultan actuel, Sélim III, occupe le trône depuis 1789. *Force de terre* : en 1804, 266,454 hommes avec 60,000 hommes de troupes irrégulières ; savoir : 113,400 jannissaires, 132,054 spahis, 6,000 methardschjy et 15,000 hommes d'artillerie. De ces troupes, il n'y a que 186,000 hommes qui servent en campagne. *Force de mer* : 12 vaisseaux de ligne, 6 frégates, et 50 bâtimens de moindre grandeur. *Revenus de la chastra ou caisse impériale*, 2,000,000 piastres. *Revenus du midi ou de la caisse de l'empire*, 44,942,500 piastres. *Dette d'état*, 53,350,000 piastres ».

---





*Troxel del.*

*Gautier sculp.*

*Le Général Fenerols*

---

---

# ORAISON FUNÈBRE

DE M. LE GÉNÉRAL DE BRIGADE FÉNEROLS,  
COMMANDANT DE LA LÉGION D'HONNEUR,

*Tué à la Grande-Armée, à la tête de sa brigade, au combat qui a eu lieu le 26 Décembre 1806, près de Colymin en Pologne; prononcée à Paris le 5 Mars 1807, dans la Chapelle de l'Institution de Sainte-Périne de Chaillot, par M. l'abbé d'Alès-d'Anduse, ancien Vicaire-général du diocèse de Bayeux, Comte de Vienne, Vicaire-général honoraire d'Arras, et Aumônier de Sainte-Périne.*

« *In fine hominis denudatio operum illius.* »

La mort de l'homme nous découvre le vrai des actions de sa vie.

*Eccl. XI. v. 29.*

M E S S I E U R S ,

C'est à la mort que l'homme se montre tel qu'il est : ses actions dépouillées de tout ce qu'elles avoient d'emprunté paroissent toutes nues ; ce qui fait dire à l'*Ecclésiaste*, que la mort est la plus sûre épreuve pour distinguer le vrai d'avec ce qui n'en a que l'apparence ; que jusqu'à ce terme , les louanges qu'on donne aux hommes sont fausses ou incertaines ; et que pour en donner de justes et de véritables , il faut les attendre à la mort.

Nous n'avions pas besoin, Messieurs, de cette funeste épreuve pour connoître le fonds des vertus du Général que nous pleurons : la Mort , en le moissonnant dans les champs de la victoire au poste de l'honneur, bien loin de le dépouiller, l'enrichit encore . . . Elle consacre ses vertus à la postérité la plus reculée . . .  
vertus qui, dans le cours de la carrière militaire la

plus épineuse ; qui dans le choc et la diversité de tant d'évènemens aussi rapides qu'inouis ne se sont jamais démenties ; vertus privées et publiques, vertus chrétiennes et guerrières, plus que suffisantes pour fixer à jamais la reconnoissance de la patrie pour laquelle il a versé son sang , les regrets de tout ce qui lui fut cher , l'admiration des braves dont il fut le chef et le modèle par sa valeur.

Qu'attendez - vous de moi , Messieurs, dans cette pompe lugubre , dans ce juste tribut funèbre qu'une jeune épouse inconsolable , et toute une famille en larmes , décernent en ce jour à la mémoire du *général Jacques - Marguerite - Etienne Fornier de Fénerols , commandant de la légion d'honneur, tué à la grande-armée , d'un obus, à la tête de sa brigade , au combat qui a eu lieu le 26 décembre dernier, près de Golymin en Pologne ?* Sa vie fut toute militaire : quelles idées pourrois-je vous donner de ce nombre presque infini d'actions d'éclat qui s'offrent en foule à son éloge, qui ne soient au-dessous de celles que sa mort seule vous inspire ?

Quel triste ministère m'étoit réservé ! . . . Uni au général Fénerols par les doux liens du sang ; l'ami , le compagnon de son enfance ; son aîné de quelques années, devois-je penser , que touchant à peine au midi de l'âge, j'aurois à invoquer en ce moment les bénédictions du ciel sur ses tristes cendres et à pleurer avec vous sur son tombeau ! Ah ! si la douleur et l'amitié pouvoient m'inspirer , si mon cœur pouvoit m'enseigner la force et la richesse des expressions , peut-être trouveriez - vous dans ce que je vais dire , toute la vérité de tout ce que vous avez vu ou su de lui ! Mais hélas ! la tristesse appauvrit la pensée..... elle me fait éprouver que la parole s'éteint dans les grandes douleurs. . . . Il faut que je fasse taire mes propres affections , il faut louer chrétiennement un guerrier chrétien ; il faut que mon encens soit pur , sans mélange d'adulation ni de faste ; il faut que vous le trouviez digne de nos autels où le Dieu des armées

repose , digne d'un général dont la gloire est toute dans la vérité ; digne des personnages illustres qui m'entendent ; digne enfin du caractère dont je suis revêtu ; caractère sacré , dont je blesserois l'honneur , si je faisois servir au langage mensonger de la terre , un ministère qui ne doit faire parler que le langage du ciel.

Celui qui vient de nous être enlevé , issu , par son père et sa mère , de deux familles déjà unies l'une à l'autre par la maison de Gautier de Boisset , branche de celle de Ceissan de Vilnouvette ; celui qui vient de nous être enlevé , se glorifia toujours , moins de la noblesse de leur extraction que des vertus qui y étoient héréditaires. Ses premiers pas furent guidés par les tendres soins de Henriette de Passemar de Saint-André , le modèle des bonnes mères , des épouses fidèles , vraie femme forte , prodige d'amabilité et de vertu. Aussi , dès la plus tendre enfance , parurent , dans le jeune Fénérols , son fils chéri , de vives étincelles de cette justesse d'esprit qui caractérisoit si bien le vicomte de Saint-André , son aïeul maternel , avec lequel d'ailleurs il avoit , par les traits de la physiologie , la plus parfaite ressemblance. Au milieu des jeux ordinaires de son âge , perçoit une curiosité non puérile , mais raisonnable , sur tout ce qui pouvoit intéresser la pensée. Voilà ce dont j'ai été le témoin pendant les années que j'ai passées à Castres , avec son frère et lui , dans la même maison d'enseignement (1) ; dépositaire de ses plus secrètes pensées , confident intime de ses peines et de ses plaisirs , son aîné , et par conséquent plus avancé que lui dans la carrière

---

(1) A Castres , ci-devant Languedoc , et ville épiscopale , chef-lieu du département du Tarn , chez M. Laget , l'homme le plus distingué qu'il y eut jamais dans la classe des maîtres de pension , d'une probité sévère , d'un désintéressement rare , d'une piété plus rare encore... d'un soin parfait en tout genre pour les jeunes gens qui lui étoient confiés ; plein d'attention , de douceur et de bonté pour eux. Tel est l'hommage public qu'au bout de 36 ans , je me plais à rendre ici à sa mémoire et à ses vertus.

des études, j'ai été plus à même que tout autre d'apprécier la solidité de son jugement précoce qui m'a toujours étonné.

Placé depuis à l'École militaire de Sorèze, Fénerols y fit les plus heureux et les plus rapides progrès, dans les divers genres d'études et d'exercices auxquels il se livra. Ses maîtres en étoient eux-mêmes émerveillés. Rien de puéril, rien de futile en lui; tout étoit marqué au coin de la prudence, si rare au premier printemps de la vie. Des doutes, suites naturelles de la réflexion, une vivacité de pénétration surprenante pour deviner tout ce qui touche à la délicatesse du sentiment.... L'amour de ses devoirs, un profond respect pour la religion, une obéissance entière à ses maîtres, une tendresse sans bornes pour ses parens.... Avec son âge croissoient ces heureuses dispositions, sous la vigilance et par les soins des chefs de ce collège militaire. Ils étoient surtout frappés de l'élévation de son ame, qui pensoit toujours noblement, pour être toujours d'accord avec le noble sang qui couloit dans ses veines.

Son père, Henry de Fornier, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, qui dès l'âge le plus tendre s'étoit dévoué au service de son prince et de son pays, et qui, nouveau Bayard, avoit mérité, non-seulement dans le régiment de Navarre, où il étoit capitaine, mais encore de tous les officiers de l'armée, le glorieux surnom de *Chevalier sans peur et sans reproche*, Henry de Fornier, son père, seconda avec enthousiasme l'ardeur que Fénerols, son fils puîné; manifesta pour le parti des armes.

Il entra le 25 décembre 1779, en qualité de *Cadet*, dans le régiment de Condé, aujourd'hui deuxième régiment de dragons, qu'il n'a jamais quitté, et dont il a été colonel depuis le premier thermidor an 3, jusqu'au 11 fructidor an 11, qu'il fut nommé général de brigade.

Fénerols, aimé de tous ses camarades, ne tarda pas à être distingué de ses chefs, par son amour pour la

discipline, son exactitude à tous ses devoirs et son habileté pour la manœuvre. Bientôt il fut reconnu pour l'un des meilleurs hommes de cheval.

A l'époque de cette révolution, qui annonçoit à l'Europe de si grands changemens, le brave Fénérols remplissoit le grade de lieutenant dans le régiment de Condé-Dragons. Sa valeur devoit alors lui procurer un avancement rapide. On le vit, à l'armée des Ardennes, gémir d'une inaction qui enchaînoit sa bravoure, et qui tourmentoit sa bouillante énergie. Sous Dumourier, les armées françaises eurent des succès achetés par la valeur, et des revers, ouvrage de la perfidie.

Fénérols combat sous Dampière, sous Custine, sous Jourdan, et les coups qu'il dirige, comme chef d'escadron, portent l'effroi dans les bataillons étrangers; il se signale par les actions les plus éclatantes, et cause à l'ennemi les plus grandes pertes. Son régiment semble se multiplier; et, commandé par un tel chef, il produit l'effet d'une armée entière.

Quelques années après, sur un autre théâtre, Fénérols, alors chef de brigade, rend à la patrie le service le plus éclatant : il détermine le succès de la bataille d'Hohenlinden. L'infanterie autrichienne étoit parvenue à cerner l'artillerie et les bagages, que notre retraite alloit mettre en sa disposition. Fénérols, par un mouvement heureux et décisif, arrache à l'ennemi des moyens de victoire sur lesquels il se croyoit en droit de compter, et qu'il eût obtenus, sans le coup-d'œil rapide d'un tacticien habile, sans la valeur d'un brave soldat; et Fénérols assure à notre armée le succès le plus brillant. Restituons à sa mémoire l'éclat de cette importante action. Par une singulière réticence, en rendant compte de cette manœuvre habile, l'on tut le nom de celui qui l'avoit commandée, en ne l'indiquant que par le commandant du deuxième régiment de dragons.

Le loyal guerrier, objet de nos larmes, signala sa valeur sur tous les points; on le vit sur les rives

de Sambre et Meuse, sur les bords du Danube, se faire remarquer des généraux en chef qui assurent l'immortalité à tous ceux qu'ils distinguent. A la bataille de Nervrenden, il cause les plus grandes pertes à l'ennemi. A celle de Zurich, il sauve le deuxième régiment de chasseurs, qui étoit cerné par des forces supérieures.

C'est-là particulièrement qu'il ouvre sa bourse à ses frères d'armes, manquant presque de tout, et qu'il répand ses propres largesses avec la même facilité qu'il distribua toujours généreusement, au soldat, sa part des prises faites sur l'ennemi.

Un vaste champ s'ouvroit à sa bravoure et à ses talens. Vous avez vu, messieurs, la guerre se ranimer à l'instant même où nous comptions sur une paix solide. Le génie de Napoléon, bien plus encore que l'épée de nos braves, sembloit devoir nous l'assurer. Quinze années de conquêtes, eussent dû annoncer aux rois de l'Europe, que la France n'avoit rien à redouter; qu'elle pouvoit à elle seule braver toutes les coalitions, et que de nouveaux ennemis ne pouvoient que lui procurer une nouvelle gloire. La journée d'Austerlitz, où Fénerols fit des prodiges de valeur, paroissoit devoir assurer le repos du monde: l'Empereur des Français en offroit le gage. Mais tout-à-coup de nouveaux orages se forment: les phalanges du Nord s'ébranlent: l'héritier du sceptre que Catherine avoit porté avec tant d'éclat, oublie les véritables moyens d'illustration que lui offre son pays, et que lui commande l'exemple de ses prédécesseurs. Des déserts à peupler, des barbares à civiliser, des serfs à affranchir, des arts utiles à protéger: des colons industriels à attirer; l'agriculture et le commerce à créer; tels étoient les nobles et sublimes travaux auxquels les lumières du siècle appeloient Alexandre. Il cesse d'écouter la voix de la sagesse, il s'unit au foible successeur du Grand-Frédéric qui avoit vu l'Europe conjurée contre lui, qui avoit triomphé d'elle, qui avoit vu ses états s'agrandir des suites d'une guerre

qui sembloit ne lui devoir laisser ni autorité , ni domaines : Frédéric eût-il prévu que la monarchie que son génie avoit presque créée , devoit avoir une existence aussi peu durable , et que ses débris dussent s'écraser sur sa cendre encore fumante !

Le monarque prussien et le souverain de toutes les Russies , cèdent aux séductions de ces superbes insulaires habitués depuis un siècle à régner sur le continent par la ruse , par l'or , par la corruption. O superbe Albion , tes richesses te donnoient une aveugle confiance ! tu disois , dans l'ivresse de ta prospérité : « l'Asie m'est soumise , le Gange et l'Indus coulent » sous mes lois ; la sueur et le sang de l'Africain » fécondent mes colonies ; mes vaisseaux voguent sur » toutes les mers ; l'Océan baisse sous mon joug ses flots » majestueux ; mon or arme des milliers de braves ; je » domine par lui dans les cabinets des princes ; il rend » les rois mes tributaires et les peuples mes esclaves.... » Langage insensé ! Cour orgueilleuse , les bataillons qu'avoient armés ton or et tes intrigues , sont dissipés par l'énergie du soldat français , par la valeur des généraux auxquels Napoléon fraya toujours le chemin de la victoire...

Ce fut en Pologne , près de Golymin , au combat qui eut lieu le 26 décembre dernier , que le valeureux Fornier de Fénerols , en dégageant la brigade du général Lasalle , enveloppée déjà par l'ennemi , affronte la mort et se sent frappé par un obus , à la tête de la brigade qu'il commande.... O ! coup funeste et barbare ! le général Fénerols survit deux heures à sa blessure mortelle. Heures trop lentes , volez avec la rapidité de l'éclair pour le soustraire aux tourmens qu'il endure , aux angoisses de la mort ! que dis-je , heures fugitives , coulez plus lentement encore ! Fénerols est un brave , il sera toujours intrépide jusqu'à son dernier soupir ; il est calme , il est même satisfait de mourir pour sa patrie et pour la gloire du chef de l'Empire français. Fénerols est chrétien : il profite des deux heures qui lui restent pour les em-

ployer tout entières à son salut éternel. Son ame, prête à paroître devant son Créateur, a pour escorte toutes les vertus qu'il a professées hautement dans le tumulte des armes, comme dans le sein paisible de sa famille. . . . . Elle a pour escorte une carrière militaire toute honorable; le témoignage d'une bonne conscience; le sacrifice généreux de sa vie.... Tout le rassure et le console. Avant de dire à la terre un adieu éternel, il tend les bras à son premier aide-de-camp, de Larray; il lève ensuite les yeux au ciel; il met sous sa protection puissante son épouse, ses enfans; il s'arme du signe de la croix; il invoque le Dieu de ses pères, et il expire en prononçant ce nom sacré. Il expire.... Non, messieurs; il quitte cette vie passagère pour entrer dans la vie éternelle: dès que le tombeau s'ouvre, l'immortalité commence.

O religion sainte ! que tes dogmes sont consolans ! C'est ta sublime doctrine qui élève les ames, qui agrandit la pensée humaine, qui place la créature sous les yeux du créateur. Elle est surtout salutaire, ta doctrine admirable, au milieu des camps et des périls de la guerre; elle entretient l'héroïsme; elle place la récompense à la suite des travaux; elle rend le ciel rémunérateur des services que l'on rend à la terre. L'homme insensé qui croit que sa vie passe comme une ombre, qui pense qu'avec lui tout finit ici-bas, peut-il avoir le courage héroïque, le dévouement généreux qui caractérisent un guerrier chrétien, et qui distinguent le général dont nous rappèlerons sans cesse les vertus avec un religieux attendrissement ?

Voix puissante des malheureux que Fénerols a secourus; voix reconnoissante de la patrie pour laquelle il est mort; voix du soldat qu'il conduisit si souvent à la victoire, rappelez ici votre bienfaiteur, votre soutien, votre chef et votre père ! Mais qu'ai-je besoin, messieurs, d'invoquer ce glorieux témoignage ? Le nom du général Fénerols ne s'effacera point de la mémoire de ceux qui l'ont connu; ils en parleront souvent à sa veuve éplorée, si digne de lui

être unie par sa naissance, son éducation soignée, son amabilité, ses vertus.... Ils en parleront un jour à ses enfans, qu'il laisse orphelins, trop jeunes encore pour sentir la grandeur de cette perte. En leur retraçant les hauts faits du meilleur des pères, dont à peine ils conserveront quelque souvenir personnel, ils leur diront : *Enfans du vertueux Fénérols, votre père fut un guerrier distingué parmi les braves; la victoire lui fut toujours fidèle, parce que la valeur chrétienne et le saint amour de la patrie l'ont constamment animé. Il vous a laissé de nobles leçons à recueillir, de glorieux exemples à suivre, une mémoire digne de son nom, digne de vos respects, digne de la vénération de ses compagnons d'armes, digne enfin de l'admiration de tous ceux qui entrent dans la carrière qu'il a si glorieusement parcourue....*

## §. VI.

*Commencement des hostilités entre la Russie et la Porte ; intervention des Anglais dans ce commencement de la guerre. Communication faite au Sénat à ce sujet ; pièces officielles sur cette matière.*

La marche des Russes sur la Moldavie et la Valachie, dans la fin de décembre 1807, dévoilèrent les projets de la Russie contre les Turcs. On auroit pu penser qu'avec de pareilles intentions il étoit de sa politique de terminer ses différens avec la France, et de ne point forcer un aussi redoutable ennemi à prendre les armes ; mais il paroît qu'ici comme dans bien d'autres circonstances la Russie a été entraînée par l'Angleterre. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'en faisant entrer ses troupes dans la Moldavie, la Russie déclaroit qu'elle agissoit d'accord avec le Grand-Seigneur, et même elle offroit un traité d'alliance qu'elle avoit, disoit-elle, négocié avec la Porte peu de jours auparavant.

Dès-lors les Turcs firent quelques mouvemens et levèrent quelques corps d'armées pour

s'opposer aux progrès des Russes ; mais l'incohérence du gouvernement Ottoman , son peu d'ensemble , le manque d'esprit public dans cet Empire et le défaut d'intelligence dans la guerre , ont laissé aux Russes toute la facilité pour envahir les provinces qu'ils desiroient. En même temps les Anglais , sous le commandant de l'amiral Louis , se rendoient maître, des détroits des Dardanelles et de celui de Constantinople , d'où ils menaçoient cette capitale. Ce fut pour faire connoître ces circonstances et l'influence qu'elles devoient avoir sur les évènements de la campagne et les suites de la guerre , que l'Empereur communiqua au Sénat, les pièces que nous allons rapporter , et fit publier dans le journal officiel la déclaration de la Porte , et sa correspondance avec milord Arbuthnot , ambassadeur britannique à Constantinople.

Nous allons réunir ces pièces intéressantes qui font partie essentielle de cet ouvrage ; elles serviront beaucoup à l'intelligence des Bulletins suivans : c'est par cette considération que nous les plaçons ici , et que nous anticipons sur les dates , afin de ne point interrompre l'exposé des faits relatifs à cette partie de la guerre.

Après que, dans sa séance du 18 février 1807, le Sénat eut pris connoissance des traités passés entre l'Empereur et le Roi de Saxe, on lui donna lecture des rapports, notes et déclarations suivantes, dans l'ordre où nous allons les placer.

*Rapport du Ministre des Relations extérieures.*

SIRE,

La Russie cesse de dissimuler. Elle a jeté le masque dont elle avoit jusqu'à présent essayé de se couvrir. Ses troupes sont entrées en Moldavie (le 23 novembre) et en Valachie (dans les premiers jours de décembre). Elles ont assiégé les forteresses de Choczim et de Bender (du 23 au 28 novembre). Les garnisons peu nombreuses, attaquées à l'improviste, et lorsqu'elles se confioient en la foi des traités, ont dû céder à la supériorité du nombre, et les deux forteresses ont été occupées par les Russes.

Tout ce qui est sacré parmi les hommes a été foulé aux pieds. Le sang humain couloit, pendant que l'envoyé de Russie, dont la présence seule devoit être la preuve et le garant de la continuation de l'état de paix, étoit encore à Constantinople, et ne cessoit d'y donner des assurances de l'amitié de son souverain pour Sa Hautesse. La Porte n'a su qu'elle étoit attaquée, elle n'a appris que ses provinces étoient envahies, que par le manifeste du général Michelson, que j'ai l'honneur de mettre sous les yeux de Votre Majesté; et, ce qui est aussi révoltant que bizarre, au moment où la Porte recevoit ce manifeste, l'envoyé de Russie, protestant qu'il n'avoit reçu aucune instruction de sa cour, et qu'il ne croyoit pas à la guerre, paroissoit désavouer

les proclamations des généraux, et révoquer en doute l'entrée des armées russes sur le territoire ottoman.

A quel sort l'Europe seroit-elle réservée, si ses destins pouvoient dépendre des caprices d'un cabinet qui change sans cesse; que différentes factions divisent, et qui, ne suivant que ses passions, semble ou ignorer ou méconnoître les sentimens, les procédés, les devoirs qui entretiennent la civilisation parmi les hommes?

La Porte-Ottomane avoit depuis long-temps la certitude qu'elle étoit trahie par le prince Ipsilanti, hospodar de Valachie. Le prince Moruzzi, hospodar de Moldavie, ne lui inspiroit plus une entière confiance. Usant de son droit incontestable de souveraineté, elle les déposa l'un et l'autre, et les remplaça par les princes Suzzo et Callimachi. Cette mesure déplut à la Russie. Son envoyé déclara ( le 29 septembre ) qu'il quitteroit Constantinople, si les hospodars destitués n'étoient pas rétablis. A cette époque, une inconcevable guerre paroissoit sur le point d'éclater entre la France et la Prusse. Etonnée de voir en mésintelligence les deux puissances les plus intéressées à sa conservation, la Porte sentit quel avantage leur désunion donneroit à son ennemi naturel. Un amiral anglais parut ( le 12 octobre ) avec une escadre, et signifia que l'Angleterre feroit cause commune avec les Russes, si les anciens hospodars n'étoient pas rétablis. La Porte céda à la nécessité, et conjura l'orage dont elle étoit menacée, en remettant en place ( le 15 octobre ) les hospodars qu'elle venoit de déclarer traîtres, et en déposant les hommes de son choix. La Russie devoit être satisfaite: l'Angleterre le fut au-delà de ses espérances. La Porte avoit cru et dû croire que, pour prix de sa condescendance, elle conserveroit la paix qu'elle avoit si chèrement, si douloureusement achetée. Mais la nouvelle de la guerre déclarée par la Prusse, et des premières hostilités commises, ne tarda point à arriver à Saint-Pétersbourg ( vers le 25 ou 26 octobre ). La cour de Russie s'applaudit intérieurement d'une guerre qui mettoit aux prises deux alliés contre lesquels elle nourrissoit en

secret un égal ressentiment, deux puissances qui devoient être constamment d'accord pour s'opposer à ses projets contre l'Empire ottoman. Dès-lors elle ne garda plus aucune mesure. Elle expédia au général Michelson, l'ordre d'entrer en Moldavie, et dévora en espérance une proie qu'elle convoitoit depuis tant d'années, et que l'union de la France et de la Prusse l'avoit jusque-là forcée de respecter. Heureusement pour la Turquie, la guerre de la Prusse n'a duré qu'un moment; et l'armée française arrivant sur la Vistule, lorsque les troupes russes se concentroient sur le Dniester, les a forcées de rétrograder et d'accourir pour défendre leurs frontières menacées. La Porte-Ottomane a senti son espoir renaître; elle a sondé dans toute sa profondeur l'abîme que sa condescendance avoit creusé sous ses pas; elle a reconnu qu'un miracle l'avoit sauvée, et toute la Turquie a couru aux armes, pour être désormais l'inséparable alliée de la France, sans le secours de laquelle elle étoit en danger de périr.

Le 29 décembre, l'ambassadeur russe a quitté Constantinople avec toutes les personnes attachées à sa légation, avec tous les négocians russes, et même avec les négocians grecs qui étoient à Constantinople sous la protection de la Russie. Tous ont été respectés; tous ont pu se retirer librement, tandis que les Russes emmenotent prisonnier en Russie le consul de V. M. à Yassi, quoiqu'ils lui eussent donné des passeports pour se retirer par l'Autriche.

Le 30, la déclaration de guerre de la Porte a été proclamée à Constantinople. Les marques du commandement suprême, l'épée et la pelisse ont été envoyées au grand-visir. Le cri de guerre a retenti de toutes les mosquées. Tous les Ottomans se sont montrés unanimement convaincus que la voie des armes est la seule qui leur reste pour préserver leur empire de l'ambition de ses ennemis.

Peu de nations ont mis dans la poursuite de leurs desseins autant d'artifice et de constance que la Russie. La ruse et la violence qu'elle a tour-à-tour employées

pendant 60 ans contre la Pologne, sont encore les armes dont elle se sert contre l'Empire ottoman. Abusant de l'influence que depuis les dernières guerres elle avoit acquise sur la Moldavie et la Valachie, elle a, du sein de ces provinces, soufflé partout l'esprit de sédition et de révolte. Elle a encouragé les Serviens rebelles à la Porte; elle leur a fait passer des armes; elle leur a envoyé des officiers pour les diriger. Profitant du naturel sauvage des Monténégrins et de leur penchant à la rapine, elle les a soulevés et armés. Elle a pareillement et pour ses futurs desseins, armé secrètement la Morée, après l'avoir effrayée de dangers imaginaires dont elle avoit adroitement semé le bruit. Elle a enfin, sous les prétextes les plus frivoles, continué d'occuper Corfou et les autres îles de la mer Ionienne, dont elle avoit elle-même reconnu l'indépendance. L'exécution de ses projets étant ainsi préparée par tous les moyens que l'artifice et l'intrigue pouvoient lui fournir, elle a saisi habilement l'occasion que lui offroit la guerre de la France et de la Prusse, et marché ouvertement à son but avec cette violence qui ne connoît aucun droit ou n'en respecte aucun.

Des circonstances aussi graves m'obligent de rappeler à V. M. la conduite que tint l'ancien gouvernement de la France, à une époque à laquelle il faut remonter pour trouver la cause des évènements actuels. De toutes les fautes de ce gouvernement, la plus impardonnable, parce qu'elle a été la plus funeste, fut de souffrir, comme il le fit avec une inconcevable imprévoyance, le premier partage de la Pologne qu'il auroit pu si facilement empêcher. Sans ce premier partage, les deux autres n'auroient pu s'effectuer et n'auroient pas même été tentés à l'époque où ils furent faits. La Pologne existeroit encore; sa disparition n'auroit pas laissé un vide, et l'Europe auroit évité les secousses et les agitations qui l'ont tourmentée sans relâche depuis dix ans.

Le cabinet de Versailles aggrava encore cette faute en laissant la Porte ottomane seule, aux prises avec

les Russés , et forcée aux plus douloureux sacrifices quand il pouvoit les lui épargner ; quand il lui étoit si facile de la secourir , soit en 1783 après la paix qu'il venoit de faire , soit cinq ans plus tard lorsque commença cette guerre qui fut terminée par la déplorable paix de 1791. Cet oubli des intérêts de la France et de l'Europe entière , auroit encore aujourd'hui pour l'un et l'autre des conséquences nouvelles et bien plus funestes , si V. M. ne les avoit pas rendues impossibles.

Mais Votre Majesté a tout fait pour que ses ennemis desirent la paix , et elle a tout fait encore pour la rendre facile. Car on ne peut pas supposer que la Russie s'aveugle elle-même au point de renoncer à tous les bienfaits de la paix , en refusant de prendre le seul engagement que Votre Majesté veuille exiger d'elle , celui de s'abstenir désormais des entreprises qu'elle a faites depuis trente ans , et qu'elle poursuit ou renouvelle en ce moment sur les états qui l'avoisinent au midi , et de reconnoître l'intégrité et l'indépendance de l'empire ottoman , qui importent si essentiellement à la politique de la France et au repos du monde.

*Signé* CH. MAUR. TAYLLERAND, *prince de Bénévent.*

Varsovie , 28 Janvier 1807.

*Nº. I. Traduction de la copie d'une lettre adressée en Turc , aux Autorités constituées ottomanes , par le Général Russe.*

«Après avoir rempli les devoirs de l'amitié , et offert mes vœux au très-vertueux , très-cher ordonnateur , le Cadi-Effendi , à l'Ayan et aux autres notables et hommes d'affaires , je leur expose amicalement ce qui suit :

« A compter de la date du traité de paix conclu entre la cour de Russie et la Sublime-Porte-Ottomane , la première observant avec une extrême exactitude

les nombreuses stipulations dudit traité, lors de l'invasion de l'Égypte par les Français, et antérieurement encore quand ils s'emparèrent des Sept-Îles et des pays sis sur la côte d'Albanie dans le golfe Adriatique, toutes possessions de la république de Venise; la cour de Russie, dis-je, bien loin de vouloir, aux dites époques, se prévaloir de l'état de guerre et d'embarras où se trouvoit la Sublime-Porte, pour en faire son profit, ne songea qu'à contracter alliance avec elle, à lui donner secours en troupes et en forces navales, pour l'aider à renvoyer et à éloigner les Français de son voisinage; et enfin elle parvint à lui procurer la reprise desdites îles et places. La même cour de Russie n'attendit pas l'expiration du terme de son alliance avec la Sublime-Porte, mais elle s'empressa de la renouveler. Ce nouveau traité porte que les amis et les ennemis de l'une des deux puissances contractantes seront considérés comme les amis et les ennemis de l'autre; qu'au besoin elles se secourroient mutuellement, et qu'elles ne concluroient ni trêve ni paix que de concert et d'un commun consentement. Cependant, en dépit de cette alliance, la Sublime-Porte violant les actes les plus sacrés, et se laissant entraîner par l'impulsion astucieuse des Français, s'est permis envers la cour de Russie des infractions de toute espèce, et l'oubli complet des égards et des procédés.

» Mais quoique d'après une semblable conduite, S. M. l'empereur de Russie, mon auguste maître, eût été en droit de la regarder comme son ennemie, par l'effet néanmoins du désir qu'auroit sadite majesté de conserver la paix et la bonne intelligence qui subsistent entre les deux empires, elle se persuadoit que l'altération survenue dans les dispositions de la Sublime-Porte, n'étoit que le fait et l'ouvrage de la partialité pour les Français, de certains individus parmi les membres du ministère ottoman; et dans cette pensée, elle avoit fait parvenir à sa hauteesse l'auguste sultan Sélim, toutes les insinuations possibles pour que la Sublime-Porte fût invitée et engagée à revenir et à

s'écarter de sa manière d'agir nouvellement adoptée, qui contrarieroit également et l'ancienne amitié et son propre intérêt politique; mais ceux qui, dans le ministère actuel, ont la parole, étant portés d'inclination et affectionnés pour Bonaparte, les exhortations de mon souverain n'ont fait aucune impression.

» Ce premier moyen ayant été infructueux, et ne restant plus de doute que le but apparent de Bonaparte ne soit d'introduire une armée française dans le sein de la Romélie, en promettant à sa hauteesse l'auguste sultan Sélim, de la seconder dans son projet de suppression de l'ancien corps des janissaires, et de réduction à l'obéissance de tout Musulman qui s'opposeroit au maintien du *nizani djedid* (nouvel ordre de choses); n'étant pas moins évident que la véritable intention du même Bonaparte est de se rendre maître de l'empire ottoman demeuré sans défense, et de se faire aussi empereur d'Orient; dans cette combinaison de circonstances, S. M. l'empereur de Russie se voit contraint d'user définitivement de l'unique ressource qui reste à sa disposition, pour soustraire sa hauteesse à la prépondérance de la partie de ses ministres dévouée à Bonaparte; pour préserver la cour et les états de ce sultan, du danger de devenir la proie de l'ambition demesurée de Bonaparte, et pour acquérir enfin la possibilité de faire concevoir à la Sublime - Porte la nécessité où elle est de se tenir en alliance avec les cours de Russie et d'Angleterre. En conséquence, sadite majesté fait savoir qu'elle a distrait de ses armées impériales une division qui entre dans les provinces de Moldavie et de Valachie; qu'après qu'il aura été pourvu, suivant les règles de la guerre, aux besoins et aux mesures de sûreté militaire de ladite division envers son général, tant pour la tranquillité des troupes que pour celle du pays, il n'y sera commis aucun acte hostile, ni aucune espèce de violence; et que si sa hauteesse destitue ceux de ses agens en place qui, pour être partisans des Français, la stimulent à entreprendre ses engagemens envers la cour de Russie; si

la permission stipulée dans le dernier traité d'alliance, en faveur des vaisseaux de la couronne de Russie, de traverser le canal de Constantinople pour le transport des munitions de guerre dans le golfe de Venise, et le libre transit pour l'allée et la venue leur sont accordés ; si pour faire évacuer les lieux pris par les Français ou qu'ils pourroient prendre à l'avenir, sa hauteesse fait, de concert avec nous, tous ses efforts tendans à les chasser de la Dalmatie, sadite majesté fera rentrer ses troupes dans ses limites: elle le promet, et y engage sa parole impériale.

» D'après cette explication amicale, et ce qu'exigent les instructions et ordres qui nous ont été donnés par S. M. I., tant que de votre part il n'émanera aucun acte contraire à l'amitié ; tant que votre auguste empereur ne se montrera point éloigné de redresser les griefs qu'il a commis à notre égard et démarches contre tous nos ennemis, et qu'il ne préférera pas de faire la guerre aux Russes, je promets et déclare hautement que nulle hostilité n'aura lieu de la part des troupes impériales sous mes ordres dans le district qui vous est soumis.

» Au surplus, l'énumération des autres plaintes que nous avons à porter seroit trop longue. Abstraction faite de celles que nous négligeons de détailler ici, il a été mis des entraves à notre commerce, ce qui est contraire aux réglemens convenus. Les sujets de la Russie ont éprouvé dans tout l'empire ottoman, de la part des employés, toutes sortes de vexations. Leurs marchandises ont été surchargées de droits onéreux. On a donné des interprétations forcées aux articles les plus clairs des traités. Il a été imaginé et inventé des moyens inouis et opposés à nos conventions, contre nos drogmans barataires. Les conditions insérées dans l'acte spécialement relatif à la république des Sept-Isles et aux pays sis sur la côte de l'Albanie ex-vénitienne, n'ont obtenu aucune exécution. Le pacha d'Yanina s'est conduit contrairement aux traités. Il n'a cessé de déployer sa désobéissance aux ordres et

commandemens de la Porte, et sa partialité prononcée. Le district de Bathrinto n'a j'amaï été évacué.

» Toutes ces plaintes étant fondées sur notre récent traité d'alliance, la Sublime - Porte est évidemment obligée d'y faire droit pour confirmer la paix. La Russie de son côté ne désirant que l'amitié, la sûreté et le repos des deux empires, tout pourroit être rétabli sur le même pied qu'auparavant, moyennant ce qui a été dit plus haut ».

Le 20 novembre, l'an de l'ère chrétienne 1806.

Votre ami,

*Le général MICHELSON, commandant les troupes impériales destinées pour ces contrées.*

N<sup>o</sup>. II. *Traduction de la copie d'une Lettre adressée en turc, à Moustapha Baitaktar, par le général russe.*

« Lorsque vous aurez lu le papier joint à la présente lettre d'amitié, en forme d'écrit explicatif, j'espère que vous connoîtrez et comprendrez les motifs pleins d'équité qui forcent S. M. l'empereur de Russie, mon auguste maître, à m'ordonner de m'emparer des provinces de Valachie et de Moldavie, avec les troupes impériales confiées à mon commandement, et je pense que vous apprécierez ces motifs d'après les égards, les honneurs et la protection que vous avez accordés aux Russes qui ont passé par les lieux soumis à votre domination, et surtout en conséquence de vos affectueuses dispositions et de vos procédés d'amitié envers la cour de Russie.

» Tant qu'il ne surviendra point, soit de la part de V. Exc., soit de celle de vos subalternes, un mouvement ou acte quelconque contraire à l'amitié que je lui manifeste, non - seulement je la considérerai comme amie de la Russie; mais je lui déclare encore d'avance que je m'empresserai de lui donner toutes les marques d'attachement qui seront en mon pouvoir,

et je suis autorisé à la protéger et à la défendre de tous mes moyens. Mais comme il est indispensable que je sache si V. Exc. et ceux qui sont sous vos ordres, veulent vivre en harmonie et en amitié avec nous, je vous prie de me faire connoître sur-le-champ votre résolution. Puissiez-vous jouir d'un bonheur éternel !

Le 19 novembre, l'an de l'ère chrétienne 1806.

*Signé le général MICHELSON, commandant les troupes de l'empereur de Russie, destinées pour ces contrées.*

N<sup>o</sup>. III. *Copie d'une lettre écrite par M. d'Italinski, envoyé de Russie près la Porte ottomane, à M. Hautzeri, drogman de la Porte.*

Monsieur, les nouvelles que vous venez de me transmettre me causent autant de surprise qu'à S. E. le reis-effendi. Je continue à être dans l'ignorance des faits et des motifs qui les amènent. Je devois me flatter de recevoir incessamment un courrier qui m'en informeroit, et j'aurois, dès-lors, pu donner, à cet égard, des assurances positives à S. E.; mon attente a été malheureusement vaine jusqu'aujourd'hui. Mon courrier ordinaire n'est pas même encore arrivé; ma cour ne m'a point écrit depuis le 26 août, parce qu'elle me supposoit parti de cette capitale. Ce n'est que depuis le commencement de novembre, qu'elle est informée du contraire: telle est la pure vérité. Je prie S. E. le reis-effendi d'en être persuadé, et de croire qu'il n'y a dans ma conduite ni feintes, ni *cachotterie*; je ne saurois néanmoins penser qu'il ne m'arrivera point de courrier, car il est de toute impossibilité que ma cour ne me mette pas à même de m'expliquer avec la sublime Porte, sur ce qui se passe, quelle qu'en puisse être la cause; ainsi, je ne considère son silence du moment, que comme un retard résultant de quelques circonstances que je ne peux déterminer. Je ne saurois non plus regarder comme une hostilité l'entrée de nos troupes à Choczim, d'après la manière dont elle

à eu lieu; d'ailleurs, des hostilités annonçeroient un état de guerre, et très-certainement, si ma cour étoit dans l'intention de la faire à la sublime Porte, elle auroit commencé par la lui déclarer. Quant à la mort des deux Tartares, c'est un accident malheureux, tel qu'il en arrive souvent au milieu des troupes, et qui ne peut provenir d'aucun ordre donné.

Je m'empresserai d'expédier, dans la journée même, un courrier extraordinaire au commandant des troupes, pour l'informer des communications que la sublime Porte vient de me faire, et les accompagner de toutes les observations sérieuses que requiert l'objet.

Je profite, Monsieur, de cette occasion, pour vous renouveler l'assurance, etc.

Péra, le 11 décembre 1806, à quatre heures après minuit.

*Signé A. D'ITALINSKY.*

*N<sup>o</sup>. IV. Copie d'une lettre écrite par M. Fonton, drogman de la légation russe, à M. Hautzeri, drogman de la Porte.*

Monsieur, le courrier ordinaire vient d'arriver; je ne sais pas si c'est celui que le Tartare dit avoir vu à Carnabat; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'a apporté à M. l'envoyé aucune dépêche de sa cour. La seule lettre relative à l'entrée des troupes, que S. Ex. ait reçue, est de M. Rodophinikin. M. l'envoyé s'empresse de vous en transmettre ci-joint une traduction en français; vous y verrez que M. Rodophinikin ne doute pas que S. Ex. n'ait déjà reçu les instructions de la cour sur cet objet; ainsi, il faut nécessairement conclure qu'il doit être survenu quelque accident qui retarde leur arrivée.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus parfaite considération, Monsieur, etc.

*Signé J. H. FONTON.*

Péra, le 11 décembre 1806.

N<sup>o</sup>. V. Copie de la traduction de la lettre de M. Rodophinikin, à S. E. M. l'envoyé de Russie, jointe à la lettre écrite par M. Fonton, drogman de la légation russe, à M. Hautzeri, drogman de la Porte.

Yassi, le 17 Novembre 1806 ( v. st. ).

N'ayant aucun doute que le ministère ne vous ait déjà informé des motifs qui ont nécessité l'entrée des troupes de S. M. I. dans les états ottomans, je me bornerai à annoncer seulement à V. E., que ces troupes, fortes de cent quarante mille hommes, sont entrées en Moldavie, le 10 de ce mois. L'avant-garde est arrivée à Yassi le 16, et s'avancera vers le Danube. On a fait proclamer ici que ces mouvemens doivent s'exécuter amicalement, que nous ne nous ingérons en aucune manière dans l'administration du pays, et qu'encore moins nous empêcherons les envois qui se font ordinairement pour Constantinople des objets nécessaires à l'approvisionnement de cette capitale.

Le prince Ypsilanti doit arriver incessamment ici. Le prince Moruzzi, au contraire, s'étant avancé jusqu'à la dernière station d'Yassy, a changé d'idée, et s'en est retourné à Foksam. Il y a fait appeler trois boyards pour y former un divan; j'ai observé, à qui il le falloit, que l'établissement d'un divan à Foksam pourroit paroître étrange aux yeux du public et désagréable pour la Russie; en conséquence, j'ai invité ces boyards de prier le prince Moruzzi de venir ici pour reprendre tranquillement le gouvernement de la province.

J'ai l'honneur d'être, etc.

N<sup>o</sup>. VI. Copie d'une lettre écrite par M. Arbuthnot, ambassadeur d'Angleterre près la sublime Porte, à M. Hautzeri, drogman de la Porte.

Péra, le 13 Décembre 1806.

Monsieur, par le peu de mots que j'ai eu l'honneur de vous écrire ce matin, pour vous accuser la réception de votre lettre d'hier au soir, vous aurez dû appercevoir l'effet qu'a produit sur moi la nouvelle fâcheuse de ce qui vient de se passer entre les troupes de la sublime Porte et celles de la Russie.

Depuis que je vous ai écrit, j'en ai parlé à M. le chevalier d'Italinsky.

Il regrette cet évènement malheureux autant que moi, et déjà il vous l'a témoigné dans la lettre qu'il vient de vous adresser.

Mais dans les circonstances où nous sommes tous deux, étant jusqu'ici dans l'ignorance la plus complète, même quant aux motifs de l'entrée des troupes russes, nous ne pouvons, pour le moment, que déplorer tout ce qui seroit de nature à troubler la bonne harmonie entre la sublime Porte et ses alliés. Nous connoissons trop bien les sentimens de nos deux cours, pour ne pas être sûrs que ni l'Angleterre ni la Russie ne peuvent être mues par aucune vue hostile envers la Turquie; par une conséquence nécessaire, la marche des russes ne devoit être considérée que comme une mesure de précaution ayant pour objet la sûreté de la sublime Porte; et le malheureux accident dont vous m'avez fait part dans votre lettre, ne pourroit être attribué qu'à un de ces mal-entendus que toute la prudence humaine ne sauroit pas toujours prévenir.

On pent d'un jour à l'autre s'attendre à des explications satisfaisantes; et puisque la sublime Porte m'a fait l'honneur de s'adresser à moi, je n'agiroids pas d'après les sentimens dont ma cour est animée à son

égard, si je ne m'empressois pas de déclarer que tous les motifs de sagesse exigent une continuation de cette conduite loyale et modérée qui, dans les derniers temps, a fait tant d'honneur au ministère ottoman.

Je n'ai aucune difficulté d'avouer que si les faits sont tels qu'on les a présentés, il est tout naturel que la sublime Porte en soit extrêmement choquée; mais elle connoît trop bien la loyauté de l'empereur de Russie, pour ne pas être convaincue que S. M. I. sera la première à désavouer toute démarche hostile de la part de ses officiers envers la Turquie; elle a trop de lumières pour ne pas sentir que toute apparence de mécontentement à l'égard de la Russie, ne pourroit avoir d'autre effet, vu les circonstances actuelles, que d'entraîner cet empire dans des dangers que depuis long-temps la France, dans ses vues sinistres, a mis tant de soin à lui préparer.

L'honneur que la sublime Porte m'a fait de demander mon intervention, m'a extrêmement flatté. J'y vois une preuve frappante de la justice que ce gouvernement me rend; et ce seroit un motif de plus pour me porter à faire tout ce qui pourroit lui être agréable.

Mais dans cette occasion, toute démarche semblable à celle que la sublime Porte m'a proposée, eût été inutile, et même déplacée; car je n'ai entendu de la bouche de l'envoyé de Russie que les mêmes sentimens dont je suis moi-même animé, et je n'ai trouvé en lui que le même desir de faire cesser tout ce qui tendroit à embrouiller les affaires des deux gouvernemens.

Il faut donc me réserver à d'autres occasions pour témoigner à la sublime Porte l'amitié qu'en qualité de représentant de son allié fidèle, je dois ressentir à son égard; et j'ose dire que rien ne peut arriver qui ne soit de nature à rendre de plus en plus évident, que le roi n'a d'autres vues que d'être essentiellement utile à S. H. le sultan, et que les engagemens pris réciproquement entre S. M. et l'empereur de Russie, n'ont

d'autre but que le maintien, le salut et la gloire de cet empire.

J'ai l'honneur d'être, avec la considération la plus distinguée,

Monsieur, votre, etc.

Signé H. ARBUTHNOT.

Ces pièces ne sont pas les seules que le gouvernement français ait publiées sur les motifs des hostilités entre les Russes et les Turcs : d'autres plus importantes ont été insérées dans le *Moniteur* du 25 mars 1807.

Elles font connoître à fond plusieurs incidens restés inconnus au public. Nous croyons donc devoir les consigner ici d'après le journal du gouvernement ; la première de ces pièces est le manifeste de la déclaration de guerre de la Porte contre la Russie, publié à Constantinople, dans les derniers jours du mois de janvier 1807.

*Manifeste de déclaration de guerre de la Porte ottomane à la Russie.*

La sûreté et le repos des nations civilisées dépendant essentiellement du maintien des pactes et traités qui unissent les puissances entr'elles ; comme celles qui sont les causes efficients de la rupture de ce lien sacré doivent être réputées pour les auteurs du trouble universel, tout souverain animé d'un esprit d'équité a de tout temps, même lorsqu'il survenoit un motif qui nécessitoit cette rupture envers une autre puissance ;

observé la sage maxime d'épuiser préalablement tous ses efforts pour éviter d'en venir à ce parti extrême. C'est une vérité démontrée.

Cependant l'infraction que la cour de Russie se permit habituellement à ses engagemens envers les cours ses voisines, par les voies de fait et de pure violence, son ambition, sa perfidie, sont autant d'actes tendans sans cesse à démentir, à détruire cette vérité. Ses projets iniques et ses desseins pervers sous tous les rapports, sur l'Empire ottoman, sont notoires à l'Univers entier; et il n'échappe à l'œil d'aucun observateur que ladite cour a saisi l'occasion de son voisinage avec la sublime Porte, comme un moyen de mettre à exécution ses vues d'agrandissement.

En effet, par le traité de paix conclu en 1188 de l'hégire, il ne restoit à la Russie aucune espèce de prétention de pouvoir quelconque sur la Crimée; il n'y eut néanmoins sorte d'inventions souterraines qu'elle n'employât, point d'intrigues ouvertes qu'elle ne mît en usage pour violer les conditions qui assuroient l'indépendance de la Crimée; et enfin elle fit marcher une forte armée sur cette presque île, envahit et s'appropriâ ainsi une possession si considérable de la sublime Porte en pleine paix.

Il en a été de même de la Géorgie. Ce pays, depuis un temps immémorial, étoit généralement reconnu pour une propriété ottomane. La Russie, après s'y être d'abord permis une certaine ingérance astucieuse, finit par l'incorporer patemment à ses propres états.

Les consuls, que cette cour a établis dans les provinces de l'empire ottoman, ne rougissant pas de souiller leur dignité de fonctionnaires publics, ont séduit et embauché une infinité de Rayas, qui vivoient dans les lieux de leur résidence, et les ont envoyés en Russie sur les bâtimens russes, dont la Sublime-Porte favorisoit la navigation. Ces mêmes consuls ont poussé l'audace au point de prodiguer leurs patentes de protection dans les États de sa hauteesse, et de s'impatroniser de tous ses sujets par ce moyen, et de toute la

marine marchande de l'Archipel , en lui donnant le pavillon russe.

On s'étoit promis, lors de la conclusion de l'alliance qui avoit été ajoutée au traité de paix , que , d'après un pareil acte , la Russie s'interdiroit les abus énoncés plus haut ; mais cette cour ne fit , au contraire , que se prévaloir de l'alliance , qu'elle regarda comme une facilité de plus , pour étendre partout le désordre ; et dans l'espoir dont elle se flattoit , de créer un fléau dans le sein même des Etats de son allié , elle s'empressa de jeter dans l'égarement tous les Rayas de la Servie , et n'hésita pas à les secourir et à les diriger dans le chemin de la révolte , en leur fournissant des munitions de guerre et des subsides en espèces.

Sur la demande que la même cour avoit faite à la Sublime-Porte , de lui permettre pour une seule fois le passage d'un convoi de vivres destinés à l'armée russe , qui se trouvoit du côté de Tiflis , il avoit été délivré un noble firman portant cette permission , qui n'avoit été octroyée qu'en considération de l'alliance. Mais la Russie ayant tout-à-coup fait marcher des troupes avec artillerie complète vers le Phase , s'y étant emparée de vive force du château d'Anacra , et ayant manifesté ses intentions pernicieuses par l'établissement de nouvelles fortifications dans le Kemkhal , la Sublime-Porte requit avec raison , par plusieurs notes successivement remises à l'envoyé de Russie , résidant près d'elle , le prompt redressement de ces griefs. Cet envoyé ne donna , avec un air de réserve , que des réponses variantes à chaque fois , et jusqu'à ce jour sa cour n'a point accordé la satisfaction convenable.

Par des démarches de tous genres , qui sont diamétralement opposées aux égards reçus et commandés par l'alliance , la Russie s'est livrée à certains actes propres à annuler le traité de cette alliance ; et entr'autres cette cour n'avoit , suivant les conditions stipulées , aucun droit sur la république des Sept-Isles unies , dont elle étoit seulement garante. Ces

conditions portoient « que s'il devenoit nécessaire » d'y placer des troupes , leur envoi seroit concerté » et fait en commun entre la Sublime-Porte et la » Russie ; et que , quant à la constitution intérieure » de ladite république , elle ne pourroit être exécutée » qu'après avoir été agréée par les deux puissances. » Mais la cour de Russie usant et disposant des Sept-Isles comme de son propre bien , y a introduit autant de troupes qu'elle a voulu ; elle ne s'est pas contentée d'y faire mettre à exécution , par l'entremise isolée et exclusive de ses agens , les réglemens et dispositions de police intérieure qui avoient été rédigés et arrêtés à Pétersbourg , mais elle a fait des Sept-Isles un lieu d'entrepôt pour les habitans des districts de la Romélie , sis dans le voisinage de ces îles , lesquels elle embauchoit sous-main ou même ouvertement ; s'érigeant en protectrice de tous les scélérats qui se réfugioient auxdites îles , et ne cessant de faire à la Sublime-Porte des rapports calomnieux contre les agens ottomans qui se trouvoient dans ces contrées et cherchoient à empêcher l'embauchage , nommément contre S. Exc. Ali-Pacha , gouverneur de Janina.

Bien plus : la même cour ne songeant qu'à faire violer les principes de la neutralité à laquelle la Sublime-Porte s'étoit engagée dans les guerres survenues en Europe depuis quelque temps , ( principes que la Sublime-Porte observoit avec une scrupuleuse exactitude envers les puissances belligérantes ), a abusé de la permission , qu'elle n'avoit obtenue que pour être employée aux Sept-Isles seulement , du passage de ses vaisseaux de guerre par le canal de Constantinople ; et elle a perpétué ce passage en dépit et au mépris des règles de la neutralité , se servant des mêmes forces navales pour transporter les recrues qu'elle avoit fait enrôler à force d'argent , en Albanie et ailleurs , par les émissaires qu'elle avoit clandestinement envoyés sur les lieux , et formant de ses recrues et des troupes russes réunies , un corps d'armée qu'elle

destinée à des débarquemens en Italie, le tout à l'insu de la Sublime-Porte. C'est ainsi que la Russie a également soustrait à la dépendance de son alliée, les Monténégrins, auxquels elle a fait des messages du même genre et souvent répétés; c'est ainsi qu'elle n'est occupée que des soins de susciter des embarras et des pertes à la Sublime-Porte; et elle a affiché un tel oubli des ménagemens, et du respect que les cours se doivent entr'elles, que son honteux embauchage a été exercé, même dans la résidence impériale de sa hauteesse.

Le nombre des rayas patentés de la Russie, ou protégés sous divers prétextes par cette puissance, dans la Valachie et dans la Moldavie, est incalculable. Aussi regardoit-elle ces deux provinces, comme ses propriétés; aussi son conseil s'immisçoit-il dans l'administration domestique du pays; et ceux parmi les vaïvodes nommés par la Sublime-Porte, qui n'obtempéroient point à la volonté de la Russie, étoient-ils les objets de sa haine et les victimes de ses plaintes continuelles, tandis que ceux de ces mêmes princes qui lui étoient dévoués, étoient assurés de sa constante protection; de sorte que la difficulté de trouver pour ces principautés des vaïvodes, qui se conciliaient tous les intérêts, étoit réellement devenue insurmontable pour la Sublime-Porte.

Mais quoique chacun des articles précités étant formellement attentatoire aux traités, et pouvant être considéré comme une infraction manifeste, eût légitimé la rupture, la Sublime-Porte préférant la voie de la patience et de la longanimité, non par faiblesse ni par sentiment de son impuissance, mais bien pour épargner l'effusion du sang humain, et par un mouvement de commisération pour ses sujets, a fait les plus grands efforts pour parvenir à des arrangemens convenables par des conférences amicales sur tous les points contestés; témoin sa conduite à l'occasion de la destitution des vaïvodes de Moldavie et de Valachie. La raison majeure d'état avoit nécessité cette

mesure de la Sublime-Porte : la Russie voulut s'en tenir offensée, sous le simple prétexte qu'elle n'en avoit pas été premièrement informée; mais il étoit évident qu'il eût été impossible de différer d'un seul instant, la déposition du traître vaïvode de Valachie, dont la félonie démontrée par une infinité de preuves, exposoit la Sublime-Porte à des inconvéniens. Il ne constoit pas moins que si elle en eût donné un préavis à la Russie, ledit vaïvode en auroit été instruit sur-le-champ, et qu'il en seroit résulté un plus grand mal; cependant on fit connoître amicalement à la mission russe le changement des vaïvodes presque immédiatement après qu'il eut été prononcé. L'envoyé de Russie ne tarda pas à exiger, au nom de sa cour, le rétablissement de ces vaïvodes, en notifiant de la manière la plus positive « que si ce rétablissement » n'avoit pas lieu sans délai, et sans modification » quelconque, il avoit ordre de se retirer vers sa cour » avec toute sa légation; » et dans la déclaration qu'il fit aux négocians et aux Russes, de son prochain départ, il exposa officiellement « qu'il ne falloit pas » croire que la cour de Russie, ayant résolu de faire » la guerre à la Sublime-Porte, prît pour motif la » destitution des princes; mais qu'elle vouloit abso- » lument leur réinstallation, et n'avoit aucune ar- » rière-pensée; de manière que, ce point seul une » fois accordé comme elle desiroit, il ne resteroit » entre les deux puissances nul sujet de refroidisse- » ment; et enfin, qu'ayant ordre de donner aux » frontières, l'avis de l'affirmative ou de la négative, » il alloit en écrire en conséquence. » La Sublime-Porte, nonobstant cette déclaration, convaincue que la Russie saisiroit le premier prétexte quoique peu plausible, pour lui déclarer la guerre, et que son but en grossissant un si petit objet, pour y appuyer une prétention mal fondée, étoit de rejeter sur la Sublime-Porte la cause de la rupture, qui amèneroit l'exécution de son propre plan, ne balança pas à consentir, malgré sa répugnance, à confirmer les deux

anciens vaïvodes , pour ne laisser à la Russie pas même une ombre d'excuse à alléguer aux autres puissances de l'Europe. D'après cela , la Sublime-Porte avoit tout lieu d'espérer que ladite cour , ne fût-ce que par pudeur , se seroit abstenue de toute hostilité envers l'Empire ottoman ; mais sans se mettre en peine de chercher un motif au moins apparent , sans respecter les formes généralement pratiquées par toutes les cours , deux mois et demi après l'incident sus-mentionné , et au moment même où les nœuds de l'amitié et de la paix devoient avoir acquis plus de solidité , l'armée russe envahit subitement les limites musulmanes ; et son général , profitant de l'entière sécurité où étoient les habitans de cette partie de l'Empire ottoman , et les garnisons de Bender et de Chokzim sur la foi des traités , se rend maître de ces deux places , en employant , pour les surprendre , toutes sortes d'impostures et de fourberies.

On peut juger à quel degré une pareille invasion , est subversive des droits les plus sacrés des nations et des souverains , par l'omission de toute espèce d'avertissement antérieur à l'attaque , soit de vive voix , soit en écrit , et par les réponses de l'envoyé de Russie aux interpellations qui lui ont été faites après l'évènement. Les réponses de cet envoyé ont toujours été : « qu'il avoit rendu compte à sa cour de la confirma-  
 » tion des vaïvodes , dès l'instant où elle avoit été  
 » articulée ; qu'il en avoit écrit dans le même sens ,  
 » ainsi qu'il en avoit l'ordre , aux rives du Dniester ;  
 » qu'il lui étoit bien connu , que la marche de l'armée  
 » russe n'avoit pas pour cause , les premières instruc-  
 » tions et commissions ; que n'existant plus aucun sujet  
 » de contention , ni petit ni grand , il ne lui avoit  
 » été rien écrit à lui-même concernant le fait présent.

A la réception de la nouvelle inattendue de l'irruption que la cour de Russie avoit osé faire sur le territoire musulman , en y introduisant subitement ses troupes , et de la prise de places et de pays appartenans aux vrais croyans , le renvoi de l'envoyé

de Russie, et l'empressement à repousser la force par la force, eussent été des mouvemens aussi justes que naturels; cependant la Sublime-Porte, écoutant encore la voix de l'équité et celle de l'humanité, qui lui font desirer de préserver les serviteurs de Dieu, des malheurs de la guerre, après avoir interrogé ledit envoyé de Russie, dès le principe de l'aggression, se détermina à patienter pendant un court espace de temps, pour approfondir la chose; aimant à présumer que la Russie, étant une cour qui se conduit, en fait de paix et de guerre, suivant les formes, en véritable cour, elle finiroit par s'y conformer, au moins pour n'avoir point à rougir devant les autres puissances.

Mais le susdit envoyé de Russie, au bout de trente jours, n'ayant ajouté aucune explication à ses réponses, dont la substance est qu'il n'avoit point de nouvelles instructions concernant l'aggression, la Sublime-Porte considérant enfin que son système de cunctation, qui est le comble de la modération et de la longanimité, ne pouvoit être poussé plus loin sans devenir funeste; et que de l'autre côté, le général Michelson, commandant l'armée russe, avoit envoyé et propagé des manifestes fallacieux adressés aux cadis et autres autorités constituées des divers districts de la Romélie, se flattant d'induire aussi en erreur les véritables Musulmans, et de jeter ainsi le germe fatal de la séduction et de la rébellion dans le sein de l'empire ottoman, actions viles et abjectes, dont toute puissance dédaigneroit de s'occuper, et qui n'ont point d'exemple dans les fastes politiques; la Sublime-Porte, disons-nous, ne se propose, en rappelant ici la manière inouïe avec laquelle les troupes de la Russie ont transgressé leurs limites, que de prouver qu'il est du devoir religieux de la nation musulmane de tirer vengeance de la perfidie d'un pareil ennemi, et que lui déclarer la guerre est devenu une obligation légale et constitutionnelle. La Sublime-Porte s'est vue en conséquence dans la nécessité de ne penser qu'à écarter et à re-

pousser la violence de ses agresseurs, à déployer avec autant de diligence et de zèle que de courage et de fermeté, toutes les forces de terre et de mer, en mettant toute sa confiance dans les décrets favorables du Dieu des vengeances.

Sa Hautesse n'a donc pris la résolution de faire la guerre qu'après avoir développé toute l'étendue de son équité qu'il a portée à un si haut degré que toute autre cour ne l'auroit peut-être pas atteint, et qui cependant n'a fait qu'accroître la témérité et les attentats de la Russie; d'où il s'ensuit que le droit et la justice sont du côté de Sa Hautesse; que c'est la Russie qui doit être considérée comme l'unique cause de l'effusion du sang et des horreurs de la guerre qui auront lieu; que tant que cette cour ne respectera ni pacte, ni traité, ni alliance, nulle puissance n'aura vis-à-vis d'elle aucun moyen de garantie ni de sûreté.

C'est pour être remis à toutes les cours amies, dont la modération et l'équité sont bien connues, que le présent manifeste a été rédigé; et quoique la totalité des articles énoncés plus haut étant des faits publics et notoires, n'ait pas besoin d'être notifiée, cependant pour satisfaire à l'étiquette et à la bonne règle, il a été donné à chacun des ministres résidans près la Sublime-Porte, une copie de ce manifeste, pour être transmise à leurs cours respectives.

Le 25 de la lune de Chewal, l'an de l'hégire 1221.

M. Arbuthnot, ministre d'Angleterre s'est présenté à une conférence qui lui avoit été assignée par la Porte, et il y a déclaré :

Que la Sublime-Porte ne cessant de montrer propension et partialité pour la France, avoit, surtout depuis l'arrivée en cette résidence impériale du général Sébastiani, ambassadeur de France, changé de principes et de système envers ses propres alliés;

Que ledit ambassadeur, ayant, peu de jours après son arrivée, présenté une note qui contenoit certaines menaces, cette note auroit dû être renvoyée, et son auteur expulsé immédiatement de la Sublime-Porte;

mais qu'au contraire la Sublime-Porte faisant tout accueil audit écrit, avoit signifié à la Russie, la défense de traverser le détroit de la Mer-Noire pour ses vaisseaux de guerre ;

Que dans l'affaire de la confirmation des Vaïvodes de Valachie et de Moldavie, affaire survenue à la suite de la précédente, il auroit fallu que la Sublime-Porte y eût, dans le moment même, donné les mains ; mais que son consentement tardif et qui ne fut accordé que trois semaines après la demande formelle qu'en avoit faite l'envoyé de Russie, étoit une preuve de la supériorité d'influence, acquise par la cour de France ;

Qu'en conséquence, les cours de Russie et d'Angleterre, ayant arrêté et arrangé entre elles, que l'une feroit entrer par terre les troupes sur le territoire musulman, tandis que l'autre enverroit par mer sa flotte à la capitale de l'Empire ottoman ; si la Sublime-Porte procède sur-le-champ au renouvellement de son alliance, avec lesdites cours d'Angleterre et de Russie, sur l'ancien pied, et si elle chasse de la résidence impériale le susdit ambassadeur de France, la guerre cessera à l'instant, mais que s'il en est autrement, rupture de l'amitié avec l'Angleterre est désormais inévitable ;

Que pour réduire du projet à l'exécution, ce plan déjà arrêté, la cour d'Angleterre, sans compter la division de vaisseaux qu'elle a stationnée dès-à-présent devant l'île de Ténédos, devoit faire partir de ses ports une flotte complète ; que celle de la Russie viendroit faire sa jonction aux mêmes parages pour embouquer ensemble le détroit des Dardanelles ;

Que si la Sublime-Porte étoit dans l'intention de donner une réponse négative à la présente proposition, le proposant feroit retourner dans leur pays, tous les négocians anglais qui se trouvent dans les Etats ottomans, et qu'il resteroit lui-même ici pour refaire la même proposition et conférer encore sur ce même objet, lorsque lesdites forces navales com-

binées , seroient réunies dans cette résidence impériale.

Il a été répondu à chacune de ces propositions par le Reis - Effendi avec beaucoup d'énergie ; que l'ambassadeur de France s'étoit permis d'autant moins de menaces à l'égard de la Sublime-Porte, que , dès son arrivée , son gouvernement étoit engagé dans une guerre avec la Prusse, et que d'ailleurs l'infériorité des forces maritimes de la France ne pouvoit pas permettre de penser qu'elle eût l'intention de vouloir faire aucun mal à la Porte ; que c'étoit de son propre mouvement , et les preuves juridiques en main des crimes des deux hospodars, que la Sublime - Porte s'étoit déterminée à les déposer ; que l'ambassadeur français n'avoit appris la destitution de ces princes qu'avec tous les autres habitans de Constantinople ; que le ministre d'Angleterre a dispensé de lui rappeler qu'ayant fait connoître, sur ces entrefaites, l'intérêt que le puissant roi de la Grande-Bretagne prenoit aux deux hospodars , la Porte avoit reculé devant la proposition d'être à-la-fois en guerre avec la Russie et l'Angleterre ; qu'en conséquence, le sultan Sélim et tous ses ministres, dévorant le plus cruel affront qui peut être fait à une puissance indépendante, rétablirent de leurs propres mains les hospodars que peu de jours auparavant ils avoient déclarés rebelles ; qu'ainsi le sultan Sélim, par un effort sublime, s'étoit mis au-dessus des sentimens qui ont le plus d'empire sur les hommes, afin d'acheter la paix et le bonheur de ses sujets au prix des sacrifices les plus pénibles pour son cœur ; qu'il avoit reçu les hospodars dans son palais, et donné de nouveau l'investiture de la Valachie et de la Moldavie à des princes justement reconnus criminels ; que pour tout fruit d'une telle condescendance, au lieu de la paix et de la tranquillité qu'il avoit espérées, il n'avoit obtenu que la guerre ; que ses provinces avoient été envahies, et que , dans des manifestes outrageans, les généraux russes s'étoient permis d'énoncer, comme motifs de guerre , leurs ob-

servations critiques sur l'administration de ses peuples ; qu'ainsi, attaqué par la Russie, il avoit été forcé à repousser les armes par les armes ; mais qu'il s'étoit alors flatté qu'un prince généreux, qu'une nation aussi éclairée que la Grande-Bretagne apprécieroient ces sacrifices ; qu'après avoir témoigné à la Sublime-Porte sa satisfaction du rétablissement des hospodars, on ne verroit pas, avant que deux mois fussent écoulés, le ministre de la même puissance, déclarer que cette condescendance avoit été trop tardive ; qu'ainsi le ministre d'Angleterre a manifesté, dans un court espace de temps, des opinions différentes et des intentions opposées ; qu'il est dérisoire de donner pour preuve de l'influence de la France la facilité avec laquelle on a fait tout ce qu'a voulu l'Angleterre ; que le sultan Sélim ne peut qu'en appeler à la magnanimité du souverain de la Grande-Bretagne ; que contrainte à repousser la force par la force, la Sublime-Porte doit espérer qu'avec l'assistance de Dieu, elle triomphera de la plus injuste des agressions ; que si enfin elle doit succomber, elle périra en défendant sa capitale, et que la nation anglaise, plus qu'aucune autre, éprouvera d'irréparables dommages des désastres de l'empire ottoman ; que cet empire existe par la volonté de Dieu grand et miséricordieux, et que, si telle est la volonté divine, du désespoir même auquel on a réduit le sultan Sélim, résultera l'énergie nécessaire pour la défense de l'Etat.

On dit que plusieurs fois, durant ce discours, le Reiss-Effendi n'a pu contenir son émotion, et que c'est au sortir même de la conférence, que le ministre d'Angleterre s'est jeté sur la frégate *l'Endymion*, a fait couper le cable, a abandonné ses ancres et a disparu, en recommandant les Anglais qu'il laissoit à Constantinople aux soins du ministre de Danemarck, et même à l'intervention de l'ambassadeur de France, bien persuadé que celui-ci, se gardant bien d'imiter la conduite tenue par les Anglais lors de l'expédition d'Égypte, consentiroit à recommander les

négocians de cette nation à la Sublime - Porte, démarche qui a en effet eu lieu.

Les résolutions de l'empereur Sélim et sa position dans ces occurrences sont dignes d'intérêt. Toutes les âmes généreuses et grandes font des vœux pour le succès de sa cause. Une levée de 200,000 hommes vient d'être ordonnée dans tout l'empire (1).

(1) On vient de publier, dans un de nos journaux, la notice suivante sur ce prince; l'exactitude des faits qui y sont rapportés est garantie par un de nos journaux, qui l'attribue à un secrétaire de légation française à Constantinople.

Sélim III, Gihandari, fils du sultan Mustapha III, et neveu du dernier empereur Abdul-Hamid, est né le 24 décembre 1761. Il prit possession du trône de Constantinople, le 13 avril 1789, en ceignant le *hattechan*, ou sabre de Mahomet. Ce prince fit éclater son caractère belliqueux dès son inauguration : au lieu des fêtes et des réjouissances d'usage, il donna à son peuple le spectacle d'un tournoi. — La Turquie étoit engagée dans une guerre terrible contre les deux cours impériales de Vienne et de Pétersbourg. Un parti puissant, à la tête duquel se plaça la sultane Validé ( la mère du sultan, ou empereur ), vouloit la paix à tout prix; Sélim relégua sa mère dans le vieux sérail, et se prononça pour la continuation de la guerre; mais ses généraux secondèrent mal sa résolution, et la paix définitive fut signée à Yassi, le 29 décembre 1791.

La révolution de France fixoit, alors, l'attention de tous les cabinets européens. Catherine II se servit habilement de ce grand événement pour intimider le ministère turc, en lui insinuant que l'impuissance où étoit tombée la cour de Versailles, laissoit la Russie entièrement maîtresse de poursuivre ses grands projets. Le divan ne pouvoit ignorer qu'ils ne tendoient à rien moins qu'à expulser les Ottomans d'Europe; et Sélim, long-temps combattu par ses ministres et par sa propre raison, consentit enfin à signer un traité d'alliance avec son ennemie naturelle et implacable. Le manifeste que ce monarque vient de publier contre la Russie, révèle avec quelle secrète indignation il supportoit l'oppression de ces prétendus amis.

Sélim Gihandari, dans sa vie privée, fait éclater des vertus et des qualités qui honoreroient un prince européen. Son esprit est exempt de ces antiques préjugés, qui mettoient une barrière insurmontable entre les Musulmans et les nations chrétiennes; il aime les arts et les lettres : on lui attribue des poésies arabes fort estimées.

Sa tolérance envers les *Frans* ( dénomination commune à tous les chrétiens ), se fait particulièrement remarquer, à l'égard de ceux qui habitent Constantinople. On en cite des traits que l'on chercheroit vainement dans l'histoire de ses prédécesseurs. Les sultans, par exemple, ont toujours regardé comme au-dessous de leur dignité,

Passwan-Oglou est mort. Les Serviens ont fait leur paix avec la Porte. Les pachas de Widdin et d'Ismail,

de laisser tomber un regard sur les Francs qui se trouvent aux portes du séraïl ou de la mosquée, pour voir passer le cortège. Sélim III, en se rendant à cheval à la Dschami, non-seulement ne dédaigne point de regarder les Francs qui se placent sur son passage; mais il lui est même arrivé de les saluer d'un mouvement de tête, lorsque ceux-ci se découvroient par respect. Il est même à remarquer que ce salut européen est tellement contraire aux mœurs de l'Orient, que sous un prince moins tolérant, il pourroit attirer à des chrétiens de sévères réprimandes.

Il est reconnu que le grand-seigneur a souvent des entretiens privés, à Dolma Backdscheh, avec les Francs qu'il desire employer à son service. Enfin, il a donné des fêtes dans son palais, aux familles françaises de Péra et de Galata; placé derrière une jalousie, il prenoit plaisir à voir les danses européennes, et surtout à entendre l'air : *Malbrouck s'en va t'en guerre*, qui étoit joué par un orgue, tandis que tous les assistans l'accompagnoient de la voix. La chanson favorite du sultan est bientôt devenue populaire; et il est très-commun de l'entendre dans la bouche des Tschaikschu, qui l'ont, à la vérité, tellement défigurée, qu'elle est à peine reconnoissable.

L'anecdote suivante, que l'on peut garantir, est encore une preuve de l'extrême bonté de Sélim pour les Francs. Un grand nombre d'entr'eux s'étoit rassemblé à Bujukdéré, pour y assister à une fête célèbre qui devoit y avoir lieu. Le sultan, qui se promenoit sur la mer, se fit débarquer en cet endroit, et parcourut la grande prairie au milieu des groupes de chrétiens. Un violent orage survint; les dames avoient ouvert leurs parapluies; mais, sur l'observation qui leur fut faite, qu'an grand-seigneur seul appartenoit le droit de s'en servir contre le soleil et contre la pluie, elles se hâtèrent de les reployer. Sélim, en retournant vers sa gondole s'aperçut de cette marque de respect, et aussitôt il envoya dire aux Francs de faire usage de leurs parapluies, comme s'il n'étoit point là.

Très-fréquemment le sultan parcourt les rues de sa capitale, dans le plus strict incognito; quelquefois avec un turban vert et l'habit albanois, quelquefois avec le haut bonnet noir des Arnauts, et le grand manteau rouge des Bosniaques, orné d'agrafes d'or. Il n'est ordinairement suivi, dans ses courses, que de quatre personnes vêtues absolument de la même manière. Il visite ainsi les casernes, les cafés, les écoles, les corps-de-gardes, distribuant sur-le-champ les récompenses ou les châtimens.

Suivant les lois religieuses et politiques de l'empire, tout musulman doit savoir un métier; les sultans mêmes ne sont pas exempts de cette obligation. Sélim III s'est appliqué, en conséquence, à la peinture sur mousseline. Ce genre de travail est tellement devenu à la mode, d'après ce grand exemple, que chez tous les personnages de

et l'armée de Rudschuck, sont près d'entrer en Valachie.

Le séquestre vient d'être mis dans tous les Etats du grand seigneur, sur les marchandises anglaises.

Voici des lettres du ministre des affaires étrangères de Russie qui ont été interceptées; elles étoient adressées à M. Italinski, ministre plénipotentiaire de la cour de Pétersbourg.

M O N S I E U R ,

« Lorsque, par ordre de S. M. I., je vous expédiai le courier Koulisschkowsky, on a dû nécessairement calculer ici le temps qui seroit nécessaire pour recevoir votre réponse, et préparer simultanément les moyens d'obtenir par d'autres voies les résultats que les représentations constamment amicales de notre auguste cour auprès de la Sublime-Porte, ne nous auroient point offerts. Ce courier auroit pu être de retour vers le premier octobre, et comme nous n'en avons aucune nouvelle à cette époque, S. M. étoit

marque, la plupart des divans et des lits sont recouverts de mousseline peinte par les femmes, ou même par le maître de la maison.

Malgré le mécontentement passager que la sultane Validé avoit donné à son fils, lors de la guerre contre les Russes, ce prince montra toujours beaucoup de tendresse et de considération pour elle. Cette sultane avoit une affection particulière pour les Français, et elle n'a jamais dissimulé ce sentiment, même à des époques où les ennemis de la France cherchoient, par leurs intrigues, à écarter du sérail tout ce qui penchoit pour cette puissance.

Sélim a trois sœurs mariées à des pachas, mais il n'a point d'héritiers naturels. Le trône des Ottomans paroît réservé, après lui, à ses deux cousins, Mustapha et Mahmoud, fils du dernier sultan Abdul-Hamid. L'aîné a 27 ans, et le plus jeune 22; ils sont traités avec beaucoup de douceur par le sultan régnant, en reconnaissance des bienfaits qu'il a reçus de leur père. Cependant, selon l'usage immémorial, ils sont confinés dans l'intérieur du grand-sérail; ce n'est qu'à des jours marqués, tels qu'à la fête du Beyram, qu'ils sont admis à baiser la main de sa hauteesse. On ne laisse approcher d'eux que des femmes reconnues stériles, et des ennuques noirs.

Sélim III est le vingt-septième empereur de la race ottomane, le vingt-quatrième grand-sultan, et le dix-neuvième calif.

fondée à conclure que la Porte ne nous avoit point donné de réponse satisfaisante, ou du moins qu'elle tâchoit de tirer la négociation en longueur pour gagner du temps, et préparer ses moyens de résistance de concert avec l'ennemi commun. Quoique ni l'une ni l'autre de ces hypothèses ne pût convenir aux intérêts les plus essentiels de S. M. I., elle ne voulut cependant rien précipiter, et se flattant toujours que le sultan Sélim apprécierait enfin, d'un côté, les preuves réitérées de sa modération et de sa loyauté, de l'autre, les pièges que lui tendoient des ministres peu dignes de la confiance de leur souverain, S. M. voulut bien remettre jusqu'au 13 octobre toute détermination ultérieure; convaincue que si, vers ce temps, il ne nous arrivoit encore rien de votre part, on ne sauroit plus douter de l'existence de l'un de ces deux cas présupposés.

» Ce ne fut point sans un sentiment fort pénible que S. M. vit approcher le jour fixé, sans qu'aucun avis quelconque sur le résultat de vos démarches auprès de la Sublime-Porte, vînt éclairer la marche que dorénavant la cour impériale auroit à suivre à son égard. Dans cet état d'incertitude, il ne restoit à l'empereur d'autre parti à prendre que de suivre avec persévérance et fermeté le plan que S. M. s'étoit tracé d'avance pour le maintien de sa dignité et de ses droits, autant que pour ramener la Porte, par une commotion extraordinaire, aux seuls principes que les intérêts les plus positifs lui commandent de suivre invariablement. En conséquence, le général Michelson, commandant en chef l'armée au Dniester, reçut ordre d'entrer en Moldavie, non comme ennemi, comme la malveillance ne manquera pas de le faire envisager, mais dans l'unique but de rétablir les anciens rapports qui ont si long-temps subsisté entre les deux empires d'après les traités, de prévenir les effets pernicioeux de la domination française qui s'établit à Constantinople, et qui menace la Porte d'un asservissement total, et enfin de paralyser les desseins haute-

ment annoncés par Sébastiani, de faire traverser les Etats ottomans à une armée française pour venir nous attaquer sur le Dniester. Tels étoient les motifs pressans des ordres donnés au général de Michelson, en date du 16 octobre. Tel étoit aussi le sens et l'esprit de ces ordres que ce général a dû manifester dans toutes les communications qu'il a pu avoir, à son entrée en Moldavie, tant avec le gouvernement de cette principauté et avec celui de la Valachie, qu'avec les différens pachas commandans des places fortes sur le Dniester et sur le Danube.

» Huit jours après l'expédition de ces ordres, savoir, le 23 octobre, nous reçûmes vos rapports du 6 — 18 du même mois, par lesquels vous annonciez la réintégration des princes Morouzi et Ypsilanti, en vous bornant à un simple avis, sans entrer dans le moindre détail sur tout ce qui auroit pu éclairer l'opinion du ministère impérial dans une circonstance de cette nature. Quel qu'eût été le desir de l'empereur, notre auguste maître, de révoquer dès-lors des ordres donnés au général de Michelson, S. M. I. a cru devoir attendre les éclaircissemens ultérieurs qu'annonçoit votre rapport du 6 — 18 octobre, pour avoir des données positives et détaillées sur des objets d'une importance si majeure, et afin de pouvoir prendre ses mesures en conséquence. Sur ces résultats, nous reçûmes vos différentes dépêches du 16 — 23 octobre. Je ne vous cacherai pas, Monsieur, que par leur contenu, S. M. I. n'a pu observer sans peine et sans surprise, que dans une pareille crise vous aviez cru devoir vous borner au seul point de la réintégration des princes.

» Quel que soit l'intérêt que, sous tant de rapports, l'empereur a dû prendre à maintenir vis-à-vis de la Porte cette partie de ses droits, vous ne pouviez cependant ignorer, Monsieur, que ce ne sont pas les seuls que S. M. est dans le cas de revendiquer : et que d'ailleurs le but principal de la cour impériale étant de s'assurer, d'une manière positive, des dispositions de la Porte, cette démonstration isolée et exécutée avec

tant de mauvaise grace, ne pouvoit suffire pour nous donner à cet égard toute la garantie qui nous est indispensable. En effet, qui nous répond que cette satisfaction partielle ne nous a pas été donnée par la Porte depuis le conseil de nos ennemis communs mêmes ? Les différentes conférences qu'a eues l'ambassadeur Sébastiani avec Ibrahim Kiaya et les autres ministres de la Porte dans le cours de cette négociation, ne militent que trop en faveur de cette hypothèse. Supposons toutefois un moment que la réinstallation des hospodars eût été le seul grief que nous ayons eu à la charge de la Porte ; comment, dans ce cas même, pourroit-on compter avec certitude sur l'exécution stricte et plénière de la réparation que la cour impériale vient d'obtenir, après les tergiversations plus qu'équivoques du prince Morouzi, et dans le triste état où se trouve la Valachie dont la plus belle partie se trouve envahie par les troupes de Passwan-Oglou, sans que la Porte paroisse avoir ni l'intention ni les moyens nécessaires pour réprimer ces désordres ? Ne seroit-ce donc que sous ce dernier rapport, S. M. ne sauroit se contenter de la satisfaction donnée avant de s'assurer qu'elle aura son plein effet ; et c'est à cette fin que la présence des troupes russes doit contribuer efficacement à rendre aux deux principautés et particulièrement à la Valachie, cet état de calme et de sécurité que la cour impériale leur a garanti par les transactions les plus solennelles. Vous avez très-bien compris que ce n'est pas la personne des hospodars Morouzi et Ypsilanti qui intéresse essentiellement la cour impériale, mais bien la tranquillité et le bien-être des deux principautés confiées à leur administration ; c'est de là que dérive l'obligation où se trouve la Russie, de soutenir un ordre de choses qui n'a été établi que par son intervention et sous ses auspices, et elle ne sauroit tolérer plus long-temps les vexations dont Passwan-Oglou et d'autres Ayans voisins de la Valachie accablent cette malheureuse province, sans déroger essentiellement à ce qu'elle doit à sa propre considération.

» Indépendamment de ces considérations qui se rapportent exclusivement aux deux principautés, il en est d'autres qui ne permettraient pas à S. M. I. d'envisager la satisfaction qu'elle vient d'obtenir, comme un gage suffisant de la sincérité de la Porte dans son retour au principe qui a motivé nos réclamations. Pour ne pas répéter encore les nouveaux griefs exposés dans ma dépêche du 26 août, je me bornerai à en récapituler les principaux, sans le redressement desquels S. M. I. ne croira jamais pouvoir compter sur les dispositions amicales de la Porte à son égard, avec une sécurité qu'exige la sûreté de ses états, combinée avec la situation actuelle des affaires générales.

» La prétention de vouloir empêcher le passage des bâtimens de guerre et de transport de S. M. par le canal de Constantinople, et les difficultés réitérées que la Porte s'est permis de manifester dans des occasions récentes, ne démontrent que trop évidemment l'aveugle soumission du gouvernement turc à la volonté de la France, et les écarts incalculables auxquels ces dispositions peuvent l'entraîner, puisqu'il ne respecte déjà plus les traités les plus solennels. Pour obtenir, à cet égard, une garantie proportionnée à l'importance que nous devons mettre à la conservation de notre droit de passage par le canal, S. M. I. croit devoir demander une déclaration solennelle et authentique par laquelle la Porte s'obligera à ne jamais, et dans aucun cas, y porter la moindre atteinte, sous quelque prétexte que ce soit.

» Un autre objet auquel la cour impériale doit attacher une égale importance, c'est le renouvellement du traité d'alliance entre la Porte et la Grande-Bretagne. Le motif qui fait désirer à S. M. I. que ce renouvellement ait lieu le plus tôt possible, n'est encore qu'une suite de ses dispositions constamment amicales envers la sublime Porte, et de la sollicitude avec laquelle S. M. tâche de maintenir l'indépendance et l'intégrité de l'empire ottoman; car, s'il est évident, d'un côté, que la Porte s'affranchiroit par là, et pour long-temps, de

la despotique influence du gouvernement français, il ne l'est pas moins de l'autre qu'en persistant dans son refus envers le gouvernement britannique, elle pourroit bien provoquer enfin le ressentiment d'une puissance dont les grands moyens maritimes ne laisseroient pas de lui devenir funestes.

» En résumant le contenu de cette dépêche, que j'ai l'honneur de vous adresser par ordre exprès de notre auguste souverain, vous observerez que S. M. I. ne croit pouvoir envisager les rapports existans entre la Russie et l'empire ottoman comme replacés sur leurs anciennes bases, que

» 1<sup>o</sup>. Lorsque les droits et prérogatives assurés aux principautés de Moldavie et de Valachie par les différentes stipulations y relatives, seront établis dans toute leur force et vigueur, et que nommément la dernière de ces provinces sera délivrée des rebelles qui la dévastent, par les soins de la Porte, ou bien par les troupes de S. M., et qu'en même temps sa tranquillité et son bien-être à l'avenir, seront suffisamment garantis par l'établissement d'une force nationale capable de défendre la province contre ses voisins du Danube.

» 2<sup>o</sup>. Lorsque la Porte aura formellement renoncé à l'intention d'entraver, sous quelque prétexte que ce soit, le passage des bâtimens de guerre et de transport de S. M. par le Bosphore.

» 3<sup>o</sup>. Lorsqu'elle aura renouvelé son traité d'alliance avec l'Angleterre.

» Vous êtes chargé, Monsieur, de faire parvenir ces différentes demandes à la connoissance du grand-seigneur par la voie qui vous paroîtra la plus convenable, et de ne pas laisser ignorer à sa hauteesse toute l'importance que notre auguste souverain attache à ce qu'elles soient dûment accueillies par elle. Mais vous aurez soin en même temps d'assurer le sultan Sélim, de la manière la plus positive, que ce n'est que bien à contre-cœur que l'Empereur s'est vu dans la nécessité

de recourir à l'occupation militaire des deux principautés, et que cette détermination, loin de cacher quelque intention hostile contre les états ottomans, n'a d'autre but que ceux énoncés ci-dessus, mais plus particulièrement encore le vif desir de S. M. I., d'être d'autant plus à portée de déjouer les projets d'invasion que le gouvernement français a toujours manifestés aux dépens de la Turquie, et qui, dans la conjoncture actuelle où Bonaparte se prévaut, sans doute, du prétexte de la réinstallation des hospodars, pourroient bientôt être à la veille d'être mis en exécution. En général, vous n'omettez rien pour convaincre de plus en plus le sultan Sélim de la constance des sentimens d'amitié et de considération que l'Empereur lui a voués, en ajoutant que S. M. n'attendra que l'accession de la Porte aux justes demandes que vous êtes chargé de lui adresser par la présente, pour lui en donner de nouveau les preuves les moins équivoques. Dès-lors, S. M. apporteroit les plus grandes facilités à s'arranger sur les différens autres points en contestation; les relations intimes qui ont si heureusement subsisté depuis tant d'années entre Saint-Pétersbourg et Constantinople, se rétabliront sur des bases plus solides que jamais; et, certes, les deux empires ne pourront qu'y gagner, sous tous les rapports.

» Pour consolider d'autant plus un si heureux état de choses, S. M. sera prête à recevoir le ministre que le sultan Sélim jugera à propos de lui envoyer, pour constater, aux yeux de l'Europe entière, un accommodement qui mettra le comble aux vœux de S. M. I., et dont les heureux résultats subsisteront dès-lors sans qu'il paroisse nécessaire que la Porte accrédite ici un ministre en permanence.

» Vous voudrez bien, Monsieur, vous acquitter des différens offices que vous prescrit la présente dépêche avec le moins de délai que possible, et m'informer également du résultat de vos démarches, pour que je puisse en rendre un compte exact à S. M. I.

» J'ai l'honneur d'être, avec une considération très-

distinguée, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

*Signé* A. DE BUDBERG.

» Saint-Pétersbourg, le 15 novembre 1806.

» Monsieur, ayant lieu de croire que le contenu de ma dépêche principale de ce jour vous causera quelque déplaisir, je m'empresse de diminuer, autant qu'il est en moi, l'impression fâcheuse qu'elle produira sur vous, en vous développant plus amplement les motifs qui ont dû dicter les déterminations de S. M. I. dans la présente occasion. Pour réussir dans cette tâche que je me suis imposée, autant par une suite de l'intérêt que je prends à vous, comme à un zélé serviteur de notre auguste maître, que par un effet des sentimens particuliers que je vous ai portés, je crois devoir reprendre les choses de plus haut, afin de vous démontrer, par votre propre opinion, énoncée dans le temps, que notre conduite actuelle envers la Porte n'est qu'une conséquence nécessaire de ses dispositions bien plus qu'équivoques à notre égard.

» Personne ne connoît mieux que vous toute la série d'infractions aux traités, et de procédés inexcusables que le gouvernement turc a cru pouvoir se permettre depuis un certain temps, dans l'espoir et dans l'intention de s'affranchir, à l'aide des Français, de ce qu'il nomme le joug de la Russie. Il étoit aisé à prévoir que cette tendance de la part d'un gouvernement qui n'a jamais été sincèrement de nos amis, prendroit un nouvel essor après que la France auroit réussi à se mettre en contact immédiat avec les états ottomans. C'est aussi ce qui est arrivé, et les succès qu'a obtenus Sébastiani dès son début à Constantinople, et plus particulièrement la déposition illégale des princes Morouzi et Ypsilanti, n'ont que trop constaté, dans leur généralité, les dispositions serviles de la Porte envers la France, tandis qu'en considérant isolément cet acte arbitraire, il nous a offert une preuve bien frappante de ce à quoi nous devons nous attendre de la part d'une puissance

qui s'est laissée aveugler au point de fouler aux pieds les engagements les plus sacrés.

» La réparation que nous ne venons d'obtenir sur ce point que par un effet de la fermeté de S. M., appuyée par tous vos efforts réunis à la coopération aussi éclairée que zélée de l'ambassadeur Arbuthnot, ne change donc en rien le fond de la chose. Abstraction faite de ce que cette réparation a probablement été conseillée par Sébastiani même, elle ne diminue aucunement les griefs que la Porte nous a donnés précédemment, et nous replace tout au plus dans les mêmes rapports qui subsistoient avant la destitution des hospodars. Or, vous-même n'avez cessé de répéter, depuis une époque bien antérieure, que toutes les représentations que nous pourrions faire à la Porte, quelque fondées en justice et quelque désintéressées qu'elles soient, ne parviendroient jamais à mettre le divan à la raison, et à nous faire regagner toute son amitié, à moins que S. M. ne se décide à employer des mesures de vigueur. Comment pourrions-nous donc compter sur cette puissance dans un moment où elle vient de mettre le comble à sa déloyauté, sans nous donner la moindre explication, ni aucune garantie sur la menace de l'ambassadeur Sébastiani de faire passer des troupes françaises par les états ottomans pour nous attaquer sur le Dniester ? Comment pourrions-nous attendre un pareil événement qui, tandis que nos forces principales sont occupées sur la Vistule, nous exposerait éminemment à être attaqués à dos ou en flanc ? Il est clair que nous ne devons rien négliger pour prévenir une pareille catastrophe ; et si, en tout état de choses, il nous importoit particulièrement de ne pas nous dessaisir de notre influence sur la Porte, c'est bien à plus forte raison dans les circonstances actuelles où la malheureuse position des affaires générales de l'Europe doit absorber la majeure partie des efforts et de l'attention de S. M., et où, par là même, il lui est indispensable de ne rien avoir à appréhender de la part des Turcs. Ce dernier but ne sauroit être atteint, autant

que la France conservera une influence prépondérante sur le divan. C'est donc à la détruire que doivent tendre tous nos efforts, et c'est particulièrement cette intention qui a dicté les ordres de S. M., qui vous sont adressés aujourd'hui.

» Si, après la réinstallation des princes, Bonaparte ne se porte pas à quelque démarche violente contre la Porte, il est clair que Sébastiani a eu à cet événement la part que nous lui avons supposé y avoir prise, et dès-lors, il n'y a pas de doute qu'il saura profiter de son ascendant sur le divan pour le forcer à se déclarer contre nous aussitôt qu'ils auront eu le temps de combiner leurs moyens, et lorsque nous nous y attendrons le moins. Il s'agit donc de déjouer une fois pour toutes les dangereuses machinations de la clique franco-turque, et ce n'est qu'après avoir obtenu la déclaration solennelle que vous êtes chargé de demander sur le passage de nos bâtimens par le canal, et surtout après que le traité avec l'Angleterre aura été renouvelé, que S. M. croira pouvoir être parfaitement sûre de ce côté. On s'attend bien que la Porte se récriera sur l'impossibilité d'admettre cette dernière demande dans les circonstances actuelles; mais cela ne doit pas empêcher d'insister avec la plus grande fermeté, et si le gouvernement ottoman persiste à s'aveugler sur les dangers imminens qu'il se prépare en rompant à-la-fois avec la Russie et la Grande-Bretagne, s'il continue à préférer l'alliance des Français à celle de ces deux puissances, il nous sera toujours plus avantageux d'être en guerre ouverte contre les Turcs, que de tolérer plus long-temps un état de choses qui ne nécessiteroit pas moins la présence d'une force permanente sur le Dniester, et qui ne sauroit que nous préparer des chances défavorables, sous tous les rapports.

» Après vous avoir ainsi exposé le véritable motif des instructions que, par ordre de S. M. I., j'ai l'honneur de vous transmettre aujourd'hui, il ne me reste qu'à vous engager, Monsieur, à les remplir avec votre zèle accoutumé, en vous étayant en toutes les occasions

des excellentes dispositions que M. Arbutnot a toujours manifestées, et dont il vient tout récemment de nous donner les preuves les moins équivoques. Je vous prie de remettre à cet ambassadeur la lettre ci-jointe, que je lui adresse par ordre exprès de l'empereur, pour lui faire connoître combien S. M. a su apprécier sa conduite, ainsi que pour l'informer des démarches qui vont incessamment être faites à Londres, en faveur de M. Pole.

» Je me fais un vrai plaisir, en même-temps, de vous faire connoître, Monsieur, que le zèle et l'expérience que vous avez développés dans cette dernière occasion, n'ont aucunement été méconnus par S. M. I., et qu'elle n'attend que le résultat définitif des démarches dont vous êtes chargé auprès de la sublime Porte, pour vous donner un nouveau témoignage de sa haute satisfaction.

» Quant à la représentation que vous venez de faire itérativement en faveur des sieurs Souton, Bobroff et Kosloff, vous pouvez être également persuadé qu'elle ne sera pas perdue de vue, et qu'en tems et lieu, on y aura tous les égards qui seront compatibles avec la justice et la munificence de S. M. I. Vous pouvez vous en fier, à cet égard, aux principes connus de l'empereur, ainsi qu'à l'empressement que j'aurai toujours de vous convaincre de plus en plus de la considération très-distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur,

» Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

*Signé* A. DE BUDBERG.

» Saint-Pétersbourg, 15 novembre 1806. »

*Progrès des Armées françaises dans la Pologne et la Silésie. Affaire de Strehlen, en Silésie : prise de Breslau. Notice sur la Silésie et sur la prise et reprise de Schweidnitz dans la guerre de sept ans. Affaire de Grietern, ou le Prince de Pless fut battu. Suite de l'invasion des Russes dans la Moldavie et la Valachie. Affaire de Wollin.*

*Quarante-huitième Bulletin de la Grande-Armée.*

Varsovie , 3 Janvier 1807.

» Le général Corbineau, aide-de-camp de l'Empereur, est parti de Pulstuck, avec trois régimens de cavalerie légère, pour se mettre à la poursuite de l'ennemi; il est arrivé le premier janvier à Ostrowiec, après avoir occupé Brock (1). Il a ramassé 400 prisonniers, plusieurs officiers et plusieurs voitures de bagages.

---

(1) Pulstuck est, comme nous l'avons remarqué, sur la droite de la Narew, un peu au-dessus de son confluent avec la rivière Usgierka. Il y a un pont sur la Narew. En sortant de Pulstuck, pour se rendre à

» Le maréchal Soult , ayant sous ses ordres les trois brigades de cavalerie légère de la division Lasalle , borde la petite rivière d'Orcye , pour mettre à couvert les cantonnemens de l'armée. Le maréchal Ney , le maréchal prince de Ponte-Corvo et le maréchal Bessières , ont leurs troupes cantonnées sur la gauche. Les corps d'armée des maréchaux Soult , Davoust et Lannes , occupent Pultusk et les bords du Bug.

» L'armée ennemie continue son mouvement de retraite.

» L'Empereur est arrivé le 2 janvier à Varsovie , à deux heures après midi.

» Il a gelé et neigé pendant deux jours ; mais déjà le dégel recommence , et les chemins , qui paroisoient s'améliorer , sont devenus aussi mauvais qu'auparavant.

» Le prince Borghèse a été constamment à la tête du 1<sup>er</sup>. régiment de carabiniers qu'il commande. Les braves carabiniers et cuirassiers brûloient d'en venir aux mains avec l'en-

---

Brock , on a le Bug à droite. Brock est sur la rive droite de ce fleuve ; de là remontant au nord , on arrive , en suivant la droite d'une petite rivière qui tombe dans le Bug , à Ostrowiec , c'est la route qu'a tenue le général Corbineau ; son petit corps d'armée avoit ainsi sa droite toujours appuyée d'une rivière.

nemi ; mais les divisions de dragons qui marchent en avant ayant tout enfoncé , ne les ont pas mis dans le cas de fournir une charge.

» S. M. a nommé le général Lariboissière général de division , et lui a donné le commandement de l'artillerie de sa garde. C'est un officier du plus rare mérite.

» Les troupes du grand-duc de Wurtzbourg forment la garnison de Berlin. Elles sont composées de deux régimens qui se font distinguer par leur belle tenue.

» Le corps du prince Jérôme assiège toujours Breslau. Cette belle ville est réduite en cendres. L'attente des évènements et l'espérance qu'elle avoit d'être secourue par les Russes, l'ont empêchée de se rendre, mais le siège avance. Les troupes bavaroises et wurtembergeoises ont mérité les éloges du prince Jérôme et l'estime de l'armée française.

» Le commandant de la Silésie avoit réuni les garnisons des places qui ne sont pas bloquées , et en avoit formé un corps de huit mille hommes , avec lequel il s'étoit mis en marche pour inquiéter le siège de Breslau. Le général Hédouville , chef de l'état-major du prince Jérôme , a fait marcher contre ce corps le général Montbrun , commandant les wurtem-

bergeois, et le général Minucci, commandant les bavarois. Ils ont atteint les Prussiens à Strehlen, les ont mis dans une grande déroute, et leur ont pris 400 hommes, 600 chevaux, et des convois considérables de subsistances que l'ennemi avoit le projet de jeter dans la place. Le major Erschet, à la tête de 150 hommes des chevau-légers de Linange, a chargé deux escadrons prussiens, les a rompus, et leur a fait 56 prisonniers.

» S. M. a ordonné qu'une partie des drapeaux pris au siège de Glogau fût envoyée au roi de Wurtemberg, dont les troupes se sont emparées de cette place. S. M. voulant aussi reconnoître la bonne conduite de ces troupes, a accordé au corps de Wurtemberg, dix décorations de la légion d'honneur.

Une députation du royaume d'Italie, composée de MM. Prina, ministre des finances, et homme d'un grand mérite; Renier, podestat de Venise, et Guasta Villani, conseiller-d'état, a été présentée aujourd'hui à l'Empereur.

S. M. a reçu, le même jour, toutes les autorités du pays, et les différens ministres étrangers qui se trouvent à Varsovie.

*Quarante-neuvième Bulletin de la Grande-Armée.*

Varsovie, le 8 Janvier 1807.

» Breslau s'est rendu. On n'a pas encore la capitulation au quartier-général, on n'a pas non plus l'état des magasins de subsistances et d'artillerie. On sait cependant qu'ils sont très-considérables. Le prince Jérôme a du faire son entrée dans la place. Il va assiéger Brieg, Schweidnitz et Kosel (1).

» Le général Victor, commandant le 1<sup>er</sup>. corps d'armée, s'est mis en marche pour aller faire le siège de Colberg et de Dantzick, et prendre ces places pendant le reste de l'hiver.

» M. de Zastrow, aide-de-camp du roi de Prusse, homme sage et modéré, qui avoit signé l'armistice que son maître n'a pas ratifié, a cependant été chargé, à son arrivée à Koenigsberg, du porte-feuille des affaires étrangères.

---

(1) Voyez la notice à la suite de ce Bulletin nous y fessons connoître l'importance de la prise de Breslau; l'on y trouvera aussi des détails sur la Silésie et la reprise de Schweidnitz par les Prussiens en 1762.

» Notre cavalerie légère n'est pas loin de Koenigsberg. L'armée russe continue son mouvement sur Grodno. On apprend que dans les dernières affaires elle a eu un grand nombre de généraux tués et blessés. Elle montre assez de mécontentement contre l'Empereur de Russie et la cour. Les soldats disent que si l'on avoit jugé leur armée assez forte pour se mesurer avec avantage contre les français, l'Empereur, sa garde, la garnison de Pétersbourg et les généraux de la cour auroient été conduits à l'armée, par cette même sécurité qui les y mena l'année dernière; que si au contraire les évènements d'Austerlitz et ceux d'Jena ont fait penser que les Russes ne pouvoient pas obtenir des succès contre l'armée française, il ne falloit pas les engager dans une lutte inégale. Ils disent aussi: l'Empereur Alexandre a compromis notre gloire. Nous avons toujours été vainqueurs, nous avons établi et partagé l'opinion que nous étions invincibles. Les choses sont bien changées. Depuis deux ans on nous fait promener des frontières de la Pologne en Autriche, du Dniester à la Vistule, et tomber partout dans les pièges de l'ennemi. Il est difficile de ne pas s'appercevoir que tout cela est mal dirigé.

» Le général Michelson est toujours en Moldavie. On n'a pas de nouvelles qu'il se soit porté contre l'armée turque qui occupe Bucharest et la Valachie. Les faits d'armes de cette guerre se bornent jusqu'à présent à l'investissement de Choczim et de Bender. De grands mouvemens ont lieu dans toute la Turquie , pour repousser une aussi injuste agression.

» Le général baron de Vincent est arrivé de Vienne à Varsovie, porteur de lettres de l'Empereur d'Autriche pour l'Empereur Napoléon.

» Il étoit tombé beaucoup de neige, et il avoit gelé pendant trois jours. L'usage des traîneaux avoit donné un grande rapidité aux communications ; mais le dégel vient de recommencer. Les Polonnais prétendent qu'un pareil hiver est sans exemple dans ce pays-ci. La température est effectivement plus douce qu'elle ne l'est ordinairement à Paris dans cette saison.

*Notice sur la Silésie, Breslau, et la Prise de Schweidnitz, par les Prussiens dans la guerre de sept-ans.*

Breslau est la capitale de la Silésie, et la reddition de cette place entraîne toujours avec elle la soumission de cette belle province, lors même que quelques autres forteresses, telles que Brieg, Schweidnitz et Kosel, tiennent encore, comme il est arrivé dans cette guerre. On jugera de l'importance de cette province par la notice suivante qui passe pour être exacte. La population de la Silésie est de 2,044,000 individus, dont 984,170 catholiques. Les revenus que le roi de Prusse tiroit de ce pays, sont évalués à 6,000,000 d'écus, environ 20,300,000 fr. L'agriculture est florissante sur le côté occidental de l'Oder; de l'autre côté, les terres sont en partie sablonneuses. L'entretien des bestiaux est ici de la plus grande importance; on a compté dernièrement 1,836,000 bêtes à laine, qui donnoient 4,000,000 pesant de laine. La culture de la garance donne un produit annuel de 100,000 liv. On cultive aussi le tabac, le houblon, et surtout le lin. Dans plusieurs parties de la Silésie, un 6<sup>e</sup>. des champs est ensemencé de lin. Dans la basse-Silésie, qui est la plus tempérée, quoique située au nord, on fait un peu de mauvais vin. Aux environs de Breslau et de Liegnitz, les vergers sont d'un très-grand produit; on a compté dernièrement plus de 3 millions de pieds d'arbres fruitiers, sans y comprendre 480 mille mûriers. Près de Liegnitz, on cultive avec succès une plante de Syrie, qui donne de la soie, et que les botanistes nomment *asclepias syriaca*; en 1802, on en avoit 80 mille pieds. Les mines donnent moins qu'autrefois; les mines de fer et de plomb sont les plus importantes; on en tire environ 300 mille quintaux de toute sorte de fer, 4,700 quintaux de plomb, et 1 million 200 mille boisseaux de charbon de terre. Les manufactures de toiles occupent presque tous les habitans des montagnes.

Dans le dénombrement de 1802, on a trouvé 31,629 métiers, et 46,988 ouvriers en activité; les objets qu'ils avoient fabriqués valoient une somme de 9,039,984 écus de Prusse, près de 34 millions de francs. Les blanchisseries de la Silésie ne le cèdent qu'à celles de la Hollande. On évalue à 250 mille le nombre des individus qui cultivent cette branche d'industrie. Les manufactures en laine tiennent le second rang. Dans le dernier dénombrement, on trouva 15,839 ouvriers avec 5114 métiers; les marchandises fabriquées valoient 4,643,934 écus de Prusse. Les manufactures en coton prennent un accroissement rapide; leurs produits ne s'élevoient, il y a dix ans, qu'à la valeur de 400,000 écus; à présent c'est le double. Les fabriques en fer et acier ont donné un produit de la valeur de 1,470,409 écus. Enfin, la valeur totale des produits de l'industrie manufacturière de la Silésie est à présent de plus de 20,000,000 d'écus ou 75,000,000 de francs annuellement; on en exporte les trois quarts. La Silésie doit presque toute sa prospérité à l'excellente administration établie par Frédéric II. La population s'accroît annuellement de 13 à 14000 individus; et l'on estime qu'en 1840 elle sera plus que double de ce qu'elle étoit en 1740, époque de la conquête prussienne.

Breslau, situé sur l'Oder, qui est fort large dans cet endroit, est une ville très-manufacturière et célèbre par le siège qu'elle soutint en 1757, qu'elle fut reprise par les Prussiens sur les Autrichiens qui s'en étoient emparés. Nous parlerons de ce siège en rappelant dans le volume suivant celui qu'elle vient d'éprouver, et à la suite duquel les Français s'en sont rendus maîtres.

En remontant l'Oder, à onze lieues sud-est de Breslau; l'on trouve Brieg qui est une assez belle ville capitale d'une principauté du même nom; elle fut prise en 1741 par Frédéric II qui l'a fortifiée et embellie. Il y a beaucoup de bonnes fabriques, un collège, une académie pour la noblesse, et un long pont de bois sur l'Oder. Brieg est sur la rive gauche du

fleuve. — Schweidnitz ou Schuenitz est une forte ville de Silésie, située sur une éminence à dix lieues à l'ouest de Breslau. Il y a des manufactures. Cette ville est célèbre par les batailles qu'y livrèrent les Prussiens et les Autrichiens en 1742, et plus encore par la prise qu'en firent ceux-ci en 1761, et la reprise qu'en effectua le roi de Prusse en 1762.

Pour obtenir ce succès, le général Laudhon qui commandoit les Autrichiens, voulant profiter de l'absence du roi de Prusse (qui s'étoit retiré des environs de Schweidnitz en septembre 1761, entreprit de brusquer cette place importante. Dès le lendemain 30 septembre, à cinq heures du soir, la ville se trouva bloquée par un cercle de troupes qui se resserrait petit à petit à mesure qu'elles s'avançoient. L'attaque commença à cinq heures du matin, et se fit en cinq endroits différens à la fois. Malgré la vivacité du feu de la mousqueterie et de l'artillerie des assiégés, les Autrichiens pénétrèrent de toutes parts par les glacis, et parvinrent au chemin couvert. La garnison fut chassée successivement de chaque ouvrage, et menée tambour battant pas à pas jusqu'au corps de la place où elle alloit, et faite prisonnière de guerre. Alors les échelles ayant été appliquées, les Autrichiens escadèrent les remparts; cette attaque n'auroit peut-être pas coûté cinquante hommes, sans l'accident arrivé à un magasin à poudre, qui, par son explosion, fit périr un bataillon prussien et cinq à six cents autrichiens. Ceux-ci, à six heures du matin, se trouvèrent maîtres de la ville. L'expédition fut poussée avec tant d'activité, que le général commandant, M. de Zastrow, n'eut pas même le temps de proposer une capitulation.

Mais l'année suivante au mois de juillet, le roi de Prusse qui n'étoit pas homme à se laisser ainsi déposer, mit le siège devant Schweidnitz; il le poussa avec une vigueur et une activité étonnantes. De part et d'autre on donna des preuves du plus grand courage et de la plus rare habileté militaire. Le terrain

fut disputé pied à pied ; la garnison autrichienne , quoiqu'excédée par les fatigues et les sorties qui durèrent pendant deux mois , soutint plusieurs assauts ; elle n'avoit plus de vivres pour se soutenir , lorsque certaine de ne pouvoir obtenir de secours , elle fut obligée de se rendre prisonnière et d'apporter au monarque prussien les clefs de la ville qu'elle avoit si courageusement et si malheureusement défendue. Le vainqueur ne put s'empêcher de donner les éloges mérités à cette brave garnison , et de la traiter aussi bien que l'état des affaires le lui permettoit. — Kosel que l'on prononce Kosle , est une petite , mais forte ville que l'on trouve en remontant l'Oder sur la droite , et auprès duquel elle est située à cinq lieues nord de Ratibor , qui est encore plus haut. Les Prussiens firent le siège de cette ville qu'ils prirent en 1745.

### *Cinquantième Bulletin de la Grande-Armée.*

Varsovie , le 14 janvier 1807.

» Les troupes françaises ont trouvé à Ostrolenka quelques malades Russes que l'ennemi n'avoit pu transporter. Indépendamment des pertes de l'armée russe en blessés , elle en éprouve encore de très-considérables par les maladies qui se multiplient chaque jour (1).

---

(1) Ostrolenka , ou Ostroleka , comme portent quelques cartes , est une ville de la Pologne prussienne , dans le palatinat de Mazovie , située sur la gauche de la Narew , à environ 8 lieues de son embouchure dans le Bug.

Voyez ce que nous avons dit précédemment de la Vistule , de la Narew et du Bug.

» La plus grande désunion s'est établie entre les généraux Kaminski, Benigsen et Buxhowden.

» Tout le territoire de la Pologne prussienne, se trouve actuellement évacué par l'ennemi.

» Le roi de Prusse a quitté Koenigsberg et s'est réfugié à Memel.

» La Vistule, la Narew et le Bug avoient, pendant quelques jours charrié des glaçons; mais le temps s'est ensuite radouci, et tout annonce que l'hiver sera moins rude à Varsovie, qu'il ne l'est ordinairement à Paris.

» Le 8 janvier, la garnison de Breslau, forte de 5,500 hommes, à défilé devant le prince Jérôme. La ville a beaucoup souffert. Dès les premiers momens où elle a été investie, le gouverneur prussien avoit fait brûler ses trois faubourgs. La place ayant été assiégée en règle, on étoit déjà à la brèche lorsqu'elle s'est rendue. Les Bavaois et les Wurtembergeois se sont distingués par leur intelligence et leur bravoure. Le prince Jérôme investit dans ce moment et assiége à la fois toutes les autres places de la Silésie. Il est probable qu'elles ne feront pas une longue résistance (1).

---

(1) Voyez la *notice* précédente sur la Silésie.

» Le corps de 10,000 hommes que le prince de Pless avoit composé de tout ce qui étoit dans les garnisons des places , a été mis en pièces dans les combats du 29 et du 30 décembre.

» Le général Montbrun , avec la cavalerie wurtembergeoise , fut à la rencontre du prince de Pless , vers Ohlau , qu'il occupa le 28 au soir. Le lendemain , à cinq heures du matin , le prince de Pless le fit attaquer. Le général Montbrun , profitant d'une position défavorable où se trouvoit l'infanterie ennemie , fit un mouvement sur sa gauche , la tourna , lui tua beaucoup de monde , et lui prit 700 hommes , quatre pièces de canon et beaucoup de chevaux.

» Cependant les principales forces du prince de Pless étoient derrière la Neisse , où il les avoit rassemblées après le combat de Strehlen. Parti de Schurgast et marchant jour et nuit , il s'avança jusqu'au bivouac de la brigade wurtembergeoise , placée en arrière de d'Hubé sous Breslau. A huit heures du matin , il attaqua avec 9,000 hommes , le village de Grietern , occupé par deux bataillons d'infanterie et par les cheveu-légers de Linange , sous les ordres de l'adjutant-commandant Duvyrier ; mais il fut reçu vigoureusement et forcé à une

retraite précipitée. Les généraux Montbrun et Minucci, qui revenoient d'Ohlau, eurent aussitôt l'ordre de marcher sur Schweidnitz, pour couper la retraite à l'ennemi. Mais le prince de Pless s'empessa de disperser toutes ses troupes, et les fit rentrer par détachemens dans les places, en abandonnant dans sa fuite, une partie de son artillerie, beaucoup de bagages et de chevaux. Il a de plus perdu dans cette affaire, beaucoup d'hommes tués et 800 prisonniers.

» S. M. a ordonné de témoigner sa satisfaction aux troupes bavaroises et wurtembergoises.

» Le maréchal Mortier entre dans la Poméranie suédoise (1).

---

(1) La Poméranie suédoise, et l'île de Rugen, qui en fait en quelque sorte partie, se trouvent au nord du Mecklenbourg et de la Poméranie prussienne; elles sont l'extrémité septentrionale de l'Allemagne, et ne sont séparées des îles danoises et de la Suède que par un bras de la mer Baltique.

L'étendue du territoire et de la population de la Poméranie suédoise se trouvoit, en 1793, ainsi qu'il suit, savoir : la Poméranie suédoise propre, dont Stralsund est la capitale, 147 lieues carrées, 85,081 habitans; l'île de Rugen, 47 lieues carrées, 24,085 habitans; Weimar et son territoire, 5 lieues carrées, 10,000 habitans. Total, 199 lieues carrées, et 117,166 habitans. Mais comme le militaire n'est point compris dans cet état; que, depuis 1793, la population a été accrue

» Des lettres arrivées de Bucharest, donnent des détails sur les préparatifs de guerre de

---

d'environ 600 individus par an, celle d'aujourd'hui doit être estimée de 140,000 habitans environ.

Le Poméranie suédoise est une plaine peu élevée et d'un sol argilleux et froid; elle est entrecoupée de canaux, qui facilitent, à l'aide de quelques rivières, les communications en tous sens. L'île de Rugen n'en est séparée que par un détroit d'un tiers de lieue, ou de 800 toises : une presqu'île appelée Jasmund tient à l'île de Rugen, proprement dite, par un rempart de rochers de granit, mêlés de porphire et de silex; c'est dans une forêt située au fond de cette presqu'île qu'étoit, à ce qu'on croit, le temple de la déesse Hertha (la Terre), dont parle Tacite. La Poméranie suédoise et l'île de Rugen sont fertiles en grains et en lin; mais il y a peu de pâturage; la pêche y est un objet important. — Stralsund est une ville très-fortifiée, située entre plusieurs lacs d'un côté, et le détroit de Rugen de l'autre. On y compte 10 à 12,000 habitans, sans une garnison habituelle de 5,000 individus.

On n'a point oublié l'anecdote du roi de Suède à Stralsund, à son retour de Bender.

» Ce prince, après avoir traversé l'Allemagne comme un simple particulier, et en courant mille dangers, arriva, avec un des officiers de sa suite, nommé Durring, tous les deux à cheval, aux portes de Stralsund, à une heure après minuit : ils avoient couru seize jours la poste sans s'arrêter.

» Le roi cria à la sentinelle, qu'il étoit un courier dépêché de Turquie par le roi de Suède, qu'il falloit qu'on le fit parler dans le moment au général Ducker, gouverneur de la place : la sentinelle répondit qu'il étoit tard, que le gouverneur étoit couché, et qu'il falloit attendre au point du jour.

» Le roi répliqua qu'il venoit pour des affaires importantes, et leur déclara que, s'ils n'alloient pas

Barayctar et du pacha de Widin. Au 20 décembre, l'avant-garde de l'armée turque, forte de 15,000 hommes, étoit sur les frontières de la Valachie et de la Moldavie. Le prince d'Olgorouki s'y trouvoit aussi avec ses troupes. Ainsi l'on étoit en présence. En passant à Bucharest, les officiers turcs paroissoient fort

réveiller le gouverneur sans délai, ils seroient tous punis le lendemain matin. Un sergent alla enfin réveiller le gouverneur; Ducker s'imagina que c'étoit peut-être un des généraux du roi de Suède: on fit ouvrir les portes; on introduisit ce courrier dans sa chambre.

» Ducker, à moitié endormi, lui demanda des nouvelles du roi de Suède; le roi, le prenant par le bras, » Eh quoi! dit-il, Ducker, mes plus fidèles sujets » m'ont-ils oublié? » Le général reconnut le roi; il ne pouvoit croire ses yeux; il se jette en bas du lit, embrasse les genoux de son maître en versant des larmes de joie. La nouvelle étant répandue à l'instant dans la ville, tout le monde se leva; les soldats vinrent entourer la maison du gouverneur: les rues se remplirent des habitans, qui se demandoient les uns aux autres, est-il vrai que le roi est ici? On fit des illuminations à toutes les fenêtres; le vin coula dans les rues à la lumière de mille flambeaux, et au bruit de l'artillerie.

» Cependant, on mena le roi au lit; il y avoit seize jours qu'il ne s'étoit couché: il fallut couper ses bottes sur les jambes, qui s'étoient enflées par l'extrême fatigue. Il n'avoit ni linge, ni habit; on lui fit une garde-robe à la hâte, de ce que l'on put trouver dans la ville. Quand il eut dormi quelques heures, il ne se leva que pour aller faire la revue de ses troupes, et visiter les fortifications. . . . . ( Voltaire, *Histoire de Charles XII*; Liv. VII ).

animés ; ils disoient à un officier français qui se trouvait dans cette ville : « les Français » verront de quoi nous sommes capables. Nous » formons la droite de l'armée de Pologne » nous nous montrerons dignes d'être loués par » l'Empereur *Napoléon*. »

» Tout est en mouvement dans ce vaste Empire , les scheiks et les ulhemas donnent l'impulsion , et tout le monde court aux armes pour repousser la plus injuste des agressions (1).

» M. Italinski n'a évité jusqu'à présent d'être mis aux Sept-Tours, qu'en promettant que les Russes au retour de son courrier , auroient l'ordre d'abandonner la Moldavie , et de rendre Choczim et Bender.

» Les Serviens, que les Russes ne désavouent plus pour alliés , se sont emparés d'une île

(1) Scheik ; ce mot est arabe, et signifie *vieillard*. Les Turcs donnent ce nom à leurs prélats dans la religion mahométane. Les Scheiks se distinguent des autres musulmans par un turban vert ; le muphti ( le pape des Turcs ) est qualifié de *Scheik-ulismani* ; ce qui signifie *prélat des élus*. Il y a des scheiks à qui l'on donne le nom de *schéref*, c'est-à-dire, de saint ; ce titre se donne surtout aux prélats des grandes mosquées. Ces prélats sont des espèces de supérieurs ou directeurs en chef des cérémonies religieuses des Turcs. Les ulhemas sont des docteurs de la loi , attachés à l'enseignement, à l'interprétation et à l'observation des lois religieuses.

du Danubé qui appartient à l'Autriche , et d'où ils canonnent Belgrade. Le gouvernement autrichien a ordonné de la reprendre (1).

L'Autriche et la France sont également intéressées à ne pas voir la Moldavie , la Valachie , la Servie , la Grèce , la Romélie , la Natolie , devenir le jouet de l'ambition des Moscovites.

» L'intérêt de l'Angleterre , dans cette contestation , est au moins aussi évident que celui de la France et de l'Autriche ; mais le reconnoîtra-t-elle ? Imposera-t-elle silence à la haine qui dirige son cabinet ? Ecouterat-elle les leçons de la politique et de l'expérience ? Si elle ferme les yeux sur l'avenir , si elle ne vit qu'au jour le jour , si elle n'écoute que sa jalousie contre la France , elle déclarera peut-

(1) Les Serviens sont des peuples habitant cette partie de la Turquie d'Europe , qu'on appelle la Servie ; elle est bornée , au nord , par le Danube et la Saxe ; au sud , par l'Albanie et la Macédoine ; à l'ouest , par la Bosnie. Elle est à 38 lieues du nord au sud , 76 de l'est à l'ouest ; le territoire en est fertile. Les habitans sont de la religion grecque , turbulens , séditions ; leur province est depuis long-temps le théâtre d'une guerre opiniâtre. Belgrade , qui en est la capitale , avoit été prise en 1789 , par l'empereur d'Autriche , qui l'a rendue.

Nous ferons connoître plus particulièrement ce peuple , qui joue un rôle dans la guerre actuelle , dans une notice sur Passwan-Oglou , mort au commencement de cette année.

être la guerre à la Porte , elle se fera l'auxiliaire de l'insatiable ambition des Russes , elle creusera elle-même un abîme , dont elle ne reconnoîtra la profondeur qu'en y tombant (1).

*Cinquante-unième Bulletin de la Grande-Armée.*

Varsovie , 14 Janvier 1807.

» Le 29 décembre , la dépêche ci-jointe du général Benigsen parvint à Koenigsberg , au roi de Prusse. Elle fut sur-le-champ publiée et placardée dans toute la ville , où elle excita les transports de la plus vive joie. Le roi reçut publiquement des complimens ; mais le 31 au soir , on apprit , par des officiers prussiens et par d'autres relations du pays , le véritable

---

(1) L'on peut voir dans les pièces que nous avons rapportées au §. V, les causes, ou, si l'on veut, les prétextes de ces hostilités commençantes. Comme elles se mêlent aux événemens de la guerre actuelle, que l'Empereur des Français est, dans ce moment, l'espoir de la Turquie, et que son intervention est la seule puissance qui puisse mettre l'empire ottoman à l'abri du sort de la Pologne, nous aurons soin de tenir les lecteurs au courant de tout ce qui se passera de ce côté du théâtre de la guerre, et de mettre sous leurs yeux les pièces authentiques que les puissances belligérantes publieront à ce sujet.

état des choses. La tristesse et la consternation furent alors d'autant plus grandes, qu'on s'étoit plus entièrement abandonné à l'allégresse. On songea dès-lors à évacuer Kœnigsberg, et l'on en fit sur-le-champ tous les préparatifs. Le trésor et les effets les plus précieux furent aussitôt dirigés sur Memel. La reine, qui étoit assez malade, s'embarqua le 3 janvier pour cette ville. Le roi partit le 6 pour s'y rendre. Des débris de la division du général Lestocq se replièrent aussi sur cette place, en laissant à Kœnigsberg deux bataillons et une compagnie d'invalides.

» Le ministère du roi de Prusse est composé de la manière suivante :

» M. le général de Zastrow est nommé ministre des affaires étrangères ;

» M. le général Ruchel, encore malade de la blessure qu'il a reçue à la bataille d'Jena, est nommé ministre de la guerre ;

» M. le président de Sagebarthe est nommé ministre de l'intérieur.

» Voici en quoi consistent maintenant les forces de la monarchie prussienne.

» Le roi est accompagné par 1,500 hommes de troupes, tant à pied qu'à cheval ;

» Le général Lestocq a à-peu-près 5,000

hommes , y compris les deux bataillons laissés à Kœnigsberg avec la compagnie d'invalides ;

» Le lieutenant-général Hamberger commande à Dantzick , où il a 6,000 hommes de garnison. Les habitans ont été désarmés. On leur a intimé qu'en cas d'alerte , les troupes feront feu sur tous ceux qui sortiront de leurs maisons.

» Le général Gutadon commande à Colberg avec 1,800 hommes.

» Le lieutenant-général Courbière est à Graudentz avec 3,000 hommes.

» Les troupes françaises sont en mouvement pour cerner et assiéger ces places.

» Un certain nombre de recrues que le roi de Prusse avoit fait réunir , et qui n'étoient ni habillés ni armés , ont été licenciés , parce qu'il n'y avoit plus de moyen de les contenir.

» Deux ou trois officiers anglais étoient à Kœnigsberg , et faisoient espérer l'arrivée d'une armée anglaise.

» Le prince de Pless a en Silésie 12 ou 15 mille hommes enfermés dans les places de Brieg , Niesse , Schwednitz et Kosel , que le prince Jérôme a fait investir.

» Nous ne dirons rien de la ridicule dépêche du général Benigsen ; nous remarquerons

seulement qu'elle paroît contenir quelque chose d'inconcevable (1). Ce général semble accuser son collègue le général Buxhowden ; il dit qu'il étoit à Makow. Comment pouvoit-il ignorer que le général Buxhowden étoit allé jusqu'à Golymin où il avait été battu ? Il prétend avoir remporté une victoire, et cependant il étoit en pleine retraite à dix heures du soir, et cette retraite fut si précipitée, qu'il abandonna ses blessés. Qu'il nous montre une seule pièce de canon, un seul drapeau français, un seul prisonnier, hormis douze ou quinze isolés qui peuvent avoir été pris par les Cosaques sur les derrières de l'armée, tandis que nous pouvons lui montrer 6,000 prisonniers, deux drapeaux qu'il a perdus près de Pultusk, et 3,000 blessés qu'il a abandonnés dans sa fuite. Il dit encore qu'il a eu contre lui le grand-duc de Berg et le maréchal Davoust, tandis qu'il n'a eu affaire qu'à la division Suchet, du corps du maréchal Lannes. Le 17<sup>e</sup>. régiment d'infanterie légère, le 34<sup>e</sup>. de ligne, le 64<sup>e</sup>. et le 88<sup>e</sup>., sont les seuls régimens qui se soient battus contre lui. Il faut qu'il ait bien peu réfléchi sur la position

---

(1) Voyez cette dépêche plus bas.

de Pultusk, pour supposer que les Français vouloient s'emparer de cette ville. Elle est dominée à portée de pistolet.

» Si le général Buxhowden a fait, de son côté, une relation aussi véridique du combat de Golymin, il deviendra évident que l'armée française a été battue, et que, par suite de sa défaite, elle s'est emparée de 100 pièces de canon et de 1,600 voitures de bagages, de tous les hôpitaux de l'armée russe, de tous ses blessés, et des importantes positions de Sieroch, de Pultusk, d'Ostrolenka, et qu'elle a obligé l'ennemi à reculer de 80 lieues.

» Quant à l'induction que le général Benigsen veut tirer de ce qu'il n'a pas été poursuivi, il suffira d'observer qu'on se seroit bien gardé de le poursuivre, puisqu'il étoit débordé de deux journées, et que, sans les mauvais chemins qui ont empêché le maréchal Soult de suivre ce mouvement, le général russe auroit trouvé les Français à Ostrolenka.

» Il ne reste plus qu'à chercher quel peut être le but d'une pareille relation. Il est le même, sans doute, que celui que se proposent les Russes dans les relations qu'ils ont faites de la bataille d'Austerlitz. Il est le même, sans doute, que celui des ukases par lesquels

l'empereur Alexandre refusoit la grande décoration de l'ordre de Saint-Georges , parce que , disoit-il , il n'avoit pas commandé à cette bataille , et acceptoit la petite décoration pour les succès qu'il y avoit obtenus , quoique sous le commandement de l'empereur d'Autriche.

» Il y a cependant un point de vue sous lequel la relation du général Benigsen peut être justifiée. On a craint , sans doute , l'effet de la vérité dans les pays de la Pologne prussienne et de la Pologne russe , que l'ennemi avoit à traverser , si elle y étoit parvenue avant qu'il eût pu mettre ses hôpitaux et ses détachemens isolés à l'abri de toute insulte.

» Ces relations , aussi évidemment ridicules , peuvent avoir encore pour les Russes l'avantage de retarder de quelques jours l'élan que des récits fidèles donneroient aux Turcs ; et il est des circonstances où quelques jours sont un délai d'une certaine importance. Cependant , l'expérience a prouvé que toutes ces ruses vont contre leur but , et qu'en toutes choses , la simplicité et la vérité sont les meilleurs moyens de politique.

» Ci-joint le journal du siège de Breslau.

*Journal des opérations du siège de Breslaw, par le corps d'armée du Prince Jérôme Napoléon, depuis le 7 Décembre 1806, jusqu'au 9 Janvier 1807.*

La place de Glogau s'étant rendue le 2 décembre au général Vandamme, qui se trouvoit à la tête de la division des troupes du roi de Wurtemberg, ce général reçut, le 4, l'ordre de se porter sur Breslaw pour investir cette place sur la rive gauche de l'Oder, tandis que le prince Jérôme qui étoit à Kalich avec deux divisions bavaroises, devoit venir par la rive droite en compléter l'investissement et prendre le commandement général.

Le général Vandamme envoya trois régimens de cavalerie wurtembergeoise, sous le commandement du général Montbrun, commencer l'investissement de Breslaw, et arriva lui-même, le 6, à Lissa avec la tête de l'infanterie.

Le 7, le général Vandamme reconnut à la hâte, avec le général Pernety, commandant l'artillerie, et le colonel du génie, Blein, la partie occidentale de la place, dont on savoit la garnison forte de 6000 hommes, et on détermina l'emplacement de deux tranchées et de deux batteries incendiaires à droite et à gauche du faubourg Saint-Nicolas, cette dernière s'appuyant à l'Oder. Les troupes bavaroises ne pouvoient arriver que le lendemain au soir au plus tôt, et l'on ne pouvoit songer à un établissement vers le haut Oder; car on avoit à craindre d'être surpris par les détachemens que pouvoient envoyer les garnisons de Schweidnitz, Glatz, Neiss, Brieg, etc.

Le défaut de travailleurs fit que, dans la nuit du 7 au 8, on ne put qu'ouvrir deux communications vers l'emplacement des batteries projetées.

Les batteries ne furent donc commencées que la nuit du 8 au 9, et en état de tirer que le matin du 10.

Le prince Jérôme arriva le 9 à Hundsfeld avec la

division du général Minucci et la cavalerie aux ordres du général Lefebvre ; un pont fut établi à Kosel , et une partie de la division Minucci passa sur la rive gauche , sous le commandement du général Vandamme. Le quartier-général du prince fut établi le 10 à Lissa.

Il y avoit en batterie à la tranchée de droite , deux mortiers et trois obusiers ; en face de la rue du faubourg Saint-Nicolas , trois obusiers de campagne ; à la tranchée de gauche , trois mortiers et un obusier de siège , trois obusiers de campagne ; enfin sur la rive droite , huit pièces , tant obusiers de campagne que canons de six.

Le 10 , après avoir fait tirer depuis six heures du matin jusqu'à midi , le prince envoya au gouverneur de Breslaw une sommation qui demeura sans effet.

On avoit eu quelques mortiers et obusiers démontrés par la vétusté de leurs affûts : on attendit , pour continuer les opérations , l'arrivée de deux mortiers et de deux pièces de 24 , de Glogau ; mais ces derniers ne purent être mis en batterie avant le 15.

La nuit du 11 au 12 , on ouvrit , sur la rive droite , une tranchée en prolongement de la première , pour placer les nouveaux mortiers en batterie à son extrême droite. A la gauche , on ouvrit une seconde parallèle , et on plaça les batteries à l'extrême gauche de la première , qui se trouvoit beaucoup plus rapprochée des ouvrages.

On tira la journée du 12 et la nuit du 12 au 13 , mais avec lenteur , les munitions étant très-peu abondantes.

Le 13 , il arriva une compagnie de sapeurs , une compagnie de mineurs , et le capitaine d'génie Rolland. Jusqu'alors le colonel du génie Blein s'étoit trouvé à-peu-près seul pour tracer et faire exécuter les travaux , le capitaine Depanthon l'ayant aidé la seule nuit du 8 au 9 , et le lieutenant bavarois Hatzy n'ayant commencé à être employé près de lui que dans la nuit du 11 au 12.

On employa immédiatement ces deux compagnies

à faire des coupures importantes dans le faubourg St.-Nicolas et sur la droite du cimetière, et à pratiquer des batteries dans une seconde parallèle ouverte à droite du faubourg dans la nuit du 12 au 13, tandis qu'à la gauche on avoit aussi prolongé la seconde parallèle en y ménageant des redans pour y placer de l'artillerie légère, afin de prendre à revers les batteries de l'ennemi. On avoit même poussé un boyau très-en avant et formé une petite place d'armes d'où les chasseurs wurtembergeois pouvoient tirer sur les canonniers ennemis ; mais on reconnut qu'un bras de l'Oder nous séparoit de leurs ouvrages ; en sorte qu'après avoir prolongé la place d'armes jusqu'à l'Oder, dans la nuit du 13 au 14, on en resta là sur la gauche.

On employa la nuit du 14 au 15 à ouvrir plusieurs zigzags pour la communication de la première à la deuxième parallèle à droite du faubourg St.-Nicolas, et le 15 matin tout fut prêt pour le troisième bombardement.

Il y avoit à la première parallèle, à l'extrême droite, deux mortiers et trois obusiers ; à l'ancienne batterie, au centre, deux mortiers et trois obusiers ; au centre de la deuxième parallèle, deux obusiers et quatre pièces de 6 ; enfin, sur la rive droite de l'Oder, huit pièces ou obusiers ; en tout 32 pièces.

Nous eûmes deux mineurs blessés et un sapeur tué.

Le feu ayant cessé à midi le 15, le prince Jérôme envoya une deuxième sommation qui demeura encore sans effet. Il fit demander la sortie de tous les officiers prisonniers sur parole ; ils sortirent le 17 au nombre de près de 60.

On s'occupa alors de reconnoître toute la place, et le colonel Blein découvrit que le corps de la place n'étoit point revêtu dans deux parties fort étendues, vers la porte de Schweidnitz et celle d'Ohlau, et du Ziegel-Seantz ; mais qu'en avant d'un fossé plein d'eau, d'une largeur de vingt toises et peut-être plus, il régnoit une contre-garde générale en terre, sur les saillans de laquelle étoient construites des lunettes à flancs

retirés , ouvrages fraisés et palissadés que l'ennemi n'occupoit que devant les fronts revêtus du faubourg St.-Nicolas , où étoient dirigées nos attaques , mais qui se trouvoient assez protégés par un avant-fossé de dix à douze toises de largeur et de six à sept pieds de profondeur d'eau.

On avoit eu avis que le prince de Pless , nommé major-général , d'un esprit ambitieux et remuant , réunissoit des troupes et levoit des paysans : qu'un aide-de-camp du roi de Prusse avoit apporté une proclamation , par laquelle il invitoit ses fidèles silésiens à défendre les places , et menaçoit les gouverneurs de les faire décapiter s'ils ne faisoient leur devoir. Le prince Jérôme se détermina à faire venir la division Deroi et la brigade de cavalerie du général Mazanelli , qui étoient restées à Kalisch , afin d'entreprendre contre Breslaw , soit une attaque de vive force , soit un siège en règle , si les circonstances le permettoient. Ces troupes devoient arriver du 20 au 21.

Il s'agissoit de traverser deux fossés très-larges et très-profonds , et de s'emparer d'une double enceinte : les difficultés n'étoient pas médiocres. Suivre les méthodes lentes d'un siège , c'étoit appeler l'attention de l'ennemi sur des points foibles , l'y faire porter son artillerie , et s'exposer à s'en voir écrasé ; car on savoit que Breslaw avoit un arsenal , comme place de dépôt de la Silésie.

Il falloit donc chercher un moyen prompt de passage pour ces deux fossés , et tenir l'ennemi tellement en haleine sur plusieurs points , qu'il ne pût soupçonner le véritable point d'attaque.

Le colonel Blein proposa un équipage de pont sur chevalets et sur bateaux , pour passer les deux fossés de la porte de Schweidnitz : avec des troupes bien déterminées , ce passage pouvoit se faire de vive force , et l'ennemi pouvoit y croire. Il fit en même temps construire des radeaux , au moyen d'échelles réunies deux par deux , soutenues par des tonneaux vides , et recouvertes de planches. Tous ces moyens de pas-

sage furent réunis dans la journée du 22, à la queue du faubourg de Neudorff, vis-à-vis la porte de Schweidnitz ; en sorte que l'ennemi qui ne manquoit pas d'espions, crut que le passage seroit tenté sur ce point. On avoit fait prendre, à dessein de le mieux tromper, tous les bateaux qui étoient dans l'Ohlau pour les porter sur le même point.

On devoit, à la nuit tombante, transporter tous les radeaux au faubourg d'Ohlau, pour y tenter le véritable passage. Trois cent cinquante outils, 90 gabions, 150 fascines étoient prêts à y être transportés aussi pour former un établissement dans les ouvrages de l'enveloppe extérieure.

On avoit demandé le nombre d'hommes nécessaires pour tous ces objets ; mais les ordres ne furent point exécutés, et l'on fut obligé, pour transporter les radeaux, d'employer les troupes même destinées à l'attaque. Ces troupes n'avoient eu rendez-vous qu'à quatre heures du matin, au faubourg d'Ohlau, l'attaque ne pouvant avoir lieu qu'à cette heure, à cause du clair de lune, en sorte que l'on ne jeta le premier radeau dans l'avant-fossé qu'à cinq heures. Ce radeau avoit 30 pieds de long : il en fallut jeter trois autres de 12 à 15 pieds pour pouvoir atteindre l'autre rive. Les sapeurs, neufs à une telle manœuvre, furent lents à lier les radeaux ensemble : un officier, ivre, vint se jeter sur ces radeaux, et embarrassa la manœuvre à un point extrême ; deux soldats, de ceux qui portoient un radeau, ayant été tués par un boulet, peut-être unique dans tout le temps de cette manœuvre, tous les autres prirent la fuite ; enfin à 7 heures du matin, le caporal de sapeurs français s'étant jeté à l'eau, avoit amarré le pont de radeaux aux palissades de la lunette du pont d'attaque ; mais il étoit presque jour, et l'on ne pouvoit plus avoir le temps de former un établissement à couvert du bastion d'Ohlau, pour soutenir l'attaque trop tardive : le colonel Duvoyrier et le capitaine de sapeurs Ramonet qui devoient passer les premiers à la tête des

troupes, s'étant consultés avec le colonel du génie, on se décida à renoncer à cette attaque que l'ennemi n'avoit point découverte jusqu'alors. A peine la tête de la colonne eut-elle commencé le mouvement rétrograde, qu'elle fut accueillie par un feu de mousqueterie et de mitraille assez vif, mais qui ne nous fit point de mal. Les lieutenans du génie bavarois, Hatzky et Ettlenger, ce dernier venu avec la division Deroy, étoient à cette attaque.

L'attaque de la porte de Schweidnitz où se trouvoient la compagnie de mineurs et le capitaine du génie Roland, et qui avoit été abandonnée de prime-abord, l'ennemi ayant fait feu immédiatement, et plusieurs autres fausses attaques sur la porte Saint-Nicolas et par la rive droite de l'Oder, avoient forttement occupé l'ennemi. Le feu de toutes les batteries, plus vif et plus soutenu, incendioit la ville en même temps, en sorte qu'avec plus de temps et une nuit plus obscure, on auroit pu s'attendre à un succès complet sur le bastion d'Ohlau. Il y avoit des radeaux prêts pour une longueur de 200 pieds; et dans la supposition la moins avantageuse, on s'établissoit du moins sur la première enveloppe de la place.

Le prince Jérôme, rappelé par l'Empereur, avoit laissé la direction des affaires du siège au général Vandamme, sur la rive gauche de l'Oder: le général Deroy restoit sur la rive droite.

A peine le général Vandamme avoit-il renvoyé les troupes dans leurs cantonnemens, que le général Montbrun, en observation sur les routes d'Ohlau et Strehlen, lui donna avis du mouvement du prince de Pless sur ce dernier point, où il avoit déjà réuni un corps de 4 à 5000 hommes avec six pièces de canon.

Le général Vandamme envoya sur-le-champ la division bavaroise du général Minucci à la rencontre du corps d'armée du prince de Pless. Elle l'attaqua le 24, et le mit en déroute, après lui avoir pris ses canons et 800 hommes.

Au retour de la division Minucci, le général Van-

damme qui avoit ordonné la construction de quatre nouvelles batteries pour y établir huit pièces de 24 , six pièces de 12 et deux mortiers qui arrivoient de Glogau, afin d'incendier complètement la ville, crut devoir faire part au gouverneur de Breslaw, de la défaite du prince de Pless, et des moyens qu'il avoit de détruire cette riche capitale. Il étoit à présumer qu'une population de 60 à 70,000 ames ne seroit point sacrifiée à la conservation d'une place qui ne devoit son salut qu'à la douceur de la température, et qui n'avoit qu'une garnison de 5 à 6,000 hommes, sur laquelle le gouverneur même paroissoit peu compter. Le gouverneur n'accorda d'abord aucune croyance à ce que lui fit dire le général Vandamme ; cependant mieux informé quelques heures après par ses propres espions, il demanda un armistice de 24 heures, et le colonel Duveyrier, qu'on lui avoit offert pour capituler.

Le colonel Duveyrier n'étoit pas encore dans la place, que le gouverneur, sur le frivole prétexte que l'on continuoit les travaux à la tranchée, rompit l'armistice, et déclara que les circonstances ayant changé, il ne vouloit plus entendre à aucune capitulation. Il avoit sans doute reçu du prince de Pless l'avis d'une nouvelle tentative pour le secourir.

Le général Vandamme devinant les motifs du gouverneur, se résolut à bien le renfermer dans sa place, en prolongeant la tranchée de droite, de manière à défendre les nouvelles batteries et à envelopper les faubourgs jusqu'à la route de Strehlen, le terrain devenant en cet endroit d'un accès difficile par les coupures et les fossés pleins d'eau. Il ordonna aussi des abattis et des coupures entre l'Ohlau et le village de Hube, pour empêcher l'ennemi de sortir par la route d'Ohlau ; le terrain entre l'Ohlau et l'Oder est un marais presque impraticable où il ne pouvoit s'engager. En même temps il envoya le général Montbrun avec ses trois régimens de cavalerie et trois bataillons d'infanterie légère wurtembergeoise sur le point

d'Ohlau, auprès duquel il y a un pont sur l'Oder. Le point de rassemblement du prince de Pless étoit à Brieg; le général Montbrun pouvoit, de quelque côté qu'il voulût, marcher sur Breslaw, se porter sur ses flancs et lui couper sa retraite.

» Tous les ouvrages contre cette place, toutes les batteries se trouvèrent prêtes le matin du 29, et elles tirèrent sans discontinuer, se reposant quatre heures, après trois heures de feu. Ce même jour, le général Vandamme apprit que le rassemblement du prince de Pless s'étoit grossi jusqu'à former un corps de 12 à 13 mille hommes. Il renvoya sur-le-champ la division Minucci à Ohlau, pour renforcer ce point et appuyer le général Montbrun; mais, dans le même temps, le prince de Pless s'étoit mis en marche de Brieg, sur Strehlen et sur la route de Schweidnitz. Se dérochant à la surveillance du général Montbrun, et surprenant les piquets que nous avions sur ces deux routes, il arriva à cinq heures du matin, le 30, après une marche de nuit forcée à la hauteur de Klenbourg, où le général Sechendorf, commandant la division de Wurtemberg, avoit son quartier-général.

» A peine le général Vandamme en fut-il informé, qu'il porta contre lui le bataillon bavarois du colonel Bercheim, sous le commandement du colonel Duvoyrier, le faisant soutenir par le 13<sup>e</sup> régiment nouvellement arrivé au blocus. Ce bataillon, un bataillon du 13<sup>e</sup>, une compagnie de chasseurs de Wurtemberg et un escadron de cavalerie, suffirent pour contenir le corps du prince de Pless, l'attaquer ensuite, et le mettre dans la déroute la plus complète.

» Le général Vandamme avoit envoyé un de ses aides-de-camp à travers les postes ennemis, pour prévenir les généraux Minucci et Montbrun de l'attaque du prince de Pless. Ils marchèrent long-temps sur son flanc sans pouvoir trouver de débouchés pour l'attaquer; enfin, ils atteignirent le lendemain matin, près de Schweidnitz, la queue de ses colonnes; on fit environ 1800 prisonniers en tout, et

canon. Le prince de Pless éprouva une perte réelle de 4 à 5,000 hommes, à cause de la désertion. Il se retira à Schweidnitz, où le colonel Duveyrier entra pour redemander les sauve-gardes enlevées et maltraitées par ses troupes.

» Le feu contre la place n'avoit point cessé pendant toute cette affaire. Les gardes des tranchées, fermes à leur poste, avoient repoussé plusieurs tentatives de sortie de l'ennemi, trop foible pour donner la moindre inquiétude. Le gouverneur de Breslau ne pouvoit en croire ses propres yeux, et quoiqu'ayant compté sur un secours, il se persuada que le mouvement qu'il voyoit autour de lui étoit une ruse du général Vandamme, pour l'attirer hors de la place. On pourroit à peine croire un tel fait, s'il n'en fût convenu lui-même. Le gouverneur ne vouloit pas non plus croire à la reddition de Glogau, s'en rapportant plutôt à une lettre mal datée, trouvée sur un soldat prisonnier, qu'à la parole du général Vandamme, et à toute vraisemblance. Un ami du gouverneur ayant eu la permission d'entrer à Breslau le 1<sup>er</sup>. janvier 1807, pour y redemander sa femme, put à peine le convaincre de la vérité de ces faits. Il convint alors qu'il n'avoit plus d'espoir d'être secouru, et que, s'il venoit à geler assez fortement, il n'étoit plus à l'abri d'un coup de main. Mais il différa encore de se rendre, parce qu'un général du génie, enfermé avec lui, l'excitoit, pour son amour-propre personnel, à ne point rendre une place qui n'étoit point attaquée. Dans le fait, toute l'artillerie n'avoit été dirigée que contre la ville; les choses sont dans cet état aujourd'hui 3 janvier, ce n'est plus la peine d'entreprendre un siège en règle, dans lequel l'avantage seroit tout pour l'assiégé, à cause de sa grande supériorité en artillerie. On attendra la gelée, qui ne peut enfin tarder à décider le gouverneur à rendre la place. Il aura à se reprocher d'avoir, par une résistance insignifiante, fait le malheur d'une très-riche et belle ville, qui n'étoit point destinée à une telle calamité.

» Une lettre du général Vandamme, reçue à neuf heures du soir, annonce que la ville a capitulé, et que la garnison, prisonnière de guerre, défilera le 7.

» Le général Pernety pense qu'il a envoyé, pendant le siège, environ 10,000 boulets, obus ou bombes, dans la place, qui nous en a envoyé, en revanche, cinq ou six fois autant. L'artillerie de Breslaw a prouvé qu'elle étoit d'une bonne école; elle a festonné nos tranchées, et fait beaucoup de coups d'embrasures. Nous avons cependant à peine eu 50 tués ou blessés.

» La compagnie de sapeurs a perdu le sapeur Pa-louette, qui a eu la tête emportée d'un coup de boulet à une batterie, le 16 décembre; le 23, à l'attaque du faubourg d'Ohlau, le sapeur Line fut blessé au bras droit d'un biscayen.

» Les sergens Villemain et Augustin, le fourrier Cloudt, se sont très-bien conduits.

» Le capitaine en premier Rammonnet est un officier très-brave et de beaucoup de mérite, ainsi que le capitaine en second Cheret, ayant 25 ans de service.

» Dans la compagnie des mineurs, il y a eu huit blessés, savoir: le sergent-major Flosse et le mineur Haag, le 13, à la coupure du faubourg Saint-Nicolas; les mineurs Ganglaek et Prévôt, le 15, à une batterie; le mineur Hellmaire et le tambour Vincent, à l'attaque de la porte de Schweidnitz, le 23; le caporal Aubry, le 30, à l'affaire du prince de Pless; et le mineur Choué, le 1<sup>er</sup> janvier, à la coupure de la route de Schweidnitz. Cette compagnie, toujours au poste le plus périlleux, a parfaitement servi.

» Le capitaine en premier Rittiez est très-bon officier. Le capitaine Conti et le lieutenant Collin ont servi avec beaucoup de zèle.

» Le capitaine du génie Rolland et les lieutenans bavarois Elltinger et Hatzzi, ont eu un service pénible et dangereux, les batteries de la seconde parallèle ayant été ouvertes à une très-petite distance de la place: ils ont tous parfaitement rempli leurs devoirs. M. Elltinger a été atteint, le 30 décembre, à l'épaule

et à son casque, d'un éclat d'obus, qui ne lui a fait qu'une légère contusion. M. Hégel, lieutenant wurtembergeois, a servi aussi, près du colonel Blein, pendant une partie du siège, et a rendu des services importants.

» A Kosel, devant Breslaw, le 3 janvier 1807.

» Le colonel du génie, signé BLEIN.

*Articles de la Capitulation de Breslau, convenus entre M. le Général de division Hédouville, Sénateur, premier Chambellan de S. A. I. le Prince Jérôme Napoléon, chef d'état-major des Alliés, grand-officier de la Légion d'honneur, et décoré du grand cordon de Bade, et M. le Général de division Vandamme, grand-officier, décoré du grand cordon de la Légion d'honneur; tous deux munis de pleins-pouvoirs de S. M. I. le Prince Jérôme Napoléon, commandant en chef les troupes alliées de S. M. l'Empereur Napoléon, d'une part;*

*Et S. Exc. M. le Lieutenant-général de Thile, gouverneur de Breslau, chef d'un régiment d'infanterie, et chevalier de l'Ordre pour le mérite; et M. le Général-major Krafft, commandant de Breslaw, de l'autre.*

Art. I<sup>er</sup>. « La place de Breslaw sera rendue aux troupes françaises et alliés de Sa Majesté l'Empereur Napoléon, après-demain, 7 du courant.

II. » Tout ce qui appartient à la forteresse, artillerie, munitions de guerre, armes, plans et magasins de toute espèce, sera fidèlement remis entre les mains des officiers que S. M. le prince Jérôme Napoléon désignera pour venir en prendre possession, et en dresser procès-verbal.

III. » La garnison sera prisonnière de guerre; elle défilera devant les troupes du siège, le 7, à 10 heures du matin, drapeaux déployés, mèche allumée, et mettra bas les armes devant elles; les bas-officiers et soldats conserveront leurs havresacs.

IV. » Les forestiers et garde - chasses qui ont été sommés de faire le service dans la place comme chasseurs, obtiendront la permission de retourner chez eux, à condition qu'ils donneront leur parole de ne plus prendre les armes contre les troupes de S. M. l'Empereur et de ses alliés. Les surveillans des ouvriers employés aux fortifications resteront provisoirement dans leurs places.

V. » Les officiers conserveront leurs épées, chevaux et bagages, et seront libres de se retirer où bon leur semblera, après toutefois avoir signé leur parole d'honneur de ne point servir contre les troupes de S. M. l'Empereur Napoléon ou ses alliés, jusqu'à la paix ou leur échange; la même faveur sera accordée aux feldwebels, porte - enseignes et maréchaux-des-logis de la cavalerie. Il sera en outre accordé aux officiers un soldat pour chacun d'eux, comme domestique, et enfin ils seront traités en tout comme les officiers compris dans la capitulation de Magdebourg.

VI. » Les bas-officiers et soldats mariés, ainsi que les invalides, auront la permission de rentrer chez eux avec leurs familles, et seront aussi traités d'après l'art. VIII de la capitulation de Magdebourg.

VII. » S. A. I le prince Jérôme Napoléon promet protection, au nom de son souverain, à toute espèce de religion que peuvent professer les habitans, propriétaires et locataires de Breslaw, sûreté entière pour leurs personnes et les propriétés particulières desdits habitans.

VIII. » MM. les magistrats et employés civils conserveront provisoirement leurs emplois, et dans le cas où ils donneroient leur démission, ils seroient libres de rester dans la ville ou de se rendre où bon leur semblera; et dans ce cas, il leur seroit délivré des passeports pour pouvoir voyager en sûreté avec leurs familles et leurs effets.

IX. » Les caisses royales seront remises à l'officier militaire ou civil, que S. M. I. le prince Jérôme Napoléon désignera; cet officier en donnera décharge.

MM. les magistrats resteront dépositaires des sommes appartenantes aux particuliers.

X. » Les blessés et malades seront traités avec soin, et les chirurgiens qui en ont été chargés jusqu'à présent, pourront continuer à rester près d'eux.

XI. » Tous les chapitres ecclésiastiques sans exception, de même que toutes les fondations religieuses et pieuses, de quelque religion qu'elles puissent être, jouiront de leurs privilèges et seront protégées, même munies de sauve-gardes si elles en désirent; les caisses appartenantes aux orphelins ou enfans mineurs, seront également respectées.

XII. » S. A. I. le prince Jérôme Napoléon promet sûreté et protection à l'université de Breslaw, de même qu'à l'observatoire. Ses instrumens, tant mathématiques qu'astronomiques, ainsi que les bibliothèques, seront aussi respectés.

XIII. » L'hôtel de la chambre des finances, comme celui de la régence, seront exempts de logemens militaires.

XIV. » Les bâtimens royaux des mines resteront occupés comme ils le sont; les officiers civils de ce département conserveront leurs emplois et resteront dépositaires responsables des deux caisses, nommées *bergbau-casse* et *knapschaft-casse*; la première étant formée par les actionnaires des mines pour l'entretien des mineurs, et la seconde fondée par les mineurs eux-mêmes, pour venir au secours de leurs veuves et orphelins.

XV. » S. M. I. le prince Jérôme Napoléon promet sûreté et protection à la direction générale de tous les bureaux établis pour les billets de crédit fondés sur les terres des propriétaires de la Silésie, afin que leurs opérations puissent continuer d'après leurs réglemens.

XVI. » M. le gouverneur permettra à deux officiers supérieurs du génie et de l'artillerie, désignés par S. A. I. le prince Jérôme Napoléon, d'entrer en ville le 6 au matin, afin de dresser procès-verbal, conjointement avec les officiers du génie et de l'artillerie,

de la place, des arsenaux et de tous les objets appartenans à la forteresse.

XVII. » La porte Saint-Nicolas et celle de la tête du pont de l'Oder, seront livrées aux troupes alliées de S. M. l'Empereur Napoléon, le 8, à huit heures du matin.

XVIII. » La ville ayant beaucoup souffert par le bombardement, S. A. I. le prince Jérôme Napoléon promet de diminuer, autant que possible, sa garnison.

XIX. » Il sera accordé à M. le gouverneur un passeport pour son aide-de-camp, qui ne sera point regardé comme prisonnier de guerre, pour aller porter la présente capitulation à S. M. le roi de Prusse.

XX. » Pour tous les articles non prévus, ou qui pourroient avoir une double interprétation, M. le gouverneur peut entièrement se reposer sur la générosité et le caractère de justice bien connu de S. A. I. le prince Jérôme Napoléon.

Fait en double, à Breslaw, le 5 janvier 1807.

*Suivent les signatures.*

*Copie d'une dépêche du Général Russe Benigsen.*

« J'ai le bonheur de mander à V. M. R., que l'ennemi m'a attaqué hier avant midi, près de Pultusk, et que j'ai réussi à le repousser sur tous les points. Sa 1<sup>re</sup>. grande attaque étoit commandée par le général Suchet, ayant 15,000 hommes; elle fut dirigée sur mon aile gauche contre l'ouvrage avancé de Gurka, afin de se rendre maître de la ville, je n'avois que 5,000 hommes sous les ordres du général Baggowut, à lui opposer, qui se défendit avec beaucoup de bravoure, jusqu'à ce que je lui aie envoyé trois bataillons de la réserve à son secours, et à la fin, je détachai le général Ostermann Tolstoy, avec trois autres bataillons sur le même point, ce qui fut cause que l'ennemi fut totalement

battu sur son aile droite. La seconde attaque de l'ennemi, qui étoit aussi vive, fut dirigée sur mon flanc droit, où se trouvoit le général Barkley de Tolly, avec l'avant-garde: cette aile étoit sur la route de Stegoczin, appuyée contre un buisson, dans lequel j'avois placé une batterie masquée. Malgré cette disposition, l'ennemi fit mine de vouloir me tourner par le flanc, ce qui me détermina à faire un changement de front en arrière à droite avec toute ma ligne. Ce mouvement réussit complètement. Après avoir renforcé le général Barkley de Tolly de trois bataillons, dix escadrons et d'une batterie d'artillerie, l'ennemi fut délogé du bois et battu complètement, après quoi il commença sa retraite.

» L'attaque commença à onze heures du matin, et dura jusqu'à la nuit close. D'après les rapports de tous les prisonniers, le prince Murat, Davoust et Lannes, ont commandé contre moi; de manière que j'ai eu à combattre une armée de plus de 50,000 hommes.

» Toutes mes troupes se sont battues avec la plus grande bravoure. Les généraux suivans se sont particulièrement distingués. Les généraux Ostermann, Tolstoy, Barkley de Tolly, le prince Dolgorouki, Baggouwut, Summow et Gondorff dans la cavalerie; le général Kosin, le colonel de Zéguelin a chargé avec le régiment de tartares polonais de Kochowski sur l'aile gauche de l'ennemi, et lui a fait beaucoup de mal. Le colonel de Knorring, avec son régiment de tartares, a presque entièrement détruit un régiment de chasseurs à cheval, et le régiment de cuirassiers de l'empereur a attaqué une colonne d'infanterie et l'a repoussée dans le plus grand désordre.

» Le maréchal Kamenskoï partit le 14 — 26 le matin avant l'attaque de Pultusk pour Ostrolenka, et me remit le commandement général, de sorte que j'ai été assez heureux pour commander seul pendant toute l'affaire et pour battre l'ennemi. Je regrette que le secours tant désiré du général Buxhowden ne soit

point arrivé à temps, quoiqu'il ne fût éloigné de moi que de deux milles dans la position de Makow, et qu'il eût fait halte à moitié chemin, pour être en état de contribuer aux avantages de ma victoire; je regrette aussi que le manque absolu de vivres et de fourrages m'ait forcé à rétrograder avec tout mon corps jusqu'à Rozan, pour réunir sur mes derrières quelques provisions. Ce qui prouve combien l'ennemi doit avoir été battu, c'est qu'il n'a pas même inquiété mon arrière-garde pendant ma marche rétrograde.

» Je fais passer le présent rapport à V. M. R. par le capitaine Wranges, qui a été à mes côtés pendant toute l'affaire, et qui pourra transmettre à V. M. tous les autres détails relatifs à cette affaire.

Rozan, le 15—27 décembre 1806.

Signé BENIGSEN.

*Copie d'une Lettre écrite à M. le Prince de Bénévent, Ministre des Relations extérieures, par le Chancelier du Consulat de France à Bucharest (1).*

Bucharest, le 13 Décembre 1807.

MONSIEUR,

Les troupes russes commandées par le prince Dolgorouki, ont arrêté à Yassy et envoyé en Russie M. le consul-général Reinhard et toute sa mission. Les détails de cet acte de violence sont aussi inouis que barbares. Le prince Dolgorouki, après avoir fait arracher les armes impériales, a sommé M. Reinhard de quitter son poste, et lui a donné un passeport pour

---

(1) Bucharest, Buchorest ou Bucherest (prononcez k), est une grande ville, capitale de la Valachie, sur la rivière d'Embrowitz. C'est la résidence ordinaire du hospodar, ou waiwode; il y a plusieurs couvens de moines grecs, de beaux édifices, 100,000 habitans. Elle a été prise par les Russes en 1769, rendue en 1775. Les Autrichiens la prirent en 1789. Elle est, dans ce moment, entre les mains des Russes.

se rendre sur les frontières de l'Autriche. M. Reinhard part; il n'est qu'à une lieue de Yassy, qu'une bande de cosaques l'entoure, le saisit d'une manière indigne et le conduit en Russie. Ce trait d'une basse trahison a révolté tout le monde. Les Russes mêmes sont indignés et ne l'attribuent qu'au prince Dolgorouki; il est indigne d'une nation civilisée qui entre sur le territoire du grand-seigneur en proclamant des intentions pacifiques.

Moustapha-Barayctar fait de grands préparatifs. Il jure qu'il mettra toutes ses forces sur pied pour résister aux Russes. Son colonel qui commande à Bucharest, veille jour et nuit à la tranquillité et à la sûreté publiques. Il a posté des soldats à toutes les portes de la ville, et a solennellement déclaré que le premier qui en sortiroit, perdrait la vie.

Le Pacha d'Ibraïl est à la tête de vingt-cinq mille hommes qu'il a réunis aux forces de Moustapha-Barayctar.

Je suis avec respect,

Signé LEDOULX.

### *Cinquante-deuxième Bulletin de la Grande-Armée.*

Varsovie, le 19 janvier 1807.

» Le 8<sup>e</sup>. corps de la Grande-Armée, que commande le maréchal Mortier, a détaché un bataillon du deuxième régiment d'infanterie légère sur Wollin (1). Trois compagnies de

---

(1) Wollin est une ville de la Poméranie prussienne, située sur la Baltique, dans une petite île de son nom, avec un petit port.

ce bataillon y étoient à peine arrivées , qu'elles furent attaquées avant le jour par un détachement de mille hommes d'infanterie , avec cent cinquante chevaux et quatre pièces de canon. Ce détachement venoit de Colberg , dont la garnison étend ses courses jusques-là. Les trois compagnies d'infanterie légère française ne s'étonnèrent point du nombre de leurs ennemis , et lui enlevèrent un pont et ses quatre pièces de canon , et lui firent cent prisonniers. Le reste prit la fuite , en laissant beaucoup de morts dans la ville de Wollin , dont les rues sont jonchées de cadavres prussiens.

» La ville de Brieg , en Silésie , s'est rendue après un siège de cinq jours. La garnison est composée de trois généraux et de mille quatre cents hommes (1).

» Le prince héréditaire de Bade a été fort dangereusement malade , mais il est rétabli (2). Les fatigues de la campagne et les privations

(1) Voyez ce que nous avons dit de cette ville plus haut.

(2) C'est le prince Frédéric , héréditaire de Bade , fils de Charles-Frédéric , Grand-Duc régnant de Bade , et de Charlotte-Louise de Hesse-d'Armstadt , sa première femme. Ce prince héréditaire est né le 29 août 1756 , et a épousé en 1791 la princesse Louise de Nassau Usingen , qui a environ 36 ans.

qu'il a supportées comme le simple officier, ont beaucoup contribué à sa maladie.

» La Pologne, riche en bleds, en avoine, en fourrages, en bestiaux, en pommes-de-terre, fournit abondamment à nos magasins. La seule manutention de Varsovie fait 100,000 rations par jour, et nos dépôts se remplissent de biscuits. Tout étoit tellement désorganisé à notre arrivée, que, pendant quelque temps, les subsistances ont été difficiles.

» Il ne règne dans l'armée aucune maladie; cependant, pour la conservation de la santé du soldat, on désireroit un peu plus de froid. Jusqu'à présent, il s'est à peine fait sentir, et l'hiver est déjà fort avancé. Sous ce point de vue, l'année est fort extraordinaire.

» L'Empereur fait tous les jours défiler la parade devant le palais de Varsovie, et passe successivement en revue les différens corps de l'armée, ainsi que les détachemens et les conscrits venant de France, auxquels les magasins de Varsovie distribuent des souliers et des capotes.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.



---

---

# T A B L E

des principales Matières contenues dans le  
Troisième Volume.

---

|                                                                                                                                 |        |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| <b>P</b> R É F A C E .                                                                                                          | Page j |
| §. I. <i>Magdebourg ; Prise de cette Ville ; sa Capitulation ; Siège et Sac de cette Place pendant la guerre de trente-ans.</i> | 1      |
| <i>Trentième Bulletin de la Grande-Armée.</i>                                                                                   | 3      |
| <i>Note sur Posen.</i>                                                                                                          | 4      |
| <i>Note sur la Moldavie et la Valachie.</i>                                                                                     | 5      |
| <i>Capitulation de Magdebourg.</i>                                                                                              | 14     |
| <i>Notice sur la prise de Magdebourg dans la guerre de trente-ans.</i>                                                          | 17     |
| <i>Note sur le Général Walstein.</i>                                                                                            | 18     |
| <i>Note sur le général Comte de Tilly.</i>                                                                                      | 20     |
| <i>Trente-unième Bulletin de la Grande - Armée.</i>                                                                             | 27     |
| <i>Mort du Duc de Brunswick.</i>                                                                                                | 32     |
| <i>Dépêches interceptées de M. de Duben, au Roi de Suède.</i>                                                                   | ib.    |
| <i>Affaire de M. de Duben et du Baron de Wrede.</i>                                                                             | 35     |

|                                                                                                                                                                     |         |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| <i>Trente - deuxième Bulletin de la Grande-Armée.</i>                                                                                                               | page 37 |
| <i>Note sur le Prince d'Orange.</i>                                                                                                                                 | 38      |
| <i>Note sur le Prince de Wurtemberg.</i>                                                                                                                            | 39      |
| <i>Note sur les Etats d'Hanovre.</i>                                                                                                                                | 43      |
| <i>Trente-troisième Bulletin.</i>                                                                                                                                   | 56      |
| <i>Suspension d'armes.</i>                                                                                                                                          | 46      |
| §. II. <i>Blocus des Isles Britanniques ; Motifs de cette mesure ; Reprise des hostilités ; Création du Royaume de Saxe ; Notice sur la Famille Royale de Saxe.</i> |         |
|                                                                                                                                                                     | 49      |
| <i>Message de l'Empereur au Sénat , sur les motifs de la guerre et du blocus des Isles Britanniques.</i>                                                            | 54      |
| <i>Rapport du Ministre des Relations extérieures sur le même objet.</i>                                                                                             | 56      |
| <i>Décret impérial sur le blocus des Isles Britanniques.</i>                                                                                                        | 64      |
| <i>Rapport fait au Sénat sur la conscription. Royaume de Saxe.</i>                                                                                                  | 68      |
|                                                                                                                                                                     | 72      |
| <i>Notice sur les Princes de la maison de Saxe.</i>                                                                                                                 | 74      |
| <i>Note sur la Comtesse de Konismarck.</i>                                                                                                                          | 81      |
| <i>Note sur la Prise de possession, par la France, des Etats de Saxe-Cobourg.</i>                                                                                   | 87      |

|                                                                                                                       |                  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| <i>Détails Statistiques sur les Etats de Saxe.</i>                                                                    |                  |
|                                                                                                                       | page 85 et suiv. |
| <i>Rapport au Sénat sur les Traités de paix et d'alliance avec la Saxe.</i>                                           | 90               |
| <i>Traité entre la France et la Saxe.</i>                                                                             | 94               |
| <i>Accession des Princes de Saxe à la Confédération du Rhin.</i>                                                      | 98               |
| §. III. <i>Continuation des hostilités ; Prise de Hameln ; Entrée des Français en Pologne.</i>                        |                  |
| <i>Notice sur ce pays.</i>                                                                                            | 103              |
| <i>Trente-quatrième Bulletin.</i>                                                                                     | 110              |
| <i>Capitulation de la Ville et de la Forteresse d'Hameln.</i>                                                         | 112              |
| <i>Trente-cinquième Bulletin.</i>                                                                                     | 114              |
| <i>Trente-sixième Bulletin.</i>                                                                                       | 119              |
| <i>Proclamation de l'Empereur à son Armée.</i>                                                                        | 121.             |
| <i>Discours prononcé en latin par le Comte Radziminski, présenté à S. M. avec les Sénateurs de la Grande-Pologne.</i> | 123              |
| <i>Proclamation du Roi de Prusse contre les auteurs d'insurrection en Pologne.</i>                                    | 127              |
| <i>Notice sur la Pologne.</i>                                                                                         | <i>ib.</i>       |
| <i>Détails sur la Population de la Pologne.</i>                                                                       | 154              |
| <i>Partage de la Pologne.</i>                                                                                         | 146              |

|                                                                                                                                                                                                                                   |            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <i>Erection d'un Monument en l'honneur de la Grande-Armée.</i>                                                                                                                                                                    | page 147   |
| <i>Trente-septième Bulletin.</i>                                                                                                                                                                                                  | 149        |
| <i>Capitulation du Fort Czentoschau.</i>                                                                                                                                                                                          | 150        |
| <i>Trente-huitième Bulletin.</i>                                                                                                                                                                                                  | 152        |
| <i>Capitulation de la Place de Glogau.</i>                                                                                                                                                                                        | 155        |
| <i>Capitulation de Plassembourg.</i>                                                                                                                                                                                              | 157        |
| §. III(bis). <i>Prise de Nienbourg par le Général Savari ; Nouvelles de la déclaration de guerre de la Russie contre la Porte ; Entrée des Troupes Russes sur le territoire Ottoman ; le Quartier impérial établi à Varsovie.</i> |            |
|                                                                                                                                                                                                                                   | 161        |
| <i>Trente-neuvième Bulletin.</i>                                                                                                                                                                                                  | 162        |
| <i>Note sur le Général Michelson.</i>                                                                                                                                                                                             | 163        |
| <i>Note sur la Vistule.</i>                                                                                                                                                                                                       | 164        |
| <i>Sur le Bug et le Bog.</i>                                                                                                                                                                                                      | 166        |
| <i>Capitulation de Nienbourg.</i>                                                                                                                                                                                                 | <i>ib.</i> |
| <i>Quarantième Bulletin.</i>                                                                                                                                                                                                      | 169        |
| <i>Note sur Thorn.</i>                                                                                                                                                                                                            | <i>ib.</i> |
| <i>Note et Anecdote sur l'Empereur.</i>                                                                                                                                                                                           | 171        |
| <i>Note sur un trait de grandeur de l'Empereur, et Fragment d'une pièce de Vers à ce sujet, par le jeune Peuchet, élève de l'École Impériale Militaire</i>                                                                        | 172        |
| <i>Quarante-unième Bulletin.</i>                                                                                                                                                                                                  | <i>ib.</i> |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <i>Notice sur M. le Général Gouvion.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | page 176   |
| <i>Note sur la Narew.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 177        |
| <i>Quarante-deuxième Bulletin.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <i>ib.</i> |
| <i>Note sur la Famille des Princes de Hohen-</i><br><i>zollern.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 179        |
| <i>Quarante-troisième Bulletin.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 182        |
| §. IV. <i>Quartier général à Varsovie ; Visite</i><br><i>par l'Empereur des travaux qu'on y fait ;</i><br><i>Affaire du Général Davoust ; Affaire avec</i><br><i>les Cosaques ; Notice sur cette troupe.</i>                                                                                                                                                    |            |
| <i>Quarante-quatrième Bulletin.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <i>ib.</i> |
| <i>Notice sur le Général Kamenski.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 187        |
| <i>Note sur Varsovie.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 190        |
| <i>Notice sur les Cosaques.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 193        |
| <i>Note sur Mazeppa.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 194        |
| §. V. <i>Suite des opérations de la campagne ;</i><br><i>Entrée des Armées françaises dans Var-</i><br><i>sovie ; Affaire de Czarnowo , de Nasielsk,</i><br><i>de l'Urka , de la Sonna ; Note sur le jeune</i><br><i>Bourgoing , Officier dans les Dragons ; et</i><br><i>sur le Colonel la Motte ; Oraison funèbre</i><br><i>de M. le Général de Fénerols.</i> |            |
| <i>Quarante-cinquième Bulletin.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 202        |
| <i>Combat de nuit de Czarnowo.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 205        |

|                                                                                                                                                                                                        |            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <i>Combat de Nasielsk.</i>                                                                                                                                                                             | page 207   |
| <i>Passage de l'Urka ou Ukra.</i>                                                                                                                                                                      | 208        |
| <i>Passage de la Sonna.</i>                                                                                                                                                                            | 209        |
| <i>Quarante-sixième Bulletin.</i>                                                                                                                                                                      | 212        |
| <i>Anecdote sur le jeune Bourgoing, Officier au<br/>quatrième régiment de Dragons.</i>                                                                                                                 | 213        |
| <i>Quarante-septième Bulletin.</i>                                                                                                                                                                     | 218        |
| <i>Combat de Pultusk.</i>                                                                                                                                                                              | <i>ib.</i> |
| <i>Combat de Golymin.</i>                                                                                                                                                                              | 220        |
| <i>Note sur M. l'Abbé d'Alès-d'Anduse.</i>                                                                                                                                                             | 221        |
| <i>Note sur l'Empire Ottoman.</i>                                                                                                                                                                      | 223        |
| <i>Oraison funèbre de M. le Général de Fé-<br/>nerols.</i>                                                                                                                                             | 225        |
| §. VI. <i>Commencement des Hostilités entre<br/>la Russie et la Porte ; Intervention des<br/>Anglais dans cette guerre ; Communica-<br/>tion faite au Sénat à ce sujet ; Pièces offi-<br/>cielles.</i> |            |
|                                                                                                                                                                                                        | 234        |
| <i>Rapport du Ministre des Relations exté-<br/>rieures sur la guerre entre la Russie et les<br/>Turcs.</i>                                                                                             | 236        |
| <i>Traduction d'une Lettre adressée en turc<br/>aux Autorités Ottomanes, par le Général<br/>Russe.</i>                                                                                                 | 240        |
| <i>Traduction de la copie d'une Lettre écrite<br/>en turc, par le Général Russe.</i>                                                                                                                   | 244        |

*Copie d'une Lettre écrite par M. d'Italinski,*  
*à M. Hautzeri , drogman de la Porte.*

Page 245

*Copie d'une Lettre écrite par M. Fonton,*  
*drogman de la Légation russe , à M. Haut-*  
*zeri , drogman de la Porte.*

246

*Copie d'une Lettre écrite par M. Arbuthnot,*  
*Ambassadeur d'Angleterre , à M. Haut-*  
*zeri.*

248

*Manifeste de déclaration de guerre de la*  
*Porte Ottomane à la Russie.*

250

*Notice sur l'Empereur des Turcs Selim. III.*

262

*Lettres interceptées du Ministre des affaires*  
*étrangères de Russie, adressées à M. d'Ita-*  
*liniski à Constantinople.*

264

§. VII. *Progrès des Armées françaises dans*  
*la Pologne et la Silésie ; Affaire de Strel-*  
*hen ; Prise de Breslau ; Notice sur la Si-*  
*lésie et sur le Siège de Schweidnitz dans*  
*la guerre de sept-ans ; Affaire de Grieten ;*  
*Suite de l'invasion des Russes dans la*  
*Moldavie et la Valachie.*

275

*Quarante - huitième Bulletin de la Grande-*  
*Armée.*

275

*Quarante-neuvième Bulletin.*

279

|                                                                                                                 |          |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| <i>Notice sur la Silésie , Breslaw et la Prise de Schweidnitz par les Prussiens dans la guerre de sept-ans.</i> | page 282 |
| <i>Cinquantième Bulletin.</i>                                                                                   | 285      |
| <i>Notice sur la Poméranie , sur Stralsund , et Anecdote sur Charles XII , Roi de Suède.</i>                    | 288      |
| <i>Note sur le nom de Scheik.</i>                                                                               | 291      |
| <i>Note sur les Serviens.</i>                                                                                   | 292      |
| <i>Cinquante-unième Bulletin.</i>                                                                               | 293      |
| <i>Journal des opérations du Siège de Breslaw.</i>                                                              | 299      |
| <i>Capitulation de Breslau.</i>                                                                                 | 309      |
| <i>Copie d'une Lettre du Général Russe , Benigsen.</i>                                                          | 312      |
| <i>Copie d'une Lettre écrite par le Chancelier du Consulat , à Bucharest.</i>                                   | 314      |
| <i>Cinquante-deuxième Bulletin.</i>                                                                             | 315      |
| <i>Note sur le Prince héréditaire de Bade.</i>                                                                  | 316      |

Fin de la Table du Troisième Volume.





8-96

G 1479

WYDZIAŁY POLITECHNICZNE KRAKÓW

BIBLIOTEKA GŁÓWNA

I  
L. inw. 25 123

Druk. U. J. Zam. 356. 10.000.

Biblioteka Politechniki Krakowskiej



100000297107